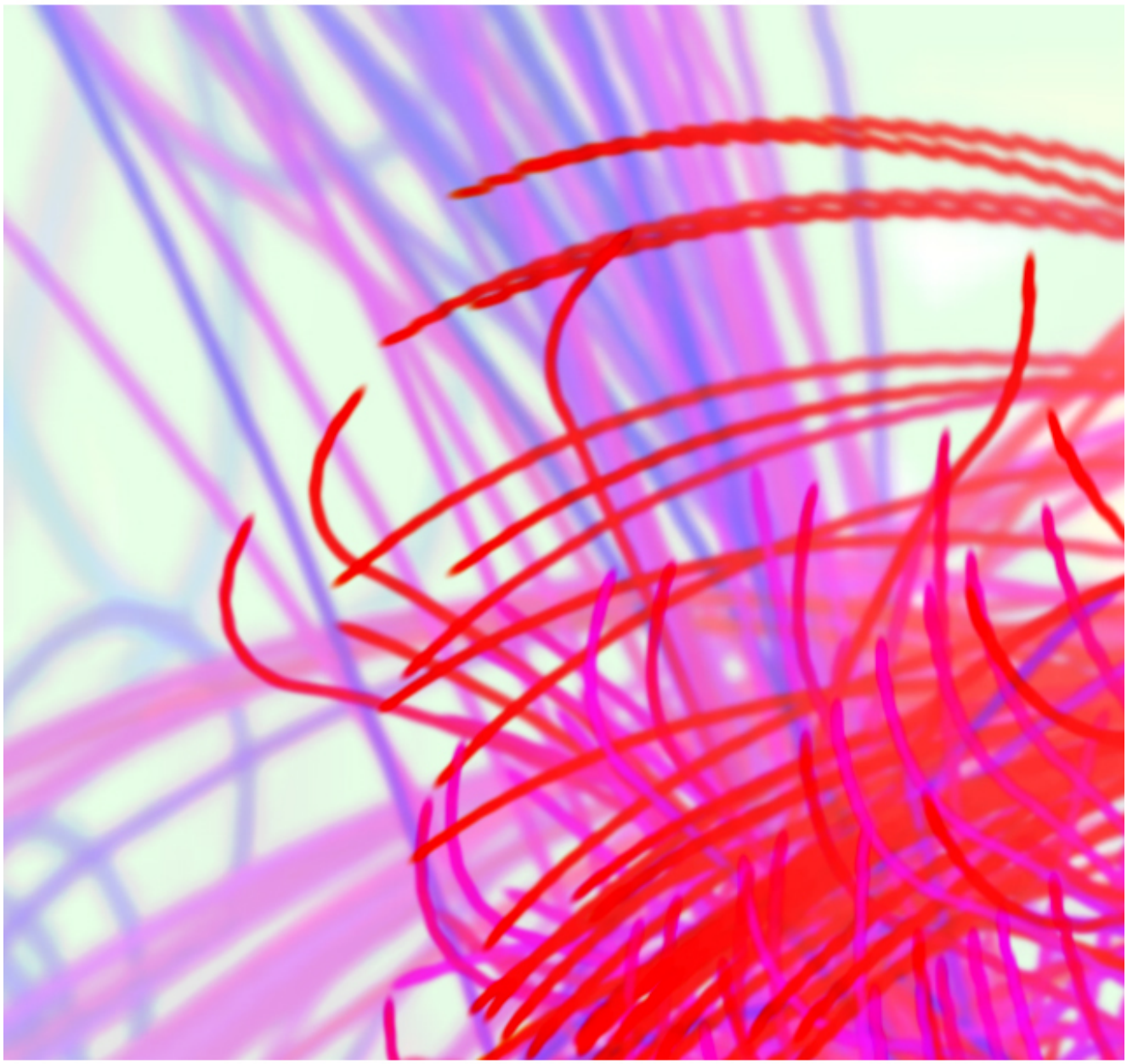
36 | 2007

Pertinences et impertinences de Thorstein Veblen : Héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales

Sous la direction de Marc-André Gagnon et Dimitri della Faille



revue INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES | papers in POLITICAL ECONOMY

Revue Interventions économiques
Papers in Political Economy

36 | 2007

Pertinences et impertinences de Thorstein Veblen: Héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales

Ce numéro a été rendu possible grâce à l'appui financier de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (Chaire MCD) de l'UQAM

Thorstein Veblen's Relevance and Impertinence: Legacy and New Perspectives for the Social Sciences

Marc-André Gagnon et Dimitri della Faille (dir.)

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/518
DOI : 10.4000/interventionseconomiques.518
ISBN : 1710-7377
ISSN : 1710-7377

Éditeur
Association d'Économie Politique

Référence électronique
Marc-André Gagnon et Dimitri della Faille (dir.), *Revue Interventions économiques*, 36 | 2007, « Pertinences et impertinences de Thorstein Veblen : Héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales » [En ligne], mis en ligne le 01 octobre 2007, consulté le 26 août 2019. URL : http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/518 ; DOI:10.4000/interventionseconomiques.518

Ce document a été généré automatiquement le 26 août 2019.

Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

SOMMAIRE

Introduction : Thorstein veblen : héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales
Dimitri della Faille et Marc-André Gagnon

La sociologie économique de Thorstein Veblen ; pertinences et impertinences d'une pensée à contre-courant
Marc-André Gagnon et Dimitri della Faille

Les règles de l'ostentation : L'œuvre-phare de Veblen : source et guide de la sociologie du loisir
Jean-Marie Lafortune

Ostentation et refus du travail chez Veblen : le cas des jeunes chômeurs et de la spécificité militaire
Sébastien Schehr

Thorstein Veblen : un auteur en filigrane en sociologie des pratiques sportives
Christophe Gibout

Le rôle des institutions dans le processus de l'innovation ; l'apport de Thorstein Veblen
Diane-Gabrielle Tremblay

Penser le capitalisme cognitif selon Thorstein Veblen ; connaissance, pouvoir & capital
Marc-André Gagnon

Veblen, critique pionnier des « entreprises académiques »
Kenneth Bertrams

Traductions inédites

De l'évolution du point de vue scientifique
Thorstein Veblen

Des conséquences de la guerre sur le savoir érudit
Thorstein Veblen

Comptes rendus

Ken McCormick, Veblen in Plain English; A complete Introduction to Thorstein Veblen's Economics
Cambria Press, Youngstown, NY, 2006, 144 p.
Marc-André Gagnon

Hervé Kempf, Comment les riches détruisent la planète
Seuil, Paris, 2007, 148 p.
Mathieu Charbonneau

Introduction : Thorstein veblen : héritage et nouvelles perspectives pour les sciences sociales

Introduction: Thorstein Veblen: Legacy and New Perspectives for the Social Sciences

Dimitri della Faille et Marc-André Gagnon

Introduction

1 Un siècle et demi après la naissance de Thorstein Veblen, dans ce numéro spécial d' *Interventions économiques*, nous nous penchons sur l'héritage laissé aux sciences sociales par ce monument de la pensée économique et sociologique. Thorstein Veblen est normalement reconnu à la fois comme étant l'instigateur de la mouvance institutionnaliste en économie, le précurseur de la sociologie du loisir et de la consommation, ainsi que le pionnier théoricien du marketing et de la publicité. Toutefois, Veblen a surtout été un esprit critique, voire iconoclaste, qui a dépeint de manière vitriolée, mais rigoureuse, les rouages de la société américaine au temps du capitalisme sauvage et des barons-voleurs en développant des outils théoriques nouveaux et parfois encore pertinents. *Interventions économiques* consacre donc ce numéro à ce personnage trop souvent méconnu. Il s'agit moins ici de lui rendre hommage que de mettre en perspective les contributions théoriques de Veblen et leur pertinence plausible pour le XXIe siècle.

Veblen dans la francophonie ; un apprivoisement difficile

2 Dans le monde francophone, le travail de Veblen reste encore peu connu ou mal compris même si cette situation commence à changer depuis quelques années. Il est fort à parier

qu'une des raisons de cette méconnaissance est due à un certain dédain qui a longtemps perduré en France envers toute pensée se réclamant du pragmatisme, une mouvance philosophique *made in U.S.A.*, aux antipodes de la philosophie continentale de tradition française. Il faudra attendre entre autres la diffusion des travaux de Bourdieu sur l'habitus pour que le pragmatisme retrouve de manière dérivée ses lettres de noblesse dans les cercles intellectuels de l'hexagone (Schusterman 1995). Dans le même sillage, Veblen redevient peu à peu un auteur digne d'intérêt à la fois pour les philosophes, les économistes et les sociologues.

3 Malheureusement, trop peu d'ouvrages francophones ont été consacrés à Veblen pour permettre d'apprivoiser les raffinements de sa pensée. En fait, dans la francophonie, on compte sur les doigts de la main les ouvrages consacrés à Veblen. Le premier ouvrage en français sur Veblen sera la publication de la thèse doctorale de l'économiste William Jaffé (1924) qui présente les contributions théoriques de Veblen en sociologie et en économie alors que Veblen n'avait pas encore terminé de raffiner plusieurs éléments de sa pensée. Si, depuis, Veblen est parfois présenté dans les manuels de sociologie ou d'économie, c'est souvent de manière rapide et expéditive. Dans les années 1930, la révolution keynésienne a complètement transformé les débats économiques, tout en jetant dans l'ombre la contribution institutionnaliste. Trois rares présentations plus sérieuses dans des manuels d'histoire de la pensée ont permis de faire connaître malgré tout l'œuvre de Veblen dans la francophonie avant la fin des années 1960, soit celle de P.T. Homan (1933), de Gaétan Pirou (1939-1943) et de Robert Heilbroner (1957), véritable succès de librairie qui dresse un portrait de Veblen en véritable iconoclaste et qui ne peut que soulever la curiosité quant au personnage qu'il a été.

4 C'est toutefois dans le sillage de mai 1968 et de l'intérêt porté aux théories critiques de l'économie et de la sociologie qu'un plus grand intérêt sera porté à l'œuvre de Veblen. D'abord, l'ouvrage basé sur la thèse doctorale d'Annie Vinokur sur Veblen et la dissidence dans la pensée américaine (1969) avait le mérite de bien ancrer sa pensée dans le contexte de son époque. Ensuite, un premier ouvrage de Veblen sera traduit en français : *La Théorie de la classe de loisir* (1970), qui deviendra un réel succès de librairie. L'ouvrage sera finement présenté et commenté entre autres par Raymond Aron (1970) et Georges Friedmann (1971). Un second ouvrage de Veblen, *Les ingénieurs et le capitalisme* (1971) sera traduit l'année suivante tout en incluant ses deux articles sur la *Nature du capital*. Mal distribué, ce second ouvrage connaîtra une diffusion plus restreinte et restera pratiquement inconnu du grand public et des académiciens francophones. Trois thèses seront soutenues sur Veblen à cette époque, soit celle de Joel Jalladeau (1971) sur la pensée économique américaine dissidente, celle de Claude Corbo (1973) sur les théories épistémologiques et sociales de Veblen et celle de Rabat Khan (1975) sur les contributions de Veblen en sociologie. Si la pensée de Veblen commence ainsi à véritablement se diffuser dans la francophonie dans les années 1970, on en retient surtout une analyse sociologique de l'ostentation et du loisir ainsi qu'une critique radicale des élites parasites, mais on continue à perdre de vue la dimension philosophique et la profondeur économique de son œuvre ainsi que sa théorie du processus de l'évolution institutionnelle de la société.

5 C'est au tournant des années 1980-1990 qu'un véritable regain d'intérêt pour l'œuvre de Veblen s'observe dans la francophonie lorsqu'on commence à explorer les dimensions moins connues de son œuvre avec entre autres la soutenance de plusieurs thèses doctorales sur Veblen. Dominique Agostini (1987) explore comment pour Veblen le

système éducatif influence le changement culturel, Diane-Gabrielle Tremblay (1989) utilise Veblen pour analyser l'innovation et la gestion des ressources humaines dans le secteur bancaire canadien ; Véronique Dutraive (1992) propose une analyse institutionnaliste unifiée de la dynamique du capitalisme à partir des œuvres de Veblen et Commons ; l'ouvrage sur la sociologie de la mode dans une perspective véblénienne de Quentin Bell est traduit en français la même année (1992) ; Jérôme Maucourant (1994) analyse la dimension monétaire de l'analyse institutionnaliste et Philippe Broda (1995) interprète la construction institutionnelle du marché chez Veblen et Commons. À partir entre autres de ces travaux, plusieurs chercheurs aux intérêts convergents, dont Véronique Dutraive, Jérôme Maucourant, Caroline Méhier, Laure Bazzoli, Philippe Adair, Pierre Garrouste et Daniel Dufourt, pour la plupart basés à Lyon, fondent un Collectif de Recherches sur l'Économie Institutionnaliste (COREI) et publient un ouvrage d'introduction à l'économie institutionnaliste (COREI 1995). Un autre chercheur, Olivier Brette, se joindra par la suite au groupe et, tout en produisant une thèse de doctorat consacrée à la dimension évolutionniste de l'œuvre de Veblen (Brette 2004), il sera l'instigateur de la création de *l'Association des Amis de Thorstein Veblen* en 2002. Cette association tiendra plusieurs activités pour diffuser la pensée de l'auteur et ouvrir le dialogue entre les perspectives critiques en économie.

6 Parmi les ouvrages publiés, celui de Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner (1995) sur l'histoire de la pensée en sociologie économique redonne entièrement à Veblen ses lettres de noblesse puisqu'il est finement présenté et comparé aux côtés de Durkheim, Pareto, Schumpeter, Simiand et Weber. De même en économie, Jean-Jacques Gislain (2000) présentera la richesse de l'analyse de Veblen dans la grande somme de la pensée économique que constituent les trois volumes de la *Nouvelle histoire de la pensée économique* . Suite à ces travaux, il faut constater que la francophonie a développé ses propres érudits sur Veblen qui n'ont rien à envier aux principaux spécialistes anglophones de la pensée véblénienne comme Geoff Hodgson, Anne Mayhew, Rick Tilman, Malcolm Rutherford, Janet Knoedler ou William Dugger.

7 Dans cette mouvance d'une véritable émergence de la pensée véblénienne dans les débats économiques et sociologiques francophones, plusieurs études apparaîtront en utilisant la pensée de Veblen comme cadre d'analyse prolifique pour analyser les phénomènes économiques et sociaux. Par exemple, Olivier Petit (2002) recourt à la perspective véblénienne pour analyser les politiques environnementales ; Jordi Campas Velasco (2002) s'en sert pour étudier la conversion industrielle de l'industrie militaire française ; Kenneth Bertrams (2004) applique les théories véblénienes sur le contrôle de l'éducation supérieure par l'entreprise pour l'appliquer aux universités belges ou encore Marc-André Gagnon (2006) utilise une approche véblénienne du capital pour analyser l'industrie pharmaceutique globale. Notons également encore que Annie Vinokur, dont nous avions évoqué plus haut le travail, est actuellement en train de traduire un ouvrage phare de Veblen, *Higher Learning in America*. Cet ouvrage devrait permettre aux francophones, non familiers avec les thèses de Veblen, de voir sous un autre jour l'institution universitaire européenne et ses déboires récents. De plus, au début de 2007, le journaliste spécialisé dans les questions environnementales au journal *Le Monde*, Hervé Kempf, publiait un best-seller sur *Comment les riches détruisent la planète* (2007) à partir des analyses de Veblen (Mathieu Charbonneau contribue d'ailleurs à ce numéro spécial avec un compte-rendu de cet ouvrage). Le fondateur de l'institutionnalisme trouvait ainsi ses lettres de noblesse

dans le mouvement alter-mondialiste. De manière un peu tardive, Veblen connaît enfin une certaine postérité dans la francophonie.

Présentation des contributions

8 Dans l'esprit de poursuivre la diffusion des idées de Veblen dans la Francophonie, nous avons colligé pour ce numéro spécial d'*Interventions économiques* six contributions qui, chacune, explorent un aspect différent de l'œuvre de Veblen. La première contribution, " la sociologie économique de Thorstein Veblen ; pertinences et impertinences d'une pensée à contre-courant", offre un aperçu général des sources de la pensée de Veblen ainsi que de la théorie générale de l'évolution sociale de ce sociologue institutionnaliste pour montrer en quoi elle peut s'avérer pertinente encore aujourd'hui. Les auteurs, Gagnon et della Faille, montrent comment Veblen, fruit de son époque, puise à la fois dans la philosophie kantienne, le pragmatisme, l'École historique allemande, les théories évolutionnistes et le socialisme pour développer une théorie institutionnaliste de l'évolution des habitudes d'action. La théorie véblénienne contraste fortement avec les théories de l'évolution sociale de cette époque (et d'aujourd'hui) qui deviennent souvent de simples apologies du libéralisme économique. Les auteurs affirment que la théorie de Veblen en est une de l'action économique évolutionniste car celle-ci étudie le rôle des acteurs et envisage ceux-ci à l'intérieur d'un processus historique évolutif. Contrairement à une théorie structuraliste évolutionniste, les auteurs montrent que Veblen se garde bien de penser cette évolution d'une manière téléologique en finalité. Pour Veblen, l'évolution ne tend pas nécessairement vers l'harmonie. Il existe dans la théorie sociale de Veblen une réelle insistance sur la compréhension de la diversité des comportements sociaux. Ceux-ci peuvent s'expliquer par la coexistence de divers instincts (l'instinct de travail, l'instinct social ou grégaire, la curiosité désintéressée et la prédation). On comprend ainsi pourquoi, dans son évolution, la société - dont le moteur est à la fois les actions humaines, les schémas de pensée et le milieu matériel - peut tendre à la fois vers le conflit ou l'harmonie. L'évolution véblenienne n'est pas donc explicable par une tendance intrinsèque à chercher l'harmonie mais bien plus par l'adjonction de différentes tendances qui prennent en compte l'existence durable du conflit.

9 Les contributions de Lafortune, Schehr et Gibout traitent de la pertinence contemporaine de la pensée de Veblen dans la sociologie du loisir et de la consommation à partir des thèses développées dans l'ouvrage le plus connu de Veblen, soit la *Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]). Dans cet ouvrage, Veblen procédait à une anthropologie des moeurs non pas de sociétés primitives comme il était en vogue à l'époque, mais de la société américaine du capitalisme sauvage. Veblen y identifie de manière parfois satirique les logiques d'émulation des mieux nantis, la rivalité pécuniaire, les dynamiques de distinction sociale et la consommation ostentatoire. Dans cet ouvrage, la lutte des classes cède en fait le pas à une lutte de classement où chacun cherche de manière ostentatoire à gravir les échelons du statut social. Exit l'homo oeconomicus qui poursuit à maximiser son utilité dans la consommation ; chacun ne cherche qu'à accroître son rang aux yeux d'autrui par des comportements de loisir et de consommation qui visent d'abord à faire-valoir qu'à procurer une utilité.

10 L'article de Jean-marie Lafortune, recourant aux travaux de Thorstein Veblen, George A. Lundberg et Richard Hoggart, élabore une typologie des comportements liés aux loisirs dans la société contemporaine. La typologie de Lafortune se base avant tout sur

l'existence d'une logique de consommation différenciée en fonction de la stratification sociale. Lafortune s'intéresse à Veblen en ce qu'il lui offre une approche sociologique des pratiques et de la consommation de loisir au sein de l'élite. Lundberg lui permet de travailler la typologie des loisirs de la classe moyenne et Hoggart celle de la classe populaire. Dans cet article, Lafortune développe substantiellement sa typologie de la classe de loisir en reprenant en détail la théorie de Veblen sur l'émergence d'une classe de loisir ainsi que sur la problématique du progrès social qui lui est associée.

11 Lafortune rappelle le constat de Veblen. Dans toutes les sociétés stratifiées, il existe une classe qui est dispensée des tâches coutumières. Cette classe est habituellement associée aux affaires du gouvernement, de la religion, de la guerre et des exploits sportifs. Dispensée des tâches coutumières, cette classe renforce ses aptitudes, son tempérament et son physique en se confinant dans des activités qui servent ces objectifs. L'existence d'une telle classe sociale à l'intérieur d'un système de stratification sociale renforce les différences sociales et leur perception. Pour Veblen – l'article de Sébastien Schehr l'évoque également – cette classe de loisir s'est instaurée lors d'une transformation sociale qui a eu lieu lors du passage d'une vie principalement pacifique – le néolithique sauvage et paisible selon Veblen – à une vie principalement guerrière – ère de la barbarie. Pour Veblen, la logique de la société qui lui est contemporaine peut s'expliquer par la cœxistence d'un substrat de barbarie et de prédation avec celui de la productivité et de la solidarité. Ainsi, Lafortune rappelle que Veblen envisage la société à la fois sous la lumière de l'instinct artisan de l'efficience, mais également sous ses jours les plus sombres de compétition et de lutte féroce. Cette compétition se traduit entre autres par les pratiques sportives des élites, comme l'indique aussi Christophe Gibout dans son article, mais également par la propriété. Pour Veblen la propriété est en continuité historique avec la volonté des mâles victorieux de prendre épouse. La propriété n'est attachée à aucune logique rationnelle d'une assurance d'un minimum vital.

12 À partir de la définition que Veblen donne du progrès social, Lafortune se demande si, de par son conservatisme, la classe de loisir est une force sociale d'inertie. Pour Veblen, le progrès social est un « ajustement perpétuel des façons de dépenser aux forces environnantes ». Ainsi, dans son travail, Veblen implique qu'une classe sociale qui est à l'abri du besoin et du risque est également une classe qui ne cherche pas à changer la manière dont elle perçoit son adaptation. Ce sont donc les classes les moins favorisées qui changent plus profondément leurs manières de faire afin de s'adapter aux forces environnantes. La classe de loisir pose un problème supplémentaire face au progrès social car il existe une volonté au sein de la société de se conformer aux comportements de la classe de loisir. Ce processus d'émulation a tendance à renforcer la lenteur du progrès social insufflé par la classe conservatrice.

13 Pour répondre à son questionnement, Lafortune contraste sa typologie des loisirs de la classe supérieure avec les travaux de Lundberg et Hoggart respectivement sur les loisirs de la bourgeoisie et de la classe populaire. Pour Lundberg, le loisir bourgeois aux États-Unis se caractérise par une consommation de masse et conformisme. Pour Hoggart, le loisir populaire en Grande-Bretagne s'illustre par son respect des traditions et des valeurs prémodernes. Lors de l'élaboration de sa typologie des comportements liés aux loisirs, Lafortune en vient à questionner l'inertie fondamentale des loisirs de l'élite. Il nuance la thèse du conservatisme de la classe de loisir. Certes, Jean-Marie Lafortune en conclut que cette classe est en partie inerte, mais elle fait également éclore de nouvelles pratiques. L'article de Lafortune ouvre des pistes de recherche pour les sociologues contemporains -

pistes que l'article de Sébastien Schehr explore en partie - en terme de consommation et d'innovation dans la classe de loisir, cette classe n'est-elle pas plutôt un moteur l'évolution qu'elle n'en est un frein ?

14 L'article de Sébastien Schehr analyse, à la lumière des travaux de Thorstein Veblen sur la classe de loisir, le refus du travail chez les chômeurs et chez les jeunes militaires en France. Schehr rappelle en particulier que Veblen évoque l'existence de groupes sociaux exempts de travail. Comme l'indique également Jean-Marie Lafortune dans son article, ce groupe social s'institue durant ce que Veblen appelle l'âge barbare et subsiste durant les périodes historiques subséquentes, à savoir la période artisanale et la période machiniste contemporaine. Schehr et Lafortune rappellent que pour Veblen, cette classe de loisir cultive comme signe distinctif, ou comme identificateur la distance d'avec le travail. Veblen voit dans l'existence de cette classe de loisir le signe de l'existence d'une stratification sociale basée sur la dignité du travail. Certains travaux sont jugés dignes par la classe de loisir, ce sont entre autres les exploits sportifs et militaires. D'autres, les corvées, sont jugés indignes. Pionnier de l'analyse féministe, comme l'indiquait Lafortune, Veblen situe la lutte pour la propriété dans une continuité avec la volonté des guerriers victorieux de s'approprier les femmes. Mais Veblen note également qu'il existe une stratification du travail en fonction du sexe. Ses travaux sont donc parmi les défricheurs de l'analyse sociologique de la division sexuelle du travail.

15 Par la suite, Schehr montre en quoi le sociologue français Émile Durkheim et Thorstein Veblen s'opposent dans leur sociologie du travail. Bien que tous deux conviennent - à la même époque, mais en deux lieux différents - de la transformation du travail, Veblen est le seul à chercher une explication à ce changement. Pour Schehr, la clé réside dans la représentation sociale qui est associée au travail. Il reproche à Durkheim d'avoir minimisé l'importance de la concurrence entre les corps de métier. Pour Schehr, Durkheim n'évoque qu'une concurrence intra-professionnelle alors que Veblen avait justement montré l'existence de concurrences globales à la taille du système économique. Contrairement à Durkheim, la concurrence est une donnée de base de l'analyse de Veblen. Ainsi, ce dernier voit la propriété privée comme une rivalité sociale. Veblen fait la généalogie de la propriété et fait l'analogie avec les butins de guerre. Pour lui, l'économie est envisagée comme la continuation pacifique de la guerre. Après avoir comparé Veblen à Durkheim, Schehr montre en quoi les travaux de Simmel, contemporains de ceux de Veblen, permettent d'éclairer l'analyse de la classe de loisir. Pour Veblen, à l'instar de Simmel, l'anonymat des sociétés contemporaines oblige les classes possédantes à l'ostentation. L'affirmation d'un statut dans un environnement social caractérisé par le manque d'information sur autrui passe par une exposition publique et exagérée de la propriété. Schehr suggère que contrairement à la plupart des analyses en sociologie économique celles de Veblen n'envisagent pas le travail comme l'activité centrale de la société.

16 Ensuite, Schehr se pose la question suivante. Est-ce que le refus du travail est seulement réservé à cette classe de loisir ? Qu'en est-il par exemple des hobos, ces vagabonds qui parcouraient les routes des États-Unis au début du vingtième siècle ? Pour Schehr, dans la France contemporaine, les chômeurs et les jeunes militaires sont deux exemples de classe de loisir qui par leur refus de travailler ressemblent, en beaucoup de points, à la classe décrite par Veblen. Ainsi, la thèse de Schehr présuppose que les militaires actuels sont les héritiers de la classe de loisir. Les catégories utilisées pour qualifier les tâches reliées à l'activité militaire refusent littéralement de l'associer au travail. Les militaires sont

habituellement considérés comme rendant des services. Ensuite, Schehr aborde le refus du travail chez les chômeurs. Certains chômeurs se font une fierté de refuser le travail qui leur est assigné par l'administration. Dans une société qui utilise la consommation, le revenu et les tâches comme autant d'éléments statutaires, ces chômeurs qui refusent de travailler se construisent une nouvelle identité au travers de projets alternatifs de vie. Schehr donne à cet effet l'exemple de bandes de jeunes dits *travellers* qui parcourent les routes d'Europe en caravanes. Ces projets alternatifs se bâtissent contre ce que ces chômeurs conçoivent comme étant une soumission au mode de production. Pour eux, le travail n'a pas la dignité suffisante. Avec Sébastien Schehr on peut donc en conclure que Veblen a envisagé avant l'heure que l'estime de soi et la reconnaissance sociale pouvaient emprunter d'autres chemins que ceux du travail et de la profession.

17 L'article de Christophe Gibout analyse, à la lumière de la sociologie française, la contribution de Thorstein Veblen à la compréhension des pratiques sportives . Si Veblen n'y apparaît pas comme une référence de première main, Gibout remarque cependant que son œuvre est constamment présente en filigrane dans la sociologie du sport. Donc, pour l'auteur, bien que l'œuvre de Veblen soit normalement déconsidérée, elle alimente intarissablement le domaine de la sociologie du sport. L'article interprète, à la lumière d'une littérature essentiellement contemporaine sur la pratique des sports, la relation entre la consommation et la stratification sociale.

18 Gibout note que la sociologie française contemporaine du sport peut sembler être fragmentée, mais elle est en réalité homogène puisque les travaux opèrent, pour la plupart, un bricolage paradigmatique et tentent de se distancier d'avec l'œuvre de Pierre Bourdieu. De par sa tendance à l'enquête ethnographique, cette sociologie ressemble à l'approche anthropologique de la stratification sociale qui avait été initiée par Veblen. Cette sociologie est également similaire à celle de Veblen dans sa volonté claire d'éviter tout dogmatisme politique et de prendre ses distances d'avec la praxis marxiste.

19 Pour Gibout, Veblen permet de comprendre la pratique des sports extrêmes en ce qu'elle remplit une fonction sociale, celle de la consommation ostentatoire. Ainsi, par leurs caractéristiques internes, les sports extrêmes - avant tout par leur éloignement de l'instinct artisan et de l'amour du travail efficient - sont caractéristiques d'une volonté d'affirmer un statut social. Si l'on analyse les sports extrêmes à la lumière de Veblen, leur instinct prédateur remplit une fonction statutaire. Gibout note par ailleurs que les travaux contemporains en sociologie de la pratique sportive montrent des logiques de groupes. Les sports, vus comme des activités de consommation, sont cohérents avec une théorie de la stratification sociale qui envisage chaque strate comme un ensemble de consommations conformes. Par exemple, les pratiques sportives dans les quartiers les plus aisés des zones urbaines de France concordent ; ce sont par exemple le golf, le tennis et l'équitation. Il en est de même pour les quartiers les moins aisés ; ce sont par exemple le football (soccer) et le judo. Le choix des pratiques sportives se fait donc en conformité avec la logique de classe sociale.

20 À cet égard, Gibout rappelle que Veblen est critique à l'endroit d'une conception classique de l'homo œconomicus où chaque individu réagit rationnellement face aux circonstances dans le but de maximiser son utilité dans la consommation. Veblen, décrit l'approche économique qui consiste à postuler l'existence d'un homo œconomicus comme celle de la peinture d'une « nature morte » éloignée de la réalité. Au contraire, Veblen propose d'envisager l'acteur comme un être ayant des instincts et visant à accomplir une quête, un être dynamique. Cet être téléologique orienté par ses instincts agit consciemment et il

est placé au milieu de l'action. C'est donc à ce titre, que Christophe Gibout voit dans la compréhension contemporaine de la pratique sportive en sociologie française une contribution importante, mais occultée, de Thorstein Veblen.

21 L'article de Diane-Gabrielle Tremblay montre l'apport de Veblen à la théorie de l'innovation par son développement du rôle des institutions dans le processus d'innovation. Alors qu'on parle de plus en plus aujourd'hui de la diversité des formes d'innovation (innovation technologique, mais aussi sociale ou organisationnelle) et que leur compréhension doit tenir compte du facteur institutionnel permettant leur diffusion ou leur blocage, l'analyse véblénienne de l'évolution institutionnelle en réciprocité avec la donne technologique offre des outils analytiques qui, une fois dépoussiérés, s'avèrent d'une grande richesse malgré leurs limites. Tremblay compare en fait les analyses de Veblen avec les analyses traditionnelles (néoclassiques) de l'innovation et montre comment le dépassement analytique que permet Veblen est central pour une meilleure compréhension du processus contemporain de l'innovation. Après avoir présenté les conceptions véblèniennes de la technologie et des institutions, ainsi que la manière dont Veblen analyse leur interaction, l'auteur identifie quels ont été les apports et les limites de l'analyse de Veblen par rapport aux conceptions orthodoxes.

22 L'article de Marc-André Gagnon aborde les transformations de l'économie contemporaine, et en particulier les travaux scientifiques à propos de celle-ci autour de la notion d'économie de la connaissance. Plusieurs travaux contemporains sur l'économie de la connaissance remettent en question la nature contemporaine du capital en identifiant les actifs intangibles comme les nouvelles sources de la richesse et de la productivité.

23 Cependant, Gagnon suggère que ces analyses errent, elles lient intrinsèquement les notions de capital et de productivité. C'est justement afin d'évacuer cette aporie que Marc-André Gagnon propose de mettre de l'avant les analyses de Veblen et de l'institutionnalisme en recourant à la distinction que fait Veblen entre le monde industriel et le monde des affaires. Pour Veblen, le capital d'affaires n'est pas défini en tant que moyen de production mais en tant que moyen de prédation sur le système productif. En ce sens, Gagnon propose la théorie véblenienne comme une théorie alternative. Gagnon prend l'exemple des nouvelles technologies de l'information et de la communication - qu'il illustre rapidement avec le cas de Microsoft - pour montrer que le facteur clé pour comprendre la situation contemporaine n'est pas l'accumulation de moyens de production mais l'accumulation du contrôle sur le système productif. Gagnon propose donc de retourner aux analyses de Veblen autour des notions de pouvoir et de contrôle sur le savoir. Il passe en revue la contribution détaillée de Veblen à la théorie du capital. Cette contribution est principalement notable durant la première décennie du vingtième siècle. Gagnon montre également les changements qui ont eu lieu dans la pensée de Veblen.

24 Pour Veblen, les biens de production ne génèrent pas nécessairement de revenu s'ils ne sont pas inscrits dans une relation de pouvoir. Les notions de capital et de productivité ne sont liées aux revenus générés par l'industrie que parce qu'elles servent l'instinct de prédation de la classe capitaliste. Dans un style vitriolé, Veblen critique le monde des affaires et de l'industrie. Il oppose ces deux ensembles. Le premier est lié au second parce que celui-ci voit dans l'industrie une opportunité de prédation et d'obtention d'avantages différentiels sur le reste de la communauté. Ainsi, pour Gagnon, Veblen critique le monde des affaires car celui-ci est motivé avant tout par des pratiques prédatrices de sabotage.

Le capital est donc inscrit dans un ensemble de relations sociales basées sur les instincts humains d'efficience mais également de prédation. Veblen comprend la vie du système économique dans le cadre de l'évolution des savoirs, des compétences et des équipements. Mais il la comprend également à la lumière des stratégies d'affaire et des manœuvres de contrôle. Gagnon suggère donc que Veblen analyse, d'une manière générale, le système économique dans les termes de la qualité de la gouvernance de l'industrie par la classe capitaliste.

25 Pour Gagnon, la situation contemporaine peut être comprise grâce à Veblen qui pensait déjà le système capitaliste dans son rapport à la connaissance. Car pour lui, les ingénieurs, de par leurs savoirs techniques, sont au centre de la production. Après avoir critiqué les théories contemporaines qui voient une transformation profonde de la nature du système économique, Gagnon présente certains auteurs qui, bien qu'ils ignorent totalement Veblen, semblent converger vers une analyse de type institutionnaliste. Mais Gagnon souligne que les profits liés aux actifs intangibles associés à l'économie de la connaissance tirent leur origine non pas d'une explosion de la productivité mais au contraire à la mise en place de nouvelles formes de contrôle sur la productivité. À cet effet, l'article de Marc-André Gagnon met en évidence la pertinence de l'œuvre de Thorstein Veblen.

26 À partir de la croyance profonde de Veblen en l'université comme institution d'apprentissage et de recherche, l'article de Kenneth Bertrams démontre qu'en l'espace d'une vingtaine d'année la position de Veblen a fait une volte-face. Cet article de Kenneth Bertrams aborde une des questions fondamentales que Veblen se pose à propos de l'université, cette institution avec laquelle il a entretenu un rapport pour le moins perturbé. Veblen s'interroge : comment concilier, à l'intérieur, de l'université instinct artisan et curiosité désintéressée (ou intuitive) ? Chez Veblen, instinct artisan est opposé au loisir ostentatoire et au gaspillage qui résulte de l'instinct de prédation. L'instinct artisan est associé aux principes de causalité qui existent dans la science. Mais, la curiosité désintéressée brave la causalité ; elle est utilitaire. En ce sens l'existence de ces deux instincts au sein de l'université crée des tensions. À cet égard Veblen changera de position. C'est donc un portrait tout en contraste des positions de Veblen par rapport à la science et à l'université que nous brosse Bertrams dans son article.

27 Comme il procède pour la classe de loisir et pour la notion de propriété, Veblen entreprend, ce qu'il convient maintenant d'appeler, une généalogie de l'université, de la figure du scientifique et de la science. Bertrams nous montre en quoi Veblen conçoit la figure du scientifique dans une continuité avec les fonctions spirituelles des sociétés prémodernes. Il nous indique également que Veblen voit dans les universités nord-américaines une institution qui prolonge l'effort de colonisation britannique. Bertrams nous signale également que Veblen voit dans la science moderne le résultat du développement de l'industrie et de la mécanique. Ainsi, dans un premier temps, jusqu'à la fin du vingtième siècle, Veblen défend un savoir scientifique qui ne fonctionne pas en vase clos, qui refuse la « tour d'ivoire ». Veblen oppose les sciences humaines et les disciplines classiques - pour lesquelles, le fonctionnement en vase clos ne semble poser aucun problème - aux sciences appliquées. Pour celles-ci Veblen envisage un usage utile, elles doivent servir à améliorer l'efficacité de la production industrielle. Ainsi, Bertrams souligne l'héritage de la philosophie pragmatiste au sein de l'œuvre de Veblen.

28 Cependant, avec l'ouvrage *The Higher Learning in America* Veblen est en rupture avec ses positions précédentes. Bertrams nous rappelle – comme nous l'avons fait plus haut dans

cette introduction – la place toute particulière occupée par Veblen au sein de l'institution universitaire aux États-Unis. Bertrams voit donc dans cet ouvrage publié en 1918 – mais plus que probablement écrit une décennie plus tôt – une sorte de testament critique de celui qui a eu une relation tumultueuse avec l'université. Veblen y effectue un retournement complet que Bertrams explique par des changements dans l'administration des universités, par un éloignement théorique du pragmatisme mais également par une transformation de la production industrielle. Les hommes d'affaires ou « capitaines d'industrie » se sont substitués aux membres du clergé qui géraient les universités. Pour Veblen, ce changement introduit dans l'université des nouvelles dynamiques. Tour à tour Veblen critique ardemment les programmes d'enseignement professionnel qui sont avant tout basés autour de l'apprentissage d'un savoir appliqué, les programmes de droit et de médecine qui se cachent sous un manteau de scientificité et les facultés de commerce qui ne préparent qu'au monde des affaires et à ses instincts de prédation. Veblen rassemble cette critique sous l'appellation de standardisation. L'université devient, d'une manière standardisée et vulgaire, une institution à la solde de l'industrie et de son instinct de prédation. Kenneth Bertrams conclut son article en soulignant, non sans avertissement, la forte contemporanéité de l'œuvre de Thorstein Veblen.

29 Pour renforcer une fois encore l'appétit du milieu intellectuel francophone à propos de l'œuvre de Veblen, nous avons également inclus dans ce numéro spécial la traduction de deux textes de Veblen portant sur sa conception de l'université et de la science. Ces deux textes suffiront à confondre les éventuels sceptiques, Veblen est bien l'un des pères de la sociologie de la science et de la connaissance. On y saisit bien comment Veblen envisage la science et son objet en fonction de la stratification sociale et d'une transformation générale des schémas de pensée et de vie. Le premier texte, « De l'évolution du point de vue scientifique », reprend plusieurs thèmes chers à Veblen. On en retiendra cinq principaux. Premièrement, on y découvre comment l'approche de Veblen s'alimentait encore alors des apports du courant pragmatiste étasunien. Veblen y insiste pour que le point de vue scientifique – et il y inclut son propre travail – prenne en considération le « quotidien ». Pour Veblen, le quotidien est ce qui a depuis longtemps été négligé par les recherches. Fidèle aux principes du pragmatisme, Veblen propose une compréhension des comportements humains dans la société moderne qui ne s'explique pas par une recherche d'une finalité, mais bien plus par une recherche de l'efficience. Deuxièmement, à l'instar d'une théorie darwinienne, Veblen propose une causalité cumulative. Ainsi, par exemple, cet article montre l'importance accordée par Veblen à l'interprétation sociale de l'émergence des schémas de pensée inscrits dans un cadre historique évolutif. L'approche institutionnaliste de Veblen, telle qu'on peut la découvrir dans cet article, envisage les institutions comme des médiations entre les individus. Il nous propose une théorie argumentée et illustrée de l'évolution institutionnelle de la société. Veblen insiste sur le caractère dynamique et toujours changeant de cette évolution. Troisièmement, on y découvre un Veblen pourfendeur des idées dites « primitivistes ». À l'instar des anthropologues Boas et, plus récemment, Lévi-Strauss, Veblen y défend, par exemple, la complexité de l'animisme au-delà de ses aspects les plus spectaculaires. Veblen essaie de montrer la complexité et l'intérêt de la « pensée sauvage ». Il montre ainsi, que les « sauvages », ont une connaissance approfondie des phénomènes physiques et autres, qu'ils ont conscience que leurs systèmes animistes n'expliquent pas totalement la physique. Veblen décrit donc un système double d'animisme mythologique ou cosmologique et un pragmatique empirique. Quatrièmement, il se fait le fossoyeur de métaphysique. Veblen la réduit à des tendances sociales, à une conjoncture, et l'inscrit

dans une logique de stratification. En déplaise aux métaphysiciens, il inscrit ce mode de pensée dans un contexte social et historique. Veblen y voit même la survivance d'une ère qui précède l'ère machiniste et technologique moderne. Pour finir, tout au long de ce texte, Veblen place soigneusement sur la carte de son système de pensée les « schémas » qui sont liées à la science, à la connaissance et à la recherche scientifique. On y retrouvera les schémas culturel, institutionnel, technologique, de la connaissance et de la vie. On y verra d'ailleurs que Veblen ne fait pas de distinction importante entre les schémas de la connaissance et les schémas technologiques. Comme le texte de Marc-André Gagnon et Dimitri della Faille l'indique, pour Veblen, la technologie n'est pas nécessairement matérielle. Le second texte, intitulé « Des conséquences de la guerre sur le savoir érudit », est à mettre en lien avec le texte de Bertrams. En effet, Veblen y reprend la notion de « higher learning ». Pour lui, elle réfère, dans le monde moderne, à l'ensemble de la science et de l'érudition contemporaine. Elle réfère donc tout autant à l'activité d'apprentissage qu'à celle de la quête de connaissance. Cet article reprend également plusieurs thèmes de la pensée de Veblen, ce sont entre autres, la critique de l'université, une théorie de l'économie ainsi qu'une suspicion à l'égard de l'Allemagne. Cet article constitue un appel public à la coopération scientifique dans l'intérêt de tous. Il devrait intéresser tout ceux qui étudient l'université car il permet de saisir, tout comme l'expose Kenneth Bertrams, la transformation de la position de Veblen quant à cette institution. Dans ce texte, l'université n'est plus du tout le creuset du développement de la technologie et de la mécanique en lien avec les objectifs industriels de la société que Veblen y voyait plus tôt. Veblen effectue ici une rupture ou une distance d'avec l'approche pragmatique. L'université est dès lors un univers qu'il faut protéger des risques qui lui sont extérieurs.

30 Nous concluons ce numéro spécial par l'inclusion de deux comptes-rendus d'ouvrages. Le premier, de Marc-André Gagnon, présente l'ouvrage récent de Ken McCormick *Veblen in Plain English*. Le second, de Mathieu Charbonneau, montre comment Hervé Kempf, dans son ouvrage, *Comment les riches détruisent la planète* fait le lien entre Veblen et des considérations très contemporaines d'environnement, de division du travail et de stratification sociale à l'échelle globale.

31 Chacune de ces contributions met en évidence la pertinence de l'oeuvre de Veblen pour comprendre notre monde contemporain. Les sciences sociales francophones ont trop longtemps boudé cette oeuvre pourtant incontournable. Il est temps de corriger cette situation.

32 Avant de conclure cette présentation, nous aimerions souligner que ce numéro spécial de la revue *Interventions économiques* est le fruit d'un travail d'équipe et a été rendu possible grâce à l'aide de plusieurs personnes. Nous tenons d'abord à remercier Diane-Gabrielle Tremblay pour son énergie et son dévouement permettant de maintenir les plus hauts standards de qualité à la revue *Interventions économiques*. Nous aimerions souligner aussi l'appui financier de la *Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'UQAM* et l'appui logistique du *Collectif d'Analyse de la Financialisation dans le Capitalisme Avancé* (CAFCA-UQAM). Nous remercions Éric Pineault, Pierre-Paul St-Onge, Jean-François Filion et Jean-Jacques Gislain pour leurs bons conseils. Puissent tous ces gens pouvoir partager les succès de ce numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Agostini, Dominique (1987), Culture et éducation chez Thorstein Veblen, thèse doctorale, Université Paris-V.

Aron, Raymond (1970), "Avez-vous lu Veblen ?", in Thorstein Veblen, Théorie de la classe de loisir, Gallimard, Paris : pp. vii-xli.

Bell, Quentin (1992), Mode et société (traduit de l'anglais), Presses Universitaires de France, Paris.

Bertrams, Kenneth (2004), Les universités belges et le monde de l'entreprise ; essai de repérage historique (1880-1970), thèse doctorale, Université Libre de Bruxelles.

Brette, Olivier (2004), Un réexamen de l'économie "évolutionniste" de Thorstein Veblen ; Théorie de la connaissance, comportements humains et dynamique des institutions, thèse doctorale, Université Lumière Lyon 2.

Broda, Philippe (1995), Marché et institutions chez les institutionnalistes américains : le cas de Veblen et de Commons, thèse doctorale, Université de Paris-1.

Campas Velasco, Jordi (2002), Vers une approche institutionnaliste des processus de conversion industrielle et territoriale, thèse doctorale, Université de Toulouse.

Corbo, Claude (1973), Les théories épistémologiques et sociales de Thorstein Veblen (1857-1929. Clefs pour une lecture de Veblen), thèse doctorale, Université de Montréal.

COREI (1995), L'Économie institutionnaliste ; les fondateurs, Économica, Paris.

Dutraive, Véronique (1992), Les fondements de l'analyse institutionnaliste de la dynamique du capitalisme, thèse doctorale, Université Lumière Lyon 2.

Friedmann, Georges (1971), "Veblen : un précurseur", Annales, Économies, Sociétés, Civilisations, #5 : pp. 977-981.

Gagnon, Marc-André (2006), Repenser capital, pouvoir et savoir à partir de l'œuvre de Thorstein Veblen ; concurrence structurelle et accumulation différentielle dans le secteur pharmaceutique global, conférence de sociologie économique pour la chaire MCD, UQAM, 20 novembre.

Gislain, Jean-Jacques et Philippe Steiner (1995), La sociologie économique 1890-1920, Presses Universitaires de France, Paris.

Gislain, Jean-Jacques (2000), "La naissance de l'institutionnalisme : Thorstein Veblen", in Alain Béraud et Gilbert Faccarello, Nouvelle histoire de la pensée économique (tome 3 : des institutionnalistes à la période contemporaine), La Découverte & Syros, Paris : pp. 74-115.

Heilbroner, Robert (1957), Les grands penseurs de la révolution économique (traduit de l'anglais), La Colombe, Paris.

Homan, P.T. (1933), Essai sur la pensée économique contemporaine des Anglo-Américains (traduit de l'anglais), Sirey, Paris.

Jaffé, William (1924), Les théories économiques et sociales de Thorstein Veblen ; contribution à l'histoire des doctrines économiques aux États-Unis, Giard et Brière, Paris.

Jalladeau, Joel (1971), Essai sur la pensée économique dissidente aux États-Unis, thèse doctorale, Université de Poitiers.

Kempf, Hervé (2007), Comment les riches détruisent la planète, Seuil, Paris.

Khan, Rabat (1975), La sociologie de Thorstein Veblen, thèse doctorale, Université de Paris-2.

Maucourant, Jérôme (1994), La monnaie dans la pensée institutionnaliste (Veblen, Mitchell, Commons et Polanyi), thèse doctorale, Université Lyon 2.

Petit, Olivier (2002), De la coordination des actions individuelles aux formes de l'action collective : une exploration des mode de gouvernance des eaux souterraines, thèse doctorale, Université St-Quentin-en-Yvelines.

Pirou, Gaétan (1939-1943), Les nouveaux courants de la théorie économique aux États-Unis (3 tomes), Éd. Domat-Montchrestien, Paris.

Shusterman, Richard (1995), "Bourdieu et la philosophie anglo-américaine", Critique, #579-580 : pp. 547-703.

Tremblay, Diane-Gabrielle (1989), La dynamique économique du processus d'innovation ; Une analyse de l'innovation et du mode de gestion des ressources humaines dans le secteur bancaire canadien, thèse doctorale, Université de Paris-1.

Veblen, Thorstein (1970) [1899], Théorie de la classe de loisir (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris.

RÉSUMÉS

Après une brève présentation de l'apprivoisement de l'oeuvre de Veblen dans la Francophonie au XXe siècle, nous présentons les diverses contributions de ce numéro spécial d'*Interventions Économiques* sur l'héritage et l'actualité de l'oeuvre de Veblen.

After a brief presentation of the reception of Veblen's works in the French-speaking world during the XXth century, we introduce the different papers included in this special issue of *Interventions Économiques* about Veblen's legacy and relevance.

INDEX

Mots-clés : Thorstein Bunde Veblen, francophonie, actualité
Keywords : Thorstein Bunde Veblen, french-speaking world, relevance

AUTEURS

DIMITRI DELLA FAILLE

Dimitri della Faille est chercheur post-doctoral dans la section « pensée sociologique » du département de sociologie de l'Universidad Autónoma Metropolitana – Azcapotzalco à Mexico. Il est chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

MARC-ANDRÉ GAGNON

Marc-André Gagnon est professeur en économie, en science politique et en sociologie à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Il est chercheur au Collectif d'Analyse sur la Financiarisation dans le Capitalisme Avancé (CAFCA-UQAM).

La sociologie économique de Thorstein Veblen ; pertinences et impertinences d'une pensée à contre-courant

Thorstein Veblen's Economic Sociology: Relevance and Impertinence of a Counter-Current Thinking

Marc-André Gagnon et Dimitri della Faille

« Thorstein Veblen is to economics what Jonathan Swift is to English litterature: a master of the art of satire. » Mark Blaug
« 'Professor Veblen,' I began. 'Do you ever take anything seriously?' He regarded me quizzically and replied: 'Yes, but don't tell anybody.' » Howard Woolston
« Some of [Veblen's] students discovered in physical combat that he was not as weak as he appeared » Joseph Dorfman

Introduction

1 Le 3 août 1929, s'éteignait un penseur phare trop peu connu du public francophone et négligé en Amérique du Nord. Thorstein Veblen, né en 1857, alliait dans son travail de recherche les disciplines sociologiques, historiques et économiques. Plusieurs aspects de ses travaux démontrent une grande pertinence encore aujourd'hui dans son oeuvre pourtant sous-utilisée. Cent cinquante ans après sa naissance, il faut revisiter l'héritage laissé aux sciences sociales par Thorstein Veblen. Quels sont les grands traits que nous pouvons retenir de la pensée et de la critique de celui qui forgera le terme « néo-classique » en économie ou « consommation ostentatoire » en sociologie ? L'œuvre de Veblen est amplement critique mais aussi diverse. Il s'y adresse à l'économie et aux économistes, à la société américaine et à ses classes les plus aisées, à la démocratie et à l'organisation totalitariste allemande, à la logique commerciale et aux universités.

2 Cet ouvrage vise à explorer la pertinence du système de pensée légué aux sciences sociales contemporaines par Veblen. Qu'en est-il de la justesse des critiques adressées par

Veblen ? Qu'en est-il des outils conceptuels qu'il nous a offerts, comme la « classe de loisir », la « consommation ostentatoire » ou « les actifs intangibles du capital » ? La pensée de Veblen s'applique-t-elle uniquement à la société américaine du début du vingtième siècle ou reste-t-elle pertinente pour appréhender les réalités socio-économiques actuelles ?

3 C'est pour répondre à ces questions qu'une poignée de chercheurs a choisi de collaborer afin d'examiner, d'une manière critique, les contributions de Veblen à la sociologie et à l'économie. Avant de présenter les textes ici réunis pour éclairer l'héritage légué par Veblen, il nous faut d'abord exposer plus en détail son œuvre et tenter de comprendre pourquoi la diffusion de sa pensée dans le monde francophone a été si lente.

Thorstein Bunde Veblen (1857-1929)

4 L'oeuvre de Thorstein Bunde Veblen (1857-1929) fait partie des monuments intellectuels de la pensée économique et sociologique américaine. Aborder le travail de réflexion du fondateur de l'institutionnalisme comme une simple oeuvre économique parmi d'autres serait faire injustice au personnage qu'a été Thorstein Veblen. L'originalité, la complexité et la puissance de cette oeuvre lui confèrent une place à part.

5 Les notices biographiques sur Veblen l'identifient, souvent de façon expéditive, comme « sociologue et économiste américain ». Pourtant, Veblen est resté un éternel étranger à la vie américaine, incapable de s'adapter à l'ordre social établi. Né aux États-Unis de norvégiens, Thorstein Veblen grandira au sein d'une petite communauté paysanne norvégienne et luthérienne, au milieu des plaines du Minnesota. Alors que Veblen y vivait, cette communauté rurale du Midwest était jalousement repliée sur sa culture, sa religion et sa langue. Veblen ne parlera un anglais fonctionnel qu'à l'âge de 19 ans et son père, plus progressiste, devra subir les blâmes de sa communauté pour avoir envoyé son fils aux études supérieures afin qu'il puisse étudier la philosophie et l'économie. Le jeune Thorstein sera ainsi catapulté dans la société américaine du capitalisme sauvage dominée par les barons-voleurs alors que toute sa mentalité repose sur des bases culturelles radicalement différentes de celles de la concurrence féroce. Déraciné des préconceptions et des usages de sa communauté d'origine et incapable de s'intégrer aux préjugés et idées reçues de sa communauté d'accueil, il deviendra un sceptique par la force des choses. Il expliquera lui-même ce processus de déracinement des certitudes dans un bref article qui prend la dimension d'un auto-portrait : « The intellectual Pre-eminence of Jews in modern Europe » (1919). Dans ce texte visant à comprendre pourquoi les Juifs européens ont tant contribué à l'avancement des connaissances, il explique que l'intellectuel juif, à cheval entre sa communauté d'origine (la diaspora juive) et sa communauté d'accueil (communauté nationale où il réside), ne peut jamais s'intégrer complètement aux préconceptions et aux certitudes ni de sa communauté d'origine, ni de sa communauté d'accueil : « He is a skeptic by force of circumstances over which he has no control ».

6 Veblen restera toute sa vie un étranger dans la société américaine ; malgré son oeuvre prolifique, il sera incapable d'obtenir un poste permanent de professeur d'université et passera les dernières années de sa vie dans une pauvreté austère, convaincu que sa vie aura été un échec. Ce regard d'étranger donne une clé importante à la compréhension de son oeuvre ; Veblen sera un des premiers économistes-anthropologues qui, au lieu d'étudier les cultures « primitives », étudiera sa propre culture d'accueil (Mayhew 1987, p. 976). À l'encontre d'une société dominée par une classe de loisir vautrée dans son

autosatisfaction, Veblen sera l'enfant du conte d'Andersen qui s'exclame devant les habits neufs de l'empereur : « Le roi est nu ! »

7 Veblen est un intellectuel singulier. Polyglotte, on dit qu'il maîtrisera jusqu'à 22 langues ; il est à la fois économiste, philosophe, épistémologue, sociologue, anthropologue et linguiste. Sa réputation le devancera toujours sur deux points : d'abord, son caractère marginal et provocateur (dont ses moeurs frivoles) qui fera en sorte qu'il n'obtiendra jamais un poste de professeur régulier. Sa description vitriolique du rôle social des femmes en tant que faire-valoir de leur « propriétaire » masculin (e.g. 1894b), lui assurera néanmoins un succès certain parmi la gente féminine. Pour plusieurs aujourd'hui, puisque Veblen a su démontrer les mécanismes économiques absurdes du patriarcat, il représente le premier économiste féministe d'importance et ses travaux serviront de point de départ à plusieurs analyses féministes ultérieures (voir Jennings 1999). Veblen se distingue aussi par son acuité intellectuelle : il suivra de façon assidue les débats de son époque en philosophie, en sociologie, en économie et en anthropologie, mais aussi en biologie, en géographie, en psychologie, en histoire et en linguistique. Plus qu'un simple produit de l'esprit du temps, Veblen sera à la fine pointe de son époque.

L'Amérique de Veblen

8 Le regard de Veblen, étranger et perspicace, se porte sur une Amérique en plein règne des monopoles et des sociétés par actions. Ainsi, il observe l'épopée de Rockefeller qui construit son empire pétrolier en n'hésitant pas à dynamiter les concurrents lorsque récalcitrants à vendre leurs puits de pétrole pour une bouchée de pain. Mais Rockefeller justifie sa fortune par la volonté de Dieu : « God gave me my money ! » Il observe également Carnegie justifiant sa fortune démesurée, constituée grâce aux trusts de l'acier, dans son *Évangile de la richesse* (1900) par les thèses spencériennes du darwinisme social qui font du riche un être mieux adapté moralement et biologiquement.

9 À cette même époque, la U.S. Steel produit 50 % de l'acier américain, trois firmes contrôlent la production de l'aluminium, quatre firmes contrôlent l'ensemble de la production de cuivre (avec des dividendes moyens de 143 %). La Standard Oil possède, jusqu'à la découverte de champs pétrolifères au Texas qui donneront naissance à Texaco, la quasi-totalité de la production pétrolière des États-Unis (Vinokur 1969, pp. 23-27). Face à une économie dominée par les cartels et les trusts, le syndicalisme aura beaucoup de difficulté à trouver sa place. Les syndicats périclitent en 1877 avec l'échec des grandes grèves des chemins de fer, auxquelles avaient participé cent mille ouvriers et dont le répression avait causé une centaine de morts et l'emprisonnement d'un millier de grévistes. Dans les campagnes, l'effondrement des prix du blé de 1872 à 1892 causera des vagues d'expropriation dont la communauté rurale de Veblen ne sera pas exemptée.

10 Pourtant, la théorie économique dominante, fondée sur les postulats de la concurrence pure et parfaite, n'arrive pas à saisir la réalité des monopoles, des cartels et des trusts ; seule la libre poursuite des intérêts personnels permettrait de conduire à un équilibre général où règne la justice sociale puisque le revenu de chacun correspondrait exactement à la contribution productive de chacun. Le libre marché est ainsi construit idéologiquement comme le seul mécanisme pouvant conduire à la justice sociale. Une figure emblématique d'une telle approche en économie est celle de l'Américain John Bates Clark[1] (1899) qui avance une théorie néoclassique de l'économie pour en faire une théorie

de la justice sociale où chacun n'obtient dans la répartition des richesses que ce qu'il mérite.

11 C'est à cette même époque que les inégalités sociales aux États-Unis deviennent un enjeu particulièrement important. D'un côté, une partie de la population américaine, les nouveaux pauvres, se retrouve à la frange de la société. Pour eux, les conséquences de l'industrialisation et de la concentration monopolistique des entreprises se font gravement sentir sur la structure de la famille, sur la santé publique et sur les rôles sociaux quotidiens, mais également sur les territoires ruraux et urbains. Le travail à la chaîne dans des conditions que l'on peut qualifier de déplorables est une réalité très lointaine d'une autre partie de la population américaine, l'élite capitaliste parasite. Veblen est marqué par cette classe sociale qui profite des dividendes de ses investissements et du travail des autres et qui cultive un mode de vie basé sur la distance d'avec les nécessités quotidiennes.

12 Ainsi, l'œuvre de Veblen se caractérisera d'abord par une volonté de faire table rase de l'ensemble du savoir économique existant pour reconstruire une pensée économique en évacuant toute métaphysique implicite. La théorie véblénienne, faisant fi de l'idéologie économique de son époque conduit ainsi à une critique vitriolique qui décortique les nombreuses facettes de cette société américaine en transformation.

Les principales influences intellectuelles

13 Dans l'ensemble des sciences sociales de la fin du XIXe siècle, on assiste à une forte évolution théorique mais aussi à une plus grande ouverture disciplinaire et une volonté d'interdisciplinarité (Schumpeter 1983 tome 3, pp. 50-106). D'abord, en histoire, l'historiographie fusionne avec l'économie grâce à l'École historique allemande ; l'histoire "générale" devient davantage institutionnelle et met de plus en plus l'accent sur les déterminants économiques de l'évolution historique. L'influence du matérialisme historique marxiste n'est pas non plus étrangère à ce mouvement. De même, la géographie commence à intégrer le facteur humain dans l'étude du milieu naturel, que ce soit par un déterminisme organiciste comme dans la géographie allemande de Ratzel ou par un évolutionnisme économico-technique comme dans la géographie française de Vidal de la Blache. C'est également à cette époque que la sociologie se constitue comme une nouvelle branche des disciplines économiques, juridiques et philosophiques. On assiste à la naissance de la sociologie historique, de l'anthropologie, de l'ethnologie, de l'hygiène sociale et des écoles biologiques, dont le darwinisme social. En psychologie apparaît le béhaviorisme, la psychologie expérimentale, la psychologie sociale et la psychanalyse freudienne. La statistique prend de l'ampleur par la multiplication des recensements démographiques et industriels. Les méthodes statistiques se raffinent : l'homme moyen de Quételet et la nécessité du dénombrement exhaustif sont lentement abandonnés pour la méthode représentative de Kiaer et les principes de variances et de corrélation des biométriciens Galton et Pearson. En philosophie, mentionnons le néokantisme qui, influençant beaucoup de penseurs, donnera naissance aux États-Unis au pragmatisme de Peirce, James et Dewey.

14 N'oublions pas que cette époque assiste à l'institutionnalisation du socialisme scientifique grâce à différents groupes se réclamant du marxisme mais aussi, aux États-unis, grâce aux émules de Henry George dont l'ouvrage *Progress and Poverty* (1879) soulève un grand enthousiasme. Le socialisme utopique américain connaît ses belles années avec entre

autres Edward Bellamy et son ouvrage *Looking Backward* (1888), vantant les mérites d'un régime technocratique socialiste.

15 Veblen puise constamment ses sources dans cette actualité théorique et intellectuelle. Il devient alors difficile pour nous d'identifier les sources exactes de sa pensée. Edgell et Tilman identifient ainsi jusqu'à treize sources d'influence qui transparaissent dans la théorie de Veblen (Edgell et Tilman 1989, pp. 1003-1004) :

- Les courants allemands de philosophie dont l'idéalisme allemand kantien ;
- L'École historique allemande, dont particulièrement Schmoller ;
- L'empirisme anglais, dont particulièrement David Hume ;
- Le pragmatisme américain, dont Charles S. Peirce - qui sera le professeur de Veblen pour un temps - mais aussi William James et John Dewey ;
- La pensée évolutionniste anglo-américaine de Darwin, Spencer et Sumner ;
- Le socialisme marxiste en Europe ;
- Le socialisme américain dont Bellamy et l'anarcho-syndicalisme du 'Industrial Workers of the World' ;
- Le socialisme britannique de John Hobson ;
- Le socialisme utopique français de Fourier et Saint-Simon ;
- L'économie politique écossaise dont surtout John Rae ;
- Le Luthéranisme norvégien ;
- La psychologie expérimentale et le béhaviorisme de Jacques Loeb et William McDougall ;
- L'anthropologie de Franz Boas et Edward B. Tylor.

16 Toutefois, tenons-nous en ici à ce que nous croyons être ses cinq principales influences : la philosophie kantienne, le pragmatisme, l'École historique allemande, les théories évolutionnistes et le socialisme.

17 Veblen consacre à Kant sa thèse de doctorat de philosophie, il l'intitule *Ethical Grounds for a Doctrine of Retribution* (1884a). On ne peut se prononcer sur le contenu exact de cette thèse de doctorat puisqu'elle a été perdue au début du XXe siècle et aucune copie connue n'existe. Toutefois, dans sa biographie sur Veblen, Dorfman (1934, p. 46) soutient que la thèse aurait porté sur une tentative de fonder un système éthique sans faire appel à la transcendance par la réconciliation de Kant et Spencer ou, comme le disait Veblen, « Why we need not believe in God ».

18 Toutefois, nous avons une bonne idée de la dimension de l'influence kantienne chez Veblen par son tout premier article *Kant's Critique of Judgment* (1884b). Veblen cherche à y identifier un principe d'intentionnalité dans l'action humaine. L'interprétation véblénienne de Kant suggère que l'agent impute inévitablement une téléologie sur le monde dans sa tentative de donner une cohérence universelle et globale à son expérience. La faculté de juger, ou plutôt le jugement réflexif fondé sur le raisonnement inductif, permet seul de prévoir (ou concevoir) l'avenir puisqu'elle nous pousse à imputer sur le monde une finalité systématisant l'ensemble des connaissances. Seule une telle systématisation téléologique de l'ensemble des connaissances tirées de l'expérience nous permet de donner un sens à nos actions et nous permet d'agir intentionnellement. La téléologie, construite inductivement et nous permettant de concevoir nos actions sur le monde dans leur causalité, sert ainsi de guide à la vie pratique.

19 Mais puisque Veblen considère que la construction inductive des téléologies donnant un sens à nos actions évolue constamment pour s'adapter à l'évolution de la réalité, il peut embrasser sans réserve la philosophie pragmatiste. Pour le pragmatisme philosophique,

les idées et les théories ne sont pas seulement des photos neutres et passives du monde, ce sont des instruments pour interpréter le monde afin de mieux s'y adapter. La théorie doit fournir des réponses à des problèmes réels de la société ; il faut donc regarder les résultats sociaux concrets des théories. La pensée ne devient qu'un instrument d'adaptation à la réalité. Comme l'enseignait Peirce dans un séminaire suivi par Veblen à la Johns Hopkins University en 1881 : « the whole function of thought is to produce habits of action » (Dorfman 1934, p. 41). Mais si les pragmatistes s'intéressent d'abord aux politiques sociales, Veblen s'intéresse plutôt à l'évolution sociale. La culture au sens de Veblen, entendue comme schème institutionnel, est donc une structure adaptative des habitudes mentales et culturelles face aux exigences du réel (Veblen 1909, p. 241) :

20 The growth of culture is a cumulative sequence of habituation, and the ways and means of it are the habitual response of human nature to exigencies that vary incontinently, cumulatively, but with something of a consistent sequence in the cumulative variations that so go forward.

21 Mais le pragmatisme de Veblen participe à la révolution évolutionniste de son époque, consacrée avec l'ouvrage de Darwin : *L'Origine des espèces* (1859). Cette révolution envahira très tôt le champ des sciences sociales. Avant même Darwin, on utilisait des théories évolutionnistes pour légitimer le libéralisme. Par exemple, huit ans plus tôt, Spencer (1851) élaborait une théorie du libéralisme fondée sur la « survie du plus apte » (dont Darwin s'inspirera en grande partie). Mais suite à Darwin, les débats évolutionnistes feront rage au sein des sciences sociales autour de la notion de « darwinisme social »[2]. Les partisans du darwinisme social considèrent que le riche qui a gagné sa fortune à l'intérieur du libre marché s'avère mieux adapté à son milieu ; il est donc biologiquement supérieur. Le maintien d'un laissez-faire économique est nécessaire à la sélection des plus aptes. Toutefois, les transpositions évolutionnistes en science sociale ne servent pas uniquement à défendre le laissez-faire. Rappelons que Marx lui-même a vu chez Darwin les bases théoriques de son matérialisme historique. Ainsi, plusieurs partisans de l'évolution vont se réclamer de Darwin ou même de Spencer pour soutenir que la sélection naturelle ne légitime pas le libéralisme économique mais justifie au contraire que le socialisme est inéluctable. Le débat qui oppose *laissez-faire* et *socialisme* va diviser profondément les penseurs évolutionnistes de la fin du dix-neuvième siècle. Dès 1879 durant le 50e Congrès des naturalistes allemands, Haeckel, Nägeli et Virchow s'affronteront sur le sens politique du darwinisme. Le débat gravitera autour de savoir si celui-ci doit servir de justification des inégalités ou de fondement au socialisme.

22 Veblen, quant à lui, s'intéresse surtout à la dimension épistémologique du darwinisme, à savoir que la réalité est appréhendée par son processus évolutionnaire plutôt qu'à partir des finalités qu'on lui impose. Face à une science économique entièrement construite sur une finalité posée au départ, à savoir l'équilibre des forces du marché, Veblen en appelle à transformer la science économique sur des bases darwiniennes évolutionnaires (Veblen 1898). À la fin de sa vie, il continuera à prôner exactement la même chose (1925): « The question now before the body of economists is not how things stabilise themselves in a 'static state', but how they endlessly grow and change. »

23 Mais il ne faut pas sous-estimer l'influence de l'École historique allemande et des mouvements socialistes sur la pensée de Veblen. Tout comme Schmoller et l'ensemble de l'École historique allemande, Veblen cherche d'abord à développer une vision plus holistique de l'économique. La pensée de Veblen rejoint l'École historique dans son insatisfaction à utiliser le concept d'individu comme unité d'analyse économique. Mais si

l'École historique se penche sur les institutions économiques, elle met l'emphase sur le concept englobant d'État, Veblen accorde plutôt toute son attention au concept d'institution qu'il définit comme « des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société » (1970, p. 190). De plus, si l'École historique allemande accumule des quantités de données pour formuler des généralisations empiriques, elle n'arrive pas à formuler une théorie globale et valable quant à l'évolution des sociétés (Veblen 1901). Pour Veblen, il s'agit donc de dépasser l'École historique allemande en proposant une véritable théorisation de l'évolution économique.

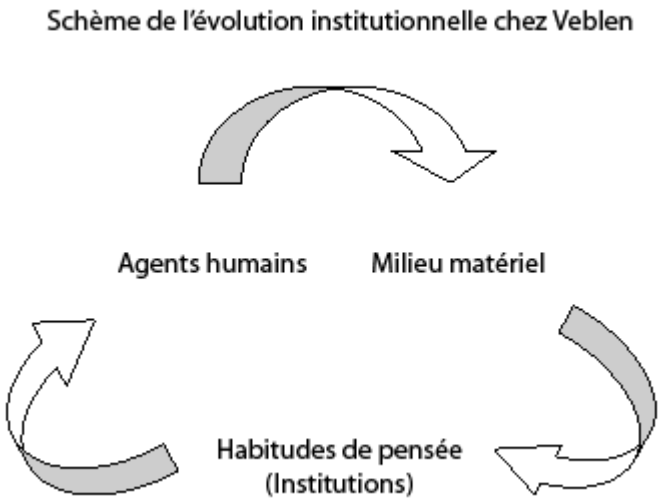
24 La pensée socialiste et particulièrement le socialisme évolutionnaire constituent une autre influence fondamentale. Beaucoup de socialistes considèrent que les théories évolutionnistes sont les fondements scientifiques, la science vraie sur laquelle doit s'ériger le socialisme. Deux des têtes d'affiche du socialisme évolutionnaire sont le criminologue Enrico Ferri (1897) et l'économiste Antonio Labriola (1897). Dans les comptes-rendus qu'il leur consacre, Veblen exprime beaucoup d'éloges (1896 ; 1897). En fait, les premiers textes de Veblen sont très sympathiques aux mouvances socialistes (1892 ; 1894a). En 1921, il continue de défendre un forme de socialisme en prônant que le meilleur gouvernement économique serait un soviet des techniciens (1971), même s'il ne se fait pas d'illusions sur les possibilités d'une telle éventualité. Pourtant, même s'il est clair que Veblen a été influencé par la volonté marxiste de critique sociale et par l'analyse matérialiste des groupes sociaux, il a critiqué radicalement la source hégélienne du marxisme faisant de ce dernier une dialectique téléologique (Veblen 1906 ; 1907). Il se détachait aussi de Karl Marx, alléguant que ce dernier est resté enraciné dans la philosophie du droit naturel ; pour Veblen, Marx n'a fait que transposer le droit naturel de la classe sociale au droit naturel de l'individu.

25 C'est plutôt un socialiste utopique qui semble avoir davantage influencé Veblen : Edward Bellamy et son roman *Looking backward* (voir Tilman 1985). Veblen et son épouse lurent ensemble le roman de Bellamy et, comme l'écrivit Ellen Rolfe, l'épouse de Veblen (cité in Dorfman 1934, p. 68) : « I believe that this was a turning point in our lives ». Le roman, écrit en 1887, raconte l'histoire d'un homme qui s'endort en 1887 et se réveille en l'an 2000. Bellamy compare ainsi la pensée et le regard d'un homme du XIXe siècle (Julian West) avec la pensée et la vision du monde d'un homme du XXIe siècle (Dr. Leetees). Ce dernier vit dans un monde juste et égalitaire dirigé par un socialisme technocratique. Bellamy utilise deux vocabulaires différents selon les deux personnages pour montrer que leurs pensées reposent sur des bases culturelles différentes, sur un langage différent. Pour expliquer la grande transformation en un siècle d'une société fondée sur l'égoïsme et l'exploitation en société juste et égalitaire, Bellamy suggère que ce résultat provient d'une réaction de la nature humaine par rapport à une modification de l'environnement ; les habitudes mentales se transforment suivant les changements sociaux. Plusieurs thèmes centraux de la pensée de Veblen se trouvent donc déjà chez Bellamy : les institutions en tant qu'habitudes de pensée, l'adaptation à l'environnement, la transformation de la nature humaine par les institutions.

Introduction à la théorie véblénienne de l'évolution socio-économique

26 À partir des éléments qui ont influencé la pensée de Veblen, il devient possible de résumer l'essentiel de sa théorie de l'évolution des institutions socio-économiques.S'inspirant de Kant, Veblen développe l'idée que, pour donner un sens et une cohérence à leur expérience et à leurs actions, les individus imputent par raisonnement inductif une téléologie sur le monde qui permet de systématiser l'ensemble des connaissances et ainsi donner un sens à leur vie. Les actions individuelles peuvent donc être intentionnelles puisque la systématisation téléologique que nous posons sur le monde nous permet de déterminer un principe de causalité dans nos actions. Une telle systématisation conduit à la mise en place d'habitudes de pensée, ou institutions, qui ne sont rien d'autre que le système de sens qui sous-tend nos actions. Ces habitudes de pensée sont le matériau de base du facteur humain, dont la rationalité n'est pas donnée dans l'absolu, mais est plutôt construite à travers les habitudes en vigueur. Avec les pragmatistes, Veblen considère que ces habitudes de pensée ne peuvent en rien prétendre à la vérité. Elles n'existent que parce qu'elles s'avèrent adaptées au milieu matériel dans lequel évolue la communauté. Mais puisque ce milieu change, les institutions se transforment aussi pour s'y adapter. L'évolution institutionnelle doit donc prendre en compte trois facteurs : 1- les habitudes de pensée (institutions), 2- les agents humains et 3- le milieu matériel. Les trois éléments se déterminent constamment, sans fin dans un processus qui n'a pas de finalité.

Figure 1 :



27 Les habitudes de pensée déterminent les modes d'action des agents humains, constitués de la somme des individus de la communauté ; par leurs actions, ceux-ci influencent, construisent et donnent forme à leur milieu matériel ; par son évolution, ce dernier oblige l'adaptation des habitudes mentales, qui conduira à des nouveaux modes d'action, etc. Inspiré du darwinisme philosophique, Veblen considère que, puisque la vie de l'homme en société est une lutte pour l'existence, "l'évolution de la structure sociale a été un

processus de sélection naturelle des institutions" (Veblen 1970, p. 124). L'évolution de la structure sociale est en fait "un processus où les individus s'adaptent mentalement sous la pression des circonstances" (1970, p. 126). Si les habitudes mentales font que les actions individuelles sont toutes téléologiques, le processus d'évolution des habitudes mentales n'a aucune finalité en soi et évolue au rythme des contingences et des impératifs du moment.

28 Cette théorie de l'évolution institutionnelle distingue Veblen de l'École historique allemande. Bien que cette dernière insistait sur l'importance du facteur institutionnel dans l'économie, elle ramenait toujours celui-ci à l'État sans être capable d'en théoriser l'évolution ; tâche à laquelle Veblen s'est attelé. Toutefois, présentée si rapidement, la théorie de Veblen semble un effrayant ramassis de structuralisme et de déterminisme socio-biologique. Ce n'est cependant pas du tout le cas ! Et ce, pour les trois raisons suivantes.

29 Premièrement, rappelons que dans les théories du "darwinisme social", le processus de sélection s'appliquait aux individus et légitimait de ce fait le laissez-faire et le maintien des classes laborieuses dans la misère. Veblen applique plutôt le processus de sélection aux institutions, où le laissez-faire et la légitimité de la misère doivent eux-mêmes être soumis au processus de sélection en tant qu'habitudes mentales. Bref, si dans la pensée de Spencer les individus doivent être soumis à la sélection naturelle, Veblen croit plutôt que c'est la pensée de Spencer qui doit être soumise à ce processus de sélection. De cette manière, Veblen permet de remettre en mouvement la réflexion sociale et les aspirations des différentes classes plutôt que de s'enfermer dans un système idéologique posé comme naturel et nécessaire.

30 Deuxièmement, la théorie de Veblen n'est pas une théorie structuraliste de la société. L'individu n'est pas purement et simplement déterminé par les structures sociales. S'il existe des institutions dominantes, il existe aussi des institutions alternatives, à savoir des aspirations et des modes d'action non-dominants qui remettent en cause les institutions dominantes et qui cherchent les transformer. Si les individus sont le résultat des habitudes mentales possibles selon le milieu matériel en place, ce milieu est lui aussi directement le résultat des actions des individus. En substance, la volonté individuelle trouve ici un espace de liberté beaucoup plus considérable dans la théorie véblénienne de l'évolution institutionnelle que dans la théorie économique standard qui prétend maximiser la liberté individuelle. La théorie de Veblen ouvre la possibilité de transformations conscientes des institutions dominantes alors que, la théorie économique standard fait de l'individu un "globule de désir" passif et immuable qui ne peut que réagir aux stimuli externes pour maximiser son plaisir sans jamais pouvoir transformer de lui-même son être et son milieu de vie (Veblen 1898). Pour Veblen, la psychologie moderne montre au contraire que les individus cherchent toujours à agir et à s'accomplir par leur activité. L'individu devient acteur, il est l'instigateur (prime mover) d'un processus vivant cherchant constamment à transformer un monde qui le transformera à son tour. En substance, la volonté individuelle trouve un espace de liberté beaucoup plus considérable dans la théorie véblénienne de l'évolution institutionnelle que dans la théorie économique standard qui prétend maximiser la liberté individuelle.

31 Troisièmement, la principale déficience des théories de l'évolution socio-institutionnelle construite sur un principe de sélection est qu'elles deviennent rapidement des apologies de l'ordre existant. En effet, si les institutions en place sont le produit d'un processus de sélection pour adapter les institutions aux réalités matérielles,

il ne reste qu'un pas pour affirmer que les institutions existantes sont donc les meilleures et les plus efficientes. C'est dans ce piège panglossien[3] que tombent normalement les théories socio-économiques évolutionnistes comme celle de Hayek (1988) ou des néo-institutionnalistes comme Williamson (1985) ou North et Thomas (1973)[4]. Veblen tombe-t-il dans ce piège ? Non, au contraire. Veblen a recours à la métaphore darwinienne de la sélection naturelle justement pour éviter ce piège.

32 Rappelons que quatre éléments constitutifs sont essentiels dans une théorie darwinienne : 1- un principe de sélection naturelle (les mieux adaptés produisent plus de descendants) ; 2- un cadre de lutte pour la survie pour que puisse s'effectuer la sélection naturelle ; 3- un principe d'hérédité : les descendants doivent ressembler aux parents (un éléphant n'accouchera pas d'une souris) ; 4- un principe de variation, les descendants ne sont pas parfaitement identiques aux parents et peuvent démontrer des caractéristiques nouvelles (ce sont sur ces caractéristiques qu'agira la sélection naturelle). Pour Veblen, la lutte pour la survie ne doit pas être entendue comme une lutte pour l'obtention de biens de nécessité. Il considère plutôt que, sous les conditions modernes, la lutte sociale pour la survie est devenue une lutte pour maintenir et accroître son statut social : "a struggle to keep up appearances" (Veblen 1892). Les institutions dominantes dictent non seulement les modes d'action pour assurer la survie de la communauté mais aussi ceux pour se distinguer à l'égard d'autrui et dans le regard d'autrui. Les institutions peuvent donc être absolument inefficientes en termes matériels tout en nourrissant la logique d'émulation sociale.

33 Lorsqu'il présente sa théorie de la sélection naturelle des institutions dans sa *Théorie de la classe de loisir*, il le fait dans un chapitre consacré tout entier à la notion de conservatisme social, entendu comme principe d'hérédité dans le processus évolutionnaire. Cette dimension est fondamentale pour comprendre l'originalité et la portée de sa théorie. En effet, il considère ainsi que des classes conservatrices cherchent à ralentir ou saboter le processus de sélection naturelle des institutions. Ces classes sont évidemment l'élite sociale, la classe de loisir, qui tire profit des institutions existantes et qui n'ont pas intérêt à les modifier. La sélection naturelle des institutions devient en fait une sélection artificielle des idées par l'élite en place, qui ne consent à une évolution des habitudes dans la communauté que si elles n'ont aucun autre choix face aux possibilités de fracture dans le système social, ou si elles peuvent elles-mêmes en tirer profit. Veblen, loin de proposer une théorie expliquant la nécessaire efficience des institutions sociales, propose plutôt une théorie de l'inefficience constante et inéluctable du système institutionnel par rapport aux réalités du milieu matériel.

34 De cette manière, il peut tirer à boulets rouges sur les mentalités imbéciles de la société américaine institutionnellement organisée autour de l'émulation provocante de sa classe de loisir. Que ce soit les mutilations féminines par l'entremise du corset, les pratiques sportives obsolètes, les monstruosités canines ou encore le contenu des études supérieures déconnecté des réalités modernes, Veblen prend un malin plaisir à mettre en évidence l'imbécillité des institutions dominantes.

35 Comme le montrent ci-après les textes de Jean-Marie Lafortune, de Sébastien Schehr et de Jean-Christophe Gibout, Veblen apporte évidemment, par sa théorie, des contributions fondamentales à la sociologie du loisir. Mais la théorie de Veblen fera de lui un économiste aguerri car l'institution dominante qu'il analyse et critique est la propriété privée. Il analyse plus particulièrement comment l'idéologie de la propriété privée, fondée sur le droit naturel du XVIIIe siècle, s'avère complètement archaïque dans un

monde dominé par les trusts et les entreprises d'affaires. Si l'idéologie de la propriété privée soutient que chacun doit obtenir le fruit de son travail, comment se fait-il alors que la richesse soit accumulée par une élite d'affaires qui ne participe en rien au processus de production et même le sabote ? Une très grande partie de l'oeuvre est consacrée à l'étude de l'évolution de l'institution de la propriété privée afin de montrer que les hommes d'affaires, dont l'ascendance institutionnelle est centrale dans l'ensemble des rouages de la société, en sont arrivés à un point où leur capacité de revenu (leur capital) ne dépend plus de leur capacité de production mais bien à leur capacité de saboter la production et à créer de la rareté. Cette élite continue toutefois à renvoyer à une légitimation, à une habitude mentale, développée au XVIIIe siècle où la propriété est considérée comme le système fondamental pour assurer la justice où chacun obtient des richesses selon son mérite. L'analyse véblénienne du capital d'affaires, présentée par Marc-André Gagnon ci-après, permet de comprendre les pratiques capitalistes contemporaines dans l'économie des savoirs.

36 Veblen développe aussi deux autres critiques d'institutions dominantes. Il s'attaque d'abord à la souveraineté nationale comme institution héritée de la monarchie de droit divin et qui a conduit le monde à la grande boucherie de 1914 (Veblen 1917). Il se charge ensuite d'en découdre avec l'institution universitaire dominée par la mentalité prédatrice des hommes d'affaires (Veblen 1918). Ci-après, Kenneth Bertrams présente cette dimension encore très actuelle de l'oeuvre de Veblen.

Conclusion

37 Inspiré par les mouvances socialistes de son époque, Veblen puise dans le pragmatisme et l'évolutionnisme les bases philosophiques pour produire une analyse décapante et rigoureuse de la réalité socio-économique de la société moderne dominée par la figure de l'homme d'affaires. Puisant de manière rigoureuse dans l'outillage théorique du darwinisme, Veblen s'est affairé à analyser l'évolution sociale, les transformations des habitudes de pensée, de l'agir et de l'environnement dans une société dominée par le capitalisme d'affaires. Loin d'être enfermée dans un déterminisme simpliste, la théorie de Veblen propose plutôt un formidable espace de critique sociale en montrant comment les classes privilégiées cherchent à maintenir des institutions sociales obsolètes, imbéciles par rapport aux exigences matérielles en vigueur mais profitables pour le maintien du statut social des privilégiés. Les outils d'analyse proposés par Veblen gardent malgré le temps une pertinence importante pour comprendre les phénomènes contemporains. Il n'en tient qu'à chacun de prendre le temps de les maîtriser.

BIBLIOGRAPHIE

Bellamy, Edward (1888), *Looking Backward: 2000-1887*, Ticknor & Company, Boston.

Carnegie, Andrew (1889), “The Gospel of Wealth”, *North American Review*, vol. CXLVIII, Juin: pp. 653-664.

Clark, John Bates (1899), *The Distribution of Wealth*, Macmillan, New York.

Darwin, Charles (1859), *On the Origins of Species*, John Murray, London.

Darwin, Charles (1871), *The Descent of Man*, John Murray, London.

Dorfman, Joseph (1934), *Thorstein Veblen and his America*, Macmillan, New York.

Dutraive, Véronique (1992), *Les fondements de l’analyse institutionnaliste de la dynamique du capitalisme*, thèse doctorale, Université Lumière Lyon 2.

Edgell, Stephen et Rick Tilman (1989), “The intellectual antecedents of Thorstein Veblen: a reappraisal”, *Journal of Economic Issues*, vol. 23 #4, Décembre: pp. 1003-1026.

Ferri, Enrico (1896), *Socialisme et science positive* ; Darwin, Spencer, Marx, Giard et Brière, Paris.

George, Henry (1879), *Progress and Poverty*, San Francisco.

Hayek, Friedrich A. (1988), *The Fatal Conceit; The Errors of Socialism*, Routledge, London and New York.

Jennings, Ann (1999), “Veblen’s Feminism in Historical Perspective”, in Warren Samuels (ed.) *The Founding of Institutional Economics: The Leisure Class and Sovereignty*, Routledge, London and New York: pp. 201-233.

Labriola, Antonio (1897), *Essai sur la conception matérialiste de l’histoire*, Giard et Brière, Paris.

Lamarck, Jean-Baptiste (1809), *Philosophie zoologique*, Dentu, Paris.

Anne Mayhew (1987), “The Beginnings of Institutionalism”, *Journal of Economic Issues*, vol. XXI (3), Septembre: pp. 971-98.

North, Douglass C. (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, Cambridge.

North, Douglass C. and Robert Paul Thomas (1973), *The Rise of the Western World; A New Economic History*, Cambridge University Press, Cambridge.

Schumpeter, Joseph A. (1983), *Histoire de la pensée économique* (traduit de l’anglais), Gallimard, Paris.

Spencer, Herbert A. (1851), *Social Statics*, John Chapman, Londres.

Tilman, Rick (1985), “The Utopian Vision of Edward Bellamy and Thorstein Veblen”, *Journal of Economic Issues*, Vol XIX #4, Décembre, pp. 879-898.

Tort, Patrick (1997), *Darwin et le darwinisme*, Presses Universitaires de France, Paris.

Veblen, Thorstein (1884a), *Ethical Grounds for a Doctrine of Retribution*, thèse doctorale, Université Yale.

Veblen, Thorstein (1884b), “Kant’s Critique of Judgment”, *The Journal of Speculative Philosophy*, vol. XVIII, Juillet: pp. 260-274.

Veblen, Thorstein (1892), “Some Neglected Points in the Theory of Socialism”, *Annals of American Academy of Political and Social Science*, vol. 2, Novembre: pp. 345-362.

Veblen, Thorstein (1894a), “The Army of the Commonweal”, *Journal of Political Economy*, vol. 2, Juin: pp. 456-461.

Veblen, Thorstein (1894b), “The Economic Theory of Woman’s Dress”, *Popular Science Monthly*, vol. XLVI, Novembre: pp. 198-205.

Veblen, Thorstein (1896), “Review of Enrico Ferri’s *Socialisme et science positive*”, *Journal of Political Economy*, vol. 4, Décembre: pp. 98-103.

Veblen, Thorstein (1897), “Review of Antonio Labriola’s *Essais sur la conception matérialiste de l’histoire*”, *Journal of Political Economy*, vol. 5, Juin : pp. 390-391.

Veblen, Thorstein (1898), “Why is Economics not an Evolutionary Science?”, *Quarterly Journal of Economics*, vol. XII, Juillet: pp. 373-397.

Veblen, Thorstein (1901), “Gustav Schmoller’s Economics”, *Quarterly Journal of Economics*, vol. XVI, Novembre: pp. 69-93.

Veblen, Thorstein (1906), “The Socialist Economics of Karl Marx and his Followers: I. The Theories of Karl Marx”, *Quarterly Journal of Economics*, vol. XX, Août: pp. 575-595.

Veblen, Thorstein (1907), “The Socialist Economics of Karl Marx and his Followers: II. The Later Marxism”, *Quarterly Journal of Economics*, vol. XXI, février: pp. 299-322.

Veblen, Thorstein (1909), “The Limitations of Marginal Utility”, *Journal of Political Economy*, vol. XVII, #9, Novembre: pp. 620-636.

Veblen, Thorstein (1917), *An Inquiry into the Nature of Peace and the Terms of its Perpetuation,* The Macmillan Company, New York.

Veblen, Thorstein (1918), *The Higher Learning in America: A Memorandum on the Conduct of Universities by Business Men*, B. W. Huebsch, New York.

Veblen, Thorstein (1919), “The Intellectual Pre-eminence of Jews in Modern Europe”, *The Political Science Quarterly*, vol. XXXIV, Mars: pp. 33-42.

Veblen, Thorstein (1925), “Economic Theory in the Calculable Future”, *American Economic Review*, vol. XV #1, Mars : pp. 48-55.

Veblen, Thorstein (1970) [1899], *Théorie de la classe de loisir* (traduit de l’anglais), Gallimard, Paris.

Veblen, Thorstein (1971) [1921], *Les ingénieurs et le capitalisme* (traduit de l’anglais), Gordon & Breach, Paris-Londres-New York.

Vinokur, Annie (1969), *Thorstein Veblen et la tradition dissidente dans la pensée économique américaine*, Éd. R. Pichon et R. Durand-Auzias, Paris.

Voltaire, Francois-Marie (1759), *Candide ou l’optimisme*, Genève.

Williamson, O. E. (1985), *The Economic Institutions of Capitalism; Firms, Market, Relational Contracting*, Macmillan, London.

NOTES

1. À noter que Clark a été le professeur qui a, plus que tout autre, appuyé Veblen dans sa carrière d’économiste alors que ce dernier n’était encore qu’un étudiant. Si des désaccords théoriques sont vite apparus entre les deux hommes, un lien de respect réciproque, presque filial s’est toujours maintenu (Dorfman 1934, pp. 54 ; 254 ; 284).

2. Le darwinisme social a en fait peu à voir avec les thèses de Darwin, la plupart des darwinistes sociaux (comme Herbert Spencer ou William Graham Sumner) étaient d’abord lamarckiens, à savoir que le processus d’évolution reposait non pas sur la sélection naturelle darwinienne mais

plutôt sur la transmission des caractères acquis telle que théorisée par Lamarck (1809). "Darwinisme social" n'est qu'un terme générique visant à désigner la transposition de thèses évolutionnistes dans les sciences sociales afin de légitimer le libéralisme économique et le laissez-faire. Néanmoins certains disciples de Darwin comme Haeckel et Huxley, et plus récemment Hayek (1988), ont utilisé des thèses basées sur le processus d'évolution reposant sur la sélection naturelle pour faire l'apologie du libéralisme. Quant à Darwin lui-même, il refusera d'utiliser la sélection naturelle comme apologie du libéralisme ; au contraire, dans le chapitre V de *La descendance de l'homme* (1871), il soutient que, par la voie des instincts sociaux, la sélection naturelle sélectionne la civilisation, qui elle-même s'oppose à la sélection naturelle. Pour en connaître davantage sur ce sujet, voir Tort (1997).

3. En biologie, il est consacré de nommer 'panglossiennes' les visions du monde affirmant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ce terme réfère à Pangloss, personnage du *Candide* de Voltaire (1759) qui caricaturait Leibniz : "Pangloss enseignait la métaphysico-théologo-cosmolonigologie. Il prouvait admirablement qu'il n'y a point d'effet sans cause : (...) Par conséquent, ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise : il fallait dire que tout est au mieux."

4. North change toutefois d'opinion en 1990 dans son ouvrage ouvrage *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* et accepte alors la possibilité de l'inefficience des institutions économiques. Mais une telle inefficience reste une exception à la norme, comme le monopole est une exception à la norme de la concurrence pure et parfaite des néoclassiques.

RÉSUMÉS

Thorstein Veblen a su développer une analyse rigoureuse et originale de la société américaine au début du XXe siècle. L'analyse véblénienne tient son originalité du regard d'étranger que pose l'auteur sur sa société ainsi que sur les sources intellectuelles diverses où il a puisé ses influences. Après avoir présenté en quoi le regard de Veblen sur le capitalisme sauvage diffère radicalement des autres auteurs de son époque, nous identifions les principales sources intellectuelles de sa pensée, soit la philosophie kantienne, le pragmatisme, l'École historique allemande, les théories évolutionnistes et le socialisme. Nous montrons ensuite comment ces influences lui ont permis de développer une théorie de l'évolution des institutions économiques, à bien des égards supérieures aux théories néo-institutionnalistes contemporaines, lui permettant de critiquer radicalement une Amérique dominée des institutions « imbéciles ».

Thorstein Veblen managed to develop a meticulous and original analysis of American society in the beginning of the XXth century. The diversity of its intellectual influences and the look on his society from a stranger's point of view are the basis of Veblen's originality. After introducing the reasons of Veblen's outside point of view, we identify the main intellectual sources of his thought: Kantian philosophy, pragmatism, German historical school, evolutionary theory and socialism. Finally, we show how these influences allowed him to develop an evolutionary theory of economic institutions, which remains superior to neo-intitutionalist theory on many points, in order to produce a radical critique of America as it is dominated by imbecile institutions.

INDEX

Mots-clés : Thorstein Bunde Veblen, Kant, pragmatisme, institutions, évolution, socialisme
Keywords : Thorstein Bunde Veblen, Kant, pragmatism, institutions, evolution, socialism

AUTEURS

MARC-ANDRÉ GAGNON

Marc-André Gagnon est professeur en économie, en science politique et en sociologie à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Il est chercheur au Collectif d'Analyse sur la Financialisation dans le Capitalisme Avancé (CAFCA-UQAM).

DIMITRI DELLA FAILLE

Dimitri della Faille est chercheur post-doctoral dans la section « pensée sociologique » du département de sociologie de l'Universidad Autónoma Metropolitana – Azcapotzalco à Mexico. Il est chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Les règles de l'ostentation : L'œuvre-phare de Veblen : source et guide de la sociologie du loisir

The Rules of Ostentation: Veblen's Flagship Work: A Source and Guide to the Sociology of Leisure

Jean-Marie Lafortune

Introduction

1 Publiée en 1899, la *Théorie de la classe de loisir* peut être considérée comme l'œuvre fondatrice de la sociologie du loisir parce qu'elle s'intéresse à la valorisation conjointe des activités de travail et de loisir et fait converger les fondements théoriques ainsi que les enjeux sociaux qui traversent cette discipline. L'ouvrage puise en effet aux catégories d'analyse de l'économie politique et débouche sur le constat d'une incapacité de l'élite économique américaine à insuffler de nouvelles formes dignes d'activités hors travail ainsi que d'un blocage dans le développement social et culturel qu'entraîne le conservatisme de ses pratiques de loisir. La conception veblenienne du loisir présente ainsi toutes les caractéristiques fondamentales que prêtent les sociologues à cet objet. Rappelons que le loisir recouvre dans la littérature sociologique l'« ensemble des pratiques différenciées de mise en valeur des richesses accumulées s'incarnant dans des modèles culturels de dépenses »(Lafortune, 2004 : 90). Dans un cadre d'analyse plus large, le portrait de la classe de loisir dressé par Veblen peut avantageusement être employé lors d'enquêtes sociologiques pour différencier divers types de pratiques de consommation. L'*ostentation* désigne alors le type de loisir élitaire, l'*utilité* le loisir de masse des classes moyennes et l'*autarcie* le loisir populaire.

2 Nous exposerons d'abord en détails cette thèse novatrice afin de bien en saisir la portée. Puis, après avoir rendu compte des orientations de travail qui dominent la sociologie du loisir, en abordant les thèses de deux auteurs additionnels de manière à brosser un tableau complet, nous montrerons en quoi les principes qui ont guidé son

analyse de la classe de loisir demeurent actuels pour saisir les assises économiques et culturelles des pratiques de loisir dans les sociétés industrielles avancées.

Rappel de la thèse de Veblen en trois temps

3 Les règles de l'ostentation rendent compte d'une logique économique et culturelle spécifique dont les États-Unis du tournant du XXe siècle procurent, aux yeux de l'auteur, la triste illustration. C'est que le loisir de la haute bourgeoisie de l'époque passe par l'érudition et la culture de qualités esthétiques dont l'acquisition n'a pour objet qu'une distinction honorifique. La somptuosité des fêtes qu'elle tient, reposant sur une dépense ostentatoire et de coûteux efforts en matière d'étiquette, sert essentiellement le dessein de se distinguer avantageusement au sein du groupe sélect que constitue l'élite économique. Postulant un phénomène d'émulation, Veblen constate l'avatar de cette disposition chez la petite bourgeoisie habitant la banlieue résidentielle, où seule l'épouse accomplit les devoirs de loisir et de consommation à titre de tâches subsidiaires, le maître de maison ne pouvant exercer directement ces fonctions, affairé à financer le train de vie familial pour conserver et accroître le prestige dont il s'entoure.

Avènement et institutionnalisation de la classe de loisir : une question d'honneur !

4 Selon la périodisation originale qu'adopte Veblen, la classe de loisir est une institution préexistante au capitalisme et à l'industrialisation. Il en situe l'avènement dans le passage de la sauvagerie primitive à la barbarie, soit lors de la transition d'une vie habituellement pacifique à une vie uniformément guerrière. En fait, on constate que partout où il existe une différence de classes, les classes supérieures jouissent d'une exemption coutumière des métiers d'industrie pour se consacrer à un travail jugé plus digne, rattaché à une prouesse. Cet affranchissement des tâches laborieuses est l'expression économique de leur supériorité de rang. Les lieux notoires de son affirmation sont le gouvernement, l'armée, la vie ecclésiastique et les sports, si bien que dans la modernité, politiciens, guerriers, hommes de culte et sportifs considèrent leurs activités comme relevant d'une autre nature que la tâche routinière du simple travailleur peinant à amasser les fruits de sa subsistance. Ainsi, la classe de loisir s'érige toujours sur le travail indigne, sans éclat et déshonorant, de la classe laborieuse.

5 Les hommes qui composent la classe de loisir se sont accaparés les activités qui témoignent de prouesses en mettant à profit leur tempérament (promptitude à s'affirmer, à rivaliser, à prendre l'offensive) et leur physique (plus vigoureux et massif, plus apte à des tensions soudaines et violentes). Bien qu'elles jouissent d'une exemption de travail manuel, vu la noblesse de leur origine, les femmes qui appartiennent à la classe de loisir restent malgré tout la propriété de leur père, puis de leur mari. La gestion de la domesticité leur est généralement confiée, loisir qui verse parfois dans la corvée et qu'à ce titre refuse le maître. Ainsi surgit la classe de loisir subsidiaire, chargée d'un loisir délégataire, éloigné de tout travail productif, et d'une consommation par procuration confirmant l'aisance du maître.

6 La classe de loisir se développe et se structure en fonction de l'accumulation de richesses, engendrant et reproduisant un système de rangs et de grades dont les premiers critères

sont la noblesse du sang et la fortune représentée. L'institution de la classe de loisir agit non seulement sur la structure sociale, mais aussi sur le caractère des individus par l'éducation et la contrainte. Alors que la société industrielle requiert des vertus comme la probité, la diligence, les façons paisibles, la bonne volonté et la solidarité, la classe de loisir impose la propriété privée, la brutalité, la prédation et la fraude.

7 Notons que pour l'auteur, la vie de l'homme en société est une lutte pour l'existence et donc un procès d'adaptation sélective. L'évolution de la structure sociale équivaut à une sélection naturelle des institutions, qui sont en retour de puissants facteurs de sélection (Veblen 1970 [1899], pp. 125-126) :

8 [L]es institutions sont des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société. [...] L'évolution de la société, c'est en réalité un processus où les individus s'adaptent mentalement sous les pressions des circonstances.

9 La somme de toutes les institutions en vigueur à un moment donné définit le mode de vie et exprime une théorie dominante de la vie se réduisant en dernière analyse à un type de caractère. Les relations sociales d'aujourd'hui formeront les institutions de demain, et perdureront jusqu'à ce que des circonstances nouvelles ne contraignent les gens à les changer.

Rivalité pécuniaire et inertie culturelle

10 L'émergence d'une classe de loisir coïncide avec les débuts de la propriété individuelle. Loisir et propriété intéressent Veblen comme faits de la structure sociale et l'interpellent à titre de droit convenu et de prétention légitime. L'origine de la propriété se situe selon lui dans le mariage forcé et la possession des femmes comme biens appropriés, phénomène qui répond de l'appétit de commandement des mâles victorieux et de leur désir de publier la prouesse accomplie en exposant aux regards son résultat durable. Partout où la propriété privée se trouve instituée, le processus économique prend l'allure d'une lutte pour la possession des biens ; non pas une lutte pour l'existence, comme le supposent les économistes classiques, mais une concurrence pour la richesse et l'honneur. Ainsi, l'auteur avance que »la propriété a pris naissance et s'est faite institution sur des bases qui n'ont aucun rapport avec le minimum vital » (*Ibid.*, p. 20) .

11 Avec l'industrie, la comparaison qui fait naître l'envie est celle de l'étendue des avoirs. La propriété remplace le trophée comme critère courant de la réputation et de l'estime. Elle devient la preuve la plus aisément reconnaissable de la réussite. Comme le respect de soi passe par le respect témoigné par autrui, les dépossédés ne trouvent que bien peu de dignité. Puisque la satisfaction de soi se mesure à l'aune de niveaux pécuniaires qui doivent être gravis, le désir de richesse ne peut être pleinement assouvi. L'industrie peut satisfaire les besoins économiques collectifs conçus comme seuils de subsistance, mais elle ne peut qu'alimenter les désirs qui attestent d'une course à l'estime. La rivalité pécuniaire imprime à la dépense sa dynamique particulière pour le confort personnel et la sélection des objets matériels.

12 Si les gens n'étaient portés que par le calcul des plaisirs et des peines dans leur quête d'enrichissement, ils vivraient dans le labeur et la frugalité, ce dont témoigne la classe laborieuse. Il en va autrement pour les membres de la classe de loisir, qui s'imposent comme diktat l'abstention de tout travail productif en même temps qu'ils se font un

devoir d'étaler leurs richesses dans leur recherche de distinction. L'exemption de toute tâche servile et la jouissance d'un confort convenable ont toujours caractérisé la noblesse et la vie de loisir y apparaît toujours garante de haute civilisation. Peiner équivaudrait à se déshonorer puisque ce serait montrer sa misère (pauvreté et sujétion). La dignité de la richesse appelle la dignité du loisir, de sorte que le travail s'avère incompatible avec une vie vertueuse.

13 L'honorabilité va cependant de pair avec le conservatisme et l'inertie culturelle. Le progrès social est conçu par Veblen comme un ajustement perpétuel des façons de dépenser aux forces environnantes. Toute classe qui sait ses intérêts essentiels à l'abri de cette contrainte mettra plus de temps à conformer ses opinions et son système de vie au nouvel ordre des choses, retardant d'autant le procès d'évolution. Cette position protégée est celle de la classe désœuvrée face aux forces économiques qui tirent vers un rajustement.

14 Les valeurs de la classe de loisir se mesurent à sa toise et son train de vie fixe la norme d'honorabilité pour la société toute entière. Cette classe étend sa contrainte jusqu'aux strates les plus humbles. L'assise essentielle du bon renom traversant toutes les classes reste dans la société industrielle la puissance pécuniaire. Le moyen de briller en ce domaine, et par-là de conserver ou de bonifier sa réputation, c'est d'avoir du loisir et de la consommation pour la montre. On valorisera davantage tantôt la consommation, tantôt le loisir, selon ce que les mœurs associent à la puissance et aux modes de recherche de l'estime. Le contexte varie également selon qu'on se trouve en milieu rural ou urbain, où les convenances se multiplient et où la consommation ostentatoire s'impose. Le citadin de la société industrielle n'améliore vraiment sa réputation qu'en dépensant pour des denrées superflues.

15 Dans les sociétés industrielles, où les forces sont de nature essentiellement économiques, la pression que le milieu exerce sur le groupe et qui le pousse à réajuster son mode de vie prend la forme d'exigences pécuniaires qui l'accablent. À l'abri des sursauts économiques, la classe de loisir reste dans ce cadre la plus inaccessible et donc la plus foncièrement conservatrice. Les membres de la classe de loisir sont viscéralement inquiets, sinon systématiquement opposés, vis-à-vis de tout changement social significatif. Ce conservatisme s'oppose à l'innovation qui se manifeste chez les classes inférieures. La classe de loisir retarde de surcroît l'évolution culturelle puisque les dispositions qui y naissent et s'y perpétuent serviront de modèles aux autres classes.

16 Considérant le processus d'émulation, le critère du convenable en matière de consommation est procuré, pour le membre d'une classe considérée, par les membres de la classe qui jouit d'un peu plus de crédit que lui (*Ibid.*, p. 20) : »Toute classe est mue par l'envie et rivalise avec la classe qui lui est immédiatement supérieure dans l'échelle sociale, alors qu'elle ne songe guère à se comparer à ses inférieures, ni à celles qui la surpassent de très loin ». Dans tous les cas, les canons d'après lesquels une chose est considérée ou reçue ainsi que les diverses normes de consommation se rapportent aux habitudes de comportement et de pensée en honneur dans la classe la plus haut placée tant par le rang que l'argent, soit celle qui possède richesse et loisir (*Ibid.*, p. 69) :

17 C'est à cette classe qu'il revient de déterminer, d'une façon générale, quel mode de vie la société doit tenir pour recevable ou générateur de considération ; c'est aussi son rôle de promouvoir par le précepte et par l'exemple le plan de relèvement social sous sa forme la plus haute et la plus idéale.

18 Évidemment, la classe de loisir ne peut jouer ce rôle qu'à l'intérieur de certaines limites matérielles. La diffusion culturelle ne suit pas un cours prévisible. Elle varie selon les fossés plus ou moins larges et abrupts qui séparent les classes. Le processus est plus lent si la population est moins mobile (*Ibid.*, p. 70) : »La recherche de la considération a donc sa norme, mais qui est appelée à s'adapter aux conditions économiques, aux traditions, aux plus ou moins de maturité spirituelle de la classe dont elle va inspirer le mode de vie ».

Pratiques élitaires de consommation et puérilité du sport

19 Toutefois, le loisir improductif, lieu de prouesses, doit faire montre de preuves tangibles du mérite (médailles, décorations honorifiques, etc.) qui relèvent davantage de biens immatériels que matériels (arts, érudition, apprentissage de langues mortes ou de codes de bienséance, etc.). Les membres de la classe de loisir passent une bonne partie de leur temps hors de la vue d'autrui, mais ils ont le devoir d'étaler le raffinement de leurs goûts et talents, l'éloquence de leurs manières et de leur allure, autant d'éléments reconnaissables à leur absence d'application lucrative et répondant exclusivement à l'exigence d'une perte de temps manifeste. En l'absence de supérieurs, les membres de la classe oisive édifient un décorum (*self-control*) qui va servir de règle pour les autres classes.

20 Pour Veblen, là où l'étalage somptuaire fait partie du style de vie, toute augmentation des possibilités de paiement d'un individu s'accompagne aussitôt d'un supplément proportionnel affecté à la dépense ostentatoire. Contrairement aux besoins élémentaires, les besoins spirituels sont indéfiniment extensibles. Dès que la condition économique le permet, les choix de consommation se tournent vers la plus-value honorifique. Avec la rareté, les objets gagnent en distinction pécuniaire et doivent en même temps, selon la règle, être coûteux et mal adaptés à leur usage apparent. Le gaspillage ostentatoire est une pratique historique (*Ibid.*, p. 74) : « Aussi, le besoin d'étaler des dépenses se trouvera toujours là à point nommé pour répondre aux accroissements de la production et du rendement et absorber le surplus des marchandises une fois satisfaits les besoins les plus élémentaires ».

21 Ordinairement, on produit et consomme des marchandises pour mieux épanouir la vie humaine. La tendance à rivaliser s'étant emparée de la consommation de biens, elle confère aux marchandises une utilité secondaire, celle d'une preuve de la capacité de paiement relative (*Ibid.*, p. 101) :

22 Est méritoire la consommation de marchandises coûteuses ; sont honorifiques les marchandises qui contiennent un élément appréciable de coût, un coût supérieur à celui qui suffirait à les rendre bonnes pour le service qu'elles sont censées accomplir.

23 Élargissant la portée de sa thèse, Veblen se tourne en conclusion de son ouvrage du côté des survivances modernes de la prouesse dans des domaines autres qu'économiques. Selon lui, l'être de l'industrie est d'un naturel pacifique, en ce qu'il a refoulé des propensions rebelles, alors que le membre de la classe de loisir est d'instinct prédateur. Pensons au rituel du duel, institution propre à cette classe dont on ne retrouve écho que chez les délinquants de bas étage. La férocité juvénile carbure à l'exploit jusqu'à ce qu'elle atteigne la maturité. L'enrégimentation de la jeunesse dans des organisations sportives en fait foi (*Ibid.*, pp. 167-168) :

24 On s'adonne aux sports quant on est d'une constitution spirituelle archaïque ; autrement dit quand on éprouve un irrésistible penchant pour la rivalité et la quête de proie. [...] S'adonner aux sports, c'est donc faire nettement preuve d'un arrêt dans le développement de la nature morale.

25 Le sport est selon lui traversé par un tempérament essentiellement puéril et l'esprit sportif équivaut à une témérité excessive. Comme au sein de toute rivalité, la stratégie et la fourberie, la dissimulation et l'intimidation y règnent immanquablement. La substance des sports est futilité, leur enjeu est simulacre.

Typologie des comportements de loisir dans la sociologie spécialisée

26 La sociologie du loisir s'attache au fondement et à la figure des comportements collectifs de loisir et brosse un tableau hiérarchisé des modes de consommation statutaires, conçus en relation avec les places aménagées par la structure de production. Elle est l'apanage de la forme de problématisation issue de l'économie politique en tant qu'elle s'intéresse aux valeurs qui guident le comportement des acteurs dans un contexte historique donné. Elle s'intéresse à l'expérience des sujets en tant que membres d'entités sociales intermédiaires entre l'individu atomisé et la société comme totalité. Conduite par une approche probabiliste, elle dessine les contours des comportements-types de loisir selon les chances qu'a un individu d'adopter tel ou tel modèle de consommation. En ce sens, la généralisation des théories qui en sont issues est périlleuse puisqu'elle ne procède pas par voie inductive ou déductive, mais plutôt par voie d'intelligibilité reposant sur des schémas abstraits qui procurent en revanche des clés de compréhension des conduites. Cette compréhension ne repose pas sur la pure identification de causalités historiques, même si elle postule le caractère déterminant de l'infrastructure économique, ou de la systématisation des implications logiques qui animent l'individu, bien qu'elle affirme le caractère moteur des valeurs et des représentations des sujets. Les catégories d'acteurs sociaux qu'utilise la sociologie du loisir (classe de loisir, classe moyenne, classe populaire) voient leurs comportements vectorisés par la forme et l'état de la production, mais doivent leur logique opératoire à des systèmes de valorisation.

27 Trois thématiques essentielles traversent le corpus de la sociologie du loisir. Elles concernent d'une part, le rapport qu'entretient le niveau de vie avec le genre de vie, en ce sens où les variations du niveau de vie entraînent des modifications dans la structure de la consommation. Elles recouvrent d'autre part, la signification qu'attachent les individus à leurs actions en référence à une éthique. En somme, les deux grandes dimensions du loisir se rencontrent à l'intersection des conditions socio-économiques, sur la base desquelles les individus font des choix qui répondent à leurs moyens, et des préférences qui opèrent un tri dans les activités selon des valeurs affinitaires et certaines aspirations.

28 1- Les comportements de loisir renvoient d'abord à la position qu'occupent les individus dans la structure de production, selon qu'ils sont affranchis de la condition salariale, qu'ils connaissent une certaine ascension dans le marché du travail ou qu'ils soient confinés au bas de l'échelle, voire carrément exclus du marché du travail. D'un point de vue idéal-typique, on peut décrire ces comportements comme relevant dans l'ordre du type aristocratique, du type bourgeois et du type populaire.

29 2- Les valorisations spécifiques du couple travail/loisir sur lesquelles reposent ces comportements diffèrent grandement. Le type aristocratique se distingue par l'absence d'opposition entre travail et loisir. N'étant pas contraints au travail, les individus qui endossent ce comportement-type s'astreignent néanmoins à un loisir exigeant conforme aux règles de l'ostentation, c'est-à-dire de la rivalité pécuniaire. Le type bourgeois se démarque par une opposition radicale entre le travail et le loisir, la cloison érigée entre ces deux domaines d'activités étant assez étanche et leur pratique bien segmentée dans le temps et l'espace. Cette opposition traduit en fait une adhésion première aux valeurs du travail et une conception instrumentale du loisir, dans le cadre duquel les individus qui adoptent ce comportement-type recherchent une récompense jugée méritée en s'adonnant à la consommation. Le type populaire se caractérise par l'absence de reconnaissance des attraits prêtés habituellement au travail comme au loisir, conduisant les individus qui adoptent ce comportement-type à un désintérêt et à un dédain vis-à-vis de ces deux domaines, leur préférant les valeurs traditionnelles tournant autour de la vie familiale, qui réfutent autant l'ostentation que la consommation de masse.

30 3- Ces comportements couvrent enfin des modes de dépenses spécifiques. Dans le premier cas, les coffres étant garnis au prix d'un labeur très modéré, on dépense typiquement sans compter, mais en affectant la consommation de luxe ou inutile des signes de l'opulence. Dans le second cas, le coussin financier étant variable et l'effort pour le consolider relativement élevé, on dépense plus ou moins selon une part du budget fixée. Enfin, dans le dernier cas, les économies étant rares et minces, et l'effort pour les réaliser apparaissant comme creux et démesuré, on dépense typiquement le moins possible.

31 La stratification sur laquelle débouche cette typologie de comportements de loisir s'enracine visiblement dans la sphère de la production. Elle est toutefois également déterminée par les pratiques de consommation qui se fondent à la fois sur des capacités financières et des valorisations d'ordre éthique. C'est selon nous le propre du loisir que d'allier des considérations matérielles et spirituelles incarnant respectivement des valeurs économiques et culturelles.[1]

Tableau 1 : **Fondements et figures emblématiques des comportement-types de loisir dans les sociétés industrielles**

Comportements	**Figures**	**Fondements**		
Types	Emblématiques	Place dans la structure de production	Valorisation travail/loisir	Perspective de dépenses
Aristocratique	Ostentation	Émancipation de la condition salariale (rentiers)	Absence d'opposition entre travail et loisir	Sans compter
Bourgeois	Consommation de masse	Ascension dans le marché du travail	Forte opposition entre travail et loisir	Plus ou moins importante selon le budget
Populaire	Tradition	Confinement au bas de l'échelle, voire exclusion du marché du travail	Dédain du travail et du loisir	Le moins possible

32 La sociologie du loisir ouvre ainsi sur des questions de valeurs et de statuts, bref sur une stratification sociale établie sur la base de systèmes de valorisation du travail/loisir et de capacités d'achat[2]. En fait, cette approche débouche sur desloisirs-types.Veblen a insisté sur le loisir de type aristocratique, fondé sur l'ostentation, et articulé autour d'une absence de distinction entre travail et loisir. D'autres auteurs ont dépeint ultérieurement la logique des autres comportements-types de loisir. Ainsi, Georges Lundberg et son équipe abordent le loisir de type bourgeois, fondé sur la consommation et articulé autour d'une forte opposition entre le travail et le loisir. De son côté, Richard Hoggart présente le loisir de type populaire, enraciné dans la tradition, qui dévalorise à la fois le travail et le loisir.

33 La sociologie du loisir trouve en Veblen un précurseur et dans son œuvre-phare la description du comportement-type du loisir aristocratique. Le terme de loisir exprime chez Veblen la consommation improductive du temps qui tient à l'indignité du travail productif et témoigne de la possibilité de s'offrir une vie d'oisiveté calquée sur le modèle aristocratique. Si le privilège du loisir est la marque essentielle de la noblesse, les comportements qui en traduisent l'exercice concret tendent à servir de lignes directrices pour les membres des autres classes de la société. En procédant à cette dénonciation des mœurs de la bourgeoisie triomphante, Veblen insiste sur la rivalité puérile d'individus en quête d'argent et de gloire, besoins jamais satisfaits puisqu'ils se mesurent à la richesse et à l'honneur d'autrui. À l'abri des pressions financières qui la contraindraient à changer ses façons d'agir et de penser, la classe de loisir sclérose la société de son conservatisme et de ses dépenses futiles.

34 Datant de 1934, l'enquête de Lundberg porte sur les pratiques récréatives des habitants de la banlieue cossue de New York. Intéressée particulièrement par la catégorie médiane de la structure sociale, soit les classes moyennes relativement aisées, elle s'attache à dessiner dans le détail l'éventail des pratiques associées aux sous-catégories qui la composent. Les choix de consommation et le niveau des cotisations aux différentes associations sportives et artistiques, dont le dynamisme est directement tributaire du revenu moyen des habitants des sous-régions, montrent à quel point les valeurs ont connu un renversement, d'un idéal productiviste à un idéal récréatif, et trouvent dans la banlieue résidentielle son terreau le plus fertile.

35 Les résultats de l'étude compréhensive de Hoggart sur les mœurs et les loisirs des ouvriers anglais, menée en 1957, montrent pour leur part à quel point les valeurs traditionnelles véhiculées par les classes populaires, qui persistent malgré les attaques répétées de la consommation de masse, se situent en retrait par rapport à l'importance accordée au travail chez les classes moyennes et à l'ostentation pécuniaire qui caractérise l'élite.

36 Dans la mesure où le loisir doit sa logique à trois comportements-types qui s'ancrent à la fois dans le champ économique et culturel, les enjeux sociaux qui l'entourent concernent l'évolution de ces modèles comportementaux en fonction des transformations économiques et culturelles. Les enjeux sociaux que soulève ainsi la sociologie du loisir, et dont les thèses présentées rendent compte, ont trait à la capacité des élites à insuffler de nouvelles formes dignes de loisir, au danger que représente le conformisme issu de la démocratisation du loisir pour le renouvellement des pratiques culturelles, notamment au plan de leurs aspects non matériels, et de l'incertitude quant à la persistance de traits culturels relevant de la tradition.

37 1- L'éthique promue par la classe de loisir comprend à la fois le dédain du travail et le respect de valeurs élevées. À l'indignité du travail laborieux correspond la distinction du loisir saturé d'activités et orienté vers la réalisation d'exploits devant être reconnus. Ces performances se situent hors de la sphère directement productive, du côté des arts et de la culture. Signalons qu'une bonne partie de la mise en scène de ces exploits est consentie au respect des convenances. L'ostentation sur laquelle l'analyse de Veblen insiste définit une situation où plus l'écart à la nécessité est marqué, plus le rapport à la fortune est présumé étroit. De sorte que le loisir caractérise une classe à l'abri du besoin et entièrement tournée vers la quête de prestige et la mise en scène de sa richesse.

38 La condamnation de Veblen n'est cependant pas sans équivoque. Si la classe de loisir pousse les classes inférieures au conservatisme et entrave directement l'évolution culturelle par son inertie propre, tant par son impact sur la structure sociale que sur le caractère des individus, elle demeure l'institution privilégiée d'éclosion de nouvelles pratiques culturelles. Pour improductif et ostentatoire qu'il soit, le loisir constitue le fondement de la dynamique culturelle. Ainsi la question de la capacité des élites à insuffler des formes saines et édifiantes de loisir reste ouverte et constitue un enjeu social important.

39 2- Les besoins physiques d'un être humain sont inextricablement rattachés à ses désirs psychologiques. L'insatiabilité de ces derniers est reconnue dans une société où la consommation est en bonne partie ostentatoire. C'est pourquoi la pauvreté est définie non comme manque absolu mais comme écart entre les désirs-nécessités et la capacité de les assouvir. On retrouve d'ailleurs peu de pauvres dans certaines sociétés où le confort matériel est bas. L'élévation du pouvoir d'achat, qui donne accès à la consommation de masse, doit donc s'accompagner d'une éducation des désirs, des goûts et des idéaux. Lundberg estime qu'il doit être fait en sorte que les individus s'ajustent à un ordre social désiré, ce qui nécessite deux phases : la manipulation de l'environnement et le conditionnement de l'individu aux désirs et goûts compatibles avec les limitations connues d'autres facteurs. L'enjeu social concerne ici non le seuil minimum de revenu à accorder aux individus, mais les standards sociaux qui permettent la reconnaissance.

40 L'organisation bourgeoise du loisir se caractérise également par un processus d'individuation et de privatisation. D'abord, les activités de loisir s'inscrivent dans l'espace de l'intimité, considérant le procès historique de valorisation de l'individu. Puis, elles sont promues par les institutions de la sphère privée : famille, entreprises, église, associations volontaires. Enfin, les entrepreneurs en loisir parviennent à manipuler les individus jusque chez eux, encourageant le narcissisme. Le domicile l'emporte donc progressivement sur la place publique comme lieu privilégié de pratique de loisir. Ce repli peut poser problème dans la mesure où les individus qui ne trouvent pas dans le travail un lieu de socialisation active risquent de voir tarir leurs compétences sociales.

41 3- Hérités de la campagne, où ils sont encore bien vivants, et transposés en milieu urbain, où ils subissent les pressions de la consommation de masse, les traits persistants de la tradition (désinvolture par rapport au monde du travail et distanciation face au loisir de masse ; tolérance fondée sur la charité ; intensité des relations familiales et de voisinage et authenticité des sentiments qui accompagnent la maladie, la naissance et la mort) sont constamment menacés par les bouleversements économiques et culturels susceptibles d'effacer toute trace d'enracinement profond, actualisé par la manifestation tangible et renouvelée d'un héritage, et de compromettre l'existence de réseaux de proximité. Ces réseaux ont pourtant démontré leur capacité de résistance aux tumultes de l'histoire et,

sans leur recours, les individus les plus démunis courent les plus graves dangers. Exprimant son point de vue là-dessus il y a plus de 40 ans, Hoggart (1970 [1957]. p. 379) reste malgré tout optimiste : « Même si les formes modernes du loisir encouragent parmi les gens du peuple des attitudes que l'on est en droit de juger néfastes, il est certain que des pans entiers de la vie quotidienne restent à l'abri de ces changements. »

Conclusion

42 Servie par une verve incisive, l'imagination à l'œuvre dans la *Théorie de la classe de loisir* est proprement sociologique, selon les critères de Mills (1983 [1959]) : 1/ elle dépeint les structures générales d'une société donnée et identifie ses caractéristiques propres et les rapports sociaux qu'elles induisent ; 2/ elle recouvre une perspective historique en enracinant le phénomène du loisir dans les rapports de propriété et une situation d'abondance selon une logique de développement socioculturel ; 3/ elle s'intéresse à la personnalité des individus en plaçant les sujets devant des systèmes de valeurs qui motivent leurs actes.

43 La thèse de Veblen trouve un fort écho au sein de la sociologie du loisir, notamment sur le plan de la délimitation du comportement de loisir de type aristocratique. L'examen complémentaire des thèses de Lundberg et de Hoggart a permis de circonscrire les deux autres comportements-types de loisir dans les sociétés industrielles, soit le loisir bourgeois et le loisir populaire. Ces thèses, emblématiques de la différenciation de postures qu'adoptent les sociologues du loisir vis-à-vis de leur objet, font ressortir trois logiques d'action spécifiques selon qu'elles versent dans l'ostentation et la rivalité pécuniaire (type aristocratique), dans la consommation de masse et le conformisme (type bourgeois) ou dans la tradition et les valeurs prémodernes (type populaire).

44 À chacune de ces logiques correspond un enjeu social, en ce sens où l'existence des comportements-types de loisir est fondée sur des caractéristiques appelées à évoluer. Ainsi, les enjeux sociaux que soulève la sociologie du loisir ont d'abord trait à la capacité des élites, foncièrement conservatrices, à insuffler de nouvelles formes dignes de loisir, alors qu'elles seules disposent des conditions pour ce faire. Ils renvoient ensuite au danger que représente le conformisme issu de la démocratisation du loisir pour le renouvellement des pratiques culturelles, considérant le haut niveau de manipulation médiatique auquel la pratique de type bourgeois est soumise, conditionnement s'étendant jusqu'aux aspects non matériels du loisir. Ils concernent enfin l'incertitude relative à la persistance de traits culturels relevant de la tradition, à mesure que la culture urbaine se généralise, que l'individualisme s'affirme au détriment de l'organisation familiale et que l'héritage associé aux pratiques de type populaire se perd en même temps que ses conditions de renouvellement.

45 En insistant sur le fait qu'au-dessus de certains seuils de confort, la consommation passe d'une logique utilitaire à une logique de distinction dans une vaine rivalité pécuniaire, Veblen a contribué à rendre intelligible, dès son époque et encore aujourd'hui, un champ de pratiques sociales dont ses émules ont complété le portrait. La sociologie du loisir lui est donc redevable pour cette fine description des comportements de consommation orientés vers le prestige et la distinction, qui ont pour effet de maintenir, voire d'accroître, les dépenses inutiles, de systématiser des mœurs creuses et de constituer un frein au développement social et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

Elias, Norbert et Eric Dunning (1994) [1986], Sport et civilisation : la violence maîtrisée (traduit de l'anglais), Fayard, Paris.

Hoggart, Richard (1970) [1957], La culture du pauvre (traduit de l'anglais), Éditions de Minuit, Paris.

Kelley, John et Goeffrey Godbey (1992), The Sociology of Leisure, Venture Publisher, State College (Penn.).

Lafortune, Jean-Marie (2004), Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail : fondements théoriques et enjeux sociaux du temps libre, du loisir, du jeu et du sport, Presses Universitaires du Québec, Sainte-Foy.

Lalive D'Épinay, Christian et al. (1983), Temps libre, culture de masse et culture de classes aujourd'hui, Pierre-Marcel Faure, Lausanne.

Linder, Staffan (1970), The Harried Leisure Class, Columbia University Press, New York-London.

Loisir et Société, « Héritage et défis de la sociologie du loisir », vol. 22, no 1. Presses Universitaires du Québec, Sainte-Foy.

Lundberg, Georges et al. (1969) [1934], Leisure : A Suburban Study (traduit de l'anglais), Agathon Press, New York.

Mills, C. Wright (1983) [1959], L'imagination sociologique (traduit de l'anglais), Maspero, Paris.

Parker, Stanley (1983) [1976], The Sociology of Leisure, Allen and Unwin, London.

Pronovost, Gilles (1993), "Comprendre la société : un bilan critique de la sociologie du loisir", dans Pronovost, Gilles et al (éd.), Temps libre et modernité : mélanges en l'honneur de Joffre Dumazedier, Presses Universitaires du Québec - L'Harmattan, Sainte-Foy - Paris.

Pronovost, Gilles (2000) [1997], Loisir et société : traité de sociologie empirique, Presses Universitaires du Québec, Sainte-Foy.

Roberts, Kenneth (1978), Contemporary Society and the Growth of Leisure, Longman, London.

Rojek, Chris (1985), Capitalism and Leisure Theory, Tavistock, London.

Rojek, Chris (1992), « The Field of Play in Sport and Leisure Studies », in Dunning, Eric et Chris Rojek (éd.), Sport and Leisure in the Civilizing Process : Critique and Counter-Critique, University of Toronto Press, Toronto : pp 1-35.

Rojek, Chris (1995), Decentring Leisure : Rethinking Leisure Theory, Sage, London.

Veblen, Thorstein (1970) [1899], Théorie de la classe de loisir (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris.

Weber, Max (1971) [1922], Économie et société (traduit de l'allemand), 2 tomes, Plon, Paris.

Weber, Max (1985) [1905], L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (traduit de l'allemand), Pocket, Paris.

Weber, Max (1963) [1918], Le savant et le politique (traduit de l'allemand), Union générale d'éditions, Paris.

Weber, Max (1996) [1917-1919], Sociologie des religions (traduit de l'allemand), Gallimard, Paris.

NOTES

1. Ces comportements-types se retrouvent intégralement, bien que sous une autre appellation, chez un auteur tel Parker (1983). Ce dernier décrit le modèle *extensif*, caractérisé par l'absence de séparation nette entre travail et loisir, le modèle *oppositionnel*, marqué par une opposition claire et le modèle *neutre*, sans préférence apparente, où une distinction existe mais sans polarisation.
2. Comme Lalive d'Épinay (1983) et son équipe le montrent dans leur étude, le loisir renvoie à une stratification sociale au sens de positions différentielles qu'occupent les individus dans la structure de production et le système de consommation, plaçant le travail et le loisir dans des rapports précis. Soit d'une part, une situation où travail et loisir se confondent, tel que chez les rentiers, les producteurs indépendants, les haut-dirigeants du secteur public ou privé, les artistes, voire les militants, faisant reposer le loisir sur la distinction et le prestige personnel. Soit encore, une situation où travail et loisir s'opposent radicalement, tel que chez la majorité des salariés, notamment les syndiqués, donnant au loisir la figure d'une compensation. Soit enfin, une situation où les revenus insuffisants de travail privent l'individu d'un exercice réel du loisir, tel chez les bas salariés et les travailleurs précaires. Ainsi les pratiques de loisir varient suivant qu'elles fusionnent avec le travail, qu'elles occupent un espace-temps interstitiel dans le déroulement du travail ou qu'elles demeurent un horizon auquel une mauvaise situation professionnelle interdit l'accès. De telle sorte que « si la structure sociale se reproduit dans la sphère des loisirs, elle ne le fait jamais mécaniquement, mais toujours de manière tendancielle et probabiliste. » (Lalive d'Épinay 1983, p. 83)

RÉSUMÉS

La théorie de la classe de loisir (1899) a tracé la voie à la sociologie du loisir au XXe siècle d'au moins deux manières. D'abord, en décrivant un type de comportement de loisir attribuable spécifiquement aux élites, en opposition avec la culture traditionnelle et la culture de masse. Complétée par les observations de d'autres précurseurs (Lundberg, 1934 et Hoggart, 1957) son approche permet d'élaborer une typologie des comportements de loisir dans la société industrielle : l'ostentation et la rivalité pécuniaire correspondent au type aristocratique, la consommation de masse et le conformisme au type bourgeois, la tradition et les valeurs pré-modernes au type populaire. Ensuite, en s'intéressant aux mécanismes du changement socioculturel, qui s'appuient pour Veblen sur l'émulation. Il dénonce ainsi le conservatisme des élites, d'autant plus dommageable d'un point de vue économique et social que les conduites des membres d'une classe s'alignent sur celles de la classe qui lui est immédiatement supérieure. Sa condamnation n'est cependant pas sans équivoque. Bien que la classe de loisir entrave l'évolution culturelle par son inertie propre, elle constitue l'institution la plus susceptible de faire éclore de nouvelles pratiques. Malgré son caractère improductif, le loisir élitaire reste donc au fondement de l'innovation culturelle.

The Theory of the Leisure Class (1899) paved the road to the sociology of leisure in the 20th century in, at least two ways. First, in describing a type of leisure consumption specific to the

élite, in opposition to traditional and mass cultures. Combined with the works of other pioneers (Lundberg, 1934 et Hoggart, 1957), Veblen's approach allows us to elaborate a model of leisure behavior in the industrial society : conspicuous consumption and pecuniary emulation are related to the aristocratic type, consumerism et conformism to the bourgeois type, tradition and pre-modern values to the popular type. Second, in focusing on the process of sociocultural change, which lies for him on emulation. Thus, he denounces the conservatism of the elite, that causes more damages in an economic et social point of view as members of a class tend to realign their behavior according to the one of the members of the immediate higher class. His condemnation is however less radical then it appears. Even if the leisure class constrains the cultural evolution by its own inertia, it his still the institution that would more likely give birth to new pratices. Despite its unproductive side, the leisure of the élite remains at the base of cultural innovation.
Thorstein Bunde Veblen, values, classes, leisure, conspicuous consumption, sociocultural change

INDEX

Mots-clés : Thorstein Bunde Veblen, valeurs, classes, loisir, ostentation, changement socioculturel

AUTEUR

JEAN-MARIE LAFORTUNE

Professeur en communication sociale et publique à l'Université du Québec à Montréal

Ostentation et refus du travail chez Veblen : le cas des jeunes chômeurs et de la spécificité militaire

Ostentation and Work Refusal According to Veblen: The Case of Unemployed Youth and Military Specificity

Sébastien Schehr

Introduction

1 Cette contribution entend interroger la notion de "refus du travail" chez Veblen, notamment dans son rapport à l'ostentation et à la symbolique des places. Elle comportera deux parties : la première où sera exposée et revisitée la thèse de Veblen sur la fonction du refus du travail comme signe distinctif de la classe de loisir ; la deuxième où nous confronterons l'héritage de Veblen à des phénomènes sociaux contemporains.

2 Il s'agira tout d'abord de questionner le rôle du refus du travail comme principe opératoire de différenciation des groupes sociaux. Nous soulignerons à ce propos l'originalité de la démarche de Veblen puisque son analyse se démarquait alors d'approches que l'on pourrait qualifier de "travaillistes", c'est-à-dire faisant de l'activité de production l'activité centrale de toute société ainsi que sa valeur cardinale, postulant un rapport et des représentations du travail univoques, homogènes et socialement partagées (à titre d'exemple, nous nous appuierons sur l'analyse que fait Durkheim de la division du travail). Par ailleurs, une attention particulière sera portée au concept de "classe de loisir secondaire" puisqu'il montre que Veblen avait perçu, à sa manière, l'intérêt d'analyser les situations que nous désignons aujourd'hui par les termes de "chômage" et de "précarité" dans une perspective qui ne soit ni misérabiliste ni strictement économique, mais symbolique et statutaire.

3 Questionnant ensuite l'actualité de la pensée de Veblen, nous nous appuierons sur le rapport au travail des jeunes chômeurs et des militaires. En effet, un certain nombre d'enquêtes qualitatives effectuées dans les années 90 tant en France qu'à l'étranger

(Québec, Suisse, Allemagne, Belgique) mettent en évidence des attitudes dont le point commun est le refus du travail. Ces attitudes - qui se traduisent par des tentatives d'exode dans d'autres univers sociaux ou par la mise en route de pratiques de substitution au travail - ne sont pas de simples adaptations à un contexte de rareté d'emploi comme on l'affirme bien souvent. Elles nous semblent témoigner au contraire, à la fois d'une volonté de réappropriation des modes de vie sur une base qui ne soit pas celle du travail ou de l'hétéronomie, mais aussi d'un jeu de distinction avec les figures actuelles de la dépendance et certaines représentations du travail.

4 Nous nous intéresserons enfin à la question de ce que la sociologie militaire nomme la "spécificité militaire". En effet, la notion de travail occupe une place particulière au sein des institutions militaires. Le mot "travail" est le plus souvent absent du vocabulaire quotidien des militaires, mais aussi du vocabulaire réglementaire, au profit de celui de "métier" ou de "profession" comme le montrent toutes les études portant sur cette condition. Nous confronterons donc la question du refus du travail comme signe distinctif du guerrier chez Veblen aux attitudes et aux catégories de pensée utilisées aujourd'hui par les militaires pour se définir et se situer dans la symbolique des places.

La question du refus du travail chez Veblen

5 Commençons par rappeler quelques aspects essentiels concernant la thématique du refus du travail telle que la développe Veblen. Tout d'abord, notons que - tout au long de sa "Théorie de la classe de loisir" – Veblen traite cette question en l'articulant à celle de la différenciation des groupes sociaux, indexant l'ensemble à une symbolique générale des places et des statuts. Et cela, dans une perspective historique fortement teintée d'évolutionnisme (précisons pour ne pas y revenir, que je ne ferai pas ici la critique de cet aspect du travail de Veblen). Veblen évoque ainsi dès l'introduction de son ouvrage, l'idée que la sociogenèse des collectifs humains se serait presque toujours traduite par une différenciation entre les groupes sociaux, c'est-à-dire par une sorte de "division sociale du travail" élémentaire. L'exemption ou l'exclusion des classes supérieures des métiers et des travaux d'industrie constituant le dénominateur historiquement commun de cette différenciation. Précisons que par "travaux d'industrie", Veblen désignait les activités économiques ayant pour fins "l'utilisation de choses non humaines" ou "valorisant la vie humaine en tirant parti du monde extérieur" (1970 [1899], p. 9). C'est-à-dire finalement les métiers liés "à l'acquisition des moyens matériels de vivre" (*Ibid.* p. 8). Bref, "l'industrie est l'effort par lequel la main du fabricant tend à créer une chose nouvelle, à la tirer par façonnage d'un matériau passif ("brut"), à lui donner une autre destination" (*Ibid.* p. 10).

6 Cette "exemption" du travail – dont l'émergence se situerait à l'âge "barbare" – n'aurait fait que se perpétuer à travers le temps jusqu'au début du 20ème siècle, trouvant diverses formes pour s'exprimer mais n'en étant pas moins un principe toujours actif et pertinent pour comprendre les rapports sociaux et les "jeux" statutaires. Les professions ayant trait au "gouvernement", à la guerre, à la vie religieuse et aux "sports" constitueraient ainsi une classe "désœuvrée", dont la "franchise" des métiers d'industrie exprimerait "leur supériorité de rang". L'exemption du travail est donc considérée par Veblen comme le principal marqueur social entre les groupes sociaux, à la fois frontière entre ceux-ci et signe de reconnaissance et d'identification : Veblen parle d'une véritable "ligne de démarcation" distinguant la "classe travailleuse" de la "classe oisive" (Ibid. p. 5).

Cependant, en remontant aux origines de l'humanité, cette différenciation apparaît plutôt sous la forme d'une division sexuelle du travail et d'une discrimination des activités entre hommes et femmes : "dans presque toutes ces tribus, un usage tourné en coutume maintient les femmes dans les rôles d'où proviennent, au stade suivant, les métiers d'industrie proprement dits" (*Ibid.* p. 5). Cette discrimination coïncidera au stade dit "barbare" avec la distinction de la classe travailleuse et de la classe oisive.

7 L'auteur va donc s'atteler à appréhender les conditions qui permettent de comprendre l'émergence et l'institution d'une telle classe dans l'histoire humaine : il retient l'habitude, chez les hommes, d'utiliser le moyen de la force et de la violence ainsi que le niveau des capacités de production. Celles-ci doivent être telles qu'elles permettent à une partie de la communauté de ne pas participer directement au processus de production. Les hommes, qui constituent "l'embryon de la classe de loisir", sont alors dispensés "de s'appliquer régulièrement aux besognes courantes" (*Ibid.* p. 7).

8 Un des grands apports de Veblen est de montrer que cette différenciation n'est possible que parce qu'elle repose en dernière instance sur une division symbolique des types d'activités et des degrés d'honneur et de mérite assignés à chacune d'elles : "l'institution d'une classe oisive est la conséquence naturelle d'une discrimination primitive des travaux dignes et des travaux indignes" (*Ibid.* p. 7). Et de préciser : "cette antique distinction veut que soient dignes les activités qui se classent parmi les exploits ; et indignes, celles qui ne font qu'être nécessaires, quotidiennes, et où presque rien n'évoque la prouesse" (*Ibid.* p. 7).

9 Veblen pensait certainement avoir isolé "le" principe de structuration et de différenciation des groupes et des sous-systèmes sociaux puisqu'il fera de cette opposition dignité / indignité une sorte d'invariant anthropologique permettant de rendre compte de tous les stades et de toutes les formes de développement de l'espèce humaine : "le concept de dignité, de valeur, d'honneur, appliqué aux personnes ou à la conduite, est d'une grande conséquence pour l'évolution des classes et des distinctions de classe" (*Ibid.* p. 12).

10 Nous voyons donc ici ce qui distingue l'approche de Veblen de celle de Durkheim, pourtant quasi contemporains l'un de l'autre. Durkheim s'attèle en effet à montrer comment la "division du travail social" et l'interdépendance des fonctions et des spécialités contribuent à la cohésion sociale en prenant le relais de l'ancienne solidarité communautaire. Prioritairement, c'est bien l'émergence d'un nouveau type de lien social qui intéresse Durkheim, et au premier chef, la question de l'individualisation. S'il note bien, à l'instar de Veblen, que l'on "voit de plus en plus reculer les fonctions militaires, administratives, religieuses" (Durkheim 1991 [1893], p.iv) au profit des fonctions économiques, il ne cherche pas pour autant à en étudier la signification au regard d'une symbolique des places ou d'un imaginaire social.

11 Il en va d'ailleurs de même pour le rapport au travail. Durkheim concède au détour d'une page que "sont encore relativement rares ceux qui trouvent leur plaisir dans un travail régulier et persistant", et va même jusqu'à préciser que, "pour la plupart des hommes, c'est encore une servitude insupportable ; l'oisiveté des temps primitifs n'a pas perdu pour eux ses anciens attraits" (*Ibid.* p. 220). Toutefois, Durkheim n'explore pas ce qu'il en est des représentations du travail, qui restent dans l'ensemble non questionnées, comme si elles n'étaient finalement pas problématiques. Là n'est pas l'essentiel semble nous dire le sociologue français qui voit dans le volume et la densité des groupes humains les seules causes de la dynamique de la différenciation. De même, la question de la rivalité – si

centrale pour Veblen comme on le verra ensuite - prend chez Durkheim une forme et une tournure "intraprofessionnelle" : sous l'impulsion de la division du travail, chaque profession poursuit un objet différent, "sans empêcher les autres d'atteindre leur but" (*Ibid.* p. 250). Par contre, plus les professions se rapprochent de par leur objet, plus "il est inévitable qu'elles cherchent plus ou moins à empiéter les unes sur les autres" et ainsi, de se "supplanter mutuellement". La rivalité est donc ramenée à une simple concurrence, sans autre enjeu qu'économique.

12 Veblen quant à lui, n'en démord pas. Il insiste : "on persiste aujourd'hui à distinguer couramment les professions industrielles et non industrielles : c'est là, sous une forme transmuée, la distinction barbare de l'exploit et de la corvée" (1970 [1899], p. 8). Apparaît donc ici un autre thème récurrent et transversal à l'ensemble de l'ouvrage puisque Veblen considère la période qu'il nomme "âge barbare" – celle de l'institution d'une classe oisive – comme emblématique du devenir humain. Toute les périodes ultérieures - période "artisanale", période "machiniste" – n'en seront de ce point de vue, qu'une déclinaison ou des "survivances" : l'âge barbare lui apparaît bien comme étant une configuration sociale fondatrice. Dans cette perspective, la modernité n'est finalement qu'un avatar – certes lointain - de la "haute civilisation barbare". Et Veblen de préciser (*Ibid.* pp. 8-9) :

> « [L]e populaire sent à sa façon que la guerre, la politique, l'exercice du culte, les divertissements, diffèrent intrinsèquement du travail lié à l'acquisition des moyens matériels de vivre. La ligne de démarcation n'est plus exactement ce qu'elle fût dans les débuts du système barbare, mais la distinction de principe n'est pas tombée en désuétude. »

13 Afin de comprendre et d'analyser cette dichotomie entre activités sociales, Veblen va montrer que celle-ci peut être ramenée à une discrimination première entre l'inerte et l'animé. En effet, si le travail d'industrie, la besogne, ne sont que "façonnage d'un matériau passif", rappelant à l'homme sa "diligence" et sa dépendance à l'égard de la nature et de la nécessité ; la guerre, l'exercice du culte, l'art de gouverner - c'est-à-dire toutes les activités que Veblen regroupe sous une même catégorie, "l'exploit" – tendent au contraire à mettre en avant d'autres qualités telles que le courage, la vaillance, la ruse, etc. Ainsi, s'il semble facile aux hommes de se rendre maître d'une nature inerte, "offerte" devrait-on dire, il en va tout autrement dès qu'il est question de parler aux esprits, de commander d'autres hommes, d'agir collectivement, ou de remporter une bataille, puisqu'il s'agit là de se rendre maître "d'énergies tendues vers quelque autre fin par un autre agent" (*Ibid.* p. 10). Dès lors, "tout effort qui peut aller sans preuve de vaillance devient indigne de l'homme" (*Ibid.* p. 11).

14 Cette dichotomie entre les activités humaines affecte directement la question de l'organisation sociale puisque Veblen note, à propos du passage à l'âge barbare, "qu'il n'est pas de fonction ni d'acquisition moralement acceptable pour l'homme qui se respecte, sinon celles qui se fondent sur la prouesse – force ou fraude" (*Ibid.* p. 12). La subsistance humaine repose alors également sur d'autres sources et voies d'approvisionnement que les moyens économiques classiques. Des formes de "rapacité" diverses et variées - razzia, combats, guerres, vols, pillages - où "l'attaque" devient une norme d'action et où "le butin témoigne prima facie de sa réussite" (*Ibid.* p. 13), finissent par se généraliser, même si leur motivation n'a rien d'économique. Le passage d'un état "paisible" à une phase de "rapacité" accrue modifierait ainsi peu à peu les formes d'émulation entre les groupes, en se traduisant notamment par une extension tous azimuts de la rivalité : au cours de cette période, "l'occasion et les motifs de rivaliser

prennent beaucoup plus d'urgence et de portée" précise Veblen. L'affirmation de soi et la reconnaissance sociale passent donc désormais principalement par le combat et ses formes adventices. Elles supposent cependant d'exhiber des signes tangibles de réussite et de vaillance, c'est-à-dire de s'inscrire dans un rapport de comparaison "provocante" : la reconnaissance suppose donc une certaine mise en scène dont l'exposition des "trophées" témoigne. Puisque la "mainmise", la "capture" et la "contrainte" deviennent les moyens légitimes d'acquérir des biens, le travail dépendant se voit alors d'autant plus disqualifié : travailler, "c'est s'attirer la réprobation" (*Ibid.* p. 13).

15 Néanmoins, la généralisation d'un mode de vie "belliqueux" ou "l'habitude de dédaigner le travail" (*Ibid.* p. 17) ne constituent pas des conditions suffisantes pour expliquer l'émergence d'une véritable classe oisive : le facteur décisif est, selon Veblen, le développement et l'institutionnalisation de la propriété privée. En effet, la période barbare aurait vu se généraliser la "coutume de posséder", qu'il s'agisse des femmes, des esclaves ou d'autres biens. La propriété, comme le mariage contraint, auraient donc pris naissance "dans ce désir de mâles victorieux : publier la prouesse accomplie en exposant au regard son résultat durable" (*Ibid.* p. 18). La richesse – et nous retrouvons là une des thèses qui feront la postérité de Veblen – a donc dès lors aussi pour utilité "de démontrer glorieusement la puissance de son propriétaire" (*Ibid.* p. 18). Pour Veblen, la racine de la propriété, c'est bien la rivalité. Se produit alors une sorte d'inversion moyen-fin, à l'image de celle que nous décrit Simmel à propos du rôle de l'argent dans la modernité : ce n'est plus le combat en tant que tel qui confère la puissance et l'honneur – d'autant que les occasions se font de plus en plus rares avec le développement de l'industrie – mais de plus en plus ce qui le représente ou en fait fonction. La richesse se substitue au butin en tant qu'indice de puissance, et déliée de son référant initial, fait ainsi passer au second plan l'action guerrière. L'accumulation remplace le combat : "la possession des biens n'avait été prisée qu'en témoignage de vaillance ; désormais elle est en soi un acte méritoire" (*Ibid.* p. 22). Le terrain de l'affrontement change, la prédation sur le plan économique prend peu à peu le pas sur la prédation militaire : "dans la vie quotidienne et dans les habitudes de pensée, l'activité industrielle évincera peu à peu l'activité prédatrice ; de même la propriété accumulée remplacera progressivement le trophée comme indice classique de la prépotence et de la réussite" (*Ibid.* p. 21). Notons que, dans son étude sur le conflit, Simmel faisait remarquer quelques années après Veblen que si le combat s'oppose traditionnellement à l'échange économique, c'est bien parce que ce dernier est toujours un compromis (Simmel 1999 [1908], p. 341) :

> « [Q]uand on relate que, dans certaines conditions sociales, il est considéré comme chevaleresque de voler et de se battre pour voler, alors qu'échanger et acheter sont considérés comme des actes indignes et vils, c'est en raison du caractère de compromis de l'échange, de la concession et du renoncement, qui en font le pôle opposé au combat et à la victoire. »

16 En cela, Simmel se distingue de l'analyse de Veblen : si Veblen fait en quelque sorte de l'économie la continuation de la guerre par d'autres moyens, Simmel indique clairement que la généralisation de l'argent et de l'économie introduisent un changement anthropologique qui se répercute dans les rapports sociaux. Ainsi (*Ibid.* pp. 341-342) :

> « [C]e qui est décisif, ce n'est plus la simple convoitise, subjective et passionnée, à laquelle correspond seulement le combat, mais le fait que les deux intéressés reconnaissent la valeur de l'objet qui, sans changer pratiquement, peut être exprimée par d'autres objets. Le renoncement à l'objet jugé précieux, parce que l'on reçoit sous une autre forme la valeur qu'il représente, est un moyen véritablement

prodigieux dans sa simplicité d'exprimer des intérêts opposés autrement que par le combat. »

17 Qu'en est-il du refus du travail à l'heure où il devient nécessaire à l'homme de "l'emporter sur autrui par l'exploit pécuniaire" (Veblen idem., p. 24) ? Du côté des classes inférieures, Veblen précise que celles-ci n'ont aucun moyen d'échapper au travail. Le travail productif reste donc, pour elles, le seul moyen d'acquérir des biens et des richesses. La réputation se jouera donc dans et par le travail : "on [...] est plutôt fier d'avoir la réputation d'un travailleur capable ; c'est souvent là toute l'émulation qui leur est permise" (*Ibid.* p. 26). Il en va par contre "tout autrement" dans la classe supérieure. En effet, si Veblen souligne que celle-ci connaît aussi la "diligence et l'épargne" – qualités productives – il n'en reste pas moins que la nécessité de s'abstenir de tout travail productif reste un impératif intangible, qui a même pris "force d'axiome" (*Ibid.* p. 27). Cette attitude est donc une survivance directe de la tradition qui fait ressentir le travail comme dégradant, "et cette tradition ne s'est jamais éteinte" (*Ibid.* p. 27). L'amour-propre resterait donc indexé à l'exemption de tout "emploi servile". Une vie bonne, "digne", "irréprochable" suppose alors de "disposer d'un certain loisir" et de "n'avoir aucun contact avec ces opérations industrielles qui servent aux usages immédiats de la vie quotidienne" (*Ibid.* p. 28). A la "classe oisive" de l'âge barbare succède ainsi une "classe de loisir" dont la vie est "ostensiblement affranchie de toute occupation utile" (*Ibid.* p. 29). Celle-ci se double même souvent d'une "classe de loisir secondaire" qui - d'une manière certes "bâtarde" par rapport à la classe de loisir – sera pourtant "moralement incapable de s'abaisser à des occupations lucratives" bien que "rampant dans la misère, l'incertitude, le besoin et l'inconfort" (*Ibid.* p. 30). Et Veblen d'évoquer ces quelques figures que sont "l'homme bien né tombé dans la gêne" ou la "dame qui a vécu des jours meilleurs" pour la caractériser. Nul trace donc, des *hobos*[1] dont N. Anderson décrira si bien le mode de vie quelques années plus tard (1993 [1923]), voire de certaines formes de marginalité partageant avec la classe du loisir son refus du travail productif. Pourtant, dans le chapitre intitulé "La conservation des traits archaïques", Veblen fait remarquer que la mentalité rapace et le tempérament barbare se manifestent désormais dans des aptitudes différentes : le recours spontané à la force et à la fraude laisse la place à l'habilité, la ruse, la sagacité, l'acharnement et un état d'esprit belliqueux. Or, ces dispositions, sont également partagées par le "délinquant de bas-étage" (*Ibid.* p. 155) dont on connaît par ailleurs de tout temps le mépris qu'il porte au travail salarié. Ainsi, "le délinquant a plus de points communs avec l'homme de finance et de loisir qu'avec l'homme de labeur ou le paresseux démuni" (*Ibid.* p. 156).

18 A l'opposition de la besogne et de l'exploit succède donc celle du travail productif et du loisir. Veblen définit ce dernier comme étant "la consommation improductive du temps, qui 1-tient à un sentiment de l'indignité du travail productif ; 2-témoigne de la possibilité pécuniaire de s'offrir une vie d'oisiveté" (Ibid. p. 31). Le gaspillage fait alors figure de dénominateur commun, et se voit consacré comme pivot des modes de vie : gaspillage de temps et d'efforts dans des activités non productives, mais aussi gaspillage de biens au travers une consommation de type ostentatoire. Cette dernière va d'ailleurs prendre peu à peu le pas sur le loisir (*Ibid.* p. 59). En effet, Veblen – à l'instar de ce que disait Simmel de l'entrecroisement des cercles sociaux – fait observer que dans les sociétés modernes et différenciées, le rapport à autrui est marqué par un fort anonymat, du fait de la multiplicité des cercles sociaux auxquels nous appartenons : "on fréquente beaucoup les grands rassemblements où nul ne sait rien de la vie quotidienne de son prochain" (*Ibid.*

p. 59). De même, la mobilité et le nombre important des contacts caractérise la vie urbaine. Il devient donc nécessaire "d'afficher perpétuellement" ses capacités pécuniaires pour étaler sa puissance : "il faudrait tracer la signature de sa puissance pécuniaire en grosses lettres, assez grosses pour qu'on pût les lire en courant" (*Ibid.* p. 59) rajoute, non sans humour, l'auteur, anticipant d'ailleurs prophétiquement la tyrannie contemporaine du *branding* et autres *logos* qu'analyse aujourd'hui N. Klein (Klein 2001 [2000]). Ainsi, à mesure que l'économie progresse, que la société se complexifie, et que l'instinct artisan - qui "pousse à désapprouver le gaspillage de substance et d'énergie" – fait son travail de sape, la réputation se voit moins "assise sur le loisir affiché" (*Ibid.* p. 62). On en vient alors à "désapprouver le loisir sans but apparent" (*Ibid.* p. 64). Les véritables oisifs se font alors de plus en plus rares, "minorité qui tend aujourd'hui vers zéro".

19 Est-ce un processus irréversible ? Sans aucun doute selon Veblen, qui précise tout de même que des groupes tentent toujours – pour manifester leur supériorité de rang et exprimer leur tempérament – d'échapper à toute activité productive. Les successeurs de la classe de loisir investiraient ainsi massivement les professions "pécuniaires", c'est-à-dire les occupations ayant trait "à la propriété et à l'acquisition" (Veblen idem., p. 150), car elles tendent à conserver certaines aptitudes à la rapacité. Gros propriétaires, spéculateurs, financiers, "capitaines d'industrie" - ces "prédateurs contemporains" - jouissent alors d'une honorabilité maximale et d'un grand prestige, tout comme les professions politiques, ecclésiastiques et militaires. Veblen regroupe ces professions sous la dénomination de "classe de loisir héréditaire" (*Ibid.* p. 161). Mais les descendants de la classe de loisir peuvent aussi se défaire de leur "vieille habitude, la comparaison jalousante" (*Ibid.* p. 222) : dès lors, "un tempérament sans rapacité fait son apparition" (*Ibid.* p. 224) même s'il s'agit pour l'auteur d'une "régression" isolée. De plus, nombre de "débouchés honorables et sans industrie" viennent à faire défaut : la guerre est moins fréquente, l'église entre en décadence, le gros gibier est en voie d'extinction, le gouvernement est désormais aussi l'affaire des gestionnaires... Il faut donc trouver d'autres "dérivatifs" à la rapacité humaine. Veblen va alors se pencher sur le développement "d'activités désœuvrées" que sont les associations, fondations, cercles et autres clubs qui permettent à l'homme du loisir de cultiver sa différence. Cependant, Veblen prend soin de préciser que le développement de la culture pécuniaire, celle des financiers et des capitaines d'industrie, "exige plus que jamais que l'on s'abstienne des travaux industriels, sous peine de s'attirer la haine des gens du monde ; cette interdiction va si loin qu'elle frappe même les occupations rivalisantes" (*Ibid.* p. 232). La classe de loisir n'est donc pas morte avec la montée en puissance de l'utilitarisme et de l'idéologie contemporaine du travail.

La question de la spécificité militaire et le refus du travail chez les jeunes chômeurs

20 Il peut paraître curieux – afin d'illustrer la pertinence analytique de la pensée de Veblen – d'évoquer à la fois l'univers contemporain du chômage et celui des militaires. Pourtant, si l'on interroge le rapport au travail de ces groupes que tout semble différencier, l'on ne peut qu'être frappé par la distance – objective et subjective – qu'ils manifestent réciproquement vis-à-vis de la catégorie "travail". Comme je le soulignais dans l'introduction, le terme de "travail" occupe une place pour le moins "particulière" au sein de l'institution militaire, au sens où il brille surtout par son absence. Qu'il s'agisse du

vocabulaire quotidien ou du vocabulaire réglementaire, on semble lui préférer d'autres termes : les mots "métier" et, aujourd'hui, "profession" sont employés préférentiellement (Léon 1997). Ceci est d'ailleurs valable pour les plus jeunes d'entre eux, qui utilisent parfois également le terme de "vocation" (Jeay et Schehr 2003). Historiquement, c'est d'ailleurs la notion de "service" qui fut longtemps dominante et est encore aujourd'hui souvent utilisée. Le terme de travail semble donc inadéquat aux militaires pour décrire leurs activités et leurs pratiques : la catégorie "travail", qui renvoie à l'idée d'occupation et de nécessité, est considérée comme péjorative, dépréciative, elle banaliserait la condition militaire (Boëne 1990).

21 Il est donc frappant de constater que cette dichotomie et que ce mode de catégorisation vernaculaire sont proches de ce que Veblen disait de l'activité guerrière il y a plus d'un siècle, lorsqu'il opposait "classe travailleuse" et "classe oisive", fonctions "industrielles" et "non-industrielles" : le guerrier "ne se tient pas pour un travailleur" disait-il et juge digne "les activités qui se classent parmi les exploits". Si Veblen concède que la ligne de démarcation "n'est plus exactement la même de ce qu'elle fut", il n'en reste pas moins "que la distinction de principe n'est pas tombée en désuétude". En témoigne aussi par exemple, l'institutionnalisation dans tous les états modernes, d'un statut juridique particulier, différenciant nettement et depuis toujours, le "métier des armes" des autres activités sociales. La condition militaire est donc traditionnellement et internationalement encadrée par un ensemble de lois et de règlements spécifiques. Outre des limitations bien connues de la liberté d'expression politique, on trouve encore aujourd'hui inscrit dans les cadres juridiques un "principe de désintéressement ou d'exclusivité" qui interdit aux militaires l'exercice de toute activité rémunérée autre que son "service" (Pichon 1990, p. 57). Rappelons également que les militaires reçoivent une "solde" pour leur "service", ce qui est une autre manière de marquer la différence avec un "salaire" que l'on reçoit en contrepartie d'un "travail". Le refus de la figure du travailleur se traduit aussi par le maintient d'un ethos particulier, même s'il faudrait de nos jours pondérer cette observation en fonction de l'arme ou des spécialités considérées. Ainsi, il s'agit encore pour de nombreux militaires de "développer les qualités d'initiative et d'audace, le goût du risque, la volonté du dépassement de soi-même, l'esprit de lutte et de sacrifice" (Girardet 1990, p. 83), ce qui rappelle bien les caractéristiques de la mentalité rapace et du tempérament barbare soulignées par Veblen.

22 Qu'il s'agisse du statut juridique, des catégories de pensée et d'énonciation usitées ou des modes d'être ayant cours au sein des armées, nous nous trouvons en face de signes et de traditions qui témoignent bien de la construction et de la différenciation de ce groupe social par la manifestation d'un certain refus du travail. En cela, nous pouvons parler d'une certaine permanence de cette filiation que Veblen établissait entre "guerriers" barbares et militaires, "héritiers" de la classe de loisir.

23 Venons-en maintenant au cas des jeunes chômeurs et précaires. La sociologie du chômage montre ainsi depuis les années soixante-dix – et cela aussi bien en France qu'au Québec et dans le reste de l'Europe – que le rapport au travail n'est pas vécu par cette population sur un mode homogène et univoque : bien au contraire, de nombreuses enquêtes font état d'attitudes que les chercheurs ont caractérisées comme "refus du travail" ou "distanciation par rapport au travail" (Schehr 1999). Certains chômeurs et précaires – bien loin de vivre leur chômage ou leur précarité comme une catastrophe psychologique et sociale – manifesteraient donc une attitude active, recourrant à d'autres activités sociales, expérimentant d'autres pratiques et investissements que le travail salarié, en

s'inscrivant ainsi dans une temporalité sociale différente de l'univers productif et surtout, en exprimant vis-à-vis du travail une attitude de distance voire "d'allergie". Toutes les enquêtes qualitatives menées depuis la fin des années soixante-dix jusqu'à aujourd'hui sont sur ce point unanimes : certains chômeurs et précaires refusent l'assignation au travail salarié. Il est, certes, difficile de les dénombrer exactement mais on peut cependant souligner, ce qui est une indication révélatrice, que quelles que soient les typologies construites par les chercheurs, ce type d'attitude est bien présent, même s'il n'est pas majoritaire. Car – et c'est là le point essentiel - il s'agirait bien d'une attitude active et pas seulement d'une forme de réalisme du désespoir ou de rationalisation a posteriori. Les modes d'être et d'agir dessineraient ainsi une sorte d'au-delà de l'éthique du travail, les jeunes chômeurs manifestant une volonté très nette de reconquête de la vie quotidienne au nom d'une dignité extra-productive (voir par exemple P. Grell 1985 ; P. Grell et A. Wery 1993 ; R. Zoll 1993 ; Schehr 1999).

24 La recherche la plus significative à ce titre est sans conteste celle de P. Cingolani, qui renvoie d'ailleurs explicitement au travail de Veblen. L'auteur – dont la recherche porte sur de jeunes précaires – montre en effet que la précarité s'accompagne d'un questionnement du sens du travail (Cingolani 1986, p. 8) :

> « [L]e précaire est l'homme du compromis avec le travail, sinon celui qui vit le travail comme une compromission. Et puisque, aujourd'hui, l'expérience laborieuse suppose deux choses, travailler et chômer, il est aussi quelqu'un qui aménage son rapport avec un temps de non-travail qu'il n'a pas choisi. Toute la rigueur ou la difficulté de son exigence passe par l'effort pour composer avec un travail qu'il ne veut pas mais dont il sait, comme tout un chacun ce que présuppose l'absence. »

25 Cingolani fait observer que parmi les populations qui passent par l'emploi précaire, certains groupes se distinguent par leur "désinvestissement" du travail. Ces précaires opéreraient ainsi un retournement "subjectif" par rapport au travail, puisqu'il ne s'agirait pas pour eux de rechercher le travail pour s'y réaliser : au contraire ceux-ci feraient tout leur possible pour s'extraire de l'ordre productif et de sa temporalité par la mise en route de pratiques, de projets et d'expériences de toutes sortes. L'apport principal de la recherche de P. Cingolani est de montrer que ce désinvestissement du travail se fait bien au nom d'un "ailleurs" : la vie quotidienne – avec toutes ses dimensions - apparaît comme trop "préoccupante" pour qu'elle soit soumise entièrement au travail salarié. Le refus du travail s'adosse donc à la positivité d'un projet ou d'une activité (ceci est confirmé par des travaux plus contemporains : Roulleau-Berger 1991 ; Grell 1999 ; Schehr 1999) : l'accumulation d'expériences et d'activités hors-travail permettant en retour d'interroger le travail selon d'autres horizons.

26 Cependant, l'auteur suit également une autre piste : la subjectivité "rebelle au travail" prendrait corps dans un jeu identificatoire avec la classe dominante. Les précaires, à l'instar de la classe de loisir chez Veblen, manifesteraient d'une manière ostentatoire leur refus du travail, retournant ainsi à leur avantage une situation sociale non choisie au départ. Il s'agit donc, pour eux, de se distinguer de la figure du travailleur – figure qui symbolise à leurs yeux la soumission et l'assignation à l'ordre productif – en affichant son refus du travail et d'affirmer son "loisir". Rappelons que Veblen considérait le loisir comme "la consommation improductive du temps" (Veblen *ibid*, p. 31). Force est de constater – comme le montre Cingolani et d'autres auteurs depuis – que c'est bien ce refus de l'emprise du travail en tant qu'activité et temporalité qui est au principe des modes de vie de nombreux chômeurs et précaires (la thématique de la captation du temps par le travail est récurrente chez nombre d'entre eux, cf. Schehr 1999, pp. 229-248). J'ai

d'ailleurs souligné à partir d'autres recherches (Schehr 2000), que la différenciation et la complexification des systèmes sociaux ne faisait que renforcer ce type d'attitudes, le travail ne faisant plus office de centre de gravité des modes de vie ou de fil conducteur des biographies juvéniles. Cette attitude de refus du travail se manifeste aussi souvent chez les jeunes sous la forme d'un compromis temporaire – puisqu'il faut bien parfois travailler – et aboutit à des formes de "surinstrumentalisation du travail", qui n'en sont pas moins des désinvestissements de celui-ci (Grell 1999, p. 229) :

> « [L]e rapport au travail salarié se réduit à ses aspects purement matériels, instrumentaux : il est un gagne-pain dont on n'attend pas grand choses d'autre, la "vraie" vie se situant en dehors du travail salarié. Ici, la multiactivité constitue le principe structurateur de l'existence. Le travail salarié y est intégré comme l'une de ses composantes. »

27 Récemment, un documentaire français sur les chômeurs soulignait la permanence de ce type d'attitudes : les témoignages faisaient état non seulement d'un désinvestissement du travail mais surtout d'une déconnexion flagrante entre dignité et travail (Carles, Coello et Goxe 2003).

28 Ces chômeurs sont donc d'une certaine manière les héritiers de la classe de loisir puisqu'ils reconduisent et réactualisent le sentiment d'indignité du travail, mais s'en écartent dans le sens où le jeu identificatoire n'est plus autant indexé – comme l'idée de classe de loisir secondaire le suggérait – à un groupe donné. Ce que je veux dire par là, c'est que ces nouvelles formes de "refus" du travail ne visent pas tant l'identification avec ceux qui pourraient apparaître comme les héritiers légitimes de la classe de loisir telle que Veblen l'a définie (spéculateurs, propriétaires, stars du show business ou du sport, militaires, etc.) que l'affirmation d'une forme de distance avec les nouvelles figures de la dépendance, que l'assignation à vie au travail exprime (le refus du travail se double d'un refus de la figure de la victime). Ainsi, les travaux d'A. Delorme sur les *New Age Travellers* (Delorme 2001), montrent bien comment certaines formes contemporaines de nomadisme, associées à des formes de précarité, peuvent contribuer à la construction de l'autonomie des individus et à leur subjectivation. Le fait de ne pas travailler et de mettre en œuvre d'autres ressources et activités, ainsi que le fait de ne pas se considérer comme un travailleur mais de jouer d'autres identités, permet aux *New Age Travellers* de construire leurs propres supports d'affirmation de soi contre le travail.

29 Le cadre d'analyse posé par Veblen est donc toujours extrêmement fécond car il nous permet d'appréhender autrement que sur un mode misérabiliste certaines situations contemporaines de mobilité et de dénuement, où des formes de refus du travail font office de dénominateur commun. En effet, la plupart des approches du chômage et de la précarité – mais aussi de la pauvreté – ont tendance à focaliser sur les manques et autres handicaps censés caractériser ces populations, renforçant du même coup les pires clichés à leur égard (Schehr 1999). Ce constat est particulièrement évident lorsqu'il s'agit d'approches quantitatives. Veblen, en insistant sur les jeux statutaires et sociaux, la symbolique des places, la signification du refus du travail, nous permet, au contraire, de sortir d'une telle position misérabiliste. On ne peut plus faire comme si les modes de vie de ces populations, leurs identités et leur rapport au monde, étaient entièrement passifs et déterminés, faisant ainsi de leurs modes d'être et d'agir une simple adaptation aux "restes" que l'on veut bien leur accorder. Insister sur les formes contemporaines de "refus" du travail - qu'il s'agisse chez les jeunes chômeurs d'un désinvestissement de celui-ci ou, chez les militaires, d'un refus d'utiliser cette catégorie pour énoncer et concevoir leur activité - nous permet également de prendre de la distance avec la

rhétorique de la centralité du travail qui se retrouve dans les théories standards. En effet, ces exemples nous montrent bien que, tant au niveau des modes de vie qu'à celui des représentations, le travail est loin d'être la seule catégorie "pertinente" pour qui veut comprendre ce qu'il en est de la constitution et de la différenciation des groupes sociaux. Plus d'un siècle après Veblen, ces exemples viennent nous rappeler que l'estime de soi et la reconnaissance sociale empruntent encore d'autres chemins que ceux du travail ou de l'activité économique. Nous n'en avons donc pas fini avec le "désœuvrement" cher à l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson, N. (1993) [1923], *Le hobo : sociologie du sans-abri* (traduit de l'anglais), Nathan, Paris.

Boëne, B. (sous la dir. de) (1990), *La spécificité militaire*, Armand Collin, Paris.

Carles, P., Coello, C. et S. Goxe (2003), *Attention danger travail*, CP Production, Montpellier.

Cingolani, p.(1986), *L'exil du précaire : récits de vie en marge du travail salarié*, Méridiens Klincksieck, Paris.

Delorme, A. (2001) "Les *New Age Travellers*, une tentative d'individualisation dans la société du risque", *Sociétés*, n° 72, pp. 107-123.

Durkheim, E. (1991) [1893], *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, Paris.

Girardet, R. (1990), "Du rôle éducatif de l'officier, et de sa vocation" in Boëne B. (sous la direction de), *La spécificité militaire*, Armand Collin, Paris : pp. 81-87.

Grell, P. (1985), *Étude du chômage et de ses conséquences : les catégories touchées par le non travail, histoire de vie et mode de débrouillardise*, GAPS - Université de Montréal, Montréal.

Grell, P. (1999), *Les jeunes face à un monde précaire*, L'Harmattan, Paris.

Grell, P. et A. Wery (1993) *Héros obscurs de la précarité*, L'Harmattan, Paris.

Jeay, A. M. et S. Schehr (2003), "Le processus d'individualisation du travail dans l'armée de l'Air", *Les Champs de Mars*, La Documentation française, Paris : n° 14, pp. 41-58.

Klein, N. (2001) [2000], *No logo, la tyrannie des marques* (traduit de l'anglais), Actes Sud, Arles.

Léon, M. H. (1997), *L'influence de l'école professionnelle dans le métier militaire*, Alinéa, Grenoble : n° 8, pp. 5-9.

Pichon, R. (1990), "La spécificité dans les statuts et la gestion des personnels militaires aux États Unis, en R.F.A., et en Grande-Bretagne" in Boëne B. (sous la direction de), *La spécificité militaire*, Armand Collin, Paris : pp. 50-66.

Roulleau-Berger, L. (1991), *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, Méridiens Klincksieck, Paris.

Schehr, S. (1999), *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Presses Universitaires de France, Paris.

Schehr, S. (2000), Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse in *Lien social et politiques*, RIAC, Montréal : n° 43, pp. 49-58.

Simmel, G. (1987) [1900], *La philosophie de l'argent* (traduit de l'allemand), Presses Universitaires de France, Paris.

Simmel, G. (1999) [1908], *Sociologie, Études sur les formes de la socialisation* (traduit de l'allemand), Presses Universitaires de France, Paris : pp. 407-452.

Veblen, T. (1970) [1899], *Théorie de la classe de loisir* (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris.

Zoll, R. (1993), *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, Kimé, Paris.

NOTES

1. N. ANDERSON expliquait le vagabondage et l'errance de nombreux américains pauvres et sans-abri (*Hobos*) par la Wanderlust qui désigne l'aspiration à de nouvelles expériences. Certaines formes de refus du travail ou d'instabilité professionnelle serait ainsi dues au "désir ardent de voir de nouveaux paysages, d'affronter de nouvelles situations, et de connaître la liberté et le vertige d'être un étranger" (p. 106). Il met ainsi en exergue la réflexion suivante de R. Tugwell : "bien des ouvriers se sont découvert une incapacité physique au travail régulier qui leur permet de se laisser glisser dans le courrant de l'errance, dès que la monotonie commence à envahir leur travail" (p. 106)

RÉSUMÉS

Cette contribution entend interroger la notion de « refus du travail » chez Veblen, notamment dans son rapport à l'ostentation et à la symbolique des places. Elle comportera deux parties : la première où sera exposée et revisitée la thèse de Veblen sur la fonction du refus du travail comme signe distinctif de la classe de loisir ; la deuxième où nous confronterons l'héritage de Veblen à des phénomènes sociaux contemporains. À cette fin, nous nous appuierons sur le rapport au travail des jeunes chômeurs et, dans une moindre mesure, sur celui des militaires, pour montrer que le refus du travail reste un principe opératoire de différenciation des groupes sociaux.

This article intends to evaluate the notion of "work refusal" which can be found within Veblen's work about conspicuous consumption and the symbolic of places. This article is divided in two parts. First, we will expose and revise Veblen's thesis about the function of "work refusal" as a distinctive mark of the Leisure Class. Secondly, we will confront Veblen's heritage to contemporary social phenomenon. For that reason, we will study the cases of the relationship of employed youth to work and the military. We will show that the refusal work stays a main principle of differentiation within social groups.

INDEX

Mots-clés : Thorstein Bunde Veblen, travail, différenciation sociale, ostentation, jeunes chômeurs, classe de loisir
Keywords : Thorstein Bunde Veblen, work, social differentiation, ostentation, unemployed youth, leisure class

AUTEUR

SÉBASTIEN SCHEHR

Sébastien Schehr est attaché au laboratoire Cultures et Sociétés en Europe (UMR 7043) de l'Université Nancy 2.

Thorstein Veblen : un auteur en filigrane en sociologie des pratiques sportives

Thorstein Veblen: An Author in the Sociology of Sports Practices

Christophe Gibout

1 À considérer les bibliographies et notes infra-paginales des manuels ou travaux originaux publiés en sociologie francophone des pratiques sportives[1], Veblen n'apparaît pas comme une référence primordiale ou obligée dans les réflexions actuelles que ce soit quant à l'acteur sportif comme acteur économique ou quant au principe de consommation ostentatoire qui oriente la consommation de biens et des services de loisirs sportifs. Si certains objecteront que cet Américain d'origine norvégienne n'a que peu, et souvent en mauvais termes, parlé du sport[2], cette *quasi*-absence a pourtant quelque chose de surprenant voire de déconcertant.

2 En effet, à bien y regarder cet auteur hante souvent les marges de nombreux travaux actuels dans ce champ disciplinaire en plein essor. Si nous considérons avec Umberto Eco (1972) qu'aux niveaux étymologique et historique le symbole (*sumbolon*) est un objet coupé en deux constituant un signe de reconnaissance quand les porteurs pouvaient assembler (*sumballein*) les deux morceaux, alors force est de constater que dans les travaux sociologiques sur les pratiques sportives et le loisir, Veblen est un auteur invoqué sur le mode du symbole. Son absence positive y est le signe de reconnaissance de sa présence en négatif. Formellement absent, il y résonne implicitement, comme si sa pensée avait imprégné le sens commun au point qu'elle resurgissait çà et là sur un mode en contre-jour. Pour tout dire, nous postulerons que cet auteur est bien en filigrane dans nombre de productions.

3 Notre propos s'articulera autour des deux points suivants : l'acteur sportif comme expression magnifiée de l'acteur économique véblenien et le consommateur de loisirs sportifs entre *instinct du travail efficient* et *consommation ostentatoire*. Il permettra ensuite de poser la question d'une *classe de loisir* généralisée ou perdurante comme hypothèse essentielle de l'actualité du travail de Veblen. Enfin, notre étude se conclura par la

question du rapport des chercheurs en sociologie du sport aux modèles théoriques souscrivant largement aux attendus de prudence et de recherches de terrain que développait Veblen.

L'acteur sportif : un acteur économique véblenien

4 Chez Veblen, la question de l'action économique est abordée à partir d'une approche critique qui met l'accent sur la psychologie sociale. Sa première banderille contre les conceptions économiques orthodoxes de l'action humaine visera la dimension atomistique et a-historique de l'*homo œconomicus* (Veblen 1932 [1898], pp. 73-74) :

> « [Il] n'a ni antécédent ni conséquent. Il est un donné humain, isolé et définitif, en équilibre stable sauf lorsque des forces externes le déplacent dans une direction ou une autre. Autonome dans un espace élémentaire, il pivote symétriquement autour de son axe spirituel jusqu'à ce que le parallélogramme des forces s'imposent à lui ; alors, il se meut suivant la résultante. Lorsque la force de l'impact est épuisée, il revient au repos, un globule autonome de désirs comme auparavant. »

5 Cette analyse décapante du concept d'*homo oeconomicus* permet de dépasser une lecture trop rapide de la rationalité des acteurs économiques et elle invite à saisir différemment la logique de fonctionnement des acteurs sportifs dans leurs rapports à la pratique sportive, du choix de l'activité à celui du lieu de pratique, du choix du matériel à celui de telle ou telle technique.

6 En appréhendant l'individu économique et social comme un être désincarné, une nature morte, la théorie économique classique et marginaliste soustrait la possibilité de penser les comportements économiques en termes d'actions et d'activités humaines. Pour Veblen, au contraire, « l'action économique est téléologique, en ce sens que les hommes cherchent toujours et partout à faire quelque chose » (Veblen *Idem*. p. 75). Dès lors, l'acteur économiquevéblenien agit, il ne se contente pas de réaction passive aux modifications de son environnement. Il est acteur - agent et actant – dans la sphère sociale. Cette réalité prend évidemment tout son sens lorsque nous interrogeons la logique de l'action sportive. L'individu y est le moteur même de l'action, tant dans l'effectivité et les modalités de la pratique physique qu'il y met en œuvre que dans le choix même de sa pratique et des partenaires avec lesquels il va opérer. Par exemple, les travaux de Christophe Mauny et Christophe Gibout (2006) analysent les techniques corporelles en sports collectifs à travers le prisme de la critique véblenienne de l'*homo œconomicus*. Questionnant la réussite du joueur expert, celle du savoir comment il fait, ils envisagent ce joueur comme acteur et moteur de l'action performative. A partir d'une enquête faite sur une population de handballeurs professionnels ou semi-professionnels, ils appréhendent les déterminants symboliques de la culture sportive, la place des savoirs d'expérience - dont rendent compte les techniques sportives - dans l'héritage culturel des joueurs experts, enfin leur *ré*-appropriation sous forme d' *arts de faire* (de Certeau 1990 [1980]), d'usages détournés et/ou de routine ; savoirs d'expérience qui ne sont pas sans rappeler le travail artisan (Schwint 2002) dans leur souci de comprendre leur entreprise sportive, physique, technique et tactique comme système efficace de rapports entre moyens et fins. Ce faisant, ces auteurs postulent bien le sportif de haut niveau comme un acteur économique au sens véblenien, un acteur au cœur même de l'action et dont il est la force et l'âme.

7 De la même façon, le détour par les recherches d'Alain Ehrenberg (1991) apporte de l'eau à notre moulin.Ce dernier met en exergue la congruence d'une part entre les pratiques de loisirs type « Club Méditerranée » et la logique individuelle de production de soi chez ces vacanciers, d'autre part entre les pratiques de sports d'aventure et la logique entrepreneuriale. Le souci de contrôler ses propres désirs et la liberté de composer ou non avec ses congénères, l'impérieuse nécessité sociale de prouver son excellence autant aux autres qu'à soi-même, l'obsession d'affirmer un mental de gagneur, la valorisation récurrente de l'initiative et de la débrouillardise adhèrent à « un vaste mouvement d'individualisation de la société où chacun est poussé à se prendre en charge au nom de soi-même » (Corneloup 2002, p. 54). L'acteur économique décrit par Ehrenberg dans le cadre de ces nouvelles activités de loisirs sportifs apparaît comme le ressort même de son action ; d'un certain point de vue, il en est même l'alpha et l'oméga. L'originalité de ces dernières études et la filiation qui prend corps entre celles de Veblen et celles-ci résident dans le lien qu'elles construisent entre individu et société. Les travaux d'Ehrenberg (1991) sur l'individualisme contemporain, à l'instar de ceux de Veblen (1932 [1898]) sur l'individu économique, affichent la manifestation d'un individu plus engagé, plus comptable et plus tactique dans le quotidien du social, mais, de façon synchronique, ils ne la réduisent pas à un paradigme strictement individualiste. Pour l'un comme pour l'autre, l'individu est un produit social et l'individualisme a un caractère social ; de là émane au demeurant la logique de consommation ostentatoire.

Le consommateur de loisirs sportifs et *la consommation ostentatoire*

8 Il s'agira ici de partir de l'ouvrage le plus connu de Veblen (1970 [1899]) examinant la consommation, et plus précisément la surconsommation, des classes les plus riches et/ou les plus aisées. Veblen soulève en particulier l'explication d'une consommation ostentatoire - d'une consommation de gaspillage - laquelle remplit une fonction sociale d'affirmation identitaire et de distinction sociale. Par effet de snobisme ou d'ostentation, il est observé, chez certains consommateurs, une tentation à recourir plus volontiers à des biens dits de luxe dès lors que leur prix augmente. Autrement dit, plus le prix augmente, plus le consommateur est prêt à acheter. Cette disposition sociale, *a priori* contraire à la rationalité économique pure comme les penseurs économiques libéraux et néoclassiques l'ont formalisée, s'explique pourtant parfaitement. Par le biais de cette consommation "déraisonnée" ou "irraisonnable" au regard du rapport entre le coût, l'utilité et la rareté du bien, cet agent socio-économique a alors le sentiment de faire partie d'un groupe social privilégié, d'une classe aristocratique - voire d'une caste élevée - et ne se prive pas de le montrer manifestement au reste de la société, de laquelle il se différencie alors plus nettement encore. « Plus l'écart à la nécessité est marqué, plus le rapport à la fortune est présumé étroit » (Dehier 1992, p. 214). À l'égard de sa propre classe comme des autres, cette consommation singulière permet de montrer et/ou de faire croire que l'on a les moyens : un nouveau produit étant d'abord consommé par les membres d'un groupe supérieur pour montrer leur position sociale. Cet effet de démonstration qui fait en sorte qu'une partie de la population s'intéresse d'abord aux produits réservés à l'élite et s'en désintéresse lorsqu'ils deviennent économiquement et culturellement accessibles à des segments plus larges de la population - dit *effet Veblen* - vise à asseoir son identité sociale et sa reconnaissance par autrui par l'ostentation de sa

consommation (Veblen *Ibid.* p. 7) : “L’institution d’une classe oisive est la conséquence naturelle d’une discrimination primitive des travaux dignes et des travaux indignes”. Toutes les activités de la classe de loisir sont tournées vers la démonstration qu’elle ne peut, sous peine de déchoir, participer à des activités industrieuses. Elle véhicule un mode de pensée et d’action dont on retrouve les effets dans toutes les sphères de la société (religion, condition féminine, sport, enseignement, etc.)

9 La véracité de ce postulat véblenien sera confirmée par la démonstration de trois hypothèses centrales à son œuvre :

1. le loisir ostentatoire et la consommation ostentatoire sont les deux moyens principaux utilisés par la classe de loisir pour démontrer sa richesse et sa supériorité sur les autres classes sociales
2. la relation de subordination constatée entre classe de loisir et classe laborieuse se décline à tous les niveaux de la société dans les relations maîtres et valets, prêtrise et ouailles, maris et femmes, etc.
3. la classe de loisir, par son conservatisme, constitue un frein, sinon un obstacle, à l’évolution de la société et au changement social.

10 Pour l’instant, la première hypothèse reste la plus essentielle au regard de notre propos.

11 Cet effet de démonstration par la *consommation ostentatoire*, mis en exergue par Veblen (1970 [1899]) à la fin du XIX^{ème} siècle dans la classe oisive des hommes d’affaires et rentiers états-uniens, reste d’une perspicacité éloquente lorsque l’on sonde les pratiques ou loisirs sportifs d’aujourd’hui et le choix probant qui en est fait. Tel que l’ont mis en relief plusieurs chercheurs contemporains, le choix de pratiquer un sport plutôt qu’un autre souscrit largement à cette théorie. Le prix d’accès à certaines activités - le tennis, l’équitation ou la voile hier, le ski jorring, le golf ou le trekking aujourd’hui - contribue à en restreindre l’accès pour certaines catégories sociales plus populaires. Plus encore, il existe un phénomène de monstration de son activité sportive différente, originale, authentique ou onéreuse, une mise en scène de soi et de sa capacité à pratiquer de tels loisirs sportifs, laquelle exposition joue un rôle dans la démonstration de la distinction sociale (Bourdieu 1978). Ici encore Veblen prendrait tout son sens, comme le confirme l’actualité de sa célèbre maxime « Posséder quelque chose, voilà qui devient nécessaire pour jouir d’une réputation. » (Veblen *Ibid.*, p. 21)

12 Par ailleurs, cette logique ostentatoire est tout aussi prégnante à d’autres niveaux tels le choix du lieu de pratique ou encore celui du type de pratique à l’intérieur d’un même groupe disciplinaire. En effet, comment interpréter l’option de faire du sport - fut-il commun comme le football, le tennis ou l’athlétisme - dans un club tel que le Racing plutôt que dans n’importe quel autre club parisien ? Le sésame financier y augure d’un accès limité à l’aristocratie et à la haute bourgeoisie. De plus la publicisation discrète mais récurrente qui en est faite appuie bien le souci ostentatoire, distinctif et distinguant. Ainsi que l’argumentent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989 ; 1996) en observant les beaux quartiers parisiens, le choix préférentiel d’activités de loisir (le golf, l’équitation, le ski alpin, le tennis, le fond) plutôt que d’autres (le football, le judo, l’haltérophilie, le cyclisme, la pétanque), celui des lieux de pratique privilégiés (le Jockey Club ou le Racing plutôt que le Red Star ou l’ASPTT) répondent à des stratégies sociales parfaitement intégrées par les acteurs sociaux eux-mêmes au regard de leur *habitus de classe*. Nous sommes bien ici dans une logique maillant l’ostentation et la stratégie utilitaire de conformation, de confortation et de confirmation d’appartenance à une élite sociale. La consommation de biens ou de services sportifs mise ici en lumière valide les

propos de Veblen sur la nécessité d'acheter des produits onéreux pour paraître[3] mais aussi pour se conformer à l'usage établi et ne pas prêter le flanc à une critique désobligeante ou au soupçon de déroger. Elle corrobore pareillement son analyse selon laquelle c'est moins l'appropriation que le fait de posséder qui confère de l'honorabilité et fonde l'estime sociale. Ce faisant, la consommation ostentatoire est bien témoignage de l'ancienneté d'une richesse et de sa capacité à être entretenue par le membre du sérail. Cependant, la consommation ostentatoire doit également être cultivée comme signe du raffinement et de la capacité socialement acquise non seulement à « consommer à volonté les articles de bonne qualité [...mais encore à] s'entendre à les consommer comme il sied » (Veblen, *Ibid.*, p. 51) et aussi à faire montre de sa maîtrise des codes de la consommation et de « la fabrique de l'ostentation » comme éléments de l'identité culturelle bourgeoise (Assouly 2005).

13 A l'identique, si la pratique du ski n'est plus autant qu'auparavant une pratique de distinction sociale, un phénomène d'entretien de cette distinction est mis en évidence par le biais d'une recherche de pratique plus onéreuse, plus originale ou rare, s'effectuant dans des lieux moins communs enfin. Ainsi, un *effet Veblen* est-il observé pour des pratiques de glisse sur neige nécessitant le transport des athlètes en haut d'une montagne ou dans une zone vierge d'autres skieurs, s'appuyant sur le hors-piste ou sur le recours à du matériel onéreux - comme l'héliski[4] ou le Telemark -, ou encore se déroulant dans des contrées plus lointaines comme l'Himalaya, la Scandinavie ou les montagnes Rocheuses. Le prix élevé du bien ou du service de loisir sportif est alors un tangible facteur motivant et déclenchant sa consommation.

14 Les enquêtes de Fabien Ohl (2001) nous apportent un dernier exemple de cette présence symbolique de la consommation ostentatoire dans les pratiques contemporaines de loisirs sportifs. Interrogeant les usages sociaux des vêtements sportifs, en particulier des marques renommées, chez les jeunes Français, il consigne et appuie qu'au-delà de leur usage dans le cadre d'une pratique physique, l'important réside dans l'exhibition de la marque dans la vie extra-sportive. Cette ostentation vestimentaire ou équipementière témoigne, chez le jeune - en particulier celui des banlieues de la relégation sociale - de sa capacité d'accéder à un statut meilleur ou positivé au sein de son groupe de pairs comme de la société globale. Cette dépense vestimentaire, comme médiateur identitaire entre soi et les autres, est alors un moyen d'affirmer, de confirmer et de conforter une forme de notoriété sociale ou une forme de normalité sociale. La marque, plus encore que l'objet, devient un signe de ralliement à un groupe social quant elle n'est pas un impératif sociétal pour ne pas être banni de ce groupe. Comme l'auteur de *La Théorie de la classe de loisir* (Veblen 1970 [1899], chap. VII) le fit un siècle plus tôt, mais sans jamais y faire un renvoi tangible, Fabien Ohl (2001) nous rappelle qu'en matière de consommation, les individus ont tendance à se conformer au groupe auquel ils appartiennent, avec une propension à se rapprocher du groupe immédiatement supérieur, tout en essayant de se démarquer du groupe de provenance, suivant en cela « cette tendance à rivaliser - à se comparer - à autrui pour le rabaisser [qui] est d'origine immémoriale [et qui] est un des traits les plus indélébiles de la nature humaine. » (Veblen *Ibid.* p. 73). Pour reprendre la jolie et pertinente expression véblenienne, cette consommation ostentatoire et symbolique est de l'ordre de la *superfluité*[5] et elle sert d'abord à « tracer la signature de sa puissance pécuniaire [, culturelle et symbolique,] en grosses lettres, assez grosses pour qu'on pût les lire en courant. » (*Idem.*)

Le consommateur de loisirs sportifs et *l'instinct du travail efficient*

15 Sur un mode similaire de référence symbolique, nous retrouvons régulièrement, comme en sous-main, des traces de la théorie de *l'instinct du travail efficient* ou *efficace* (Veblen 1922 [1914])dans l'analyse contemporaine des consommations de loisirs sportifs. Veblen montre que, bien loin de la théorie de l'utilité marginale, l'action économique est optimisatrice au sens où l'individu est conduit à avoir « un goût décidé pour l'action bien dirigée et une répugnance pour l'effort vain. » (Veblen 1970 [1899], p. 24) *L'instinct du travail efficient* existe sous deux modes selon Veblen : 1-c'est d'abord la volonté d'articuler le plus efficacement possible les moyens pour parvenir aux fins posées par les institutions et habitudes de pensées en vigueur (souvent elles-mêmes représentatives de la classe dominante), 2- il se pose aussi en tant que juge de dernier ressort de l'imbécilité d'institutions non efficaces et résistantes au changement par rapport à ce qui serait nécessaire pour le bien-être de la collectivité (*Ibid.*, p. 67). D'une certaine manière, l'usage - parfois approximatif - qui est fait par certains auteurs du concept bourdieusien d'*habitus* comme intériorisation de l'extériorité peut être rattaché à cette théorie véblenienne dans sa dimension d'adaptation des moyens aux fins mais sans égard à la normativité de la finalité que Veblen trouve souvent inefficace, imbécile et révélatrice d'institutions conservatrices.

16 Si nous choisissons de nous intéresser aux travaux les plus convaincants ayant mobilisé l'argument de Bourdieu, nous retrouvons effectivement, comme tapis derrière un protocole conceptuel en apparence éloigné, la théorie de *l'instinct du travail efficient.* Il suffit pour s'en convaincre de relire les investigations sociologiques de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989 ; 1993) sur *les beaux quartiers* ou sur la chasse à courre, celles de Christian Pociello (1999 [1995]) sur l'espace des pratiques sportives dans la société française, voire celles de Jacques Defrance (1989, pp. 76-91) sur les nouvelles modalités de pratique en athlétisme, de Claude Suaud (1989, pp. 2-20) sur la diffusion du squash et la restructuration du champ des sports de raquettes, ou celle encore de Philippe Perrenoud (1987) sur la fabrique socialement discriminante des normes et hiérarchies de l'excellence, ou celle enfin de Loïc Wacquant (2000) sur un *gym* du ghetto noir de Chicago et le parallèle, entre homologie et distanciation, qui peut être dressé entre culture pugilistique et culture du ghetto.

17 Dans leurs travaux sur les beaux quartiers parisiens, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1996, pp. 103-104) prennent pour exemple le cas des arts et pratiques équestres. Ils soulignent que pour les grands bourgeois, le cheval, le haras ou l'écurie de course constituent certes un patrimoine de rapport, mais à la rentabilité économique très aléatoire. Par contre, ils s'imposent « comme sorte de patrimoine de jouissance dont l'intérêt tient à la forte valeur symbolique de ce type d'activité. » Parce qu'il est une activité coûteuse, dispendieuse et éloignée des activités *ignobles*[6] du quotidien, le loisir équestre permet ostensiblement d'entretenir cette capacité sociale à cultiver une institution désuète, improductive et propre aux classes dominantes (Veblen *Idem.*, p. 30) :

18 On se refuse à travailler pour bien montrer que l'on est riche ; en soulignant ainsi la dignité de la richesse, on est conduit à souligner plus fortement encore la dignité du loisir. *Nota notae est nota rei ipsius*[7]. Selon les lois bien établies de la nature humaine,

l'usage capte désormais ce qui n'était que preuve de richesse, en fait une réalité substantielle et l'impose à la pensée comme un ennoblissement et un mérite en soi.

19 Développant ultérieurement ce point, Maurice Halbwachs (1972 [1905] ; 1921) participera de sa vulgarisation dans le champ des sciences sociales et il inspirera plusieurs études sur l'aristocratie et la grande bourgeoisie (Pinçon & Pinçon-Charlot 1989, 1996). Le cheval est d'abord un patrimoine vivant qui alimente le rêve mais il est surtout au cœur d'un réseau de relations sociales et symboliques. Des cercles hippiques (Jockey Club ou Cercle de Deauville) aux manifestations mondaines (Grand Prix de Diane, Grand Prix de Deauville), l'enjeu premier est dans la dé-monstration de son appartenance sociale et culturelle, même si les différentes formes de capital s'entremêlent et s'imbriquent les unes aux autres. Ainsi, au regard de l'acception véblenienne, le sport équestre est-il une institution imbécile car il n'a pas à être productif et rentable mais doit, a contrario, souligner la possibilité économique du luxe, le caractère socialement classant d'un loisir non nécessaire (Dehier 1992, p. 213), enfin la vacuité d'un travail rémunérateur pour ce groupe social. Mais, concomitamment, cette pratique de loisir sportif souscrit au principe de l'instinct du travail efficace car elle assure une bonne articulation des moyens qu'elle met en œuvre aux fins que sont la fonction classante de l'objet-signe (Baudrillard 1972, p. 9)[8], l'émulation et la distinction sociales. Les travaux des mêmes auteurs sur la chasse à courre (Pinçon & Pinçon-Charlot 1993) souscrivent à une logique similaire. Si cette pratique n'est pas uniquement réservée à une aristocratie, elle n'en demeure pas moins, et avant tout, un lieu de sociabilité et de connivence entre les divers pratiquants et/ou les différentes sociétés de chasse, ce dont témoignent entre autres exemples la nécessaire maîtrise d'un langage particulier ou encore le fait que les transfuges entre sociétés n'aillent pas de soi mais reposent sur un pré-requis relationnel et réputationnel. D'un certain point de vue, nous pouvons raisonnablement lire ces loisirs sportifs au prisme véblenien de la résistance institutionnelle à l'évolution socioculturelle. Si, sous la pression des circonstances, ces pratiques sportives - et les institutions qui les soutiennent - peuvent évoluer (Veblen Idem., chap. VIII), le conservatisme et la résistance des pratiquants en font plutôt l'incarnation même de la d'institutions imbéciles et prédatrices, fondées sur l'exploit et inscrites dans une logique de l'âge barbare (Veblen 1970 [1899], pp. 194 *et al.*).

20 Par ailleurs, si Pascal Duret (2001) est très sévère à l'égard de l'espace des sports présenté par Christian Pociello (1998 [1981]), remettant « en cause la valeur scientifique de cette construction et les difficultés actuelles que l'on rencontre à élaborer ce type de structure sous l'effet de la multipratique » (Corneloup 2002, p. 142), il n'en demeure pas moins que ce travail constitue une somme intéressante et stimulante, poursuivant le travail dégagé par Pierre Bourdieu (1998 [1984 ; 1978]) à la fin des années 1970. Il montre utilement qu'il existe un espace des sports construit par le jeu des différences sociales et symboliques entre les pratiquants. Ce faisant, le volume de capital et la répartition entre capital économique et capital culturel dessinent des modes de pratique et des stratégies de pratiques sportives dévoilant la présence - au-delà de la rationalité économique du choix - d'intérêts, de normes, de valeurs, de profits et de luttes entre groupes socio-sportifs au sein de *l'espace des sports*.

21 Dans cette lignée, et en interrogeant spécifiquement les pratiques athlétiques, Jacques Defrance (1989) fait apparaître que, entre la décennie 1960 et les années 1980, sous l'influence d'un nouveau public, imprégné de culture californienne et de désir ludique, la dynamique des pratiques et celle de leurs enjeux s'adaptent afin de transcender les

clivages structurels et de re-concilier un sport perçu comme en perte de vitesse avec les attentes culturelles de ce nouveau public. Son travail peut alors être lu comme révélateur d'un processus pragmatique de sélection des institutions les plus efficaces (Veblen 1970 [1899], chap. VIII). Parce que « L'histoire de la vie économique de l'individu est un processus cumulatif d'adaptation des moyens aux fins qui changent cumulativement avec le déroulement du processus, l'agent et son environnement étant tous deux continuellement le produit du processus extérieur » (Veblen 1898, pp. 74-75), alors il y a une disciplinarisation des institutions selon les besoins de la collectivité. La sélection des institutions, « c'est-à-dire les habitudes mentales et leur concrétisation dans les structures sociales » (Gislain & Steiner 1995, p. 34), permet alors à la classe dominante d'adapter a minima le système au processus de désembourgeoisement de l'athlétisme, sans qu'elle n'ait à pâtir d'une perte importante et réelle de son pouvoir dans le champ des pratiques sportives.

22 Enfin, les travaux de Claude Suaud (1989) montrent que la rationalité du choix du squash comme pratique sportive par les jeunes diplômés insérés dans des secteurs marchands fortement concurrentiels ne souscrit pas uniquement à une logique économique qui consisterait à pratiquer un sport facile d'accès, efficace en termes de défoulement et d'exutoire, offrant un bon rapport qualité/prix. De fait, ils y recherchent et y trouvent un moyen de cultiver leur ethos de combattant, en mettant en correspondance les valeurs et impératifs socioculturels de leur milieu professionnel avec les normes de vitesse, de stratégie individuelle, d'affrontement et de sociabilité extra-sportive inhérentes à cette pratique physique et sociale. De la sorte, nous pouvons lire cette étude dans une perspective véblenienne du sport à la fois comme institution efficace et comme survivance moderne de la prouesse et de la férocité (Veblen 1970 [1899], chap. X). Dans un premier temps, l'instinct du travail efficient permet de juger du bien-fondé de l'institution sportive qu'est le club de squash en tant qu'elle articule efficacement ses moyens aux fins sociales énoncées par les populations qui la fréquentent. Mais, dans un second temps, en s'opposant à l'instinct artisan[9] dont il est issu et dont il s'est détaché (Veblen 1970 [1899], pp. 176-177), l'instinct sportif est également la traduction moderne et contemporaine de l'instinct prédateur. Du point de vue de l'institution conservatrice, cette pratique sportive est ainsi un exercice de pérennisation de l'âge barbare (Ibid., p. 194) et de sa culture de l'exploit[10]. De fait, si comme l'instinct artisan, l'instinct sportif assure une efficacité de l'articulation moyens-fins, contrairement à lui, ses finalités s'opposent à la collectivité - et à son bien-être – et elles sont préférentiellement basées sur des instincts de prédation. En tant qu'exutoire à une certaine agressivité et en tant que forme de rivalité pacifique propre au système capitaliste contemporain, comme entraînement au « culte de la performance » (Ehrenberg 1991) et comme exercice de dévotion à l'excellence corporelle ou compétitive (Baudry 1991 ; Le Breton 2005 [1990]), enfin par sa conformation aux normes et valeurs individualistes, libérales et petit-bourgeoises, cette pratique sportive, ainsi organisée et pratiquée, nous rappelle subséquemment son imbécillité sociale propre aux institutions conservatrices (Veblen Idem., pp. 66-68). De façon plus globale, cela nous invite à discuter l'actualité de la notion de classe de loisir.

Vers une *classe de loisir* généralisée ou perdurante ?

23 Au final, ce qui ressort de ces derniers points consiste, au début du XXI^{ème} siècle, dans le questionnement prudent d'un double processus de généralisation et/ou de maintien de la *classe de loisir* telle que définie par Veblen à la fin du XIX^{ème}.

24 D'un côté, l'accès aux loisirs ne paraît effectivement plus autant qu'il y a un bon siècle un privilège de classe. Dans ce sens, et depuis les *Trente glorieuses* (Fourastié 1998 [1979]), la consommation de masse qui a facilité tant l'accès du plus grand nombre à la majorité des biens que l'équipement croissant des ménages en biens d'équipement et de loisirs (postes de radio et de télévision, réfrigérateur, lave-linge...), la diminution généralisée du temps de travail, celle du temps contraint (tâches ménagères par exemple) et l'avancement de l'âge de la retraite, l'accès généralisé aux nouveautés techniques et aux innovations industrielles, les facilités accrues de transport (vitesse de déplacement croissante, accessibilité supérieure au transport particulier et baisse tendancielle des prix), le développement d'équipements de loisirs (bibliothèques, maisons pour tous, centres de loisirs, équipements sportifs), l'amélioration des conditions sanitaires de la population et son corollaire qu'est l'allongement de la vie, tous ces éléments ont agi comme des facteurs d'avènement d'une *civilisation des loisirs* (Dumazedier 1962).

25 Les données statistiques, comme les enquêtes historiques et sociologiques (Corbin 1995 ; Donnat 1998 ; Dumazedier 1985 ; Lahire 2004), tout concourt à montrer que globalement, en Occident, le loisir devient un véritable « art de vivre des sociétés postindustrielles » (Dumazedier 1985, p. 214). De fait, à l'exclusion notable des masses du tiers-monde et de celles du quart-monde, l'impression générale rapide pourrait souscrire à l'idée d'une classe de loisir généralisée dans la mesure où tous recherchent et s'affirment dans des activités d'expression de soi où l'individu est une fin, dans la mesure où, par-delà les contingences sociales et culturelles, le loisir devient un droit et un devoir pour tous, dans la mesure où il s'épuise dans une possibilité communément partagée d'accès.

26 D'un autre côté, si Joffre Dumazedier (1974, p. 18) a pu écrire à propos de l'avènement des loisirs au long de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, « Nous ne pensons pas à *The Theory of the Leisure Class* (1899) où Th. Veblen traite plutôt de l'oisiveté des différentes catégories d'oisifs de la bourgeoisie que du loisir des travailleurs. L'oisiveté nie le travail, le loisir le suppose », c'est bien parce que ce qui fonde la classe de loisir au XIX^{ème} siècle demeure, au moins en partie, d'actualité aujourd'hui.

27 Partant, le phénomène de distinction sociale et de consommation ostentatoire perdure encore largement aujourd'hui (*cf. supra*). Celles-ci nous conduisent à décliner l'analyse véblenienne en fonction de critères d'intensité et de densité de l'accès aux loisirs. Si Veblen a pu pointer une classe de loisir oisive et largement minoritaire dans la société américaine de l'après-guerre de Sécession, nous braquons aujourd'hui notre regard sur une classe de loisir renouvelée. Certes un plus grand nombre accède aux loisirs mais surtout la distinction et la consommation ostentatoire agissent de façon encore plus intense dans la mesure où les phénomènes de vulgarisation et de popularisation accélérées des pratiques sportives accentuent l'urgence de veiller à son choix de loisir. Ainsi, loin d'avoir disparu, la classe de loisir existe-t-elle encore aujourd'hui sous une forme légèrement renouvelée mais surtout intensifiée dans son acuité et son urgence opératoire.

28 Ainsi, Pierre Falt (1998 [1981], pp. 261-284), travaillant sur les usages sociaux de la croisière, fait volontiers ressortir que cette activité sportive de loisir rentre bien dans la consommation culturelle et des styles de vie. En tant que fait social, la consommation quantitative et qualitative de la croisière « met en évidence une relation entre le style de pratique nautique et le style de vie qui, comme P. Bourdieu [1979] l'a montré pour l'ensemble des consommations culturelles, caractérise les différents groupes sociaux. » (Falt 1998 [1981], p. 262)

29 De façon analogue, même si elle s'appuie sur un autre corpus théorique et méthodologique, Martine Ségalen (1994) établit les différences de classes dans les pratiques de courses à pied. Elle explicite la perdurance d'un ethos de classe lequel conduit certains coureurs à privilégier tel ou tel mode de pratique, tel ou tel lieu de pratique, telle ou telle forme de pratique, tel ou tel club sportif, mais aussi la présence ou non d'une affiliation fédérale. Il existe bien des courses populaires mais l'entrée dans certains types de courses (Marathons de New York ou du Médoc par exemples) obéit encore largement à des règles de distinction sociale, même si cette dernière repose au moins autant sur des logiques symboliques ou civilisationnelles que sur la surface du capital économique des impétrants.

30 Il ne s'agit pas ici de nier une évolution certaine du composé de cette classe de loisir, en particulier en affûtant l'idée que les capitaux culturel, symbolique et économique y sont bien des *primus inter pares*[11]. Pour autant, ces quelques exemples tirés de travaux récents, ceux mentionnés précédemment, accréditent plutôt l'idée d'une certaine indélébilité de la notion de *classe de loisir*, tout au plus d'un changement dans la continuité.

Une posture de recherche prudente et une approche ethnographique : quand Veblen inspire les sociologues actuels des pratiques sportives et de loisirs

31 D'une manière générale, Veblen a, au/en regard des théories sociologiques et des pensées disciplinaires déréalisées, une attitude prudente voire même méfiante. Il ne s'agit pas, chez lui, de la condamnation d'une méthode procédant par abstraction mais de la condamnation d'une « déviation normative que peut introduire le modèle abstrait dans la pensée du chercheur » (Gislain & Steiner 1995, p. 31).Ainsi il professe une démarche inductive, énonçant des faits desquels il déduit des lois ou des principes. Dans la préface à la *Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]), il avoue d'ailleurs généraliser une observation ou un raisonnement établis à partir de cas singuliers. D'autre part, Veblen intègre très peu de références bibliographiques et assume laisser à la charge du lecteur de se procurer celles dont il aurait éventuellement nécessité. Il en ressort une production scientifique largement empirique, où les fondements théoriques et conceptuels se trouvent indubitablement relégués en second plan derrière le souci constant, assumé et pleinement abouti de fournir un témoignage d'une remarquable fidélité et donc d'une valeur heuristique certaine.

32 À bien des égards, nous retrouvons là une forme de méfiance - ou/et de défiance - qui caractérise largement la production française actuelle en sociologie du sport et des Activités Physiques, Sportives ou Artistiques (A.P.S.A.). Cette dernière, trop souvent, affiche sa réserve vis-à-vis d'un étiquetage idéologique ou partisan très marqué. Très longtemps dominée par la figure tutélaire de Pierre Bourdieu et ses thuriféraires, la

discipline tend aujourd'hui à s'en affranchir au moins partiellement. Cependant, cette échappatoire, à quelques rares exceptions, n'est pas dirigée vers tel ou tel autre paradigme dominant. A l'instar de ce qui aujourd'hui se voit aussi plus souvent dans les autres champs disciplinaires, la tendance est plutôt à un bricolage paradigmatique, à un louvoiement d'une théorie à une autre, en fonction des objets traités, des situations sociales rencontrées, des occasions heuristiques pressenties.

33 D'une autre manière, la démarche ethnographique qui émerge des travaux les plus récents répond aussi à ce souci et à cette appréhension d'un trop grand marquage. Par leur nature promptement descriptive et suggestive, les travaux actuels les plus intéressants souscrivent à cette indéniable crainte d'un modèle « accepté et assimilé au réel, sans toutefois être considéré comme concret, [...]) devenant un élément opératoire des habitudes mentales du chercheur et [...] façonnant la connaissance des faits [...] », cette crainte notoire d'un modèle trop puissant et exclusif qui finisse « [...] par devenir une norme de vérité et de légitimité ; et, dans une certaine mesure, [qui fasse que] les faits tombent sous cette contrainte, comme le montrent les allégations sur la tendance des choses. » (Veblen 1932 [1899-1900], pp. 242-243)

34 Tout au contraire, dans la préface à la *Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]), Veblen définit sa méthodologie de la façon suivante :

> « Pour des raisons de convenance et aussi parce que l'on risque moins de se méprendre sur des phénomènes familièrement connus de tous, on a choisi des exemples probants tirés de la vie quotidienne. Comme ils sont directement observés ou de notoriété publique, ils ont paru préférables à des données absurdes, puisées à des sources lointaines. [...] Il faut espérer que nul ne sera atteint dans son sentiment de la bienséance littéraire ou scientifique par ce recours sans façon à des faits tout simples. [...] Le raisonnement prend appui sur des considérations générales qui si elles étaient remises en cause par le lecteur ne perdraient pas toute valeur. »

35 Là encore, les travaux contemporains de Loïc Wacquant (2000) sur un club de boxe dans le ghetto noir de Chicago, ceux de Martine Ségalen (1994) sur les différentes formes de courses à pied qui organisent aujourd'hui le monde occidental, ceux encore de Christian Bromberger (1995) sur les supporteurs du football, ceux de Pascal Roland (2005) sur la danse contemporaine et l'invention chorégraphique, ceux aussi de Pascal Chantelat (1996), de Yves Pédrazzini (2001) ou de Nicolas Rénahy (2001), de Pierre Sansot (1992), Maxime Travert (1998) ou Gilles Vieille-Marchiset (1999) sur les pratiques sportives auto-organisées ou de rue - et combien d'autres encore dans la production la plus récente en sociologie du sport - sont bien dans cette logique d'une enquête socio-ethnographique fondée sur l'observation minutieuse des figures ordinaires de la vie sociale. Comme le souligne Dehier (1992, p. 213) :

> « La *Théorie de la classe de loisir* s'inscrit dans la perspective de la sociologie nord-américaine. Anthropologique par ses références ethnographiques et théoriques, elle s'apparente à la sociologie européenne qui, avec Émile Durkheim (1858-1917), Marcel Mauss (1872-1950) et Maurice Halbwachs (1877-1945), à la même époque construit des passages entre sociologie, ethnologie et psychologie collective. »

36 À l'identique de l'œuvre de Veblen, si nous nous en tenons au champ des pratiques et loisirs sportifs, l'essentiel de la production francophone en sciences sociales et humaines souligne brillamment la pertinence de la vie quotidienne comme objet d'étude sociologique ainsi que l'opportunité de la pluridisciplinarité. En particulier, cette production démontre bien sa capacité à construire, à partir justement de « cet infime détail des jours » une véritable « critique de la vie quotidienne » (Lefebvre 1961). De

même, quand Jacques Defrance (2001 [1995]) soutient qu'un nombre important de recherches récentes s'appesantissent sur les dimensions socio-historiques et socioculturelles des pratiques sportives et que, ce faisant, elles observent avec plus de discernement leurs conditions sociales et historiques, il abonde *de facto* dans le sens de Veblen, même si l'indication n'est jamais explicite.

37 C'est sur ce parallèle entre des sociologies critiques que nous conclurons ce rapide survol de l'œuvre de Veblen et de la manière presque subliminale dont elle se situe dans l'actualité scientifique de la recherche en sociologie des pratiques sportives et de loisirs. Cet engagement dans la critique qui sourd des meilleurs travaux d'aujourd'hui prend peut-être sa source véritable dans les travaux de ce grand ancêtre trop souvent négligé sinon oublié. Aux antipodes de la figure classique de l'intellectuel engagé, Veblen est un scientifique conjuguant sens aigu de la critique et distanciation certaine vis-à-vis de la vie publique (Aron 1970 ; Dowd 1977 ; Heilbroner 1971). Dans la mesure où ses travaux constituent une vraie anthropologie critique de la vie américaine, dans la mesure où, comme « il démystifie avec irrévérence les valeurs de la société américaine » (Coll., 1985, Thésaurus index, vol. 3, p. 3085), dans la mesure où ses travaux sont une vraie théorie de la stratification sociale et du changement dans laquelle il dévoile les pièges du consensus autour d'un hédonisme ordinaire et d'une aliénation à la consommation (Diggins 1999), il est bien un sociologue critique et engagé qui peut inspirer une partie des sociologues contemporains du sport et des loisirs d'Anne-Marie Waser à Jean-Paul Clément[12] ou à Alain Ehrenberg (1991), voire – au regard d'une certaine facture virulente - de Jean-Marie Brohm à Loïc Wacquant[13].

38 Cependant, dans le même temps, Veblen se caractérise par son détachement total vis-à-vis de la société. L'hétérodoxie de sa pensée et la virulence de ses propos ne se retrouvent pas dans ces actes (Heilbroner 1971, pp. 216-252). Contrairement à Marx, il n'a aucun engagement politique actif. Sur un plan idéologique, il est plus croyant que pratiquant. Là encore, nous retrouvons bien une tendance assez lourde de la sociologie francophone contemporaine du sport et des loisirs. A quelques exceptions notables (*cf. supra*), l'engagement politique ou partisan des chercheurs est plutôt discret. Par exemple, si Christian Pociello (1998 [1981]) construit son *espace des sports* en référence à l'espace des positions sociales de Pierre Bourdieu et souligne une homologie structurale entre ces deux espaces, il révèle bien la présence d'intérêts, d'enjeux, de profits et de luttes entre groupes sportifs. Nous regretterons cependant que l'engagement de Bourdieu ne se retrouve pas complètement au niveau de la sociologie de Pociello, ce dernier étant plutôt discret à l'encontre des formes de pouvoirs, de domination et de violences symboliques à l'intérieur du système des sports. De la même façon, certains travaux ou manuels de Raymond Thomas (1993 ; 2000) ou encore le manuel de Pascal Duret (2001) souscrivent à une tendance descriptive, voire sociométrique du phénomène sportif alors même que d'autres de leurs travaux pouvaient laisser croire à une volonté plus politique (Thomas 1996 ; Duret 1993 ; Duret & Augustini 1994).

39 Pareillement, Pierre Parlebas (1986), en développant la praxéologie comme science de l'action motrice, refuse les études de terrain pour étudier comment, dans la pratique, se construisent les contrats ludomoteurs des individus sportifs. En ne considérant que la logique interne des pratiques sportives et en refusant la prise en compte du jeu social autour des sports, il se dégage de tout engagement citoyen au profit d'une logique scientiste. Comme le souligne Jean Corneloup (2002, p. 53), en présentant « des individus sportifs interchangeables, neutres et sans âme et une sociologie sans sujet », il peut lui

être reproché d'être dans un déni du social et une forme de cautionnement d'un système foncièrement inégalitaire, du moins d'être dans une forme de résignation à son encontre.

Pour conclure : de la nécessité de relire Veblen

40 Loin d'être une fin en soi et appelant évidemment à la critique, cette relecture de l'œuvre de Veblen et de la façon dont il apparaît symboliquement et en filigrane dans la production contemporaine française en sociologie des pratiques sportives et des loisirs ne constitue évidemment qu'une esquisse des possibles.

41 En tout état de cause, comme Raymond Aron[14] nous engageait déjà à le faire en 1970 au moment de la parution de la première traduction en langue française de la *Théorie de la classe de loisir*, ce survol témoigne de ce que nous gagnerions assurément à nous replonger plus avant dans la littérature du *travailleur du savoir*[15] qu'était Thorstein Veblen.

42 *In fine*, et de façon plus globale, il s'agit encore de lancerun appel à reconduire cette opération pratique de relecture et de revisitation des œuvres classiques et/ou méconnues du répertoire, en interrogeant leur prégnance, leur adaptabilité et leur actualité heuristique dans ce champ disciplinaire en plein renouveau qu'est la sociologie des sports et des loisirs.

BIBLIOGRAPHIE

Aron, Raymond (1970), *« Avez-vous lu Veblen ? »* (tiré de Veblen, T.B., 1970 [1899]).

Aron, Raymond (1979) [1967], *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

Assouly, Olivier (sous la dir. de) (2005*), Le luxe. Essais sur la fabrique de l'ostentation,* Institut français de la mode, Paris

Baudrillard, Jean (1972), *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Gallimard, Paris.

Baudry, Patrick (1991), *Le corps extrême. Approche sociologique de conduites à risque,* L'Harmattan, Paris.

Bon, Frédéric et Michel-Antoine Burnier (1966), *Les nouveaux intellectuels*, Cujas, Paris.

Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris.

Bourdieu, Pierre (1984) [1978], *« Comment peut-on être sportif ? »* (tiré de Bourdieu, P. 1998 [1984], pp. 173-195).

Bourdieu, Pierre (1998) [1984], *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris.

Brohm, Jean-Marie (1992), *Sociologie politique du sport*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy.

Bromberger, Christian *et al.* (1995), *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

de Certeau, Michel (1990) [1980], *L'invention du quotidien*. vol. 1 Arts de faire, Gallimard/Folio, Paris.

Chantelat, Pascal, Michel Fodimbi et Jean Camy (1996), *Sports de la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, L'Harmattan.

Clément, Jean-Paul (1998) [1981], *« La force, la souplesse et l'harmonie »* (tiré de Pociello, C. (dir.), 1998 [1981], pp. 285-302).

COLL. (1985), *Encyclopeadia Universalis, Encyclopaedia Britannica*, Paris.

Corbin, Alain (sous la dir. de) (1995), *L'avénement des loisirs. 1850-1960*, Flammarion, Paris.

Corneloup, Jean (2002), Les *théories sociologiques de la pratique sportive*, Presses Universitaires de France, Paris.

Defrance, Jacques (1989), *« Un schisme sportif :* Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980», Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 79, 1989, pp. 76-91.

Defrance, Jacques (2001) [1995], *Sociologie du sport*, La Découverte, Paris.

Dehier, Gérard (1992), « Thorstein Veblen. Théorie de la classe de loisir. », tiré de Van Meter, K.M. (dir.), *La sociologie. Textes essentiels*, Larousse, Paris : pp. 213-229.

Diggins, John Patrick (1999), *Thorstein Veblen*, Princeton University Press, Princeton, NJ.

Donnat, Olivier (1998), Les *pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, La Documentation française, Paris.

Dorfman, Joseph (sous la dir. de) (1973), *Thorstein Veblen. Essays, Reviews and Reports*, Kelley, New York.

Dortier, Jean-François (2005), *« Les professionnels de l'intelligence »*, Sciences Humaines, n° 157 - février 2005, pp. 28-33.

Dowd, D.F. (1977), *Thorstein Veblen. A Critical Reappraisal : Lectures and Essays Commemorating the Hundredth Anniversary of Veblen's Birth*, Greenwood Press, West Port, CT.

Drucker, Peter, F. (1959), *Landmarks of Tomorrow. A Report on the New « Post-Modern » World,* Transaction Publishers, New-Brunswick, NJ.

Dumazedier, Joffre (1962), *Vers une civilisation du loisir*, Seuil, Paris.

Dumazedier, Joffre (1974), *Sociologie empirique du loisir : critique et contre-critique de la civilisation du loisir*, Seuil, Paris.

Dumazedier, Joffre (1985), « Loisir » & « Sociologie des loisirs », tiré de *Encyclopaedia Universalis, Encyclopaedia Britannica*, Paris : pp. 209-219.

Duret, Patrick (1993*), L'héroïsme sportif*, Presses Universitaires de France, Paris.

Duret, Patrick et Augustini, Muriel (1994), Sports *de rue et insertion sociale*, Insep éditions, Paris.

Duret, Patrick (2001), *Sociologie du sport*, Armand Colin, Paris.

Eco, Umberto (1972) [1968], *La structure absente (traduit de l'italien)*, Mercure de France, Paris.

Ehrenberg, Alain (1991), *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris.

Falt, Pierre (1998) [1981], *« Les usages sociaux de la croisière »* (tiré de Pociello, C. (dir.), 1998 [1981], pp. 261-284).

Fourastié, Jean (1998) [1979], *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Hachette, Paris.

Friedmann, Georges (1971), *« Veblen : un précurseur. »*, Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, n° 5, sept. oct. 1971, pp. 977-981.

Gibout, Christophe et Christophe Mauny (2006), « Les représentations symboliques comme moyen de re-définition et de ré-appropriation des techniques corporelles en sports collectifs. », tiré de Léziart, Y. et Robène, L. (dir.), *L'homme en mouvement. (2 tomes)* Chiron, Paris : pp. 147-171.

Gislain, Jean-Jacques et Philippe Steiner(1995), *La sociologie économique.* 1890 -1920, Presses Universitaires de France, Paris.

Halbwachs, Maurice (1921), *« L'instinct ouvrier dans l'art industriel (étude sur la sociologie de Thorstein Veblen). »*, Revue Philosophique, 1921, pp. 214-233.

Halbwachs, Maurice (1972) [1905], « Remarques sur la position du problème sociologique des classes. Article paru dans la Revue de Métaphysique et de Morale », tiré de Halbwachs, M., *Classes sociales et morphologie*, Éditions de Minuit, Paris.

Heilbroner, Robert L. (1971), « Thorstein Veblen », tiré de Heilbroner, R. L., *Les grands économistes*, Seuil, Paris : pp. 216-252.

Lahire, Bruno (2004), *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, Paris.

Laure, Patrick et Michel Falcoz (2004), *Sociologie. L'essentiel en sciences du sport*, Ellipses, Paris.

Le Breton, David (2005) [1990], *Anthropologie du corps et modernité*, Presses Universitaires de France, Paris.

Lefebvre, Henri (1961), *Critique de la vie quotidienne. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, L'Arche Éditeur, Paris.

Maris, Bernard (2003), *Antimanuel d'économie*, Bréal, Rosny-sous-bois.

Ohl, Fabien (2001), *« Les usages sociaux des objets : paraître "sportif" en ville »*, Loisir et Société, vol. 24, n° 1-2001, pp. 111-136.

Parlebas, Pierre (1986), *Éléments de sociologie du sport*, Presses Universitaires de France, Paris.

Pedrazzini, Yves (2001), *Rollers et skaters. Sociologie du Hors-piste urb*ain, L'Harmattan, Paris.

Perrenoud, Philippe (1997), *« Sociologie de l'excellence ordinaire. Diversité des normes et fabrication des hiérarchies »*, Autrement, 01-1997, pp. 63-75.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (1989), *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (1993), *La chasse à courre. Ses rites et ses enjeu*x, Payot, Paris.

Pinçon, Michel et Monique Pinçon-Charlot (1996), *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Payot, Paris.

Pociello, Christian (sous la dir. de) (1998) [1981], *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Vigot, Paris.

Pociello, Christian (1999) [1995], *Les cultures sportives*, Presses Universitaires de France, Paris.

Rénahy, Nicolas (2001), *« Football et représentation territoriale : un club amateur dans un village ouvrier »*, Ethnologie française, n° XXXI, 2001-4, pp. 707-715.

Rogel, Thierry (1999), *Introduction impertinente à la sociologie*, Liris, Paris.

Roland, Pascal (2005), Danse et imaginaire. Étude *socio-anthropologique* de l'univers chorégraphique contemporain, Intercommunication & E.M.E, Fernelmont.

Sansot, Pierre (1992), *« Le football des trottoirs »*, tiré de Sansot, P., Les gens de peu, Presses Universitaires de France, Paris : pp. 141-154.

Schwint, Didier (2002), *Le savoir artisan*, L'Harmattan, Paris.

Ségalen, Martine (1994), Les *enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Métailié, Paris.

Suaud, Charles (1989), *« Espace des sports, espace social et effets d'âge. »*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 79, 1989, pp. 2-20.

Thomas, Raymond (1986), *Le choix dans la pratique sportive. Analyse des facteurs d'influence*. thèse de doctorat, Université François Rabelais.

Thomas, Raymond (1993), *Le sport et les médias*, Vigot, Paris.

Thomas, Raymond (2000) [1993], *Sociologie du sport*, Presses Universitaires de France, Paris.

Touraine, Alain (1969), *La société post-industrielle*, Seuil, Paris.

Travert, Maxime, Jean Griffet et Pierre Therme (1998), *« Football des rues et des stades »*, Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 79, 1998, pp. 113-118.

Veblen, Thorstein B. (1922) [1914], *The Instinct of Workmanship*, B.W. Huebsch, New York.

Veblen, Thorstein B. (1932) [1898], *« Why is Economics not an Evolutionary Science ? »*, tiré de Veblen, T.B., 1932 [1919], pp. 56-81.

Veblen, Thorstein B. (1932) [1899 - 1900], *« The Preconceptions of Economic Science »*, tiré de Veblen, T.B., 1932 [1919], pp. 231-251.

Veblen, Thorstein B. (1932) [1919], *The Place of Science in Modern Civilization*, The Viking Press, New York.

Veblen, Thorstein B. (1970) [1899], *La théorie de la classe de loisir*, Gallimard, Paris.

Vieille-Marchiset, Gilles (1999), *Sports urbains auto-organisés et politiques municipales d'équipements sportifs : l'exemple du basket de rue*, thèse de doctorat, Université Marc Bloch.

Wacquant, Loïc (2000), *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Âgone, Marseille.

Waser, Anne-Marie (1989), « *Le marché des partenaires* », Les Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 80, 1989, pp. 2-21.

NOTES

1. La succincte bibliographie qui suit cet exposé présente l'essentiel des manuels français de la discipline, la plupart ayant choisi un titre tournant autour de l'expression « sociologie du sport ». Elle fournit également quelques unes des très nombreuses recherches qui furent publiées au long des dernières années, sans évidemment prétendre à une quelconque et impossible exhaustivité, tant est considérable le volume publié, en ouvrages comme en littérature grise, (*cf.* les bibliographies mêmes de ces ouvrages et articles).

2. Dans son ouvrage majeur sur *La Théorie de la classe de loisir*, Veblen (1970 [1899]) n'évoque que de façon assez lapidaire le fait sportif. Même s'il fait du sport un lieu d'expression de la classe oisive, son propos le réduit à l'expression moderne de la prouesse, exutoire à l'agressivité que la

société moderne entend réguler. Considérant les sportifs comme des individus puérils, il regarde le sport comme un moyen moderne de la rivalité pacifique, comme la traduction de l'instinct prédateur dans la sphère de la civilité, le football étant, par exemple, « *la restauration du premier tempérament barbare.* » (Veblen 1970 [1899], p. 171)

3. Nous rappellerons ici le fameux exemple des cuillers (Veblen *Ibid.*, p. 84.) où la modicité du prix est immanquablement assimilée à une mauvaise facture ou à une médiocre qualité de l'objet et où, *a contrario*, l'appréciation de la valeur d'un produit dépend plus de sa cherté que d'autres critères *a priori* aussi -voire plus - pertinents.

4. L'héliski est un sport de glisse neigeuse récent, issu du mouvement global d'hybridation et de technologisation des pratiques physiques et sportives mis en évidence par Jacques Defrance (1995). Il consiste à faire du ski en étant tracté par un hélicoptère ou déposé par ce dernier dans des zones réputées inaccessibles par les autres modes de transport usuels en montagne.

5. Veblen (1970 [1899],pp. 72-74) invente ce néologisme pour décrire un combiné fondant l'utilité et le superflu. Cette superfluité renvoie à la consommation ostentatoire dans la mesure où cette dernière n'est ostentatoire qu'au regard de la communauté, de la société ou de la rationalité économique libérale mais qu'elle prend un sens légitime pour l'acteur qui la met en œuvre à d'autres fins.

6. Il faut entendre cet adjectif au sens premier de « *non noble* » que lui donne Veblen dans *La Théorie de la classe de loisir* (1970 [1899]).

7. La marque de la marque est la marque de la chose elle-même.

8. Dans *Pour une critique de l'économie politique du signe* (1972, p. 9 & p. 258), Jean Baudrillard se réfère explicitement à Veblen à propos des échelles du prestige social ainsi que des effets d'ostentation et d'efficience dans les consommations, en particulier celles de biens et services de « mode » et d'art.

9. *Instinct artisan* est la traduction de *Instinct of workmanship* que justifiait Halbwachs (1921) pour mieux préserver la notion d'*homo faber*. Aujourd'hui, à la suite de Pirou, les traducteurs lui préfèrent souvent *instinct du travail efficient* ou *efficace* (Dehier 1992, p. 220).

10. Selon Veblen, l'exploit est, d'une part, un travail sans utilité intrinsèque ni effectivité productive et ni capacité contributive au progrès humain et, d'autre part, il est une capacité à prendre par la force ou par la ruse ce que possède l'autre.

11. Premier parmi des égaux.

12. Anne-Marie Waser (1989, pp. 2-21) montre l'existence de jeux d'opposition et de pouvoir entre les différents groupes de pratiquants du tennis. Dans une perspective critique, elle révèle l'habitus corporel et la construction sociale du style sportif. Son approche ethnosociologique souligne également les logiques sociales locales dans la construction des habitus et usages sociaux tennistiques comme dans l'engagement dans les clubs de tennis. Jean-Paul Clément (1981, pp. 285-302.) dans une étude comparée de trois sports de combat (lutte, judo et aïkido) met en exergue la cohérence des styles sportifs avec les styles de vie des pratiquants, l'existence de dispositions corporelles et de styles de jeu socialement classés et classants. Il signale enfin les prolongements possibles dans les conceptions de l'efficacité du combat politique et social.

13. Jean-Marie Brohm (1992) dans une perspective freudo-marxiste, dévoile les principes et les mécanismes de l'aliénation sociale par le sport, en particulier le sport compétitif et institutionnel. Il y dénonce le sport comme idéologie falsifiant la réalité sociale au profit d'une élite sociale, économique et politique qui s'assure ainsi la possibilité de construire un projet sociétal à son bénéfice exclusif. Loïc Wacquant (2000) souligne également, au sein d'un club de boxe de Chicago, la rencontre entre un habitus pugilistique et un habitus social issu du ghetto, entre la culture de la salle d'entraînement et les conditions de vie objectives des boxeurs dans le quartier. Dans la continuité des travaux de Pierre Bourdieu, il fait de son travail sociologique un instrument de dévoilement et de déconstruction de la réalité sociale, lequel pourra ensuite servir à l'action de transformation de cette réalité.

14. La première édition française de la *Théorie de la classe de loisir* (Veblen, 1970 [1899]) est précédée d'un article rédigé par Raymond Aron (1970) intitulé « Avez-vous lu Veblen ? », dans lequel ce dernier place cet ouvrage à côté de ceux qui résistent au temps comme *L'esprit des Lois* de Montesquieu, *Le suicide* de Durkheim, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Weber, *De la guerre* de Clausewitzou encore *De la Démocratie en Amérique* de Tocqueville.

15. L'expression *Knowledge Workers* est apparue pour la première fois dans l'ouvrage de P.F. Drucker (1959). Dans l'air du temps, elle fut reprise ensuite sous une autre forme par Alain Touraine (1969) dans ses travaux sur la société postindustrielle et par Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier (1966). Elle désigne cette nouvelle catégorie des professionnels de l'intelligence, « *des travailleurs du savoir qui ont pour mission de créer, diffuser, vendre des connaissances,* [devenant ainsi] *les hérauts de la société du savoir* » (Dortier 2005, p. 28.).

RÉSUMÉS

Si la présence de Veblen dans les travaux sociologiques et les manuels en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives se fait objectivement très discrète, cette dernière sourd pourtant de plusieurs écrits. Tel un symbole, il y est présent en filigrane. L'acteur sportif y est présenté comme une expression magnifiée de l'acteur économique veblenien. Le consommateur de loisirs sportifs contemporain se cherche entre son "instinct du travail efficient" et son désir de "consommation ostentatoire". Prenant appui sur de multiples recherches issues de la littérature scientifique francophone, ce travail pose ensuite la question d'une "classe de loisir" généralisée ou perdurante comme hypothèse essentielle de l'actualité du travail de Veblen. Enfin, cette étude se conclue par la question du rapport des chercheurs en sociologie du sport aux modèles théoriques, lequel souscrit largement aux attendus de prudence et de recherches de terrain que développait Veblen.

References to Thorstein Veblen's work are obviously unusual in sports and physical education literatures. Nevertheless, this discretion hide a presence lived in a symbolical way as if there was a veiled presence in this literature. Sport actor is considered as an expression of Veblen's economical actor ideal. The contemporary leisure's consumption is organized between instinct of workmanship and ostentatious consumption. Based on French speaking literature of sociology, this article prove that Veblen's theories are still necessary, even the theory of the leisure class that is up to now representative of the contemporary bourgeoisie. Finally, this presentation is concluded with the question of the relationship between sport sociologists and theories. It shows that the main part of French literature keep in touch with Veblen's habits, from remaining reserved about the scientific models to a special attention for the ground of the survey.

INDEX

Keywords : sociological theory, leisure class, instinct of workmanship, superfluity, sports
Mots-clés : théorie sociologique, classe de loisir, instinct du travail efficient, superfluité, sports

AUTEUR

CHRISTOPHE GIBOUT

Christophe Gibout est sociologue au laboratoire ICoTEM (E.A. 2252, M.S.H.S. de Poitiers), chercheur associé au laboratoire Institut des Mers du Nord - princeps (E.A. 1702, M.R.S.H. de Dunkerque) et maître de conférences au département STAPS de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.

Le rôle des institutions dans le processus de l'innovation ; l'apport de Thorstein Veblen

The Role of Institutions in the Innovations Process: The Contribution of Thorstein Veblen

Diane-Gabrielle Tremblay

1 Dans notre thèse (Tremblay, 1989), nous nous sommes intéressées à la vision de l'innovation et du changement technologique chez Veblen, et la parution de ce numéro spécial *d'Interventions économiques* est l'occasion de ramener à l'ordre du jour des éléments trop souvent négligés de la riche pensée de Veblen sur ce thème. Nous nous sommes surtout intéressées au rôle des institutions, que Veblen met en valeur, et qui nous permet de mieux comprendre l'innovation, surtout que l'on parle de plus en plus d'une diversité de formes d'innovation (technologique, mais aussi organisationnelle, sociale et de produit), et que celles-ci sont mieux comprises lorsque l'on tient compte du rôle des institutions dans la diffusion ou le blocage de l'innovation. Veblen met en évidence le caractère parfois retardataire des institutions, ainsi que la réciprocité des effets entre technologie et institutions, autant d'éléments fort pertinents pour l'analyse, encore aujourd'hui.

2 Mais avant de plonger dans la vision de Veblen, sans doute est-il nécessaire, dans un premier temps, de rappeler les grands axes de la théorie considérée comme "orthodoxe" en économie, soit la théorie néoclassique, afin de bien mesurer l'écart avec la vision de Veblen.

Des thèses orthodoxes de l'innovation ?

3 Soulignons d'abord que, si certains nient qu'il existe encore une quelconque orthodoxie en matière d'analyse de l'innovation, celle-ci nous paraît encore bien vivante, surtout en économie mais aussi dans certains travaux de sociologie du changement technologique ; il s'agit fondamentalement de la théorie néoclassique[1].

4 Selon plusieurs auteurs, l'orthodoxie ne résiderait que dans une entente très vague sur les normes et les méthodes de la recherche scientifique en économie ou en sociologie du changement technologique. D'autres sont d'avis qu'il n'y a d'orthodoxie que dans l'approche scientifique et les perspectives intellectuelles qui rassemblent un certain nombre d'économistes, les méthodes économétriques étant déterminantes de ce regroupement, et qui se sont étendues au champ de la sociologie de l'innovation et du changement technologique.

5 Finalement, d'autres auteurs (Nelson et Winter, 1982 ; Nelson, 1974) considèrent qu'il existe bel et bien une orthodoxie en économie et qu'elle est largement soutenue et défendue par la "communauté scientifique" (cf. Kuhn). Bien que leur position puisse paraître quelque peu excessive, rappelons comment ces auteurs (1982 : 6) définissent la manifestation de cette orthodoxie qui, bien sûr, exclut tout élargissement du concept d'innovation à l'innovation sociale puisqu'il adopte une vue très restreinte de l'innovation :"there is an orthodox position providing a narrow set of criteria that are conventionnally used as a cheap and simple test for whether an expressed point of view on certain economic questions is worthy of respect."

6 Nelson et Winter sont persuadés de l'existence de cette orthodoxie qui, rappellent-ils, est énergiquement soutenue par la communauté scientifique américaine, dont l'American Economic Association. À notre avis, cette orthodoxie est d'ailleurs particulièrement prégnante et dominante aux Etats-Unis et en Amérique du Nord en général, contrairement à certains pays européens notamment, où la tradition d'économie politique et de sociologie économique paraît plus vivante (sans nécessairement dominer toutefois...).

7 Nous considérons donc l'école néoclassique comme représentante de l'orthodoxie de la pensée économique et sociologique contemporaine sur l'innovation et c'est en regard de celle-ci que les thèses hétérodoxes présentées ici nous paraissent pouvoir soutenir une vision plus large de l'innovation, incluant l'innovation sociale. Étant donné les limites d'espace dans cette revue, nous ne ferons pas ici une recension des écrits pertinents de la théorie néoclassique que l'on peut trouver ailleurs (Tremblay, 1989, 2001 ; Arrow et Hahn, 1971).

8 Contentons-nous de rappeler ici quelques grands points essentiels concernant la théorie orthodoxe – ou néoclassique – de l'innovation.

9 Tout d'abord, en ce qui concerne la définition de l'innovation, la théorie néoclassique restreint l'innovation à l'innovation de processus, la considérant comme un nouveau processus de production qui se présente sous forme de biens d'équipement durables. L'innovation de produit, l'innovation organisationnelle et l'innovation sociale sont donc exclues de cette analyse.

10 Deuxième aspect important à nos yeux, c'est que le "milieu" ou le contexte où se produit et se diffuse l'innovation a peu d'importance dans cette théorie : la structure économique est donnée et elle doit s'adapter (quasi-automatiquement) à l'innovation. En fait, il existe deux types de modèle d'inspiration néoclassique (Amendola et Gaffard, 1986 : 473). L'un deux prévoit une adoption instantanée et généralisée de l'innovation technique ("aggregate shifting production model") : l'investissement est alors entièrement réversible et peut immédiatement être réaffecté à de nouvelles technologies, de façon à remodeler immédiatement toutes les capacités de production de l'économie. Le second modèle ne permet qu'une réaffectation graduelle des ressources. Dans ce second cas, il ne

suffit pas que des ressources financières soient disponibles, encore faut-il que l'on considère rentable de les y affecter. Compte tenu des investissements passés, de la configuration existante des capacités de production, on pourra préférer des investissements modifiant graduellement les capacités de production, par des achats successifs, non instantanés de "nouvelles machines" (ibid.).

11 Troisième aspect, le *processus* même de l'innovation est négligé aux dépens de la mesure, de l'étendue et de la vitesse de diffusion de la "technologie" dans l'entreprise (théorie micro-économique de la production) ou dans l'économie (théorie macro-économique de la croissance). Un problème particulier de cette approche, par exemple avec les théories de la croissance endogène (Lucas 1988 ; Mankiw 1995 ; Romer 1998), est de réduire le changement technologique en problème de mesure des « inputs » d'unité de savoir par rapport aux « outputs » d'unités de savoir dans une fonction de production élargie. Mais, comme l'explique McCormick (2002 : 274-275) en comparant ces théories orthodoxes avec les travaux de Veblen, les théoriciens de la croissance endogène n'ont en rien saisi la nature du changement technologique :

> Technological change is not a commodity to be produced; rather it is a change in how people think. And this change in thinking is not *only* the acquisition of more scientific fact ; it is also a change in habits of thought. [...] Hence even at the most abstract level, one cannot speak in terms of production functions for technology, because the output transforms the inputs ; it is therefore not clear which is which. [...] The process of technological change is nothing less than a process of cultural transformation.

12 Ainsi, les théories orthodoxes ne s'intéressent qu'à l'*issue* du processus, celui-ci étant limité au renouvellement de certaines capacités de production en fonction d'une nouvelle technique. Il s'agit donc d'une vision plutôt limitée et déterministe de l'innovation que les travaux de Veblen permettent de dépasser.

13 Enfin, en quatrième lieu, la théorie néoclassique de l'innovation fait peu de place, sinon aucune, à l'incertitude et aux processus de prise de décision ou de choix des organisations, aux délibérations, arbitrages ou compromis auxquels ces processus peuvent donner lieu et qui sont particulièrement pertinents pour l'analyse de cas d'innovations sociales. Il se peut fort bien, et c'est ce que tendent à indiquer Nelson et Winter (1982 : 68), que le processus de choix ou de prise de décision repose sur des règles de décision pré-établies, règles qui peuvent être explicites ou implicites. Ces règles elles-mêmes peuvent présupposer des délibérations, arbitrages et compromis antérieurs, tout comme elles peuvent, dans certains cas, permettre que de tels phénomènes se manifestent dans une prise de décision. Les ouvrages de type plus "managérial" sur l'innovation tendent à confirmer cette vision des stratégies d'organisations (Lundstedt et Colglazier, 1982 ; Thiétart, 1984 ; Joffre et Koenig, 1985 ;).

14 Ces éléments d'incertitude, et surtout de compromis possibles, nous permettent d'avancer l'idée que si les organisations cherchent peut-être généralement à maximiser leurs résultats (sans que ceux-ci soient toujours définis de la même façon, notamment en matière d'innovation sociale vs technologique), il n'est pas interdit de penser, surtout en matière d'innovation sociale, que les organisations ne réussissent pas toujours à maximiser l'objectif qu'elles s'étaient fixées au départ, en raison même des arbitrages et compromis qui, d'après les ouvrages de type plus "managérial" cités plus haut, caractérisent effectivement le processus de décision ou de choix dans toute organisation sociale ou économique. Les thèses hétérodoxes rejettent donc la vision linéaire de l'innovation et s'intéressent plus particulièrement à la « boîte noire » qui explique le

processus même de l'innovation (technologique, organisationnelle ou sociale) et qui est tout à fait exclue des analyses orthodoxes. Les thèses hétérodoxes ouvrent donc l'analyse de l'innovation et Veblen est parmi les auteurs qui permettent, à notre avis, d'accueillir une diversité de formes d'innovation, dont les formes d'innovation dites sociales, organisationnelles et institutionnelles, auxquelles on s'intéresse de plus en plus. Veblen est donc un auteur incontournable sur ce plan, avec Schumpeter, puisqu'il est des rares qui permettent de soutenir cette ouverture à la diversité des formes de l'innovation. Mais pour le moment, revenons à Veblen.

Veblen : la technologie et les "institutions"

15 L'analyse de Veblen nous permet d'évoluer vers une théorie de l'innovation intégrant la dimension institutionnelle, le "monde réel", en particulier celui du travail, dans l'analyse de l'innovation, ce qui constitue un apport important par opposition aux théories orthodoxes, qui demeurent largement confinées à une « boîte noire » en matière d'innovation ou de changement technologique. Commençons d'abord par situer rapidement Veblen dans l'école institutionnaliste à laquelle il appartient, ce qui paraît d'autant plus important que cet auteur a été relativement négligé par les économistes.

16 Rappelons donc que Veblen est l'un des trois grands noms, avec Commons (1862-1945) et Mitchell (1874-1948), généralement rattachés à l'école institutionnaliste.En abordant l'oeuvre de Thorstein B. Veblen (1857-1929), nous souhaitons notamment mettre en évidence le rôle qu'il attribue aux institutions dans l'analyse de l'innovation. Il convient d'ajouter que Veblen, Commons et Mitchell seront en quelque sorte "suivis" par Arthur Ross, Clark Kerr et John T. Dunlop[2] qui, à leur tour, mettront l'accent sur le rôle des institutions et des décisions humaines dans l'explication des phénomènes observés sur le marché du travail.

17 Pour résumer la pensée de Veblen, on pourrait dire qu'à ses yeux, les "institutions" sont un facteur explicatif important des situations économiques et technologiques que l'on observe. Ces deux sujets, soit la technologie et les institutions, sont au coeur des analyses de Veblen. Nous traiterons ces deux sujets successivement, en nous inspirant en grande partie de la thèse de Claude Corbo (1973) qui a su bien mettre en relief ces dimensions dans l'oeuvre de Veblen.

La technologie chez Veblen

18 Précisons d'entrée de jeu que pour Veblen, la technologie ou l'"état des techniques" ("state of industrial arts") est le facteur économique primordial et déterminant, et qu'un certain déterminisme économique, tout à fait fondamental dans l'oeuvre de Veblen, s'exerce sur l'ensemble de la société et de la culture. Ainsi, Veblen considère que tout système économique, et donc toute société, se caractérise par un état donné des techniques ou, plus simplement, une technologie (Corbo, 1973 : 277).

19 Ce que Veblen entend par l'expression "technologie" se résume à deux séries d'éléments : "d'une part, d'un système d'outils, d'instruments, de machines même ; d'autre part, - et c'est l'aspect le plus important - d'un ensemble de processus, de recettes, de manières de faire, de techniques, en un mot : d'un savoir-faire" (ibid.). Veblen utilise aussi l'expression de "actifs intangibles de la communauté" ou d'"équipement immatériel" en faisant

référence à ce savoir-faire technique, qu'il juge plus important que les outils et les instruments qui constituent le capital physique. L'innovation chez Veblen est ainsi perçue de façon plutôt étroite, au sens d'innovation de processus, bien qu'il dépasse la dimension proprement physique du capital tangible, ou des machines.

20 Une autre caractéristique importante de la technologie telle que la conçoit Veblen est que celle-ci est considérée comme un capital "collectif", "un savoir-faire, un système de connaissances, empiriquement acquis, développé et enrichi et transmis de génération en génération" (Corbo, 1973 : 278). Ainsi donc, outre le fait de privilégier l'importance du savoir-faire et des connaissances intangibles dans ce que l'on qualifie de l'état des techniques, Veblen favorise une vision de la technologie comme "possession indivise du groupe social, alors que les instruments que suscite cette technologie peuvent fort bien être appropriés privément" (ibid : 279).

21 Veblen met aussi en relief le fait que la technologie est une oeuvre créée par les facultés humaines, "particulièrement l'instinct ouvrier et la curiosité désintéressée - qui, dans un contexte matériel donné, inventent les techniques et développent les connaissances constituant la technologie" (ibid. : 281) :

> L'état des arts industriels dépend des traits de la nature humaine, physique, intellectuelle et spirituelle et du caractère de l'environnement physique. Ce sont ces éléments qui composent la technologie humaine ; et celle-ci n'est efficace que si elle s'élabore concrètement dans les forces matérielles requises. (Veblen 1971b [1908] : 129

L'importance du "milieu"

22 Est ainsi souligné le fait que la technologie ne sera efficace que si elle trouve les conditions matérielles appropriées et si l'on dispose des forces matérielles requises. Ces deux éléments, mais surtout le premier, qui fait en quelque sorte référence au "milieu de propagation[3]" de la technologie, nous paraissent particulièrement importants, et particulièrement négligés dans la théorie économique orthodoxe. Ainsi, Corbo (1973 : 281) écrit :

23 Le milieu joue un rôle dans l'élaboration des techniques, puisque celles-ci doivent assurer la survie de l'homme précisément dans ce milieu ; cependant, le travail essentiel d'élaboration, de constitution d'un savoir-faire technique incombe toujours à l'homme, à ses instincts et à ses facultés. Et entre ces trois termes -technologie, forces humaines et milieu matériel-, il existe une étroite interdépendance dont la rupture entraîne l'improductivité de la technologie et l'inefficacité de l'homme.

24 Aux yeux de Veblen, la technologie joue un rôle tout à fait fondamental dans la vie économique des sociétés et c'est en fait elle qui permet de transformer les ressources naturelles en des valeurs économiques (Veblen 1971b [1908] : 113-114). De plus, Veblen considère que ce n'est qu'en ayant accès à la technologie propre à sa société que l'individu peut devenir un agent économique productif : "Aucun individu, aucune fraction de la communauté ne peut survivre et encore moins progresser s'il n'a accès à ce stock d'équipement immatériel" (ibid. : 109).

25 Enfin, troisième élément, c'est la technologie qui donne une valeur aux outils, instruments et machines qui interviennent dans les processus de production, puisque lorsque de "nouvelles technologies" font leur apparition, ces outils et machines deviennent désuets, sans valeur. A cet égard, Veblen (ibid. : 128-129) affirme :

> Prenons pour exemple ce qui arrive quand un dispositif mécanique tombe en désuétude à la suite d'un progrès technique et qu'on le remplace par un nouveau dispositif qui incarne un procédé nouveau. On jette ce dispositif aux ordures, comme on dit. La concurrence avec les méthodes perfectionnées fait qu'il n'est plus industriellement efficace. Il cesse d'être un actif immatériel. Ainsi éliminée, son incarnation matérielle cesse d'avoir une valeur de capital.

26 Ainsi, comme le résume Corbo (1973 : 283) :

> pour Veblen, un outil vaut ce que vaut la technologie qu'il incarne et il est menacé de désuétude par l'apparition d'une nouvelle technologie ; la technologie est l'âme animant les outils et c'est elle qui leur procure leur productivité et leur valeur, comme la productivité de l'homme est fonction de ses connaissances techniques beaucoup plus que de sa simple énergie ou de sa force de travail.

27 Dans cette perspective, la technologie détermine le rythme, la nature, la quantité et la qualité de la production, elle permet au travail humain d'être productif et donne une valeur économique aux ressources naturelles ou aux matières premières. (ibid.)

28 Ayant noté précédemment que Veblen considère la technologie comme un acquis "collectif" des sociétés, il faut ajouter que la croissance, au fil des ans, du stock de connaissances techniques et de savoir-faire a entraîné l'obligation d'un partage du travail et d'une spécialisation des travailleurs. En effet, Veblen reconnaît qu'à partir d'un certain seuil, aucun individu ne peut maîtriser l'ensemble des techniques propres à son époque. Dans un tel contexte de sociétés développées du point de vue technologique (Corbo, 1973 : 286) :

> la richesse et la complexité de la technologie sont telles que la spécialisation des tâches est indispensable et chaque individu ou chaque groupe professionnel ne maîtrise qu'un secteur très limité de la technologie, qui s'avère ainsi pleinement la propriété du groupe social dans son ensemble

Technologie collective ou privée

29 Cette conception de la possession collective de la technologie amène même Veblen à établir un lien étroit entre régression démographique et régression technologique. En effet, considérant que "technologie et démographie se conditionnent réciproquement" (ibid : 287), Veblen affirme que la technologie établit des limites quant à la croissance démographique d'une population et réciproquement, la technologie ne peut atteindre certains seuils de développement sans une population suffisante (Veblen 1971b [1908] : 114-115 ; 1990a [1914] : 108 ; 1997 [1923] : p. 62).

30 Nous ne sommes pas totalement convaincues par son argumentation à cet égard, surtout en ce qui concerne la deuxième partie de sa proposition. Par contre, nous sommes tentée de proposer un conditionnement réciproque entre technologie et développement ou gestion des ressources humaines. Pour notre part, nous gardons ainsi l'idée de réciprocité d'effets, mais en modifiant l'un des pôles. (Tremblay, 1989)

31 Par contre, malgré l'affirmation maintes fois répétée selon laquelle la technologie est une possession collective, Veblen souligne qu'il existe des liens importants entre technologie et propriété privée. Précisons d'abord que Veblen considère la propriété privée comme une "institution", tel qu'il définit ce terme, c'est-à-dire "la cristallisation d'une habitude acquise dans un contexte précis et à la suite d'expériences particulières" (Corbo, 1973 : 289). Cependant, la propriété privée serait une institution "relative et contingente, au sens où, alors qu'on ne peut concevoir une société sans technologie, on peut concevoir

une société où n'existerait pas de propriété privée" (ibid.). On pourrait même ajouter que "la technologie se conçoit hors de toute propriété, alors que toute propriété suppose une technologie préexistante" (ibid). Ainsi, même si les deux éléments sont étroitement reliés, ils n'en doivent pas moins être distingués dans l'analyse de Veblen.

32 Dans cette perspective, même si la technologie demeure la propriété collective de la société chez Veblen, la société n'exerce pas toujours le contrôle sur cette technologie puisque les instruments de production qui permettent sa mise en oeuvre sont pour leur part sous le contrôle d'individus, de groupes ou de classes sociales. Ainsi, non seulement la technologie permettra-t-elle la propriété, mais elle en délimitera également les formes. "Sera objet de propriété ce qui assure le mieux le contrôle de la technologie, c'est-à-dire précisément ce type d'instrument de production par lequel la technologie, selon son état de développement, est mise en oeuvre" (Corbo, 1973 : 292).

33 De cette manière, selon Veblen (1971b [1908] : 112-119), une technologie rudimentaire mènerait à la propriété foncière, alors qu'une technologie industrielle conduirait à la propriété capitaliste des usines et ainsi de suite. La technologie définirait ainsi le type d'objet pouvant faire l'objet de propriété, de même que le modèle de propriété, soit socialement égalitaire ou inégalitaire (Corbo, 1973 : 293).

Forces influant sur la technologie

34 Par rapport aux économistes néoclassiques, mais aussi aux théories keynésienne et post-keynésienne, il est évident que Veblen accorde une place beaucoup plus déterminante à la technologie : déterminante des objets et des formes de la propriété, et plus largement, de la vie des sociétés. Dans une certaine mesure, la théorie de Veblen est donc empreinte d'un certain "déterminisme technologique" ; cependant, Veblen fera intervenir d'autres forces qui contribueront à atténuer ce déterminisme que l'on serait porté à relever dans un premier temps.

35 Parmi ces autres forces, mentionnons la "culture". En effet, Veblen est d'avis que la technologie n'est pas un donné, mais bien une réalité dynamique, "qui évolue constamment et dont le degré d'efficacité dépend de certaines conditions précises" (Corbo, 1973 : 295). Ainsi, il y aurait interaction entre la technologie et la culture de la société : "s'il est vrai que la technologie influence la culture, il est aussi vrai que la culture peut faciliter aussi bien qu'inhiber l'efficacité et le progrès de la technologie" (ibid.).

36 La conception de Veblen est peut-être quelque peu excessive à cet égard, puisqu'il considère que certains éléments de "culture" (conceptions négatives de la technologie, superstitions, traditions, préjugés sociaux, idées ou prémisses religieuses, métaphysiques, etc.) peuvent exercer un effet négatif sur le dynamisme ou la diffusion de la technologie au sein d'une société. Veblen est d'avis (1990a [1914] : Chapitre 2) que les connaissances dites "positives" sont essentielles à l'efficacité et au progrès de la technologie : "celle-ci progresse et produit dans la mesure où elle est alimentée par la connaissance positive et "matter-of-fact" et est ralentie et affaiblie dans la mesure où elle est pénétrée d'idées et de concepts non positifs[4]" (Corbo, 1973 : 295). Ainsi, pour être efficace, la technologie exige une connaissance positive des faits, ce qui permet de réaliser un travail productif[5].

37 Il convient d'ajouter d'autres facteurs qui, sans avoir fait l'objet de développements aussi importants que les facteurs culturels, ont également été mentionnés par Veblen comme des facteurs pouvant nuire au développement technologique : la stratification sociale, les

structures politiques, les modes de vie économique sont autant d'éléments pouvant inhiber l'essor technologique. Ces aspects nous paraissent également intéressants, du fait qu'ils renvoient à des réalités que nous pourrions qualifier de "variables socio-institutionnelles" (Tremblay, 1989), au nombre desquelles on trouverait le système de relations industrielles, la gestion des ressources humaines, les lois, etc.

38 Nous avons beaucoup insisté jusqu'ici sur la propriété "collective" de la technologie chez Veblen. Précisons cependant que Veblen considère que "les progrès technologiques sont finalement réductibles à l'action, à l'invention et à la créativité des individus, car ce sont leurs expériences et leur travail qui amènent effectivement des nouveautés techniques" (Corbo, 1973 : 302). En d'autres termes, "une innovation technique (ne serait) après tout qu'une réponse plus heureuse et plus efficace apportée par un individu (ou un groupe d'individus) à un problème pratique précis" (ibid.). Il convient toutefois de noter que Veblen considère que l'individu reste tributaire des connaissances techniques que la société lui a inculquées, puisqu'il n'est créateur que dans un contexte technologique précis et dans la mesure même où il a assimilé le savoir-faire technique partagé par la collectivité (ibid.).

Emprunts technologiques

39 Veblen a également développé une théorie sur les "transferts ou emprunts" technologiques que plusieurs jugent fort intéressante. Sa thèse générale est que la technologie empruntée n'a pas la même valeur, ni la même portée dans la société d'où origine la technologie et dans celle qui l'adopte.

> "A given technological system will have an economic value and a cultural incidence on a community which takes it over ready-made, different from the effects it has already wrought in the community from which it is taken over and in which it has cumulatively grown to maturity in correlation with other concomitant change in the arts of life." (Veblen, 1990b [1915]: 88)

40 Veblen ira même jusqu'à dire qu'une technologie empruntée sera plus efficace et productive dans son milieu adoptif que dans la société dont elle tire son origine. Ses affirmations se fondent sur l'étude de l'industrialisation du Japon et de l'Allemagne dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle (Veblen, 1990b [1915]). Même si l'automatisme de la thèse de Veblen n'est pas paticulièrement convaincant, les éléments qu'il met en évidence dans le cadre de cette analyse nous paraissent toutefois pertinents. Selon Veblen (Corbo, 1973 : 304) :

> les techniques et la technologie n'existent pas dans l'isolement, mais se trouvent toujours revêtues d'une enveloppe institutionnelle et culturelle, puisque toute technique inculque une discipline de vie, et par là, des habitudes de vie et de pensée, des normes de comportement, des valeurs, des coutumes et des traditions, et, finalement engendre des institutions et une culture.

41 L'analyse de Veblen est ici d'autant plus intéressante pour nous qu'il met en relief des effets de réciprocité entre la technique/technologie et les institutions. En effet, non seulement les technologies ont-elles une incidence sur l'environnement culturel et institutionnel, ce qui dans une certaine mesure serait plutôt proche d'une vision qualifiée de déterminisme technologique, mais cet environnement institutionnel exerce lui-même un effet sur les technologies. Non seulement le changement technologique ou l'innovation entraînent-ils un réaménagement de l'ordre institutionnel, réaménagement dont l'importance sera fonction du changement lui-même (ibid.), mais le contexte

institutionnel et conventionnel agira lui aussi sur les modalités et les formes de l'innovation. (Tremblay, 1989)

Technologie et institutions

42 Il y aurait ainsi une forme de *réciprocité d'effets* entre le contexte institutionnel et les technologies (ou l'innovation, terme que nous préférons, mais que Veblen n'utilise pas, ou peu). Ce sont là des éléments qui nous paraissent fort pertinents (Tremblay, 1989). Dans une certaine mesure cela peut aussi nous ramener au concept de "milieu de propagation[6]" ou de diffusion des technologies, au rôle que ce milieu propagateur jouerait dans l'accélération ou le ralentissement du rythme de diffusion.

43 Ainsi, si nous retenons l'idée que les techniques et les systèmes technologiques "engendrent un cadre institutionnel et culturel qui vient régulariser leur utilisation et inculquer aux hommes des modes appropriés de comportement par rapport à leur technologie" (Corbo, 1973 : 305), nous retiendrons également que ce cadre institutionnel et culturel peut agir sur les techniques et modeler le cours de l'innovation dans une société donnée.

44 Nous retiendrons également l'idée qu'une technologie peut avoir des effets institutionnels et culturels différents dans différentes sociétés, ce qui permet de conclure que les thèses de Veblen ne sont pas véritablement empreintes de déterminisme technologique, bien qu'elles portent parfois à le penser.

45 Dans cette perspective, nous nous appuyons sur Veblen pour proposer l'hypothèse selon laquelle il y aurait ajustements réciproques, *recherche de compatibilité* entre les technologies, les contraintes institutionnelles ou éléments du contexte culturel, social et institutionnel, ces derniers éléments pouvant être remodelés dans le cadre du processus de diffusion de l'innovation dans la société (ou le "tout social global" ; cf. Bartoli, 1986).

46 Pour appuyer cette proposition, reprenons quelques éléments de Veblen. Rappelons qu'il fait de l'économie le facteur fondamental conditionnant la vie des sociétés, la technologie étant vue comme l'élément déterminant au sein de l'ensemble économique. Dans ce cadre, la technologie est considérée comme un facteur agissant sur les sociétés, leurs institutions et leur culture, de même que comme le moteur fournissant leur dynamisme à ces sociétés, ce dernier élément pouvant d'ailleurs nous ramener à la pensée de Schumpeter.

47 Etant donné ce rôle fondamental de la technologie dans la vie économique, Veblen affirme que si l'organisation économique ne correspond pas aux exigences de la technologie, il en découlera "des contradictions, des déchirements, des tensions qui ébranlent la société et la font vivre en état de crise plus ou moins violente à laquelle elle n'échappe que par un réaménagement de ses institutions" (Corbo, 1973 : 313)[7]. Cette perception amène à notre esprit la vision des *médiations* qui, selon nous, s'exercent dans les sociétés, de même qu'à l'échelle plus micro-économique des entreprises, dans un contexte de diffusion d'innovations.

48 Ainsi, on l'aura compris, la vision qu'a Veblen de la technologie nous semble fort intéressante et fort utile pour tenter de remodeler les modèles traditionnels de l'innovation. En effet, bien que nous ayons une vision plus large de l'innovation, englobant l'innovation de process et de produit, la théorie de Veblen nous invite à introduire dans l'analyse de l'innovation des éléments de nature institutionnelle,

notamment la gestion des ressources humaines et les rapports de travail dans l'entreprise, que nous verrons plus loin. Mais d'abord, revenons plus en détail sur la vision des "institutions" qu'a développée Veblen.

Les "institutions" chez Veblen

49 Veblen est évidemment connu comme l'un des "pères" de l'école institutionnaliste américaine. Sans doute convient-il donc d'ajouter quelques précisions sur cette théorie axée sur les institutions, puisqu'elle est fondamentale chez Veblen.

50 Précisons d'abord que tous les analystes de l'oeuvre de Veblen ne s'entendent pas sur le sens exact du terme "institution" chez Veblen. On réussit cependant à en donner une définition générale qui, par delà les nuances et distinctions subtiles, se résumerait à définir les institutions comme des habitudes cristallisées et consacrées qui régissent, orientent et déterminent les comportements des individus. Pour Veblen lui-même (1998a [1909] :143), les institutions peuvent se définir comme suit :

> Dans la vie économique, comme dans les autres domaines de l'activité humaine, les modes habituels de conduite et de relation se sont développés et, par l'usage, ont constitué un réseau d'institutions. Ces institutions, ainsi que les conceptions usuelles qu'elles recèlent, ont une force prescriptive et coutumière qui leur est propre, bien qu'il ne soit pas nécessaire, à tout moment, de débrouiller et de vérifier l'enchaînement compliqué des précédents, des accidents, des *compromis*[8], des indiscrétions et des désirs dont l'interaction, au cours des siècles, a donné naissance à la situation culturelle présente. (Traduction de Corbo, 1973 : 317)

Définition

51 Veblen s'oppose à toute théorie selon laquelle les institutions seraient "naturelles", comme le sont les instincts dits "naturels", auxquels Veblen s'intéresse d'ailleurs passablement dans ses théories. Par opposition, les institutions seraient des habitudes *acquises* dans un contexte socio-institutionnel donné, et ce, en relation avec ce contexte. Il s'agirait d'habitudes épurées, figées, consacrées et socialisées (ibid. : 318). Ainsi, entre l'habitude et l'institution, il n'y aurait qu'une différence de degré, et non de nature, alors qu'au contraire il y a une différence de nature avec les instincts. Ce qu'il paraît important de souligner ici, c'est l'importance de l'appui (explicite ou implicite) de la société dans le maintien, la sanction des institutions en cause. Notons toutefois, que si les instincts sont des propensions téléologiques innées chez les individus, ils sont acquis par la race humaine au fil des âges selon un processus de sélection naturelle permettant la survie de l'espèce humaine. Les instincts pourraient être décortiqués par la psychologie à un niveau plus fondamental et on pourrait démontrer qu'ils évoluent eux-aussi très lentement ; mais selon Veblen, pour les besoins de la science sociale, on peut les considérer comme étant simplement des traits irréductibles de la nature humaine (Veblen 1990a [1914] : p. 3).

52 Pour faire référence à des choses plus concrètes, précisons que des réalités telles que la famille, l'Etat, les entreprises, les systèmes d'éducation seraient au nombre des éléments à retenir comme "institutions" au sens de Veblen. Nous verrons ultérieurement que des dimensions plus micro-économiques, notamment les "marchés internes du travail" par exemple, pourraient également figurer au nombre de ces institutions, d'autant plus si nous considérons que l'analyse de Veblen inclut au rang des institutions aussi bien "des

modes d'organisation en tant que cristallisation d'habitudes de pensée" que "des préférences, des valeurs, des comportements acquis" (Corbo, 1973 :320).

53 Une caractéristique importante des institutions mérite d'être soulignée (ibid. : 322)[9] :

> en raison de la primauté de l'économie dans la vie des sociétés...toute institution sera, d'une manière ou d'une autre, économique...Aussi, confronté à une institution donnée, Veblen se demandera, non seulement de quelle habitude ou ensemble d'habitudes elle est la cristallisation, mais encore quel rôle ou quelle fonction économique elle remplit.

54 C'est là une préoccupation que nous retenons pour notre analyse des "institutions" intervenant dans le processus d'innovation.

Rôle des institutions

55 On trouvera chez Veblen une explication du comportement et de l'action des individus qui se rapproche dans une certaine mesure du comportement de l'entrepreneur-innovateur chez Schumpeter. En effet, Veblen considère que les comportements sont le produit de deux forces, soit l'instinct (que l'on retrouvait chez l'entrepreneur de Schumpeter) et le cadre institutionnel (plutôt négligé chez Schumpeter). Ainsi, les institutions joueront un rôle tout à fait fondamental, pouvant refouler les instincts et même, selon Veblen, *nuire à la propagation de la technologie.* Ce dernier élément, qui selon nous est encore là quelque peu excessif, n'en met pas moins en lumière le rôle *médiateur* que peuvent jouer les institutions. En effet, c'est en quelque sorte *en traversant les institutions,* ou le cadre institutionnel, que se propageront (ou non) ou *que seront remodelées, les technologies.*

56 De plus, les institutions jouent un rôle de sélection et de formation des individus, "en ce qu'une institution particulière favorise chez les individus certains comportements, certaines attitudes, certaines occupations, plutôt que d'autres, et par là favorise le développement de certaines facultés et certains traits" (Corbo, 1973 : 326). Sans doute retrouve-t-on effectivement de tels effets en ce qui concerne les institutions agissant sur le marché du travail, auxquelles nous reviendrons plus loin.

57 Pour sa part, Veblen dira à ce sujet (1970 [1899] : 124)[10] :

> Les institutions elles-mêmes ne sont pas seulement les résultats d'un processus sélectif et adaptatif, qui façonne les types prédominants d'attitude et d'aptitude spirituelle ; elles sont en même temps des méthodes particulières de vie et de relations humaines, et à ce titre elles sont à leur tour de puissants facteurs de sélection. En sorte que les institutions, quand elles changent, favorisent une nouvelle sélection des individus doués du tempérament le plus approprié ; elles aident le tempérament et les habitudes à se plier au milieu transformé, grâce à la formation d'institutions nouvelles.

Réciprocité d'effets

58 Veblen met en parallèle les institutions et les technologies. A ses yeux, les unes et les autres exercent sur les individus des effets contribuant à leur inculquer des habitudes de vie et de pensée, à favoriser le développement de certains traits, etc. C'est d'ailleurs à partir de cette conception que Veblen a imaginé le développement de divers "types" humains, qui ont peuplé ses oeuvres : le Capitaine d'industrie, l'Entrepreneur, le Financier, l'Artisan, le Technicien, enfin, toute une série de types humains résultant du

développement particulier de certains traits, certaines habitudes, certaines aptitudes, soit le produit de l'influence "conditionnante et formatrice" du cadre institutionnel (ou de la technologie). (Corbo, 1973 : 327)

59 Cela nous amènerait à dire que la gestion des ressources humaines, tout comme d'autres comportements observés en entreprise, serait conditionnée ou modelée par le cadre institutionnel, ce qui nous donnerait un schéma intéressant de causalité circulaire, ou de réciprocité d'effets. Tout comme les institutions naissent chez Veblen des habitudes et inculquent elles-mêmes des habitudes aux individus, sélectionnant et renforçant de ce fait certains traits, les institutions et les modalités de gestion de la main-d'oeuvre, ou les choix techniques, seraient à la fois conditionnés et modelés par le cadre institutionnel, et remodèleraient dans une certaine mesure ce cadre.

60 Cette vision serait conforme à la vision qu'a Veblen des institutions puisqu'il précise que celles-ci sont changeantes, qu'elles sont nécessairement instables et qu'elles doivent varier avec le temps (ibid. :337). Comme les circonstances dans lesquelles les individus vivent sont elles-mêmes changeantes et que les institutions sont le fruit des habitudes inculquées par ces circonstances, Veblen considère que les institutions doivent elles aussi changer ou évoluer au fil du temps. Il note par ailleurs que certaines institutions pourront bloquer des changements institutionnels, certaines "institutions" (lois, tribunaux, et droit en général) ayant même selon lui pour fonction précise de bloquer ce genre de changement (ibid. :338).

Caractère "retardataire" des institutions

61 C'est dans cette perspective que Veblen développera d'ailleurs une vision plutôt négative des institutions, considérant que non seulement sont-elles souvent en retard par rapport à l'évolution des réalités, mais dénonçant carrément le "caractère intrinsèquement retardataire des institutions" (ibid. : 345). Bien que cette vision nous semble encore là légèrement excessive, nous la considérons intéressante du fait qu'elle permette d'envisager des sources de résistance, et même ici de blocage total, à l'égard de l'innovation.

62 Il s'agit là de facteurs négligés dans les théories économiques traditionnelles et qui pourtant mériteraient d'être pris en compte, étant donné leur impact possible en termes économiques. En effet, ils peuvent réduire considérablement l'efficacité du système technologique, retarder des effets positifs attendus d'un processus d'innovation, etc.

63 Reconnaissant l'intérêt de cette vision des institutions, nous n'allons toutefois pas jusqu'à penser que les institutions vont généralement, voire toujours, à contre-courant du "progrès" technologique, comme le propose Veblen. Peut-être faut-il voir là une vision fortement inscrite dans la période historique où écrit Veblen. En effet, à cette époque, l'innovation et les changements technologiques étaient peut-être vus de façon négative dans le corps social. Aujourd'hui, le "nouveau" est davantage valorisé, bien qu'il demeure souvent source d'inquiétudes, notamment pour les producteurs concurrents de l'"innovateur" et pour les travailleurs qui risquent de perdre leur emploi.

64 Cependant, si l'on considère que les institutions sont le fruit de médiations et de compromis, qu'elles sont en quelque sorte la cristallisation de ces compromis passés, il faut admettre qu'elles risquent d'être souvent en retard sur l'évolution des pratiques et des mentalités. La vision de Veblen peut donc être rapprochée de la thèse de Schumpeter

en ce qui concerne les résistances possibles du milieu social à l'égard de l'innovation (*cf* Tremblay, 1989).

65 Chez Veblen, le cadre institutionnel en vient à contrôler la technologie et par ce biais il contrôle en quelque sorte le destin de l'humanité (Corbo, 1973 : 348). En des termes plus concrets, on peut dire que les groupes ou les classes sociales profitant de l'ordre institutionnel établi "se trouvent en fait à disposer d'un pouvoir sur l'emploi de la technologie et vont toujours s'employer à perpétuer cet ordre institutionnel, même s'il est complètement inadapté aux exigences de la technologie" (ibid.). Des situations de chômage et de pauvreté, des conflits de travail seraient autant de manifestations de cette crise globale qui, selon Veblen, prend racine dans le "conflit des institutions et de la technologie".

66 On retrouve ici la vision de Veblen, selon laquelle "si la technologie inculque une discipline et des habitudes dont se constituent les institutions, elle évolue beaucoup plus rapidement que ces dernières" (ibid. : 349). Cette thèse reste à vérifier, mais elle présente tout de même l'intérêt de mettre en relief une certaine *médiation* de l'innovation ou de l'évolution technologique de la part des institutions.

Conclusion

67 Arrivées au terme de notre analyse de Veblen sur ce thème de l'innovation et des institutions, résumons ici les apports et les critiques qui nous paraissent les plus importants.

68 Un des premiers apports évidents de Veblen est d'avoir mis en relief le rôle des institutions dans la dynamique économique, considérant que la société est le produit de l'effet conjugué de deux forces : la technologie et les institutions. Ainsi, Veblen pense même que le cadre institutionnel contrôle les technologies, une proposition forte, qui a tout de même le mérite de mettre l'accent sur l'impact des institutions sur la technologie, alors que la très grande majorité des économistes s'intéressent essentiellement à l'"impact" des technologies sur le cadre institutionnel, limité généralement aux rapports économiques (de salaires notamment) ou aux relations industrielles.

69 Pour nous, l'intérêt réside principalement dans cette "innovation théorique" qui ouvre la voie à la construction d'un modèle bâti sur une réciprocité d'effets entre l'innovation elle-même et le contexte institutionnel, ou le milieu de propagation, de cette innovation.

70 Veblen semble cependant laisser entendre que les institutions ne seront jamais adaptées aux besoins de la société et aux technologies qu'elle devrait développer. Dans le contexte de l'époque, Veblen en arrivait de cette manière à pouvoir déployer une importante critique radicale de la société. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, une telle vision, plutôt manichéenne, offre une image parfois faussée de la dynamique réelle existant entre technologies et institutions.

71 Veblen a cependant souligné les *tensions* naissant du développement technologique dans un contexte institutionnel "dépassé" et, ce faisant, contribué à favoriser l'élaboration d'une théorie faisant une certaine place aux possibilités de *médiation* d'institutions comme les entreprises, de même qu'à la *recherche de compatibilité* "institutions-technologies" qui découle nécessairement d'un tel contexte. Il a également souligné les possibilités de ralentissement de la diffusion de l'innovation, de baisse de l'efficacité du

système dans lequel pénètre l'innovation, autant d'éléments fort pertinents dans le cadre d'une analyse de l'innovation, et généralement négligés par les économistes notamment.

72 Pour terminer, rappelons qu'au contraire de Schumpeter, Veblen a une vision plutôt restreinte de la technologie comme étant l'état existant des savoirs-faire et des connaissances techniques. Si Veblen a longuement théorisé le procesus d'innovation institutionnelle, il ne semble pas considérer, comme le fait Schumpeter, que l'innovation fasse elle-même partie des possibilités de production actuelles. Bref, si la technologie évolue par l'innovation, Veblen n'a pas offert d'outils pour faire de l'innovation un élément de la technologie existante.

73 Un élargissement de la notion de technologies de manière à englober l'innovation de produit, l'innovation organisationnelle, (éventuellement les nouveaux débouchés et nouveaux matériaux), de même que l'innovation de processus agrandirait le champ de validité de la théorie de Veblen. Cet élargissement serait d'autant plus possible que les thèses de Veblen nous semblent se situer à un niveau d'abstraction suffisant pour englober ces divers phénomènes sans nuire à ses constructions.

Remerciements

Je tiens à remercier Marc-André Gagnon, qui m'a aidé à retracer les ouvrages originaux de Veblen pour préciser les références.

BIBLIOGRAPHIE

ARROW, K. J. et HAHN, F. H. (1971), General Competitive Analysis. San Francisco : Holden Day.

BARTOLI, H. (1986). Au-delà des confusions- Propositions hérétiques. Flexibilité du travail et pénurie d'emploi. Numéro spécial de la revue Economies et Sociétés. Série AB. no 14. 3-56.

BARTOLI, H. (1978). La structure, la variable, l'événement. Hommage à François Perroux. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 89-97.

BARTOLI, H. (1977). Economie et création collective. Paris : Economica.

CORBO, C. (1973), Les théories épistémologiques et sociales de T.B. Veblen (1857-1929). Clefs pour une lecture de Veblen. Thèse de doctorat. Université de Montréal. 534 p.

JOFFRE, P. et KOENIG, G. (1985). Stratégie d'entreprise : antimanuel. Paris : Economica. 247 p.

KAUFMAN, B. E. ed. (1988), How Labor Markets Work. Reflections on Theory and Practice by John Dunlop, Clark Kerr, Richard Lester, and Lloyd Reynolds. Lexington, Mass. : D.C. Heath and Co. 256 p.

LUCAS, Robert (1988), "On the Mechanics of Economic Development", Journal of Monetary Economics, vol. 22, pp. 3-42.

LUNDSTEDT, S. B. et COLGLAZIER, E. W. (1982). Managing Innovation : the Social Dimension of Creativity, Invention and Technology. New-York : Pergamon Press. 245 p

MANKIW, N. G. (1995), “The Growth of Nations”, Brookings Papers on Economic Activity, #1, pp. 275-310.

McCORMICK, Ken (2002), "Veblen and the New Growth Theory : Community as the Source of Capital’s Productivity", Review of Social Economy, Juin, vol. 60, #2, pp. 263-279.

NELSON, R.R. et WINTER, S. G. (1982). An evolutionary theory of economic change. Cambridge, Mass. : Belknap Press of Harvard University. 430 p

NELSON, R.R. (1974). Neoclassical vs. Evolutionary Theories of Economic Growth : Critique and Prospectus. Economic Journal. vol. 84. 806-905

NELSON, R. R. (1961). The economics of invention : a survey of litterature. American Economic Review. juin. 370-381.

PERROUX, F. (1974), L’économie de la ressource humaine. Mondes en développement. no 7. 22-53.

PERROUX, F. (1965), La pensée économique de Joseph Schumpeter. Les dynamiques du capitalisme. Genève : Librairie Droz. 258 p.

ROMER, P. M. (1990). “Endogenous Technological Change”, Journal of Political Economy, vol. 98, Été, pp. 71-102.

THIETART, R.-A. (1986). La stratégie d’entreprise. (2e édition). Paris : McGraw-Hill. coll. Stratégie et management. 181 p.

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (2004). Economie du travail. Les réalités et les approches théoriques. (Édition revue) Montréal : Editions Saint-Martin/Télé-Université. 482 p.

TREMBLAY, D.-G. (2002). Les économistes institutionnalistes : les apports des institutionnalistes à la pensée économique hétérodoxe. Texte paru dans le numéro 28 de la revue Interventions économiques. (revue électronique : http://www.teluq.uquebec.ca/interventionseconomiques)

TREMBLAY, Diane-Gabrielle (1989), La dynamique économique du processus d’innovation. Une analyse de l’innovation et du mode de gestion des ressources humaines dans le secteur bancaire canadien. Paris : Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Thèse déposée en janvier et soutenue en juin 1989. 2 tomes. 711 pages.

VEBLEN, Thorstein (1970) [1899], Théorie de la classe de loisir (traduit de l’anglais), Gallimard, Paris.

VEBLEN, Thorstein (1971a) [1921], Les ingénieurs et le capitalisme (traduit de l’anglais), Gordon & Breach, Paris-Londres-New York.

VEBLEN, Thorstein (1971b) [1908], “Nature du Capital” in Veblen, T. (1971a) : pp. 106-130.

VEBLEN, Thorstein (1990a) [1914], The Instinct of Workmanship and the State of the Industrial Arts, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

VEBLEN, Thorstein (1990b) [1915], Imperial Germany and the Industrial Revolution, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

VEBLEN, Thorstein (1997) [1923], Absentee Ownership ; Business Enterprise in Recent Times : The Case of America, Transaction Publishers, New *Brunswick, NJ.*

VEBLEN, Thorstein (1998a) [1934], Essays in our Changing Order, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

VEBLEN, Thorstein (1998b) [1909], "Fisher’s Rate of Interest", in Veblen, Thorstein (1998a) [1934] : pp. 137-147.

NOTES

1. La théorie néoclassique n'est évidemment pas parfaitement homogène, d'autant plus qu'au cours des années récentes, toute une série de tendances nouvelles se sont développées, en s'inspirant des postulats de base de la théorie néoclassique, mais en tentant de "corriger" les divers problèmes soulevés par ses détracteurs. Pour plus de détails sur la théorie néoclassique, voir Tremblay (2004), et sur la théorie néoclassique de l'innovation, Tremblay (1989, 2002).

2. Voir leurs écrits dans Kaufman (1988)

3. Nous utilisons ici un concept qui renvoie aux thèses de Perroux (1974, 1965) et de Bartoli (1986, 1978, 1977)

4. On fait ici référence à l'ouvrage publié par Veblen en 1914 « *The Instinct of Workmanship and the State of Industrial Arts* », New-York :BW Huebsch.

5. Outre le fait que nous considérons cette vision quelque peu excessive, elle nous semble toutefois pouvoir appuyer la proposition de Schumpeter selon l

6. Rappelons que nous utilisons ici un concept qui renvoie aux thèses de Perroux (1974,1965) et de Bartoli (1986,1978,1977).

7. On peut également penser ici à ce que Marx qualifierait de contradiction entre les forces productives et les rapports de production.

8. C'est nous qui soulignons.

9. Cette citation est tirée de A. Vinokur. *T. Veblen et la tradition dissidente dans la pensée économique américaine.* p. 85. Cité in Corbo, 1973 : 320 et 405.

10. Cette citation traduite par Corbo est tirée de *The Theory of the Leisure Class. An Economic Study of Institutions.* New York. A.M. Kelly. 1965.

RÉSUMÉS

Nous nous intéressons ici au rôle des institutions dans le processus de l'innovation, puisque Veblen le met en valeur. Cet apport de Veblen nous paraît déterminant pour mieux comprendre l'innovation, surtout que l'on parle de plus en plus d'une diversité de formes d'innovation (technologique, mais aussi organisationnelle, sociale et de produit), et que celles-ci sont mieux comprises lorsque l'on tient compte du rôle des institutions dans la diffusion ou le blocage de l'innovation. Veblen met aussi en évidence le caractère parfois retardataire des institutions, ainsi que la réciprocité des effets entre technologie et institutions, autant d'éléments fort pertinents pour l'analyse, encore aujourd'hui.

This paper addresses the role of institutions in the process of innovation, since Veblen highlights this role. This contribution of Veblen appears determinant to better understand the process of innovation, especially in a context where we are more and more interested in various forms of innovation (technological, but also organisational, social and product innovations); these various forms of innovation are better understood and analysed when the role of institutions in their diffusion or lack of diffusion is taken into account. Veblen also highlights the fact that institutions sometimes block or slow down the process of diffusion of innovations, as well as the

reciprocity of effects between technology and institutions, contributions which are all the more important for the analysis of innovation today.

INDEX

Keywords : innovation, institutions, technology, technological system, culture
Mots-clés : innovation, institutions, technologie, système technologique, culture

AUTEUR

DIANE-GABRIELLE TREMBLAY

Diane-Gabrielle Tremblay est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir http://www.teluq.uqam.ca/chaireecosavoir et cotitulaire de la Chaire Bell en technologies et organisation du travail, ainsi que professeure en économie et gestion des ressources humaines à la Télé-université de l'Université du Québec à Montréal.

Penser le capitalisme cognitif selon Thorstein Veblen ; connaissance, pouvoir & capital

Thinking Cognitive Capitalism According to Thorstein Veblen: Knowledge, Power & Capital

Marc-André Gagnon

Penser le savoir en économie

1 Les récentes transformations technologiques dues à la diffusion des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) ont conduit plusieurs économistes à percevoir une transformation radicale dans la nature du capital et de l'économie. Le capitalisme industriel, où la dynamique d'accumulation du capital repose sur des moyens de production tangibles (les biens capitaux), cèderait le pas à des nouvelles sources de production de la richesse. La connaissance, le savoir, ou l'intellect seraient ainsi devenus, sous la plume des économistes et des gourous du management, la nouvelle source de la richesse pour le XXIe siècle et le principal actif des entreprises. Ainsi, toute une littérature, souvent enthousiaste, s'est développée sur la "Nouvelle Économie"[1], l'économie de la connaissance[2] ou sur l'économie en réseaux (Castells 2000). Ces travaux considèrent normalement que les récentes innovations technologiques obligent les sociétés à s'adapter institutionnellement aux nouvelles réalités technologiques, analysant ainsi le changement social en termes de déterminisme technologique (voir Boyer 2001). Mais comment appréhender cette transformation ; qu'y a-t-il de nouveau dans l'économie contemporaine ? Si l'on répond simplement que la connaissance joue dorénavant un rôle économique important, la question est alors de savoir pourquoi les économistes s'attardent seulement aujourd'hui aux dimensions économiques de la connaissance, ou plutôt à la dimension cognitive de l'économie. La connaissance n'a-t-elle pas toujours joué un rôle primordial dans l'économie ?

2 Nous croyons que les analyses des transformations contemporaines du capitalisme dépendent fondamentalement de la manière dont on conçoit la notion de capital. En effet, il n'existe aucun consensus sur ce qu'est le capital. Pour les économistes le capital peut être soit des moyens de production, une somme d'argent investi, un flux de revenus, un détour de production, une abstinence de consommation, un pouvoir économique, un acteur économique, ou encore un rapport social complexe englobant l'ensemble de ces réponses. S'il est inutile ici de s'attaquer directement à ce débat, nous croyons toutefois qu'il est possible de classer les points de vue sur les transformations contemporaines du capitalisme selon leur réponse à deux questions quant à la nature du capital :

1. la mesure du capital, en tant que capacité de revenu, est-elle déterminée par sa productivité ?
2. la connaissance est-elle une nouvelle forme intangible du capital productif ?

3 L'analyse économique traditionnelle, soit-elle classique, marxiste[3][4] ou néoclassique, s'est normalement ancrée dans une doctrine de la productivité du capital, la valeur du capital étant systématiquement mesurée par la productivité intrinsèque des moyens de production qui le constituent. Les débats contemporains portent alors seulement sur l'intégration à l'analyse de nouvelles formes de productivité, tels les actifs intangibles que seraient la connaissance ou le capital intellectuel. Si une frange plus traditionnaliste de cette littérature refuse d'intégrer la connaissance comme nouvel actif productif et nie alors que nous assistions à une transformation structurelle du système économique, plusieurs considèrent plutôt que les analyses économiques traditionnelles sont obsolètes et que nous devons y intégrer une dimension cognitive. Ainsi, les écrits enthousiastes sur la Nouvelle Économie ou sur l'économie de la connaissance proviennent de ce terreau conceptuel.

4 Néanmoins, quelques rares auteurs, surtout issus de la tradition institutionnaliste américaine, ont tenté dès le début du XXe siècle d'appréhender le capitalisme en rejetant la doctrine de la productivité du capital. Parmi ces théorisations alternatives du capitalisme, celle proposées par Thorstein Bunde Veblen reste à nos yeux la plus pertinente pour comprendre les transformations contemporaines[4]. Pour Veblen, la production industrielle n'est pas simplement le résultat de l'accumulation de moyens matériels de production mais dépend d'abord du stock immatériel de savoir-faire, de connaissances technologiques et des pratiques existant au sein de la collectivité, à savoir l'équipement immatériel déterminé culturellement, accumulé et transmis dans et par la collectivité : « "production goods" cost nothing but labour ; the immaterial equipment of technological proficiency costs age long experience » (Veblen 1990b [1915], p. 133).

5 Veblen considère que la production de la richesse relève du monde industriel formé des connaissances techniques et des moyens de production matériels. Néanmoins, en tant que capacité de revenus, le capital relève d'une logique pécuniaire du monde des affaires qui cherche à s'approprier la capacité productive d'une collectivité afin d'en tirer le plus large bénéfice possible. La maximisation des revenus du capital ne dépend pas de la maximisation de la production mais plutôt de la maximisation du contrôle sur l'industrie et sur la collectivité en général, de manière à accroître la dépendance de la collectivité face aux ressources accaparées par les intérêts d'affaires. Ainsi, ce n'est plus la productivité des moyens de production qui détermine le niveau de revenu du capital mais bien l'ensemble des institutions, lois et normes en vigueur assurant d'une manière ou d'une autre un plus grand contrôle par la classe d'affaires sur les moyens d'existence de la collectivité.

6 Si Veblen s'est beaucoup attardé à comprendre les formes et moyens de contrôle capitalisés par la classe d'affaires au temps de ce qu'il appelait le *New Order*[5], le contrôle sur les connaissances productives, sur le savoir industriel et sur sa mise en oeuvre constituait pour lui le noyau du capital comme forme de contrôle sur la collectivité. Ainsi, dans une perspective véblénienne, la connaissance ne constitue pas une nouvelle forme de productivité apparue avec la révolution technologique des trente dernières années ; elle a toujours été au centre de la productivité de toute société.

7 Alors que l'économie néoclassique, marxiste ou régulationniste ignore normalement la pensée de Veblen, force est de constater que l'on retrouve des éléments typiquement véblénien dans leurs développements récents. Pour la théorie néoclassique, les différentes tentatives pour faire en sorte d'endogénéiser la technologie et la connaissance à un processus de croissance économique endogène (Lucas 1988 ; Mankiw 1995 ; Romer 1995) oblige à redéfinir complètement la notion de *capital* afin d'en faire une entité sociale (McCormick 2002). Par exemple pour Robert Lucas « human capital is a *social* activity, involving *groups* of people in a way that has no counterpart in the accumulation of physical capital » (1988, p. 19, italiques par l'auteur). Dans les traditions marxistes et régulationnistes plusieurs auteurs posent l'hypothèse que nous sommes maintenant à l'aube d'une nouvelle étape du capitalisme, le capitalisme cognitif, où les lois de la valeur s'effondrent et où nous devons dorénavant analyser l'accumulation capitaliste non plus en termes de production de richesses mais plutôt en termes de pouvoir de prédation du capitaliste sur la collectivité. Si certains considèrent que la production est devenue un phénomène collectif, voire biopolitique, au sein de réseaux sociaux de production et de coopération qui constituent un nouveau sujet historique qu'ils nomment la *multitude* (Hardt & Negri 2001 ; Virno 2002), les avocats de l'hypothèse du capitalisme cognitif considèrent que dans une économie de la connaissance, le capital est moins un moyen de production qu'un moyen de prédation pour s'approprier privément une richesse produite collectivement[6]. À cet égard, leur analyse rejoint la séparation qu'opère Veblen entre le monde de l'industrie et celui des affaires. Étant donné cette convergence récente des analyses néoclassiques, marxistes et régulationnistes en direction des analyses trop souvent ignorées de Veblen, nous croyons qu'il devient absolument nécessaire de mettre davantage en lumière la pensée de Veblen afin de voir en quoi elle peut être utile pour mieux comprendre les transformations économiques récentes.

8 En dissociant la notion de capital de celle de productivité et en mettant la connaissance au centre de la notion de productivité, les travaux de Veblen offrent un éclairage différent et riche sur la nature de l'économie de la connaisance. Dans une perspective véblénienne, l'analyse que l'on pourrait alors faire des transformations contemporaines du capitalisme ne porterait pas sur les nouvelles formes de productivité liées à la connaissance mais plutôt sur les nouveaux modes de contrôle du savoir industriel détenus par la classe d'affaires.

9 Ce texte vise à mettre en évidence la pertinence contemporaine et le pouvoir d'analyse de la perspective véblénienne sur la dynamique d'accumulation du capital afin de comprendre les transformations contemporaines du capitalisme. Pour ce faire, nous présenterons en détail l'analyse du capital proposée par Veblen en montrant comment elle intègre les différentes formes de pouvoir institutionnel au centre de l'analyse économique. Nous présenterons sa méthode d'analyse économique inductive ainsi que sa conception inductive du capital. Nous montrerons ensuite comment l'articulation du concept de capital en termes de contrôle par les intérêts d'affaires sur les connaissances

technologiques à travers la propriété d'actifs tangibles et intangibles permet de développer une théorie générale de la capitalisation des pouvoirs institutionnels. Finalement, nous montrerons comment cette théorie nous permet une nouvelle interprétation des transformations structurelles de l'économie contemporaine.

Les contributions de Veblen à la théorie du capital

10 Veblen a publié une série de travaux abordant le concept de capital entre 1904 et 1908. L'œuvre majeure de Veblen à ce sujet est sans aucun doute sa *Theory of Business Enterprise* (1996 [1904]) dans laquelle il construit une conception du capital d'un point de vue purement inductiviste. Cette analyse sera poursuivie à travers quatre longs articles en 1908 en vue de mettre cette conception inductiviste en perspective avec les autres conceptions existantes du capital dans la théorie économique :

1. Professor Clark's Economics (1990c [1908])
2. Fisher's Capital and Income (1998b [1908])
3. On the Nature of Capital I : The productivity of capital goods (1971b [1908])
4. On the Nature of Capital II : Investment, Intangible Assets, and the Pecuniary Magnate (1971c [1908])

11 Il faut noter que Veblen poursuivra son analyse du capital entre autres à travers quatre ouvrages *The Instinct of Workmanship and the State of the Industrial Arts* (1990a [1914]), *The Vested Interests and the Common Man* (2002 [1919]), *The Engineers and the Price System* (1971a [1921]) et *Absentee Ownership; Business Enterprise in Recent Times: The Case of America* (1997 [1923]).

12 La réflexion de Veblen se déroule en deux temps ; d'abord Veblen ébauche une théorie du capital par l'observation du capitalisme réel au tournant du siècle dernier ; ensuite il élabore une réflexion plus générale sur les formes historiques des processus industriels de production qui ont conduit à l'entreprise d'affaires, en montrant que la capitalisation d'actifs (soient-ils tangibles ou intangibles) repose sur le pouvoir de contrôle qu'offrent ces actifs sur l'ensemble de la communauté. Nous présentons ici ces deux moments de sa réflexion.

Une analyse inductive du monde des affaires

13 La méthode d'analyse dont se sert Veblen se veut purement inductive ; on ne peut comprendre la réalité économique qu'en observant la réalité effective et non pas en essayant d'en déduire le fonctionnement à partir de postulats théoriques. Comme l'explique Veblen dans son article sur Fisher (1998b [1908], p. 150) :

> « A modern science has to do with the facts as they come to hand, not with putative phenomena warily led out from a primordial metaphysical postulate, such as the "hedonic principle". To meet the needs of science, therefore, such modern concepts as "capital" and "income" must be defined by observation rather than ratiocination. »

14 Veblen concède que la construction du concept de capital par l'observation est un processus long et difficile et que cela oblige l'analyste à renoncer à la construction d'un concept universel de capital applicable en tous temps et en tous lieux. Veblen fait remarquer que le capital n'est pas d'abord un concept de la théorie économique, c'est

plutôt un concept utilisé par les hommes d'affaires, un terme s'inscrivant dans la pratique des affaires et faisant consensus seulement parmi les praticiens des affaires. Les économistes n'ont fait que tenter d'expliquer, ou plutôt de normaliser cette réalité des affaires, sans grand succès, à travers une approche déductive à partir de leurs perspectives théoriques téléologiques[7]. Toutefois, ce concept d'affaires évolue constamment et sa signification n'est pas nécessairement la même qu'il y a 50 ans ; de plus, Veblen concède que le concept risque d'évoluer énormément dans la langue des affaires dans les années qui suivent, étant donné le bouillonnement des nouveaux phénomènes financiers (trusts, cartels, holdings, etc.). Mais les hommes d'affaires savent exactement ce que ce terme signifie pour eux, le concept est suffisamment clair et précis pour servir à leur pratique courante. Et puisque la réalité de ce terme n'existe que par cette pratique effective des affaires, l'économiste ne doit pas construire sa propre terminologie sur des bases déductives (Veblen, 1998b [1908], pp. 151-152)[8] :

> « if the economist is to deal with the phenomena of modern life in which this concept [of capital] serves a use of first-rate importance, he must take the term and the concept as he finds them. It is idle fatigue to endeavor to normalise them into a formula which may suit his prepossessions but which is not true to life. The mountain will not come to Mahomet. »

15 Comment l'économiste peut-il alors se rendre à la montagne ? Dans sa *Theory of Business Enterprise* (1996 [1904]) Veblen tentait en effet un tel pèlerinage. Mais Veblen n'aurait jamais pu emprunter une telle direction s'il n'avait eu en main les outils empiriques nécessaires pour son entreprise. Ces outils sont devenus disponibles avec l'immense rapport de dix-neuf volumes de la Commission industrielle américaine (*Report of the Industrial Commission*, 1900-1902) qui, dans la lignée des lois anti-trusts, devait faire toute la lumière sur la pratique effective des affaires au sein de l'économie américaine[9]. En fait, la *Theory of Business Enterprise* (1996 [1904]) se veut une sorte de synthèse analytique de tous les faits et témoignages rapportés au sein du rapport de la Commission Industrielle.

16 Ce que Veblen dégage des faits et témoignages divulgués dans les *Reports of the Industrial Commission* est d'abord une vision du monde économique divisé en deux :

1. Le monde industriel où les réseaux et le système d'industries sont de plus en plus interdépendants et performants.
2. Le monde d'affaires où le pouvoir discrétionnaire de l'homme d'affaires sur l'industrie va grandissant avec les nouvelles formes de propriété telles l'entreprise d'affaires ou la société par actions.

17 Dans le monde industriel, Veblen remarque que la mécanisation de l'industrie et la standardisation de la production a conduit à une mise en réseau de la production industrielle où s'est développée une interdépendance et une concaténation des industries (1996 [1904], pp. 15-16] :

> « concatenation of industries has been noticed by most modern writers. [...] the prevalent standardization of industrial means, methods, and products greatly increases the reach of this concatenation of industries, at the same time that it enforces a close conformity in point of time, volume, and character of the product [...] By virtue of this concatenation of processes the modern industrial system at large bears the character of a comprehensive, balanced mechanical process. »

18 Cette concaténation industrielle a conduit à accroître considérablement les capacités de production de l'industrie, ce qui fait de sorte que le point de départ de Veblen est celui d'une société d'abondance, à savoir que l'utilisation maximale des ressources productives nous conduirait directement à une crise de surproduction. Ce point de départ de Veblen

contraste dramatiquement avec la vision traditionnelle des économistes qui postulent la rareté et analysent la valeur comme un effort de production, comme « le travail et la peine » pour s'extraire de la rareté[10]. Un axiome traditionnel des économistes est que les besoins sont illimités, d'où la rareté qui cause la rivalité entre individus. Pour Veblen, la logique est inversée, la rivalité pécuniaire entre les individus conduit à la consommation ostentatoire qui cause la rareté[11]. La rareté n'est pas fixée dans l'absolu par les limites de la nature mais repose sur une logique différentielle de rivalité entre les individus. La rareté n'existe pas d'elle-même, elle est construite afin que les élites puissent bénéficier d'une plus grande distinction.

19 Si l'industrie concaténée est plus performante, elle n'est pas auto-régulée, elle est plutôt contrôlée par une élite que Veblen identifie sous le nom de *classe de loisir* (1970 [1899]), *intérêts établis* ou *classes entretenues*[12] (2002 [1919]). Au sein du *New Order* l'élite sociale est principalement constituée par les propriétaires absentéistes (1997 [1923]), à savoir les hommes d'affaires (1996 [1904], pp. 2-3] :

> « The business man, especially the business of wide and authoritative discretion, has become a controlling force in industry, because, through the mechanism of investments and markets, he controls the plants and processes, and these set the direction of movement for the rest. [...] no single factor in the cultural situation has an importance equal to that of the business man and his work. »

20 Si les hommes d'affaires contrôlent le processus industriel, leur motif d'action est le gain pécunier et leur méthode d'action reste essentiellement à travers les transactions pécuniaires d'achat et de vente (ils contrôlent mais ne participent pas au processus industriel). Veblen fait alors remarquer que si le bien-être de la communauté serait mieux servi par le fonctionnement sans entrave du système industriel (qui ne relèverait alors plus d'une problématique d'économistes mais plutôt d'une problématique d'ingénieurs)[13], les intérêts pécuniers de l'homme d'affaires ne seraient pas comblés de façon maximale par le simple maintien sans défaillance du processus industriel. Laissé à la seule gestion des ingénieurs, le système productif comblerait rapidement les besoins de l'ensemble de la population, ce qui signifierait plutôt pour l'homme d'affaires une crise de surproduction faisant baisser les prix et ses profits. Toutefois, l'homme d'affaires peut obtenir un gain différentiel substantiel s'il contrôle des éléments stratégiques du système industriel lui permettant de saboter la production en nuisant à son articulation interstitielle. La perturbation du système industriel pour les besoins intéressés de l'homme d'affaires devient donc une norme des affaires et non pas une exception (1996 [1904], pp. 31-32) :

> « The exigencies of this business of interstitial disturbance decide that in the common run of cases the proximate aim of the business man is to upset or block the industrial process at some one or more points. His strategy is commonly directed against other business interests and his ends are commonly accomplished by the help of some form of pecuniary coercion. »

21 Les pratiques d'affaires sont donc des pratiques prédatrices de sabotage industriel et la dynamique économique en cause ici n'est plus un jeu à somme positive ou nulle, mais un jeu à somme négative[14]. Comme l'explique Veblen : « The whole case has some analogy with the phenomena of blackmail, ransom and any similar enterprise that aims to get something for nothing » (Veblen, 2002 [1919], p. 54). L'homme d'affaires s'immisce dans un interstice du système industriel concaténé, et selon sa capacité à perturber le système industriel (selon l'importance de l'interstice accaparé, pris en otage), il est en position de

réclamer une rançon (une rente de situation) plus ou moins forte. Veblen, de manière ironique, y voit là le droit naturel de l'investisseur (1997 [1923], pp. 65-67) :

> « any person who has the legal right to withhold any part of the necessary industrial apparatus or materials from current use will be in a position to impose terms and exact obedience, on pain of rendering the community's joint stock of technology inoperative for that extent. Ownership of industrial equipment and natural resources confers such a right legally to enforce unemployment, and so to make the community's workmanship useless to that extent. *This is the Natural Right of Investment*. [...] Plainly, ownership would be nothing better than an idle gesture without this legal right of sabotage. Without the power of discretionary idleness, without the right to keep the work out of the hands of the workmen and the product out of the market, investment and business enterprise would cease. »

22 C'est le droit de propriété de l'homme d'affaires sur des actifs stratégiques nécessaires à l'ensemble de la collectivité qui constitue sa capacité de revenu. Et cette capacité de revenu ne dépend pas de la productivité intrinsèque de l'actif mais bien de son importance stratégique par rapport à l'ensemble du système de production. Ainsi, la Standard Oil de Rockefeller possède une forte valeur de marché (ou une forte capitalisation) non pas parce qu'elle est fortement productive mais parce qu'elle contrôle seule l'ensemble des raffineries de pétrole par où doit transiter l'essentiel de l'énergie nécessaire à l'ensemble des industries. La capacité de profit d'une entreprise en tant qu'organisation active (*going-concern*) dépend du contrôle que celle-ci opère sur l'ensemble de la collectivité et non de la productivité intrinsèque des actifs tangibles capitalisés.

23 Évidemment, une telle représentation de la réalité économique signifierait qu'il n'existe plus un taux de profit uniforme dans l'économie ; et c'est effectivement ce qu'observe Veblen (1996 [1904], p. 90) :

> « The "ordinary rate of profits" has become a more elusive idea. The phenomenon of a uniform rate of profits determined by competition has fallen into the background and lost something of its matter-of-fact character since competition in the large industry has begun to shift from the position of a stable and continuous equilibration to that of an intermittent, convulsive strain in the service of the larger business men's strategy. »

Une conception inductiviste du capital d'affaires

24 C'est donc dans cette logique, dans cette observation de la prédation du système industriel par l'homme d'affaires (plutôt que par une logique de l'équilibre) que Veblen cherche à construire, toujours à partir d'une méthode inductiviste, son concept de capital. Pour Veblen, les hommes d'affaires ne parlent pas du capital pour désigner un stock d'équipement par lequel l'industrie réalise un produit utile à la collectivité ; cette conception n'a aucun lien avec la réalité des affaires. La gestion moderne des affaires ne porte aucune considération à la conception du « capital social »[15] (Veblen, 1996 [1904], p. 135] :

> « Modern business management does not take that [social capital] point of view, nor does "capital" carry such a meaning to the modern business man; because the guiding circumstances under which modern business is carried on are not those supposed to be given by a beneficent order of nature, nor do the controlling purposes of business traffic include the general well-being which constituted the final term of Adam Smith's social philosophy. »

25 Dans la terminologie des affaires, "capital" désigne uniquement un fonds de valeur monétaire et ce fonds (même sous sa forme agrégée) ne possède qu'une relation éloignée et fluctuante avec ce que nous appelons le capital social ou productif. Veblen concède qu'au début du XIXe siècle la base effective de la capitalisation était normalement le coût des biens de production mais cette base de capitalisation a été remplacée sous le régime d'affaires de la fin du XIXe siècle (Veblen 1996 [1904], p. 137) : « the basis of capitalization has gradually shifted, until the basis is now no longer given by the cost of material equipment owned, but by the earning-capacity of the corporation as a going-concern ».

26 La matérialité des éléments capitalisés n'a donc plus aucune importance puisque toute capacité de gain peut être capitalisée. Les actifs capitalisés peuvent donc être aussi bien tangibles qu'intangibles, le capital reste un fonds de valeur monétaire correspondant uniquement à la valeur actualisée des gains putatifs de l'homme d'affaires, ou plutôt de l'entreprise en tant que *going-concern* (puisque les titres et actions formant la capitalisation effective sont toujours émis au nom d'une entreprise). Veblen en arrive donc à une définition du capital ne faisant aucune référence au capital social ou productif, à l'utilité ou à la matérialité, mais cette définition serait la seule possible pour décrire la réalité effective des affaires (Veblen, 1996 [1904], p. 131) : « "Capital" means "capitalized putative earning-capacity", expressed in terms of value ». Le capital est un pouvoir de revenu dont la valeur correspond à la valeur actualisée des revenus anticipés.

27 La définition proposée par Veblen est très proche de celle proposée par les néoclassiques de son époque selon laquelle le capital représente l'actualisation des revenus futurs. Néanmoins, les néoclassiques considèrent que les revenus possèdent nécessairement une contrepartie productive. Par exemple, pour Böhm-Bawerk (1891 [1888]), la valeur du capital est d'abord une valeur imputée selon l'actualisation de la valeur qu'auront les biens de consommation futurs (ou les services de la consommation future) produits par les biens capitaux actuels qui ne sont en fait qu'un détour de production. La valeur anticipée imputée aux biens capitaux est ici fondée sur une vision de la productivité intrinsèque du capital ; le capital est le créateur de sa propre valeur, sa productivité intrinsèque détermine sa propre valeur. De même pour Fisher qui considère que « capital is simply income "capitalised" » (1897, p. 531). Toutefois, Fisher considère que tout revenu correspond à un service (une utilité) obtenu grâce à des objets matériels, d'où une vision du capital qui lie tout revenu avec une production de services ou d'utilité. En fait, si la valeur du capital se détermine au final par le "revenu psychique" (l'utilité du service) qu'il procure (Fisher 1991 [1906], pp. 165-179), tout bien économique devient du capital et Fisher évite ici la difficulté de distinguer entre les biens capitaux et les biens de consommation. Néanoins, Fisher devra se prêter à toute une gymnastique intellectuelle pour montrer par exemple comment le "*Good-will*", entendu ici uniquement en termes de "bonne réputation" est en fait lié à des biens économiques producteurs de revenu psychique[16].

28 Pour Veblen, la rentabilité en valeur du capital ne dépend pas de sa productivité intrinsèque mais dépend de l'ensemble du système économique. S'il reprend la définition proposée par Fisher et Böhm-Bawerk selon laquelle la valeur du capital correspond à la valeur actualisée des revenus futurs, il ne tente en rien d'associer ces revenus à une nécessaire contrepartie productive. Pour Veblen, un usufruit est constamment dégagé du système industriel mais la valeur actualisée du capital ne dépend pas de la valeur que le capital crée mais plutôt de la valeur qu'il permet d'accaparer. Aux mains de l'homme d'affaires, le capital n'est pas d'abord un outil de production, c'est un outil de prédation

pour accaparer le plus grand usufruit possible dans l'ensemble du système. Production de richesse et accaparement de valeur sont donc deux choses distinctes chez Veblen ; et si les biens de production tangibles produisent nécessairement l'usufruit, sa valeur dépend plutôt de sa capacité de prédation de l'usufruit dans l'ensemble du système. Le capital n'a donc plus besoin d'être tangible ; même le capital intangible ne produisant pas d'usufruit peut avoir une valeur s'il possède une capacité à accaparer l'usufruit.

29 Certains liens existent toutefois entre les moyens de production et la capacité de revenu puisque la capacité de revenu repose sur le contrôle (et le sabotage) de la production de richesses mais Veblen s'oppose radicalement à l'idée fondamentale de la science économique selon laquelle les revenus sont déterminés par la production. On passe donc d'une analyse atomiste du capital où chaque bien capital est créateur de sa propre valeur à une vision holiste du capital où la valeur des biens capitaux dépend de leur capacité de prédation dans l'ensemble du système économique. Les unités de capital ne sont pas les déterminants de leur productivité et de leur valeur mais dépendent de l'organisation technologique de l'ensemble de la société. C'est par ce passage d'une analyse micro-économique à une analyse macroscopique que Veblen en arrive à conceptualiser les actifs intangibles comme faisant partie intégrante du capital.

30 Veblen montre quelques-unes des réalités d'affaires qui permettent d'augmenter la capacité de gain sans se fonder sur des réalités matérielles. Par exemple, pionnier de l'analyse économique de la publicité, il montre comment les firmes peuvent vendre leurs produits plus chers en contrôlant directement la demande pour ces produits par les manipulations des désirs des masses. L'image de marque, la réputation, les contrôles des réseaux de production et de distribution, les capacités monopolistiques, les lois protectionnistes en vigueur, le soutien de l'État, la capacité d'exploitation de la main-d'oeuvre, les croyances populaires, l'accès au crédit[17], bref toute réalité sociale stratégique peut permettre l'obtention de gains différentiels et constitue ainsi des « actifs intangibles » pour les firmes.

31 Ainsi, Veblen désigne de manière générique *Good-Will* la réalité d'affaires la plus à même d'augmenter la capacité de gain sans faire appel à des actifs tangibles. Il entend par ce terme une panoplie d'actifs intangibles offrant un avantage différentiel à l'entreprise en tant que *going-concern* (Veblen 1996 [1904], p. 139) :

> « Good-will taken in its wider meaning comprises such things as established customary business relations, reputation for upright dealing, franchises and privileges, trade-marks, brands, patent rights, copyrights, exclusive use of special processes guarded by law or secrecy, exclusive control of particular sources of materials. All these items give a differential advantage to their owners, but they are of no aggregate advantage to the community. They are wealth to the individuals concerned – differential wealth ; but they make no part of the wealth of nations. »

32 Pour Veblen toute corporation industrielle (ou entreprise en tant que *going concern*) capitalise à la fois des actifs tangibles (elle doit fournir un produit) et du *Good-will*. Le *Good-will* peut s'obtenir par une situation privilégiée dans laquelle se trouve la corporation ou encore peut se construire par différentes tactiques d'affaires dont la publicité[18] ou l'accès au crédit. Veblen fait remarquer que dans le régime contemporain des affaires, le recours au *Good-will*, tout comme le recours au crédit, est devenu nécessaire pour toute corporation qui veut survivre à la concurrence (1996 [1904], pp. 142-143] :

> « When a corporation begins its life history without such a body of immaterial differential advantages, the endeavours of its management are early directed to

> working up a basis of good-will in the way of trade-marks, clientèle, and trade connections which will place it in something of a monopoly position, locally or generally. Should the management not succeed in these endeavours to gain an assured footing on some such "immaterial" ground, its chance of success among rival corporations are precarious [...] The substantial foundation of the industrial corporation is its immaterial assets. »

33 Veblen pousse toutefois sa conception inductiviste du capital dans un raisonnement quelque peu problématique portant sur le contrôle des corporations ou *going-concerns*. À travers son observation des réalités d'affaires, Veblen en arrive à défendre l'idée que la capitalisation d'un *going-concern* se fait généralement sous deux modes (1996 [1904], p. 137-147) :

1. La corporation capitalise dans un premier temps l'équipement industriel (actifs tangibles) et les droits de propriété nécessaires pour la production (brevets, *copyrights*) à travers l'émission d'actions privilégiées et de débentures.
2. La corporation capitalise ensuite ses actifs intangibles, son *good-will* grâce aux actions ordinaires. Le *good-will* constitue alors, normalement, la plus grande part de la capitalisation de la corporation.

34 Veblen cherche alors à en tirer un raisonnement sur le mode de gouvernance de la firme. Il considère que les propriétaires (*owners*) des actifs tangibles du *going-concern* (les détenteurs d'actions privilégiées) cherchent en fait à en assurer la pérennité mais ils sont supplantés dans la direction du *going-concern* par les gestionnaires (*managers*) qui détiennent les actions ordinaires. Les gestionnaires, détenteurs des actifs intangibles et véritables capitaines de l'industrie, dirigent le *going-concern* dans une logique du court-terme en vue d'en augmenter à tout prix le *good-will*, ce qui peut parfois les conduire au naufrage. Les propriétaires des actifs tangibles perdent donc le contrôle du *going-concern* aux mains des détenteurs des actifs intangibles.

35 En tentant de développer un raisonnement sur le mode de gouvernance de la firme, Veblen pose ici les balises d'une des problématiques fondamentales de l'institutionnalisme en économie[19], mais cette logique d'opposition entre owners/managers selon le type d'actions détenues (et selon le type d'actifs auxquels elles correspondent) a de quoi laisser perplexe. Même si Veblen se base sur des témoignages de magnats financiers pour arriver à ces conclusions, il utilise des correspondances approximatives quant aux actions et les actifs qu'elles représentent pour en arriver à des conclusions tranchées sur lesquelles il construit tout le reste de son raisonnement sur le capital des corporations d'affaires. Veblen lui-même abandonnera par la suite cette idée d'opposition entre owners/managers en expliquant que les correspondances sont finalement trop floues pour en dégager des conclusions. Mais ces correspondances, maintes fois ressassées dans les passages sur le capital d'affaires, restent une partie intégrante de toute sa réflexion sur le capital dans sa Theory of Business Enterprise.

Productivité sociale et capitalisation des actifs tangibles et intangibles

36 Dans ses deux articles de 1908 sur la nature du capital, Veblen reformule sa conception du capital de manière plus théorique. D'abord, il cherche à conceptualiser la notion de productivité sociale ou technologique pour ensuite montrer comment s'y articule la dynamique de la capitalisation des actifs tangibles et intangibles.

37 Pour aborder la question de la productivité, Veblen explique que l'homme n'a jamais vécu comme un individu isolé. L'histoire humaine a plutôt été l'histoire de communautés humaines, chacune unie par une solidarité interne et marquée par une certaine continuité culturelle à travers les générations (1971b [1908], pp. 107-108). Toute collectivité possède un savoir technologique, une expérience pratique partagée et des compétences techniques que Veblen désigne comme étant l'équipement immatériel de la collectivité[20]. Cet équipement immatériel est accumulé et transmis uniquement au sein d'une collectivité et non par des individus isolés (1971b [1908], pp. 109-111). Les inventions, innovations et découvertes sont évidemment le fruit d'individus mais ceux-ci ont la possibilité d'élargir la sagesse accumulée par la collectivité grâce à son accès à l'équipement immatériel partagé et à la capacité d'apprendre à partir de l'expérience accumulée des autres. Ainsi, « Les inventions et découvertes ainsi faites incarnent toujours une telle part de ce qui est donné que la contribution créatrice de l'inventeur est négligeable en comparaison » (1971b [1908], p. 111). Pour Veblen, la productivité n'est donc pas une dimension intrinsèque de la force de travail ou des biens capitaux ; elle est radicalement sociale puisqu'elle résulte de la technologie[21] partagée par la collectivité (1971b [1908], p. 111) :

> « À tout stade de culture connu, ce fonds commun d'équipement technologique intangible est relativement étendu et complexe — relativement aux capacités qu'a tout individu de le créer ou de l'utiliser — et l'histoire de son développement et de son usage est celle du développement de la civilisation matérielle. C'est une connaissance de moyens et de techniques incarnées dans des mécanismes et des procès matériels par lesquels vivent les membres de la communauté. »

38 Le travail humain, le savoir des individus et l'équipement matériel ne peuvent être "productifs" que s'ils s'articulent à l'équipement immatériel de la collectivité. Ainsi, les biens productifs (ou actifs tangibles) incarnent physiquement la technologie de la communauté, ils sont les moyens matériels pour mettre en œuvre le savoir technologique de la communauté. Un bien devient un actif tangible que par une convention langagière[22] en évolution. Prenons l'exemple de l'obsolescence d'un bien capital : suite à une révolution technologique dans un secteur industriel donné, les anciens biens capitaux qui ne s'intègrent plus dans cette nouvelle donne technologique sont simplement jetés aux poubelles car devenus sans valeur économique même s'ils sont toujours aussi fonctionnels qu'au moment de leur sortie de l'usine (1971b [1908c], pp. 128-129). Les biens capitaux ne sont donc pas intrinsèquement productifs, mais la technologie l'est et les biens capitaux participent à la productivité uniquement s'ils sont intégrés à cette technologie. De plus, la technologie est sociale par définition puisqu'elle ne peut être et détenue et transmise que par une collectivité, et non pas par des individus ou des familles.

39 La question pour Veblen est alors de comprendre comment il est possible que des biens capitaux incarnant une productivité technologique collective puisse devenir des sources de revenus privés. Veblen montre d'abord que dans les phases plus primitives du développement technologique, la possession d'équipement matériel de production permettant de mettre en œuvre l'équipement immatériel de la communauté ne procure pas un avantage différentiel à son possesseur puisque l'équipement matériel n'est ni complexe, ni rare (puisque plusieurs individus possèdent les connaissances suffisantes pour produire eux-mêmes leurs moyens de production). Avec le développement des arts industriels et la complexification de l'équipement industriel, la possession de biens

capitaux peut devenir un actif stratégique pour accaparer et contrôler une partie de l'équipement immatériel de la communauté (1971b [1908], pp. 113-114) :

> « Dès que, ou dans la mesure où le développement technique est tel qu'il exige une unité relativement grande d'équipement matériel pour la poursuite effective de l'industrie — ou tel que la possession de l'équipement matériel nécessaire devient une question si lourde de conséquences qu'elle handicape grandement les individus qui en sont privés et donne un avantage notable à ceux qui les possèdent habituellement — alors un principe de force intervient, les droits de propriété commencent, apparemment, à prendre une forme définie ; les principes de propriété acquièrent force et consistance et les gens commencent à accumuler les biens capitaux et à prendre des mesures pour les sauvegarder. »

40 Ainsi, dans une société développée technologiquement, la propriété et le contrôle de l'équipement matériel nécessaire pour mettre en œuvre l'équipement immatériel de la communauté deviennent des stratégies de contrôle et des capacités de pouvoir sur l'ensemble de la communauté. Les individus en mesure de prendre avantage des droits de propriété afin d'approprier et d'accumuler les moyens matériels de production[23] peuvent ainsi capturer et contrôler l'usufruit de la productivité sociale. Dans les sociétés agraires, ce sont ceux qui possèdent et contrôlent les terres qui possèdent un avantage stratégique et qui peuvent réclamer une part de l'usufruit collectif (une rente). Ce sera uniquement avec la Révolution Industrielle et le développement de la grande industrie que la propriété de l'équipement industriel deviendra un avantage stratégique pour accaparer et contrôler l'équipement immatériel de la communauté afin de réclamer une part de l'usufruit collectif. La notion de *capitalisme* renvoie donc à la période récente de la civilisation matérielle où la propriété des moyens de production est devenue la méthode principale pour contrôler et accaparer la technologie et l'usufruit de la communauté. La propriété des moyens matériels de production procure effectivement un pouvoir de marchandage pour approprier une partie de l'usufruit collectif sans même participer au processus de production de cet usufruit. Chez Veblen, l'intérêt du capital se confond ainsi avec la notion classique de rente ; ce sont les mêmes principes qui assurent le revenu du capitaliste et le revenu du propriétaire terrien.

41 La capitalisation des actifs tangibles, à savoir la capitalisation de la capacité de revenus due à la propriété des moyens industriels matériels est donc déterminée par les « moyens industriels immatériels qu'ils incarnent ou que les propriétaires peuvent accaparer en vertu de leur propriété » (1971b [1908], p. 128). On capitalise ainsi la capacité de contrôle sur la communauté que procure la propriété des moyens matériels de mise en œuvre de la technologie. La capitalisation des actifs tangibles ne réflète pas la productivité intrinsèque des biens capitaux mais la réalité technologique immatérielle renvoyant à l'ensemble du système social, d'où la dimension holiste de l'analyse économique de Veblen.

42 On pourrait noter que, dans un secteur où existerait une concurrence pure et parfaite, l'avantage différentiel procuré par l'accaparement des actifs tangibles disparaîtrait ; le revenu des actifs tangibles serait alors déterminé par la valeur actualisée de la quantité de produit multipliée par le prix de concurrence et devrait correspondre au coût de production (ou coûts de remplacement) de ces actifs tangibles. Pour Veblen, toutefois, la période capitaliste suivant la Révolution Industrielle et dominée par la grande industrie exige de l'équipement matériel d'une telle ampleur qu'un individu seul ne peut le produire ou l'utiliser. Il s'opère donc une séparation entre propriété et production : le propriétaire possédant l'équipement matériel (et le pouvoir de marchandage associé

procurant un revenu) ne participe plus à la production, il se spécialise plutôt dans les activités d'*affaires* (gestion, administration) et se déconnecte du monde industriel de la production. Il devient un propriétaire absentéiste.

43 Pour Veblen, le capitalisme se caractérise par sa constante capacité à se sortir de la concurrence pure et parfaite à travers le jeu des avantages différentiels ; ce sont ces capacités à s'affranchir de la concurrence pure et parfaite qui causent constamment un écart entre productivité intrinsèque du capital et capacité d'accaparement de l'usufruit. Rappelons que l'objet de l'économie, selon Veblen, n'est pas de montrer comment les forces en présence finissent par s'équilibrer constamment dans un état statique, mais plutôt d'analyser comment le système évolue et se transforme constamment par l'évolution des techniques, de la technologie et les nouvelles formes de contrôle mises à la disposition des classes supérieures pour accaparer l'usufruit. Dans une perspective véblénienne, la société par actions, les trusts et les holdings n'apparaissent pas pour servir les besoins de l'industrie mais plutôt pour contrecarrer les avancées industrielles. C'est parce que l'industrie est devenue tellement performante et permet une production abondante qui réduirait l'avantage différentiel de la propriété des moyens de production — les économistes nomment ce phénomène une crise de surproduction — que se développent des formes de propriété plus sophistiquées afin d'assurer un maintien du contrôle discrétionnaire sur cette capacité de production afin de servir les intérêts établis [24].

44 Après avoir analysé la dimension immatérielle de la capacité de revenus des actifs tangibles, Veblen se tourne vers les actifs purement intangibles en reprenant ses analyses développées en 1904. Pour Veblen, les actifs tangibles représentent, en tant qu'agrégat, des biens serviciables[25] pour la communauté alors que les actifs intangibles sont des faits immatériels appropriés et capitalisés pour leur capacité à procurer un revenu mais qui ne possèdent, en tant qu'agrégat, aucune serviciabilité industrielle, ils sont même souvent nuisibles pour l'industrie. Veblen montre que, traditionnellement et culturellement, dans toute société la distribution des richesses se fait de sorte que certains possèdent une situation privilégiée, un avantage différentiel dans la distribution (traditionnellement les prêtres, les princes, les propriétaires terriens et finalement l'homme d'affaires). Dans la structure institutionnelle même des sociétés, il existe des avantages (et désavantages) différentiels capables de modifier le revenu. Ce sont des avantages différentiels institutionnels d'un autre temps (rente terrienne, charte de compagnies, lettres patentes franchises, droits légaux de monopole, superstitions) qui ont d'abord constitué les premiers actifs intangibles du nouveau régime des entreprises d'affaires, mais Veblen ajoute (1971c [1908], p. 141) :

> « Le régime de l'entreprise d'affaires [...] donne aussi naissance à de nouvelles formes d'avantages différentiels qu'il capitalise sous forme d'actifs intangibles. Ils sont tous (ou virtuellement tous) d'un seul type en ce que leur but et leur fondement comme valeur et de capitalisation est un avantage de vente préférentiel. Il en est nécessairement ainsi puisque le but de tout effort économique est, en dernière analyse, une vente avantageuse. »

45 Pour Veblen, la forme typique de tels actifs intangibles créés par le régime de l'entreprise d'affaires reste le *Good-will* (présenté dans la section 3). Cependant, Veblen modifie la définition du *Good-will* qu'il avait donné dans sa *Theory of Business Enterprise* pour exclure les avantages différentiels protégés par la loi (tels les brevets, franchises ou droits d'auteur)[26] ; le *Good-will* englobe dorénavant le concept plus traditionnel de clientèle mais aussi tout avantage spécial (non-protégé par la loi) provenant d'un degré quelconque de

monopole à travers lequel on obtient un pouvoir de contrôle sur un secteur de l'industrie ou sur la collectivité en général. La mise en place des trusts, pools et holdings dans l'économie américaine s'expliquerait alors par cette volonté de créer du *Good-will* dans le régime de l'entreprise d'affaires. En fait, ces actifs intangibles constituent « the substancial core of corporate capital under the new order » (2002 [1919], p. 74). Il faut noter que si les actifs intangibles sont des pouvoirs institutionnels dans la sphère de la répartition, ces pouvoirs sont différentiels, à savoir ce que l'un gagne l'autre le perd. Veblen insiste même sur le fait que le gain de l'un est plus petit que la perte de l'autre[27].

Capitalisation des pouvoirs institutionnels

46 Pour synthétiser la pensée de Veblen, nous pouvons résumer son analyse en trois points :

1. La valeur d'un actif donné, tangible ou non, est la valeur capitalisée de sa capacité à procurer un revenu à leur détenteur, et non de sa productivité.
2. Les actifs tangibles sont normalement serviciables pour la communauté mais leur capacité de revenu est déterminée par le contrôle sur la communauté que procure la propriété de cette fraction des moyens matériels de mise en œuvre du savoir technologique intrinsèquement collectif. Les actifs tangibles forment la capitalisation du processus de production.
3. Les actifs intangibles sont normalement non-serviciables et capitalisent les avantages différentiels sans caractère technologique dus aux habitudes de vie, aux structures institutionnelles, aux conventions, aux règles légales, au *Good-will*, bref à toute capacité monopolistique des firmes en tant que *going-concern*. Les actifs intangibles capitalisent les avantages différentiels dans la sphère de la répartition.

47 La capitalisation des actifs tangibles et intangibles repose en fait sur un aspect immatériel, soit le contrôle que l'actif procure dans la production ou la répartition, bref au contrôle qu'il permet d'exercer sur l'ensemble de la collectivité. À noter que si ce contrôle est parfois direct par exemple par le recours massif à la publicité[28] pour manipuler les désirs et les habitudes de la masse, ce contrôle est avant tout structurel et repose sur les structures sociales établies et les habitudes intégrées par la population. L'exemple contemporain de *Microsoft* peut nous permettre d'illustrer notre propos : la forte capitalisation de la valeur boursière de *Microsoft* dépend moins de sa capacité à soumettre par la force la population à sa volonté mais plutôt du fait que la collectivité a intégré dans ses habitudes de pensée la légitimité de la propriété intellectuelle, sans laquelle la valeur de marché de *Microsoft* s'effondrerait.

48 Notre interprétation est donc que la dynamique d'accumulation du capital pour Veblen ne se traduit donc pas par une accumulation de moyens de production, elle se traduit plutôt par une accumulation du contrôle sur l'ensemble de l'économie et de la collectivité. Ainsi, la croissance économique (croissance du PIB) est donc moins un indicateur de la croissance de la production de richesses dans une économie mais plutôt un indicateur de l'extension du pouvoir marchand au sein de cette économie, à savoir l'accroissement de la dépendance de la population à la marchandise. La notion de contrôle, et donc de pouvoir, est ainsi intrinsèquement liée au concept de capital. La définition simple du capital que proposait Veblen (1996 [1904], p. 131) : « "Capital" means "capitalized putative earning-capacity", expressed in term of value » est en fait une définition qui ouvre la porte à l'analyse économique en termes de contrôle et de pouvoir. Le capital n'a plus besoin d'être une chose utile, il devient toute capacité à s'accaparer du

revenu, quelle qu'en soit l'origine. Le système industriel de production, contrôlé par les hommes d'affaires qui détiennent l'équipement industriel en tant qu'actifs tangibles, produit un usufruit qui est ensuite accaparé dans la sphère de la répartition grâce à la fois aux actifs tangibles et aux actifs intangibles. Ainsi, non seulement les actifs de la sphère économique de production sont capitalisés (actifs tangibles) mais tout type de réalité institutionnelle, sociale, légale, politique, culturelle, psychologique, religieuse, traditionnelle, technique, bref, toute capacité à procurer un revenu. La capitalisation porte donc sur toute forme de pouvoir institutionnel offrant un contrôle, un gain différentiel dans la répartition.

49 Veblen nous dit bien peu de choses sur la concurrence qui existe entre les hommes d'affaires, préférant normalement les considérer comme une classe homogène (la classe de loisir, les intérêts établis, les classes entretenues...) agissant conjointement pour assouvir ses intérêts et accroître son pouvoir. Si la coopération entre entreprises d'affaires reste un phénomène fréquent, force est de constater que la lutte pour des parts de marché peut être impitoyable[29]. Mais la concurrence que se livrent alors les hommes (et entreprises) d'affaires n'est pas seulement une concurrence de marché visant à produire plus au moindre coût, ce n'est pas non plus seulement une concurrence monopolistique basée sur la différentiation de produits et le pouvoir de marché. Elle prend d'abord et avant tout la forme d'une concurrence systémique mobilisant l'ensemble des capacités de l'entreprise d'affaires pour agir sur les lois, pour s'appuyer sur le pouvoir de l'État, sur le sentiment national, sur l'ensemble de son réseau d'affaires ou même pour recourir à la guerre afin d'accroître ses gains différentiels. Les firmes se concurrencent en recourant à l'ensemble des dispositions légales, politiques, sociales ou symboliques leur offrant un plus grand pouvoir en vue d'accroître leurs gains différentiels. Ainsi, une perspective véblénienne sur l'accumulation du capital devrait se baser sur une logique différentielle de l'accumulation, par exemple en cherchant à comprendre comment les firmes dominantes voient leur niveau de profit croître plus rapidement que le taux normal de profit de l'industrie[30].

50 Le capital n'est alors plus seulement un concept propre à la sphère économique. Au contraire, il s'approprie chacune des sphères sociales, il les mobilise pour en tirer un gain différentiel ; le capital n'est pas une réalité industrielle, c'est une pratique pécuniaire qui s'immisce dans l'ensemble de la réalité sociale de la communauté. En définissant le capital en tant que capacité anticipée de revenu capitalisée sans référence à la productivité industrielle, Veblen réussit à intégrer le pouvoir, toute forme institutionnelle du pouvoir dans l'économie. L'analyse économique doit donc appréhender le capital qu'en termes de pouvoir, de capacité à contrôler, accaparer du revenu : là se trouve la véritable dynamique du capitalisme.

Réinterpréter avec Veblen les transformations contemporaines du capitalisme

51 La perspective véblénienne refuse l'interprétation selon laquelle le cognitif devient la « nouvelle » source de productivité et donc la nouvelle sorte d'actifs qui déterminent la rentabilité du capital. Au contraire, le cognitif a toujours été la principale source de productivité de toute organisation matérielle des sociétés ; la rentabilité du capital n'est toutefois pas déterminée par cette productivité mais plutôt par le contrôle sur cette productivité intrinsèquement cognitive et collective.

52 Comment alors expliquer les transformations récentes du capitalisme liées à l'explosion des NTIC ? La croissance et les profits générés depuis le début des années 1990 ne correspondent-ils pas à l'accroissement de la productivité liée aux nouvelles technologies ? Dans une perspective véblénienne, une plus grande productivité industrielle liée à l'évolution socio-technique de nos collectivités ne peut être profitable pour l'accumulation capitaliste que si les institutions sociales existantes permettent de soumettre cette nouvelle productivité au contrôle des financiers. Sinon, elle générerait uniquement une plus grande abondance pour tous qui, dans le langage des économistes, se traduit par des crises de surproduction et une baisse des profits. L'accumulation du capital, maintenant définie comme l'accumulation du contrôle sur les moyens de production, devrait alors se traduire aujourd'hui par de nouvelles formes de contrôle sur la technologie et le cognitif.

53 Si nous entrons dans une économie de la connaissance où la connaissance devient fondement de la valeur, alors les nouvelles formes de contrôle seront celles qui permettent de « valoriser la connaissance ». En effet, pour la valoriser, pour lui donner de la valeur, il ne s'agit pas de la créer puisque, par définition, elle est destruction de valeur étant donné que son coût marginal est nul et qu'elle réduit le temps de travail nécessaire à la production (Gorz 2003, p. 46-47). « Valoriser la connaissance », leitmotiv de la compétitivité des pays industrialisés, signifie plutôt de raréfier la connaissance, en bloquer l'accès pour lui conférer de la valeur.

54 Une interprétation véblénienne des transformations contemporaines devrait alors se faire à travers une problématique différente de la seule question de rendre compte de l'accroissement de la productivité. Il faudrait plutôt identifier les transformations socio-institutionnelles qui permettent le contrôle du capital sur les capacités technologiques, sur le cognitif . L'emphase pourrait porter, entre autres, sur ces trois questions :

1. Comment les structures juridiques de la propriété ont-t-elle évolué pour accroître le contrôle du cognitif par les firmes ? En filigrane de cette question, on trouverait la question de l'extension des droits de propriété intellectuelle aux niveaux national et international ainsi que la dynamique de marchandisation de la génération des savoirs mise en place dans les pays industrialisés par les liens d'affaires entre universités et entreprises[31][32].
2. Quels sont les principaux actifs intangibles (pouvoirs différentiels dans la sphère de la répartition) à l'œuvre dans cette nouvelle économie ? En plus des droits de propriété intellectuelle, il serait d'un intérêt certain d'identifier les capacités monopolistiques en vigueur dont l'impact de la concentration des secteurs industriels par la récente vague de fusions-acquisitions.
3. Quelles sont les firmes dominantes (ou intérêts dominants) qui voient leur niveau de profit s'accroître plus rapidement que le taux normal de profit et pourquoi arrivent-elle à ce résultat[32] ?

55 Si ces thèmes se prêtent bien à la problématique de Veblen, ils n'en sont pas l'exclusivité. L'hypothèse du capitalisme cognitif développée par certains régulationnistes parisiens cherche justement à identifier les nouvelles formes de contrôle qui accroissent les capacités capitalistes de revenu sans accroître la productivité. En fait, cette hypothèse cherche à répondre à la question de la survivance du capitalisme malgré l'arrivée de l'intellectualité de masse[33][34] prédite par Marx. Pour les tenants de cette approche, le crépuscule du capitalisme industriel fonctionnant sous le mode de la concurrence et dont le capital restait identifié avec les moyens de production, cède la place à l'aube d'un capitalisme cognitif où le capital en tant que capacité de revenu n'est plus identifié aux

moyens de production mais prend la forme des nouveaux modes de contrôle du cognitif. Par exemple, pour Yann Moulier-Boutang (2001), le capitalisme cognitif repose sur de nouvelles *enclosures*[34][35] par la marchandisation et la privatisation des savoirs produits socialement. Si les connaissances sont la nouvelle source de richesse et de revenus et qu'elles sont d'abord produites collectivement, alors les firmes dominantes ne se caractérisent plus comme des centres de production, mais plutôt comme des centres de prédation des externalités positives produites socialement. Pour Hardt et Negri (2000), la production s'est socialisée dans les réseaux de savoirs et de coopération et crée objectivement ce qu'ils nomment la *multitude*. Contre les menaces de cette mise en commun de la production sociale[35], les intérêts privés au pouvoir réagissent en mettant en place un réseau de pouvoir, une souveraineté diffuse et totale qui repose sur les firmes dominantes, les États dominants et les organisations multilatérales. Pour François Chesnais (2003), il faut plutôt explorer les rapports de propriété et les formes de captation du « cognitif » au bénéfice du capital financier, qu'il voit surtout dans le concept marxiste du hausse du taux d'exploitation par les transformations de la gouvernance d'entreprise.

56 Si ces analyses ne se réclament pas de Veblen (et même l'ignorent tout à fait), il est clair qu'elles se juxtaposent très bien aux problématiques véblénienes. Si on peut souhaiter un rapprochement entre les institutionnalistes véblénien et les partisans de l'hypothèse du capitalisme cognitif, il faut tout de même remarquer qu'une différence majeure existe entre ces deux courants. Pour les défenseurs du capitalisme cognitif, nous assistons à un phénomène nouveau, une transformation radicale du système capitaliste qui change de nature. Pour la problématique véblénienne, cette nature non-productive du capital prédateur des réseaux de production existe en fait depuis les origines de la propriété (1998d [1898], pp. 44-49) et c'est avec la naissance du capitalisme d'affaires à la fin du XIXe siècle qu'elle connaît sa pleine maturité. À cet égard, la vision du capitalisme de Veblen se rapproche beaucoup plus de celle de Fernand Braudel qui, dans l'histoire, distinguait systématiquement capitalisme et économie de marché ; le capitalisme étant une organisation du sommet, complexe, sophistiquée, incarné par la *haute finance* (Braudel 1979, p. 9) :

> « Là commence une zone d'ombre, de contre-jour, d'activités d'initiés que je crois à la racine de ce que l'on peut comprendre sous le mot de capitalisme, celui-ci étant une accumulation de puissance (qui fonde l'échange sur un rapport de force autant et plus que sur la réciprocité des besoins), un parasitisme social. »

57 Ainsi, le capitalisme ne doit plus être analysé à travers le prisme de la concurrence de marché mais plutôt en termes de concurrence pour le contrôle sur la communauté par les élites économiques.

Conclusion

58 Il y a un siècle, Veblen soutenait que la capacité de revenu du capital n'était pas déterminée par sa productivité. Il considérait plutôt cette dernière comme étant générée collectivement par la technologie partagée et transmise par la collectivité. Les orthodoxies économiques ont refusé systématiquement un tel raisonnement, cherchant plutôt à "expliquer" (voire justifier) la répartition des revenus à partir de la sphère de la production. En confondant systématiquement les capacités prédatrices de revenus des entreprises avec la création d'une richesse sociale, les théories économiques standards en

sont venues à faire l'apologie systématique des hommes d'affaires tout en justifiant un ensemble de politiques économiques qui ont considérablement accru leur pouvoir institutionnel sur la production.

59 Veblen avait compris dès le début du vingtième siècle qu'une telle confusion n'existait que pour justifier et servir les intérêts de la classe dominante. Mieux que tout autre, il a démontré que les profits ne peuvent être « expliqués » par la logique de production industrielle ; les profits ne sont pas la contrepartie naturelle des sacrifices nécessaire pour créer de la richesse sociale.

60 Après un long détour d'un siècle, en reconnaissant finalement l'importance des savoirs dans la production industrielle, il semble que les économistes commencent à admettre du bout des lèvres que la sphère de la production n'est pas à elle seule en mesure d'expliquer la nature et la mesure du capital. Le constat est d'autant plus difficile car il s'agit alors de ramener au cœur de la dynamique économique un concept banni depuis Adam Smith, soit le concept de pouvoir. Il faut montrer comment le savoir est accaparé, contrôlé et, bref, capitalisé par les entreprises d'affaires pour comprendre à quel point le capital se fait de moins en moins un « moyen de production », mais plutôt un « moyen de contrôle institutionnel sur la production ». La sphère économique n'est alors plus distincte des autres sphères sociales mais les englobe tout simplement. La dynamique économique devient alors impossible à analyser sans la compréhension des dynamiques sociales et institutionnelles en vigueur. L'économiste ne peut plus être qu'économiste.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Jean-Jacques Gislain, Gilles Dostaler, Dimitri della Faille, Diane-Gabrielle Tremblay, Éric Pineault, Ramon Tortajada ainsi que tous ceux qui ont discuté le texte lors de l'université d'été en histoire de la pensée économique de Grenoble en 2005. L'auteur reste toutefois le seul responsable des faiblesses du texte.

BIBLIOGRAPHIE

APEC Economic Committee (2000), *Towards Knowledge-Based Economies in APEC*, APEC secretariat, Singapore.

Berle, A.A. et G.C. Means (1932), *The Modern Corporation and Private Property*, Macmillan, New York.

Bichler, Shimshon et Jonathan Nitzan (2002), *The Global Political Economy of Israel*, Pluto Press, London/Sterling.

Böhm-Bawerk, Eugen (1962) [1881], "Whether Legal Rights and Relationships are Economic Goods", in *Shorter Classics of Böhm-Bawerk*, vol. 1, Libertarian Press, South Holland : pp. 25-138.

Böhm-Bawerk, Eugen (1891) [1888], *Positive Theory of Capital*, Macmillan, London.

Boyer, Robert (2001), “La diversité des institutions d’une croissance tirée par l’information ou la connaissance ; Halte au déterminisme technologique !”, in Centre Saint Gobain pour la recherche en Economie (ed.), *Institutions et croissance,* Albin Michel, Paris : pp. 279-326.

Braudel, Fernand (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. Tome 2 : Les jeux de l’échange*, Armand Colin, Paris.

Castells, Manuel (2000), *The Rise of the Network Society*, Blackwell Publishers, Oxford.

Chesnais, François (2003), “Rapports de propriété et formes de captation du « cognitif » au bénéfice du capitalisme financier”, in Vercellone, C. (dir.) *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, La Dispute, Paris : pp. 167-179.

Commons, John R. (1924), *Legal Foundations of Capitalism*, Macmillan, New York.

Commons, John R. (1934), *Institutional Economics ; Its Place in Political Economy*, MacMillan, New York.

Coriat, Benjamin et Fabienne Orsi (2001), *The Installation in the United States of a New Regime of Intellectual Property Rights ; Origins, Content, Problems*, Cahiers de recherches du IDEE-CEPN/CNRS, Paris.

Corsani, Antonella (2002), “Sapere e lavoro nel capitalismo cognitivo : l’*impasse* dell’economia politica”, Presentation for the Conference *Composizione di Classe nel Capitalismo Cognitivo*, held in University of Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Février : http://www.geocities.com/CognitiveCapitalism/corsani1.html (consulté le 10 décembre 2005)

Corsani, A. *et al.* (2002), *Le capitalisme cognitif comme sortie de la crise du capitalisme industriel ; Un programme de recherche*, Matisse/CNRS Document, Université Paris-1 : http://matisse.univ-paris1.fr/capitalisme (consulté le 10 décembre 2005).

Davenport, Herbert J. (1905), "Capital as a competitive concept", in *Journal of Political Economy*, Volume XIII : pp. 31-47.

Davenport, Herbert J. (1908), *Value and Distribution*, University of Chicago Press, Chicago, IL.

Dorfman, Joseph (1934), *Thorstein Veblen and his America,* The Viking Press, New York.

Economic Report of The President (2001), Washington, DC.

Fetter, Frank A. (1915), *Economic Principles*, Century, New York.

Fisher, Irving (1896), “What is Capital ?”, *Economic Journal*, Décembre : pp. 509-534.

Fisher, Irving (1897), “The Role of Capital in Economic Theory”, *Economic Journal*, Décembre : pp. 511-537.

Fisher, Irving (1991) [1906], *The Nature of Capital and Income* (avec notes manuscrites de Frank Fetter), Faks. Ausg. (Wirtschaft und Finanzen), Düsseldorf.

Galbraith, John Kenneth (1967), *The New Industrial State*, Houghton Mifflin, Boston, MA.

Gorz, André (2003), *L’immatériel ; Connaissance, valeur et capital*, Galilée, Paris.

Greenspan, Alan (1998), *Is There a New Economy ?*, discours du 4 septembre.

Greenspan, Alan (2000), *Structural Change in the New Economy*, discours du 11 juillet.

Hardt, Michael et Antonio Negri (2000), *Empire*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Hughes, Hugh P. (1982), *Goodwill in Accounting ; A History of the Issues and Problems*, CBA Business Publishing Division, Atlanta, GA.

Industrial Commission (1900-1902), *Reports of the Industrial Commission* (19 volumes), Government Printing Office, Washington, DC.

Lucas, R.E. (1988), "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, #22 : pp. 3-42.

Mankiw, N.G. (1995), "The Growth of Nations", *Brookings Papers on Economic Activity*, #1 : pp. 275-310.

Marshall, Alfred (1952) [1890], *Principles of Economics*, Macmillan, London.

Marx, Karl (1980) [1857-1858], *Manuscrits de 1857-1858 (« Grundrisse »)*, Éditions Sociales, Paris.

Marx, Karl (1993) [1867] *Le Capital* (traduit de l'allemand), Presses Universitaires de France, Paris.

Mayhew, Anne (1987), "Culture : Core Concept under Attack", *Journal of Economic Issues*, vol. 21, Juin : pp. 587-603.

McCormick, Ken (2002), "Veblen and the New Growth Theory : Community as the Source of Capital's Productivity", *Review of Social Economy*, vol. 60, #2, Juin : pp. 263-279.

Moulier-Boutang, Yann (2001), "Richesse, propriété, liberté et revenu dans le « capitalisme cognitif »" in *Multitudes*, #5, mai : http://multitudes.samizdat.net (consulté le 10 décembre 2005).

Moulier-Boutang, Yann (2003), *Entreprises et main-d'œuvre à l'heure du capitalisme cognitif*, Conférence pour l'Université de tous les Savoirs, 11 juillet : http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3328,36-325366,0.html (consulté le 10 décembre 2005).

Mowery, D.C. *et al.* (2001), "The growth of patenting and licensing by US Universities ; an assessment of the effects of the Bayh-Dole Act of 1980", *Res. Policy*, #30 : pp. 99-119.

Negri, Antonio (2005), *Seminars on the transformations of labour and the crisis of political economy*, organisé par Matisse-Issys & Antonio Negri : http://seminaire.samizdat.net/ (consulté le 10 décembre 2005)

Nitzan, Jonathan (1998), "Differential Accumulation : towards a new political economy of capital", *Review of International Political Economy*, vol. 5 #2, Été : pp. 169-216.

OCDE (2001), *The New Economy : Beyond the Hype*, OCDE, Paris.

OCDE (2003a), *ICT and Economic Growth : Evidence from OECD Countries, Industries, and Firms*, OCDE, Paris.

OCDE (2003b), *Turning Science into Business ; Patenting and Licensing at Public Research Organisations*, OCDE, Paris.

Paulré, Bernard (2001), "Le capitalisme cognitif. Un nouveau programme de recherche", in Azaïs, C. *et al.*, *Vers un capitalisme cognitif*, L'Harmattan, Paris : pp. 7-21.

Perrow, Charles (2002), *Organizing America ; Wealth, Power and the Origins of Corporate Capitalism*, Princeton University Press, Princeton and Oxford.

Ricardo, David (1996) [1817], *Principles of Political Economy and Taxation*, Prometheus Book, Amherst, MA.

Rifkin, Jeremy (2000), *The Age of Access*, Jeremy P. Tharcher/Putnam, New York.

Romer, P.M. (1998), "Endogenous Technological Change", *Journal of Political Economy*, Été : pp. 71-102.

Roy, William G. (1997), *Socializing Capital ; The Rise of the Large Corporation in America*, Princeton University Press, Princeton.

Rullani, Enzo (1998), *Capitalismo e conoscenza. L'astrazione del lavoro nell'era telematica*, Manifestolibri.

Rutherford, M. H. (1980), "Veblen on Owners, Managers, and the Control of Industry", *History of Political Economy*, vol. 12 (#3), Automne : pp. 434-440.

Samuelson, Paul (1958) [1948], *Economics*, McGraw-Hill Book Company, New York/Toronto/ London.

Smith, Adam (1991) [1776], *The Wealth of Nations*, Alfred A. Knopf, New York/Toronto.

Veblen, Thorstein (1898), "Why is Economics not an Evolutionary Science ?", *Quarterly Journal of Economics*, vol. XII, Juillet : pp. 373-397.

Veblen, Thorstein (1970) [1899], *Théorie de la classe de loisir* (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris.

Veblen, Thorstein (1971a) [1921], *Les ingénieurs et le capitalisme* (traduit de l'anglais), Gordon & Breach, Paris-Londres-New York.

Veblen, Thorstein (1971b) [1908] "Nature du Capital" in Veblen, T. (1971a) : pp. 106-130.

Veblen, Thorstein (1971c) [1908] "Nature du Capital" in Veblen, T. (1971a) : pp. 130-162.

Veblen, Thorstein (1990a) [1914], *The Instinct of Workmanship and the State of the Industrial Arts*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1990b) [1915], *Imperial Germany and the Industrial Revolution*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1990c) [1908], "Professor Clark's Economics" in Veblen, Thorstein (1990d) [1919a] : pp. 180-230.

Veblen, Thorstein (1990d) [1919a], *The Place of Science in Modern Civilization*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1990e) [1899-1900] "The Preconceptions of Economic Science (I, II, III)" in Veblen, Thorstein (1990d) [1919a] : pp. 82-179.

Veblen, Thorstein (1996) [1904] *The Theory of Business Enterprise*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1997) [1923], *Absentee Ownership ; Business Enterprise in Recent Times : The Case of America*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1998a) [1934], *Essays in our Changing Order*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1998b) [1908], "Fisher's Capital and Income", in Veblen, Thorstein (1998a) [1934] : pp. 148-172.

Veblen, Thorstein (1998c) [1909], "Fisher's Rate of Interest", in Veblen, Thorstein (1998a) [1934] : pp. 137-147.

Veblen, Thorstein (1998d) [1898] "The Beginnings of Ownership", in Veblen, Thorstein (1998a) [1934] : pp. 32-49.

Veblen, Thorstein (2002) [1919b], *The Vested Interests*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Vercellone, Carlo (sous la dir. de) (2003), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, La Dispute, Paris.

Virno, Paolo (2004), *A Grammar of the Multitude ; For an Analysis of Contemporary Forms of Life*, 2004 : http://www.generation-online.org/c/fcmultitude3.htm (consulté le 10 décembre 2005).

NOTES

1. Voir par exemple Economic Report of The President (2001) ou encore les discours de Alan Greenspan (1998, 2000).

2. Voir par exemple OCDE (2001 ; 2003a) et APEC Economic Committee (2000).

3. Pour Marx (1980 [1867], pp. 224-256), la notion de capital désignait une relation sociale d'exploitation par la marchandisation de la force de travail conduisant à l'usurpation de la plus-value. Toutefois, pour démontrer « scientifiquement » cette exploitation, Marx devait mesurer le capital en tant que moyen de production.

4. Parmi les autres rares auteurs qui ont théorisé le capital en dehors de la doctrine de la productivité, on compte Davenport (1905 ; 1908), Fetter (1915), et Commons (1924 ; 1934).

5. Par *New Order*, Veblen désigne le nouvel ordre industriel né du capitalisme sauvage américain depuis la fin du XIXe siècle et centré sur la corporation d'affaires. Ce *New Order* se distingue par la collectivisation du capital au sein des sociétés par actions où le capitaliste devient un propriétaire anonyme, absent et étranger à l'entreprise qu'il possède.

6. Voir par exemple Rullani (1998), Paulré (2001), Corsani (2002), Corsani and al. (2002), Moulier-Boutang (2001 ; 2003), Gorz (2003), Vercellone (2003) and Negri (2005).

7. Pour Veblen, la science économique reste une science « pré-darwinienne » où l'on cherche à normaliser les événements réels à partir d'un modèle construit sur les postulats de l'homo economicus et de l'équilibre des forces. La science économique est donc une science téléologique puisque les principes d'explication des phénomènes réels nous sont donnés au départ, sans égard à la réalité économique elle-même. Pour Veblen, la science économique doit devenir « darwinienne », à savoir que l'objet de cette science devrait être l'étude de l'évolution et des transformations constantes du système économique plutôt que de chercher à montrer comment tout se termine finalement en un équilibre des forces en présence. À cet égard voir deux textes-clé pour comprendre l'approche générale de Veblen soit : *Why is Economics Not an Evolutionary Science ?* (1898) et *The Preconceptions of Economic Science* (1990e [1899-1900])

8. Veblen tenait déjà les mêmes propos dans son introduction de sa *Theory of Business Enterprise* (1996 [1904], p. 4).

9.]Veblen, qui renvoie constamment à ce rapport, utilise plus particulièrement les volumes I & XIII consacrés aux trusts, à la concentration industrielle, à l'évolution du prix des actions des cartels industriels et incluant une quantité impressionnante de témoignages d'hommes d'affaires et de magnats financiers.

10. Cette conception est à la base de la théorie classique de la valeur (Smith 1991 [1776], chap.V ; Ricardo 1996 [1817], Chap.I) mais elle est aussi constitutive de l'économie néoclassique en tant que principe déterminant la courbe d'offre (Marshall 1952 [1890], Book V, Chap.III ; Samuelson 1958 [1948], Chap.24).

11. Voir Veblen (1970 [1899]).

12. Les termes utilisés par Veblen sont, dans l'ordre : *leisure class*, *vested interests* et *kept classes*.

13. À ce sujet, Veblen en arrivait même à réclamer que l'organisation socio-économique devrait être gérée par un « soviet des techniciens », voir Veblen (1971a [1921], Chap.VI).

14. Voir Veblen (2002 [1919], pp. 54-55).

15. La notion de « capital social » dont il est question ici est celle mise de l'avant par Böhm-Bawerk (1891 [1888]), Fisher (1896) et Davenport (1905 ; 1908). Le capital social représente les biens de production, soit une richesse collective agrégée servant à produire plus de richesses pour la collectivité. L'interprétation canonique de l'époque est que toute la construction

théorique du système de la liberté d'Adam Smith dans la *Richesse des Nations* (1991 [1776]) reposait sur une fusion (et une confusion) de deux concepts de capital : le capital social (productif, serviciable à la collectivité) et le capital privé (capacité individuelle à accroître ses revenus). En considérant que le capital privé prend nécessairement la forme du capital social (parce qu'un investissement se traduit uniquement par l'achat de moyens de production et les revenus sont maximisés avec la maximisation de la production), alors Smith considère qu'en ne poursuivant que son intérêt privé (maximiser son revenu), l'individu est conduit à servir l'intérêt collectif (maximiser la production de richesses pour la collectivité).

16. Voir Fisher (1991 [1906], pp. 3-40). Böhm-Bawerk devra aussi se livrer au même exercice de gymnastique intellectuelle en tentant de montrer que les droits légaux et les relations d'affaires, même si elles peuvent procurer un revenu, ne sont pas de véritables biens économiques, ou plutôt ne sont qu'une facette des biens économiques et n'ont pas de valeur en soi (1962 [1881]). Pour Veblen, ces tentatives de vouloir réduire la réalité économique des affaires à une norme de productivité est en fait révélateur du caractère taxonomique de la science économique : plutôt que d'analyser l'origine des phénomènes économiques et leur impact dans l'évolution socio-institutionnelle, on tente de les réduire à une norme explicative valable en tous lieux et en tous temps fondée sur les agents maximisateurs et les jeux de l'équilibre.

17. Il développe toute une analyse de l'accès au crédit comme avantage différentiel dans la capacité de gain. Puisque le taux d'intérêt sur l'emprunt est généralement plus bas que le taux de rendement, toute extension de crédit devient un avantage différentiel pour l'entreprise en tant que *'going concern'* ; cet avantage différentiel sera alors capitalisé, augmentant le capital de l'entreprise, ce qui pourra parfois lui accorder une extension supplémentaire de crédit. De plus, en concevant le taux d'intérêt uniquement comme un phénomène pécuniaire déterminé par l'extension et la contraction du crédit , il n'existerait pas de taux naturel de l'intérêt déterminé par les préférences intertemporelles mais seulement un taux monétaire déterminé par l'offre et la demande de crédit (1998c [1909]). Veblen en tirera toute une théorie du cycle d'affaires à partir des fluctuations du crédit (1996 [1904], pp. 177-267).

18. « The great end of consistent advertising is to establish such differential monopolies resting on popular conviction » (1996 [1904], p. 55).

19. Cette problématique de la gouvernance ou de la structure du pouvoir dans la firme sera développée entre autres par Berle et Means (1932) et Galbraith (1967). Il faut toutefois noter qu'il y a une différence importante dans les termes puisque Veblen parle de *managers* pour désigner simplement les actionnaires ayant un droit de vote alors que *owners* désigne finalement les entrepreneurs et administrateurs à la base du *going concern*. Pour Berle & Means et Galbraith, les significations sont plutôt inversées. Voir à cet égard Rutherford (1980).

20. Veblen utilise aussi le terme *actifs intangibles* comme synonyme. Cette terminologie apporte pourtant une certaine confusion puisqu'il utilise le même terme pour analyser la dimension pécuniaire du capital. Nous utiliserons le concept d'*actifs intangibles* uniquement lorsque nous aborderons cette seconde dimension.

21. Le terme *technologie* peut être entendu à partir du sens grec originel qu'on lui attribue parfois : *logos* de la *techné*, le langage des arts industriels.

22. Langage ici entendu dans sa signification la plus large de communauté de sens.

23. Il existe plusieurs débats portant sur les origines et les sources de l'accumulation du capital. Si Veblen a développé sa propre conception sur les *origines de la propriété* (1998d [1898]) ainsi que sur le maintien d'une classe de loisir en dépit de l'évolution adaptative des institutions sociales (1970 [1899], chap. VIII), il ne s'attardera pas ici à ce débat préférant, simplement renvoyer aux débats entre Marx, Sombart et Ehrenberg sur la question (1971b, [1908], pp. 123n-124n). Quel que soit la perspective utilisée pour analyser « l'accumulation primitive », il est possible de l'articuler avec la conception véblénienne sur la nature du capital.

24. Cette analyse rejoint les analyses critiques du début du capitalisme d'affaires. Voir par exemple les ouvrages de Roy (1997) ou Perrow (2002).

25. Cette notion de serviciabilité est toutefois problématique. Veblen s'étend sur quelques pages pour distinguer entre les biens serviciables (utiles) et non-serviciables (inutiles) afin de montrer que les actifs tangibles peuvent produire des biens non-serviciables (1971c [1908], pp. 135-137).

26. Veblen incluait auparavant (1996 [1904]) ces éléments sous la notion de *Good-will* mais en distinguant entre ces deux types d'actifs intangibles, Veblen se rapprochait des principes de comptabilité de son époque. À noter que la définition véblénienne du *Good-will* est tout à fait compatible avec celle utilisée dans la comptabilité moderne où le *Good-will* est maintenant défini comme « écart d'acquisition » entre la valeur comptable et la valeur de marché au moment d'une fusion-acquisition. De la même façon aujourd'hui, les droits d'auteurs, franchises et brevets représentent des sous-catégories comptables des actifs intangibles. Sur la justesse de la définition véblénienne du *Good-will* par rapport aux développements de la comptabilité, voir Hughes (1982).

27. Voir Veblen (1971c [1908], pp. 139-140). Il soutient même que la perte pour la communauté est plus de deux fois plus grande que les gains du possesseur des actifs intangibles. En effet, la survaleur du prix des marchandises procurée par les actifs intangibles est payée par un prélèvement supplémentaire sur l'usufruit de la collectivité, après que les actifs intangibles aient pu réfréner la production en vue de maintenir des prix profitables (2002 [1919], pp. 54-55).

28. Voir Veblen (1971c [1908], pp. 143-148). Veblen est considéré comme étant le premier analyste de la publicité en tant que phénomène économique. En montrant comment des biens tangibles sont utilisés pour créer des actifs intangibles grâce à la publicité, il s'attaque directement à la conception du capital de Böhm-Bawerk comme étant un détour de production par l'usage de biens capitaux.

29. Les travaux de Bichler et Nitzan (2002) examinent en détail cette dimension de la concurrence inter-capitaliste en recourant à la conception véblénienne du capital afin d'analyser l'importance de ce qu'ils nomment l'accumulation différentielle, à savoir la répartition différentielle des profits entre entreprises d'affaires.

30. Voir par exemple Nitzan (1998).

31. Le processus de marchandisation des savoirs a connu une accélération importante depuis la mise en place du Bayh-Dole Act aux Etats-Unis en 1980 (Coriat & Orsi 2001 ; Mowery *et al.* 2001) mais aussi avec la mise en place des *Technology Transfer Offices* dans les autres pays industrialisés (OCDE, 2003b).

32. Déjà, les travaux de Bichler et Nitzan (2002) offrent une analyse rigoureuse des capacités différentielles d'accumulation pour le *capital dominant* (firmes dominantes).

33. Dans les *Grundrisse*, Marx considérait qu'avec le développement des sciences et de la technologie, la principale force productive serait alors l'intellectualité de masse (*General Intellect*) et non plus le travail et, pour Marx (1980 [1857-1858], Tome II, p. 193) : « Cela signifie l'écroulement de la production reposant sur la valeur d'échange, et le procès de production immédiat perd lui-même la forme de pénurie et de contradiction ».

34. Le mouvement des enclosures fait référence au passage progressif en Angleterre, dès la fin du XVIe siècle, d'une agriculture traditionnelle fondée sur un système de coopération et de droits d'usage communs à une agriculture fondée sur un système de propriété privée avec des terres clôturées.

35. Pour désigner la production sociale produisant la richesse et le social, Hardt et Negri (2000) utilisent l'expression *production biopolitique* empruntée à Foucault et Deleuze.

RÉSUMÉS

L'analyse économique traditionnelle, prisonnière d'une conception productiviste du capital, reste confrontée à ses propres limites lorsqu'il s'agit de rendre compte de la dynamique récente d'accumulation du capital dans une économie du savoir. Toutefois, l'oeuvre économique de Thorstein Bunde Veblen propose une analyse originale plus à même de comprendre les transformations contemporaines du capitalisme en déconnectant capital et productivité. Le capital n'est plus moyen de production, il devient contrôle sur les moyens de production et prend la forme de tout pouvoir socio-institutionnel permettant d'accroître la capacité de revenu des firmes. Après avoir présenté la méthode d'analyse économique inductive de Veblen ainsi que sa conception inductive du capital integrant à la fois les actifs tangibles et intangibles, nous montrerons comment la théorie du capital de Veblen intègre la notion de pouvoir en économie. Finalement, en recourant à la théorie véblénienne du capital, nous montrerons que les transformations structurelles de l'économie contemporaine ont moins à voir avec l'émergence de nouvelles formes de productivité qu'avec l'émergence de nouvelles formes de contrôles sur le savoir et la collectivité en général.

Standard theories in economics are trapped in a productivist concept of capital and are facing their own limits when it comes the time to account for the dynamics of capital accumulation in a knowledge-based economy. The works of Thorstein Bunde Veblen, however, offer an original approach to account for the recent transformations of the capitalist system by disconnecting capital and productivity. Capital is no longer understood as "means of production"; instead, it becomes control over the means of production, and it takes the form of any socio-institutional power that increases firms' earning-capacity. After introducing Veblen's inductive method for economic analysis, as well as his inductive concept of capital that differentiate between tangible ad intangible asets, it is explained how Veblen's theory of capital brings the notion of power back in economics. Finally, using Veblen's theory of capital, it is argued that the recent structural transformations that gave rise to the knowledge-based economy shouldn't be viewed in terms of new forms of productivity but rather in terms of the new ways and means for business interests to extend their control over industrial knowledge, and over the community in general.

INDEX

Mots-clés : Thorstein Veblen, capital, pouvoir institutionnel, connaissance, actifs intangibles
Keywords : Thorstein Veblen, capital, institutional power, knowledge, intangible assets

AUTEUR

MARC-ANDRÉ GAGNON

Marc-André Gagnon enseigne l'économie, la science politique et la sociologie à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Il est chercheur au Collectif d'Analyse sur la Financialisation dans le Capitalisme Avancé (CAFCA-UQAM).

Veblen, critique pionnier des « entreprises académiques »

Veblen, a pioneering critic of "academic enterprises"

Kenneth Bertrams

Introduction

1 « À quoi sert l'enseignement universitaire ? »

2 Confronté à cette question dont lui fait part l'homme pratique, le professeur est embarrassé ; sans doute, objectera-t-il qu'elle implique une logique utilitariste, étrangère à la transmission du savoir. La question est donc « mal posée ». Cela dit, il convient de se justifier : l'enseignement universitaire « sert » à faire reculer les frontières de la connaissance selon un processus de diffusion et d'échanges des idées exprimées en toute liberté. Soit. Confronté à cette question, Veblen, qui ne s'embarrasse pas pour si peu, rapatrie la formule tranchante de Benjamin Franklin en guise de réponse :

3 « À quoi sert un bébé ? » (Veblen 1954 [1918], p. 200)

4 L'enfantement, en d'autres termes, a également été perçu d'un point de vue utilitaire à une époque où l'accroissement du nombre d'enfants représentait l'unique possibilité d'extension des moyens de production des couches sociales défavorisées. Considéré sous l'angle de sa valeur économique, le nourrisson constituait un rapport anticipé d'investissement destiné à augmenter les chances de survie de la cellule familiale. Cette situation n'a plus cours dans les sociétés dites modernes, où l'enfantement n'est plus associé à une quelconque « utilité » extrinsèque. De telle sorte que la question-réponse de Franklin paraît d'une provocante évidence. C'est évidemment l'effet recherché par l'analogie de Veblen : dans la même mesure où l'enfant est désormais reconnu comme une individualité à part entière sous l'effet de facteurs historiques multiples, le savoir et l'enseignement universitaires, à une époque censée « civilisée », n'ont plus à se justifier d'être des « moyens » au service d'une fin supérieure. Le savoir, comme l'être humain, est une fin en soi ; l'enseignement universitaire en constitue une des conditions de possibilité.

5 Bien qu'arbitrairement choisi, ce passage n'en illustre pas moins fidèlement ce que contient en puissance le ton et le fond de la pensée véblénienne à propos de l'université. Venu sur le tard sur la scène académique, Veblen a posé sur cette étrange microcosme un regard incisif qui, à maints égards, semble prophétique pour un observateur situé à l'aube du XXI^{ème} siècle. Dans plusieurs textes, il a mis en relief le rôle, l'action et le fonctionnement d'une institution ancrée dans le siècle et non dans la règle. C'est en effet en tant que peintre de son univers et de son temps, plus sociologue qu'économiste, que Veblen s'est attaché à décrire les décalages manifestés par l'université à l'égard de ses propres principes fondateurs : autonomie d'enseignement (*Lehrfreiheit*) et d'apprentissage (*Lernfreiheit*), recherche indépendante de la vérité scientifique, enrichissement de la recherche par l'enseignement et inversement. Le catalogue humboldtien est loin d'être épuisé mais il tend à occulter l'essentiel : loin d'incarner la « tour d'ivoire » dans laquelle certains l'avaient un peu trop rapidement figée, l'université a épousé les contours de la société qui l'entoure jusqu'à en adopter les mutations les plus insolites. D'où l'intérêt évident que représente l'objet université, pétri de contradictions, aux yeux de l'improbable universitaire qu'a été Veblen.

6 Le présent texte vise à dégager les lignes de force, ainsi que les failles, de la critique de Veblen à l'égard des mécanismes d'appropriation et de reproduction de la science moderne en général, et du système d'enseignement supérieur en particulier. Cette perspective se justifie d'autant plus que la grande majorité des exégètes de Veblen se sont focalisés, à juste titre sans doute, sur sa production socio-économique au détriment de ses textes jugés « mineurs ». Dans un premier temps, il convient de montrer que la contribution de Veblen à l'égard de la critique sociale des sciences et des institutions scientifiques de son temps représente moins un appendice subalterne qu'un fil rouge, certes non linéaire, de son itinéraire critique sur la mise en scène de la société moderne et la constitution de ses classes dirigeantes. Le traitement spécifique des établissements universitaires, qui aboutira à la parution en 1918 de *The Higher Learning in America* (*Les études supérieures aux Etats-Unis*), doit donc être interprété au prisme de l'évolution contrastée des sociétés industrielles. C'est la raison pour laquelle la deuxième partie tentera de préciser le contexte socio-historique des mutations profondes qui ont agité le paysage institutionnel de l'enseignement supérieur, en Europe comme en Amérique du Nord, jusqu'à l'orée de la Première Guerre mondiale. Enfin, afin de ne pas perdre de vue la pertinence et la portée relatives des observations de Veblen, il s'agira de les confronter avec la situation actuelle et d'évaluer leur actualité.

Théorie de la classe académique : un parcours sinueux

7 En l'espace d'une vingtaine d'années (1899-1918), Veblen s'est penché à plusieurs reprises sur des problématiques liées à la science et à l'éducation. Mais dans chacun des cas – hormis le livre de 1918, comme on le verra –, il s'agit d'une analyse qui semble subordonnée à une critique sociale plus globale. D'où l'impression d'une vision incohérente et décomposée qui procède davantage de l'intuition que de la méthode mais qui, pourtant, s'appuie sur les principaux concepts dégagés dès la parution de la *Théorie de la classe de loisir*. Dans un certain sens, les conceptions philosophiques préliminaires de Veblen peuvent se comprendre comme la confrontation d'une double antithèse, dont il va s'efforcer de faire correspondre les tensions : dans la même mesure où l'instinct artisan (*instinct of workmanship*) s'oppose et dénigre le loisir ostentatoire et le gaspillage manifeste

qui en résulte, la « curiosité désintéressé » (*idle curiosity*) se défie de la pensée causale et de l'ordre soi-disant utile qu'elle impose. La question essentielle consiste dès lors à savoir comment pourront concorder les impératifs de causalité et de scientificité propres à l'instinct artisan, d'une part, et les principes rigoureusement non utilitaires régissant la curiosité intuitive, de l'autre. En fait, la réponse est aussi simple que décevante : l'hypothèque d'un croisement irréconciliable ne sera levée qu'au prix d'une série de coups de force et d'une macro-vision évolutionniste et déterministe. Elle marque, en outre, une évolution – une contradiction ? – manifeste dans l'approche de Veblen relative aux procédés d'institutionnalisation de la curiosité (Riesman 1995 [1953], p. 54).

Érudition et savoir utile

8 Le chapitre qui clôt *La théorie de la classe de loisir* est consacré aux études supérieures. Fidèle à l'esprit des chapitres précédents, Veblen (1970 [1899]) s'y emploie à le considérer comme une « expression de la culture pécuniaire ». Initialement conçues comme un produit dérivé des fonctions sacerdotales et de dévotion, les études supérieures ont pour visée finale d'assurer la transmission des signes symboliques du savoir afin de consolider les lignes de démarcation entre connaissance sacrée et connaissance profane, « ésotérique » et « exotérique ». La première, reproduite selon un rituel symbolique qui participe de son dispositif d'exclusion, n'est liée en aucune manière à ce qui pourrait être utile pour l'économie et les arts industriels ; la seconde, évoluant en champ ouvert, se manifeste par ses potentialités d'application aux besoins matériels de la vie (Veblen 1970 [1899], p. 243). On aura compris qu'insidieusement ce départage de nature épistémique a induit à sa suite une distinction d'ordre éthique : la connaissance ésotérique est devenue, « au moins dans l'entendement populaire », supérieure à la connaissance exotérique. Corrélativement, par la poursuite des rites magiques pratiqués par les dépositaires de l'érudition, la frontière a été étendue au champ social et professionnel. En d'autres termes, la généalogie de cette dichotomie non seulement renverrait aux fondements de la séparation contemporaine entre sciences pures et appliquées, toutes deux envisagées *stricto sensu*, mais elle tendrait à faire se recouper les contours territoriaux de l'accessibilité aux différentes formes du savoir par ceux de leur applicabilité.

9 Si le différentiel porte sur le degré de dignité ou d'honorabilité qui émane des garants de la connaissance ésotérique, rien ne permet mieux d'en assurer la transmission et la légitimité que la mise en place de processus institutionnalisés de reproduction. Veblen pense ici, bien entendu, aux traditionnels *colleges* américains, héritages lointains – mais revendiqués – des structures coloniales anglaises du XVIII^{ème} siècle. Que ce soit sur le plan de la survivance du rituel, de la relégation effective des femmes, du retour en force des pratiques de dévotion ou de l'importance symbolique attribuée aux activités sportives, le dispositif des *colleges* perpétue les conventions de l'érudition supérieure de même qu'il instille un esprit de corps auprès de ses membres. Mais il y a plus. D'après Veblen, cette évolution en cercle clos, si elle convient parfaitement aux disciplines classiques et aux humanités, est un obstacle à la progression de la connaissance positive, « celle qui concourt le mieux aux fins de l'industrie » (Veblen 1970 [1899], p. 251). Sans équivoque, en promouvant la diffusion d'un savoir qui tend à augmenter « l'efficacité industrielle de la société », Veblen se fait l'avocat d'un savoir jugé inférieur par l'establishment académique, un savoir défini par son utilité. Cette prise de position peut s'expliquer en deux temps : d'une part, par son rejet d'un type de connaissance qu'il estime arrimé à des

attributs de rapport personnel ou de rang social,[1] d'autre part, par son adhésion à un modèle socio-historique de l'évolution de la science où celle-ci, dans sa guise moderne, se voit de plus en plus déterminée par le phénomène industriel et le processus d'invention mécanique.

Le pilier technologique de la science

10 L'anti-conformisme de Veblen, leitmotiv sous-jacent de sa critique sociale de la classe de loisir, ne justifie donc pas à lui seul son apologie d'une connaissance de nature utilitaire. Il importe de rappeler que Veblen rejoint sur ce point précis l'école « progressiste » des sciences sociales américaines et plus spécialement les visées « pragmatistes » de John Dewey et Edward Ross concernant le « contrôle social » de la science (Ross 1984, pp. 162-164). Cependant, s'inspirant davantage des théories de Spengler et de Marx, Veblen va progressivement s'écarter du courant pragmatiste, jusqu'à s'y opposer explicitement. Deux articles, qu'on peut qualifier rétrospectivement d'« intermédiaires », permettent de d'n rendre compte. Dans le premier, paru en 1906 et intitulé *The Place of Science in Modern Civilization*, Veblen réaffirme l'origine spécifiquement industrielle de la recherche scientifique dans les sociétés modernes. Un nouveau concept fait son apparition, la « curiosité intuitive », mais malgré sa primauté chronologique, elle cède sous le poids du phénomène industriel dont elle a participé à la mise en œuvre. Dès lors, ce qui avait amené Veblen, dans la *Théorie de la classe de loisir*, à affirmer que « la science moderne peut être considérée comme un produit dérivé du processus industriel » tout comme l'érudition l'était de « la fonction sacerdotale et de la vie de loisir » (Veblen 1970 [1899], p. 257), le conduit quelques années plus tard à souligner l'emprise du facteur technologique dans le quotidien et les habitudes de pensée des hommes (*use and wont*), et plus spécialement auprès des hommes enclins à appliquer les principes de la pensée réaliste et factuelle – *matter-of-fact* – qui fonde les prémisses de la recherche scientifique (Veblen 1990 [1906], p. 17).

11 Dans le second article, *The Evolution of the Scientific Point of View*, Veblen renoue avec l'utilisation du procédé dialectique (barbare/civilisé, ésotérique/exotérique, etc.) et fait un pas supplémentaire dans la direction de l'explication technologiciste. Le fait industriel, aiguillon de la connaissance factuelle et caractéristique indissociable des sociétés civilisées, a eu tendance à emprunter les voies de la formulation théorique et du rapport de causalité dans la même mesure que la recherche théorique et spéculative a pris une tournure objectivante conformément aux dispositions de la technologie. Scientificisation du facteur technologique d'un côté, arraisonnement techniciste de l'autre – ce cercle quasi vertueux des origines de la science moderne, Veblen n'hésite pas à le qualifier, en référence à Bacon, de « Nouvel Organon » (Veblen 1990 [1908], pp. 49-50). Une de ses résultantes les plus spectaculaires est qu'il tend à amorcer le déclin du caractère honorifique et dignitaire de la science d'ancien régime, label épistémique du fonds culturel de la classe de loisir, au bénéfice de l'évidence du fait et la dimension irrévocable de la pensée réaliste. Bien qu'il laisse en suspens le fait de savoir si la « métaphysique de la technologie mécanique » va affecter les disciplines basées sur le code d'honneur – sciences juridiques, sociales, politiques et économiques –, Veblen ne fait pas mystère de ses prédispositions pour la « révolution » utilitaire et rationnelle qui, à un moment ou l'autre, allait atteindre les universités.

Le temple sacré de la curiosité

12 Il est peu de dire que *The Higher Learning in America* constitue une rupture dans le traitement véblénien de la science. Paru en 1918, l'ouvrage est resté sous le boisseau pendant plusieurs années – David Riesman (1995 [1953], p. 29) estime qu'il a été rédigé en 1906. Il semble que le président de l'Université du Missouri, Ross Hill, implicitement visé par la plume de Veblen, ait fait pression auprès de l'éditeur pour qu'il en repousse la publication. Or celle-ci coïncide avec la fin de la carrière académique de Veblen – si l'on excepte les cours professés à la New School for Social Research de New York – et son bref engagement dans la vie politique et le combat pacifiste que clôt son éviction de la Food Administration à Washington. De ce point de vue, on peut dire que *The Higher Learning* constitue une critique autant qu'une chronique de l'institution universitaire américaine telle que Veblen l'a vécue depuis sa formation à Carleton College et Johns Hopkins jusqu'à la longue succession de ses étapes professionnelles (universités de Yale, Cornell, Chicago, Stanford et Missouri). C'est certainement l'une des raisons qui font l'intérêt de ce livre, au demeurant la seule synthèse que Veblen ait consacrée à l'enseignement et la production scientifiques, ainsi qu'à leur institutionnalisation. Mais c'est également un ouvrage dont la valeur et la pertinence historiques ne s'étiolent pas sous le poids des années comme l'atteste le sous-titre que Veblen lui a finalement apposé : *A Memorandum on the Conduct of Universities by Business Men* (*Un rapport sur la gestion des universités par les hommes d'affaires*).

13 Pourtant, à l'aune des textes précédents, on l'a vu, *The Higher Learning* constitue un renversement d'analyse inattendu. Le ton est donné dès l'introduction. À mesure que la pensée réaliste et factuelle devenait un pilier inébranlable des sociétés contemporaines, un autre changement, tout aussi imprévisible et structurant, s'est imposé dans la sphère quotidienne du travail intellectuel des hommes – il a trait à l'érosion du cadre institutionnel de la curiosité et, plus particulièrement, à la transmutation des valeurs de poursuite désintéressée du savoir, censées fonder l'essence autant que le « code d'honneur » des universités. Or cette mutation d'ordre épistémique a coïncidé avec l'émergence d'un nouveau groupe socio-professionnel aux postes-clefs de l'administration des universités – les *business men* – qui renvoie, dans le langage volontiers généralisateur de Veblen, indifféremment aux hommes d'affaires, aux chefs d'entreprises, voire aux hommes politiques. Outre leur expérience des questions matérielles, Veblen explique l'intrusion de cette nouvelle caste de décideurs dans les structures décisionnelles des universités par la possibilité de solliciter « en cas d'urgence » leur générosité, ainsi que celle des personnes figurant dans leur carnet d'adresses. Il décrit avec ironie les mécanismes par lesquels les organismes de direction académique (*governing boards*), truffés d'hommes d'affaires, exercent leur influence pernicieuse auprès des savants :

> « They control the budget of expenditures; which comes to saying that they exercise a pecuniary discretion in the case mainly in the way of deciding what the body of academic men that constitutes the university may or may not do with the means in hand; that is to say, their pecuniary surveillance comes in the main to an interference with the academic work, the merits of which these men of affairs on the governing board are in no special degree qualified to judge » (Veblen 1954 [1918], p. 65)[2].

14 Certes, dès 1899, Veblen avait signalé l'apparition de ce groupe étrange que constituaient les « capitaines d'industrie » (*captains of industry*),et mis en avant le rôle dans

l'organisation des établissements universitaires prestigieux des Etats-Unis (Veblen 1970 [1899], p. 248). Mais, pour cette raison même, Veblen n'y voyait que l'effet de miroir de normes culturelles d'une société marquée par le remplacement du paradigme du loisir ostentatoire par celui de la consommation ostentatoire (Veblen 1970 [1899], pp. 61-62). Que les représentants du monde des affaires se soient substitués au clergé dans les organismes de direction académique et, par voie de conséquence, dans l'orientation pécuniaire des enseignements et de la recherche semble avoir déterminé Veblen à défendre résolument l'université, de même que les principes traditionnels qui la régissent. Et si les postures du « capitaine d'industrie » déteignent sur certains professeurs jusqu'à en opérer la conversion en « capitaines d'érudition » (*captains of erudition*) une fois élus présidents, la sympathie de Veblen va immanquablement aux membres du corps académique qui se conforment aux prescrits d'autonomie et de désintéressement de la recherche. Encore convient-il de préciser que la critique de Veblen le conduit à privilégier explicitement l'idée d'une université fondée sur la recherche (*research university*), dont le modèle américain est sans doute à chercher du côté des universités Johns Hopkins et Stanford (Geiger 1986, p. 100-108). Cette structure, elle-même héritée du modèle académique allemand, ne comprend idéalement qu'un nombre restreint d'enseignements supérieurs spécialisés et laisse à d'autres établissements le soin de mettre en place des programmes préparatoires.

15 C'est à ce niveau qu'intervient le second revirement de Veblen – sa défense des disciplines qui ne sont pas portées vers l'application pratique ou professionnelle. D'une certaine manière, le différentiel est identique – l'utilité – mais c'est la valeur du jugement qui a changé de camp. Sa charge féroce contre les tendances utilitaires et « professionnalisantes » de certains enseignements (*vocational training*) qui font désormais partie intégrante des universités, Veblen la destine avant tout aux écoles de commerce, même s'il ne néglige pas l'ensemble des disciplines mobilisant un savoir appliqué ; on y reviendra. S'il concède aux Facultés de droit et de médecine un semblant de scientificité, il estime non seulement que les *business schools* ne s'appuient pas sur les résultats de la connaissance scientifique, mais plus encore qu'elles n'offrent que peu d'intérêt à l'ensemble de la corporation universitaire. En d'autres termes, « elles n'appartiennent pas plus à la communauté académique que le département des sports » avec lequel elles entretiennent de nombreux points communs en termesde comportements superficiels et superflus (Veblen 1954 [1918], p. 205). Les reproches que Veblen adresse à l'encontre des écoles de commerce et des « sciences commerciales » se rattachent manifestement à l'objet principal de sa critique – la mise en place d'une connaissance formatée en fonction des besoins professionnels, la transformation conséquente des universités en centres de préparation aux affaires ou encore le phagocytage des structures de production de la connaissance par les représentants de valeurs antithétiques (Patsouras 2004, p. 252).

Le réalignement des espaces universitaires

16 Si l'évolution de la critique véblénienne à l'égard de l'institution académique peut surprendre, elle n'en rend pas moins compte d'une modification importante du champ universitaire, d'une part, et du champ socio-économique, de l'autre. Sous le coup d'une série de facteurs d'ordre technique, politique et économique, l'émergence d'unités de production industrielle plus vastes a amené les entreprises à recourir à une main-d'œuvre non seulement plus nombreuse mais aussi plus qualifiée. Même si la phase de transition

est étendue et le phénomène complexe, on peut résumer cette situation par le passage d'une culture d'atelier (*shop culture*) à une culture d'école (*school culture*) dans l'apprentissage des professions. La connaissance tacite s'accompagne désormais de l'élaboration et la mise en valeur d'une connaissance codifiée dont l'école obtient, pour ainsi dire, le monopole institutionnel. Dans ce contexte, il apparaît déterminant de s'émanciper du poids de la tradition en matières d'organisation et d'administration ; la mise en place de niveaux hiérarchiques et fonctionnels stables a donc tout naturellement suivi la réaffectation rationnelle des stratégies de production effectuées au sein des entreprises. Ce glissement à la fois quantitatif et qualitatif du paradigme initial du champ économique ne s'est pas opéré en vase clos. C'est même tout le contraire : la rationalisation du processus de production des unités industrielles s'est déroulée en interaction, décalée mais permanente, avec les structures convenues de la production des connaissances. En d'autres termes, la configuration du système d'enseignement est tout autant la cause déterminante que le résultat déterminé des nouvelles classes professionnelles.

L'ère de la professionnalisation

17 D'après l'historien Alfred Chandler (Chandler 1980, pp. 9-40), c'est dans le secteur des chemins de fer américain qu'est apparu, dans le dernier tiers du XIX^{ème} siècle, le premier exemple d'entreprise industrielle intégrée. Celle-ci se caractérise, d'un côté, par le regroupement dans un même ensemble économique de plusieurs unités d'opérations industrielles autrefois indépendantes et, d'un autre côté, par la coordination et la direction de ces activités par des *managers* salariés et spécialisés, constituant en même temps un nouveau groupe socio-professionnel. Si, pour Chandler, il ne fait guère de doute que cette restructuration a été provoquée par l'accumulation de facteurs endogènes (principalement d'ordre technologique), elle est également à la base d'autres changements de société, notamment la première vague de fusions d'entreprises qui a eu lieu entre 1898 et 1903 à la suite du Sherman Act de 1890 qui interdit la mise en place de trusts. En ce sens, le rôle des établissements d'enseignement supérieur est second, voire secondaire dans le descriptif chandlérien de la mise en place du capitalisme organisé aux Etats-Unis. Cette « négligence », et pour cause, lui a été fréquemment reprochée (Hannah 1995, pp. 197-213). En 1862, en pleine guerre civile américaine, le passage du Morrill Act, qui accordait une série d'aides du gouvernement fédéral pour la création d'établissements d'Etat destinés à l'enseignement des arts mécaniques et des techniques agricoles – les *land-grant colleges* –, est un témoignage évident de la prise en compte, quoique tardive, du facteur éducationnel au regard du développement économique régional, aussi bien qu'une manifestation de la conception de la « science utile », largement dominante à l'époque (Geiger 2000, pp. 133-168 ; Noble 1977, pp. 68-78).

18 À bien des égards, les processus de réorganisation et de concentration des unités industrielles, d'une part, et l'émergence des institutions d'enseignement supérieur technique fondées sur l'utilité, d'autre part, se sont déroulés concomitamment. Ils procèdent tous deux d'une tendance à l'esprit d'association et à l'auto-affirmation de l'identité professionnelle des classes moyennes en pleine phase d'ascension sociale, que les universités ont largement contribué à stabiliser en leur procurant des signes tangibles de reconnaissance symbolique (Bledstein 1976, pp. 290-300 ; Wiebe 1967, pp. 120-121). C'est ici qu'il convient de confronter les deux modèles explicatifs de la

professionnalisation des systèmes d'éducation. Le premier modèle, encore largement dominant, tend à justifier l'avènement d'une main-d'œuvre formée et qualifiée comme l'expression d'une demande émanant des différents secteurs professionnels. Le second, en revanche, s'appuie sur l'offre globale qui a résulté de la production d'une population d'étudiants qui s'est imposée sur le marché du travail. Ce dernier modèle théorique a l'avantage d'insister sur la prégnance d'une compétition interne au champ institutionnel de l'enseignement supérieur, que ce soit sur le plan international, national ou régional. En conséquence, il relativise l'interprétation d'une invasion entrepreneuriale issue d'un environnement exogène. Pour les segments éducationnels et professionnels les plus caractéristiques (médecins, juristes, ingénieurs), les premiers indices permettant d'avaliser le modèle explicatif de l'offre – notamment, le calcul du taux d'accroissement du nombre d'institutions d'enseignement par rapport au marché professionnel – datent de 1870 en Europe, un peu plus tard aux Etats-Unis (Lundgreen 1990, pp. 56-57). Quoi qu'il en soit des précisions techniques, un consensus semble se dégager pour accréditer l'hypothèse d'un enchevêtrement des modèles d'explication.

Réappropriation de modèles

19 La conception de l'université prônée par Veblen dans l'ouvrage de 1918, contrairement à celle mise en avant vingt ans plus tôt, on l'a vu, est directement inspirée de l'idéal humboldtien. Selon Veblen, en effet, « une université est un corps de chercheurs et de scientifiques de maturité – le 'corps académique' – muni d'une quelconque série d'équipements qui puissent servir d'instruments à leur travail » (Veblen 1954 [1918], p. 13). Or il se fait que de nombreux présidents d'université, ceux-là même auxquels Veblen reprochait de devenir des capitaines d'érudition, n'avaient d'autre ligne de mire. Dans un article intitulé « Les idéaux actuels de la vie universitaire américaine » écrit en 1891 (Donovan 1993, p. 266), le philosophe Josiah Royce rappelait en préambule qu'il appartenait lui-même à une

> « generation that dreamed of nothing but the German University. England was passed by. It was understood not to be scholarly enough. France, too, was then neglected. German scholarship was our master and our guide [...] The air was full of suggestion [...] One went to Germany still a doubter as to the possibility of the theoretic life; one returned an idealist, devoted for the time to pure learning for learning's sake [...] burning for a chance to help build the American University »[3].

20 Cette vision déformée de la réalité arrangeait bien évidemment ceux qui la véhiculaient ; il importait de trouver des dispositifs de légitimation de l'évolution des universités américaines. Bien que l'impact du système académique allemand – c'est-à-dire prussien – ait été indéniable en termes d'interactions entre l'enseignement et la recherche scientifique auprès d'un nombre important de jeunes savants américains qui ont pu en faire l'expérience, il est erroné de croire que le dispositif humboldtien ne souffrait pas d'exceptions, en Allemagne comme ailleurs en Europe. Les synergies qu'ont mises en place les universités avec certaines entreprises dans le secteur de la chimie des colorants (B.A.S.F., Bayer, Hoechst) suffisent à le prouver. À un autre niveau, l'intégration des écoles d'ingénieurs dans les universités américaines, et plus spécialement le développement de la recherche en génie civil et mécanique via les essais de laboratoires, doivent beaucoup aux réalisations allemandes en la matière, même si le modèle de l'Ecole Polytechnique tient explicitement lieu de référence (Lundgreen 1990, pp. 60-61 ; Gouzévitch *et al.* 2004, pp. 11-14). Enfin, les écoles de commerce sur lesquelles s'acharne

Veblen partagent de nombreux points communs avec les *Handelshochschulen* allemandes, créées bien avant elles. D'ailleurs, en proposant un programme d'études supérieures spécialisées destiné à former des futurs dirigeants d'entreprises, la Harvard Business School (fondée en 1908) prenait dès le départ une consonance européenne – dont elle se sépara par la suite en adoptant la méthode d'étude des cas empruntée à la Faculté de Droit (Tribe 1994, pp. 95-139 ; Redlich 1957, pp. 85-87).

21 En d'autres termes, l'expérience des universités allemandes montre qu'elles n'étaient pas moins orientées vers la professionnalisation que ne l'étaient les universités américaines. Celles-ci ont procédé à une réappropriation détournée du modèle humboldtien en l'adaptant à l'héritage du système collégial américain (Burke 1983, pp. 108-130). C'est la raison pour laquelle tant les écoles d'ingénieurs que les écoles de commerce ont fini par être incorporées au sein du paysage universitaire, comme dans le cas de la Belgique (Bertrams 2006, pp. 16-34) mais contrairement aux pratiques de distinction en vigueur en Allemagne et en France. Mais c'est aussi la raison pour laquelle, en termes de capital symbolique et de statut socio-professionnel, les ingénieurs formés à l'université se sont sentis minoritaires, pour ne pas dire déclassés, dans l'environnement académique ambiant. L'origine pratique de leur apprentissage – qui renvoie à la transition entre « culture d'atelier » et » culture d'école » déjà évoquée –, de même que les tendances utilitaires inhérentes à leur formation, les ont discrédités dans une corporation où prédominait le lustre rhétorique de la *Wissenschaft* (Collins 1979, pp. 168-169).Il est indéniable que cette situation marginale ait séduit Veblen et l'ait amené à assurer la défense de la science utilitaire contre l'érudition gratuite dans le chapitre final de *La théorie de la classe de loisir*. Par ailleurs, la consolidation progressive de la culture managériale au sein des instances dirigeantes des universités s'est opérée simultanément à l'offensive des ingénieurs universitaires pour l'obtention d'un statut social légitime (Layton 1986 [1971], pp. 79-101, 109-110). Elle s'est produite *grosso modo* entre 1900 et 1918, soit exactement durant la période qui sépare la publication des deux ouvrages qui nous intéressent. On peut supposer, comme tend à le confirmer une longue note de *The Higher Learning* où Veblen souligne à la fois son hostilité au « *price system* » des *business men* et son adhésion aux valeurs technocratiques qui lui font pièce, qu'il était bien informé de l'existence de cette conquête de légitimité et qu'elle a indirectement pesé sur l'orientation de son jugement critique à l'égard des « missions » de l'université (Veblen 1954 [1918], pp. 206-207).

Ingénieurs, patrons et philanthropes

22 Dans un article retentissant publié en septembre 1905, Henry Pritchett, président du Massachusetts Institute of Technology (MIT), posait la question suivante : « Les universités sont-elles en passe de devenir des entreprises industrielles ? » (Barrow 1990, p. 66). Par-delà le caractère anticipateur de l'article par rapport à l'ouvrage de Veblen, le point le plus intéressant est le fait que Pritchett ait soulevé cette question en tant que président de la *Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching* (*Fondation Carnegie pour l'amélioration de l'enseignement*), créée au début du siècle. Dans le même registre que le *General Education Board* installé par John D. Rockefeller au même moment, la Fondation Carnegie se voulait un espace de rencontre et de réflexion sur l'avenir et la transformation du système d'enseignement supérieur (Lagemann 1990, pp. 112-118). Ce *« think tank »* était composé aussi bien de professeurs d'université que d'industriels, tous

acquis à la cause technocratique d'efficacité et d'organisation des structures sociales inspirée notamment des recherches de Frederick Taylor. Ce cadre général explique à lui seul la raison pour laquelle le discours de Pritchett conduisit à la mise en place d'une recherche financée par la Fondation Carnegie et qui déboucha sur une publication dont le titre ne laissait place à aucune équivoque – *Academic and Industrial Efficiency*. Elle fut l'œuvre de Morris Llewellyn Cooke, l'un des protégés de Taylor en même temps qu'une des figures les plus dévouées de la cause statutaire des ingénieurs (Layton 1986 [1971], pp. 154-178 ; Merkle 1980, pp. 70-75).

23 Comme les activités de la Fondation Carnegie le laissent sous-entendre, le mécénat industriel a joué une part essentielle dans la reconfiguration des universités américaines. Il a non seulement donné cours à une accumulation du capital sans précédent, mais il a, de manière plus insidieuse encore, instillé les bases principielles d'une harmonisation organisationnelle et administrative – afin de mesurer les besoins, il fallait disposer de données comparables, cohérentes et homogènes. Ainsi l'impact des fondations philanthropiques a-t-il renforcé la tendance à l'uniformisation des structures académiques, qu'on peut rapprocher du mouvement de standardisation qui eut lieu, au même moment, dans l'industrie américaine (Noble 1977, pp. 79-83). Enfin, en consolidant le développement d'une bureaucratie académique, cette convergence structurelle a contribué à porter sur le devant de la scène une nouvelle génération de présidents d'universités qui, du fait de leur ascension professionnelle au sein des rouages de l'administration (voir tableau), étaient davantage enclins que leurs prédécesseurs à s'attirer les faveurs de « personnalités extérieures » afin d'accroître le prestige des institutions dont ils étaient en charge (Veysey 1965, pp. 300-320). Tout semble donc indiquer que les mécanismes d'harmonisation et de décloisonnement structurels, aussi relatifs qu'ils aient pu être, ont accompagné l'émergence de l'université moderne aux Etats-Unis à l'aube de la Première Guerre mondiale.

Origines professionnelles des présidents d'universités américaines, 1861-1929 (pourcentage)

Profession	1861	1890	1915	1929
Ministre du clergé	59	15	0	5
Professeur	12	50	32	5
Doyen de Faculté	0	4	20	
Président ou vice-président	12	12	36	38
Membre de l'administration	0	4	8	10
Autres	17	15	4	9
Total	100	100	100	100
Nombre	17	26	25	21

Source : Barrow, 1990, p. 81.

24 Malgré la sympathie évidente qu'a pu avoir Veblen pour les ingénieurs et l'idéal utilitaire qu'ils incarnent dans la société, la critique qu'il assène à l'encontre de ce qu'il nomme explicitement la standardisation de l'université – ses programmes d'enseignement et de recherche comme ses responsables administratifs – montre que ce sentiment avait ses

limites (Veblen 1954 [1918], p. 224-225). Comme le note David Riesman, « bien que Veblen ait adopté l'ingénieur comme héros culturel, celui-ci devait être maintenu hors du campus universitaire ; Veblen semble vouloir protéger les universités contre les mécanismes 'vulgaires' de la modernité dont il était, d'ordinaire, le porte-parole » (Riesman 1995 [1953], p. 55). Encore une fois, ceci ne l'empêchera pas de promouvoir le projet technocratique après la guerre tout en se méprenant sur les visées révolutionnaires des ingénieurs, sans doute le groupe socio-professionnel le plus conservateur qui soit, si l'on fait exception de la radicalité politique des éphémères figures du mouvement technocratique américain comme Howard Scott et, déjà dans une moindre mesure, Walter Rautenstrauch (Layton 1962, pp. 70-72 ; Akin 1977, pp. 80-96).

25 Reste que la cible prioritaire de Veblen demeure les hommes d'affaires, responsables, selon lui, de la commercialisation larvée de l'université. Dans une longue note, Veblen souligne la distinction, qui prendra plus d'ampleur par la suite, entre détenteurs d'un savoir destiné à l'application de ressources industrielles, d'une part, et initiés du monde des affaires et du commerce, de l'autre (Veblen 1954 [1918], pp. 296-207, n. 2). Uniquement mus par une « stratégie de l'attentisme », ces derniers ont jeté leur dévolu sur les établissements universitaires afin de contrôler non seulement le cadre institutionnel de la « curiosité » mais surtout l'orientation des structures de reproduction des élites dirigeantes. Bien que dans la majorité des pays européens, les écoles supérieures de commerce n'ont été que tardivement incorporées dans les paysages académiques nationaux, l'observation de Veblen est pour le moins pertinente. Elle touchait un point sensible de l'évolution des universités après la guerre : la possibilité de raffermir leur ancrage dans la société – notamment leur orientation professionnalisante – sans pour autant y perdre leur âme – les connaissances fondées sur l'autonomie et la critique (Bertrams 2004, pp. 188-206).

Conclusion

26 En prenant suffisamment de distance critique, c'est la manifestation d'une série de décalages dans le traitement véblénien de l'enseignement supérieur qui retient l'attention. Ces décalages constituent aussi bien une des voies d'accès à la lecture de ses textes qu'un pan structurant de sa critique sociale et économique. Le premier décalage se situe à l'intérieur même du cadre interprétatif de sa production scientifique. Pendant la vingtaine d'années qu'il consacre à l'étude des problématiques scientifiques et éducationnelles, Veblen réactive les mêmes concepts (« instinct d'artisan », « curiosité intuitive ») sans leur assigner la même charge argumentative. D'où l'impression d'une progression en rupture qui procède elle-même davantage de l'intuition que de la méthode ; d'où, aussi et corrélativement, l'absence flagrante de recherches consacrées à la critique véblénienne de la science et de l'éducation. L'inaptitude de Veblen à entrevoir les innovations réelles qu'ont entraînées les réformes successives de l'université au début du XX^{ème} siècle constitue un deuxième décalage. Ici, le polémiste cède la place au sociologue ; Veblen semble prisonnier de son propre système de pensée et ne voit dans le compromis (avec les hommes d'affaires) qu'une étape menant irrémédiablement à la compromission (du marché). Enfin, le dernier décalage, fortement relié au précédent, conduit Veblen à dénoncer toute forme de tensions et d'interactions entre l'université et son environnement social – le « monde extérieur » – au profit d'une

interprétation privilégiant l'autonomie complète de l'institution universitaire, au risque de son isolement.

27 Néanmoins, en dépit de ces failles de lecture et de la tonalité prédicatrice qui l'enrobe, la critique que Veblen formule du système universitaire – *Scientia pecuniae ancillans*– est d'une brûlante actualité (Veblen 1954 [1918], p. 199). Qui plus est, elle l'est sans doute davantage aujourd'hui que lors de son énonciation originale il y a près d'un siècle. Veblen a en effet bien saisi les dangers auxquels les universités s'exposent en subordonnant les impératifs scientifiques à des objectifs éloignés de la création et de la diffusion des connaissances – inversant au passage les étapes de la mécanique des fins et des moyens. Lâchant la proie pour l'ombre, de nombreuses universités s'engouffrent actuellement dans le jeu des applications de la science, où la valorisation des résultats de la recherche est synonyme de commercialisation. Sans conteste, l'émergence de la méga-science après la Seconde Guerre mondiale a déplacé l'ordre des dépendances : la science est devenue l'instrument de son conditionnement technologique et l'université, selon la célèbre formule de Clark Kerr, « un mécanisme constitué de rouages administratifs et activé par l'argent » (Kerr 2001 [1963], p. 15). Ces changements historiques ont directement affecté les comportements des chercheurs et la nature de la recherche universitaire ; il importe dorénavant d'être à l'écoute des milieux industriels, voire d'anticiper leurs exigences (Pestre et Jacq 1996, pp. 263-277).

28 Cette tendance s'est renforcée depuis les années 70, avec la réduction du financement public des universités. Celles-ci sont implicitement invitées à trouver ailleurs les ressources nécessaires à la poursuite de leurs « missions ». En bonne logique, un consensus s'est récemment formé entre milieux privés, pouvoirs publics et responsables académiques pour demander la mise en œuvre effective d'une conception « entrepreneuriale » de l'université, dernière manifestation en date du discours de la performance et de l'adaptation des structures académiques aux besoins de l'industrie. C'est donc par une formidable « ruse de l'histoire » que les symptômes observés par Veblen avant la Première Guerre mondiale, avec autant de férocité que d'exagération, semblent ressurgir au sein du paysage actuel des universités nord-américaines et européennes. Quant au diagnostic posé, il est peu de dire qu'il conserve toute sa pertinence ; on parlera, plutôt, d'une étrange présence.

Remerciements

Une version réduite de cet article a été publiée dans la revue Education et Sociétés, 20 (2007), 2. Je remercie son éditeur, Jean-Louis Derouet, pour son autorisation.

BIBLIOGRAPHIE

Akin, William E. (1977), *Technocracy and the American Dream. The Technocratic Movement, 1900-1941*, University of California Press, Berkeley, CA.

Barrow, Clyde (1990), *Universities and the Capitalist State. Corporate Liberalism and the Reconstruction of American Higher Education, 1894-1928*, University of Wisconsin Press, Madison, WI.

Bertrams, Kenneth (2004), "La fabrique des patrons : débats idéologiques autour de la formation universitaire des ingénieurs civils et commerciaux (1895-1914)", in Jaumain Serge et Bertrams Kenneth (éds.), *Patrons, gens d'affaires et banquiers. Hommages à Ginette Kurgan-van Hentenryk*, Timperman, Bruxelles : pp. 171-191.

Bertrams, Kenneth (2006), *Entreprises et universités. Milieux académiques et industriels en Belgique, 1880-1970*, Le Cri, Bruxelles.

Bledstein, Burton (1976), *The Culture of Professionalism: The Middle Class and the Development of Higher Education in America*, W.W. Norton & Co, New York.

Burke, Colin (1983), "The Expansion of American Higher Education", in Jarausch Konrad (éd.), *The Transformation of Higher Learning, 1860-1930. Expansion, Diversification, Social Opening, and Professionalization in England, Germany, Russia, and the United States,* University of Chicago Press, Chicago, IL: pp. 108-130.

Chandler, Alfred (1980), "The United States: Seedbed of Managerial Capitalism", in Chandler, Alfred et Hermann Daems (sous la dir. de), *Managerial Hierarchies. Comparative Perspectives on the Rise of the Modern Industrial Enterprise*, Harvard University Press, Cambridge, MA: pp. 9-40.

Clark, Burton (2001), "The Entrepreneurial University: New Foundations for Collegiality, Autonomy, and Achievement", *Higher Education Management*, vol. 13, # 2: pp. 9-24.

Clark, Burton (1998), *Creating Entrepreneurial Universities*, Pergamon, Oxford.

Collins, Randall (1979), *The Credential Society. An Historical Sociology of Education and Stratification*, Academic Press, New York.

De Montlibert, Christian (2004), *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Liber, Paris.

Donovan, Arthur (1993), "Education, industry, and the American university", in Fox, Robert et Anna Guagnini (sous la dir. de), *Education, Technology and Industrial Performance in Europe, 1850-1939*, Cambridge University Press, Cambridge, MA: pp. 255-277.

Etzkowitz, Henry (2003), "Research Groups as 'quasi firms': the invention of the entrepreneurial university", *Research Policy*, vol. 32, # 2: pp. 109-121.

Geiger, Roger (2000), "The rise and fall of useful knowledge: higher education for science, agriculture, and the mechanic arts, 1850-1875", in *The American College in the Nineteenth Century*, Vanderbilt University Press, Nashville, TN: pp. 133-168.

Geiger, Roger (1986), *To Advance Knowledge: The Growth of American Research Universities*, Oxford University Press, New York.

Goodman, Paul (1963), *The Community of Scholars*, Random House, New York.

Gouzévitch, Irina, André Grelon et Anousheh Karvar, (sous la dir. de) (2004), *La formation des ingénieurs en perspective. Modèles de référence et réseaux de médiation – XVIII^{ème}-XX^{ème} siècles*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

Guilhot, Nicolas (2004), *Financiers, philanthropes. Vocations éthiques et reproduction du capital à Wall Street depuis 1970*, Raisons d'agir, Paris.

Hannah, Leslie (1995), "The American Miracle, 1875-1950, and After: A View in the European Mirror", *Business and Economic History*, vol. 24, # 2: pp. 197-262.

Hodgson, Geoffrey (2001), *How Economics Forgot History? The Problem of Historical Specificity in Social Science*, Routledge, London.

Kerr, Clark (2001) [1963], *The uses of the university*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Lagemann, Ellen (1990), *The Politics of Knowledge: The Carnegie Corporation, Philanthropy, and Public Policy*, Wesleyan University Press, Middletown, CT.

Layton, Edwin (1986) [1979], *The Revolt of the Engineers. Social Responsibility and the American Engineering Profession*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, MD.

Layton, Edwin (1962), "Veblen and the engineers", American Quarterly, vol. 14, # 1: pp. 64-72.

Lundgreen, Peter (1990), "Engineering Education in Europe and the U.S.A., 1750-1930: The Rise to Dominance of School Culture and Engineering Professions", *Annals of Science*, vol. 47, # 1: pp. 33-75.

Merkle, Judith (1980), *Management and Ideology. The Legacy of the International Scientific Management Movement*, University of California Press, Berkeley, CA.

Milot, Pierre (2003), « La reconfiguration des universités selon l'O.C.D.E. Economie du savoir et politique de l'innovation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 148 : pp. 68-73.

Noble, David (1977), *America by Design. Science, Technology, and the Rise of Corporate Capitalism*, Oxford University Press, New York-Oxford.

Patsouras, Louis (2004), *Thorstein Veblen and the American Way of Life*, Black Rose Books, Montréal-Londres-New York.

Pestre, Dominique et François Jacq (1996), « Une recomposition de la recherche académique et industrielle en France dans l'après-guerre, 1945-1970. Nouvelles pratiques, formes d'organisation et conceptions politiques », *Sociologie du travail*, vol. 38, # 3 : pp. 263-277.

Redlich, Fritz (1957), "Academic Education for Business: Its Development and the Contribution of Ignaz Jastrow (1856-1947)", *Business History Review*, vol. 31, # 1: pp. 35-91.

Riesman, David (1995) [1953], *Thorstein Veblen. A Critical Interpretation*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Ross, Dorothy (1984), "American Social Science and the Idea of Progress", in Haskell Thomas (éd.), *The Authority of Experts. Studies in History and Theory*, Indiana University Press, Bloomington, IN: pp. 157-171.

Tribe, Keith (1994), "The Handelshochschulen and the Formation of Betriebswirtschaftslehre, 1898-1925", in *Strategies of Economic Order: German Economic Discourse, 1750-1950*, Oxford University Press, Oxford: pp. 95-139

Veblen, Thorstein (1970) [1899], *Théorie de la classe de loisir* (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris.

Veblen, Thorstein (1990) [1906], "The Place of Science in Modern Civilization", in *The Place of Science in Modern Civilization and other Essays*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ: pp. 1-31.

Veblen, Thorstein (1990) [1908], "The Evolution of the Scientific Point of View", in *The Place of Science in Modern Civilization and other Essays*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ: pp. 32-55.

Veblen, Thorstein (1990) [1919], *The Place of Science in Modern Civilization and other Essays*, Transaction Publishers, New Brunswick, NJ.

Veblen, Thorstein (1954) [1918], *The Higher Learning in America. A Memorandum on the Conduct of Universities by Business Men*, Academic reprints, Stanford, CA.

Veysey, Laurence (1965), *The Emergence of the American University*, University of Chicago Press, Chicago, IL.

Weber, Luc et James Duderstadt (2004), *Reinventing the Research University*, Economica, Paris.

Wiebe, Robert (1967), *The Search for Order, 1877-1920*, Hill and Wang, New York.

NOTES

1. « Connaître pour connaître, appliquer sa faculté de comprendre sans y mettre d'arrière-pensée : on peut s'attendre que ce soit là le vœu des hommes que nul souci matériel pressant ne détourne de pareilles recherches. La classe de loisir étant à l'abri de la vie industrielle, elle peut mettre ses membres en état de contenter librement leurs besoins de connaître. » (Veblen 1970 [1899], p. 254).

2. « Ils contrôlent le budget des dépenses ; ce qui revient à dire qu'ils exercent un pouvoir discrétionnaire de nature financière quant au fait de décider ce que le corps académique qui compose l'université est en droit de faire ou de ne pas faire avec les moyens disponibles ; ce qui revient à dire que leur surveillance de nature budgétaire interfère la plupart du temps avec le travail universitaire, toutes tâches que ces hommes de négoce des conseils de direction ne sont pas forcément les plus aptes à juger. »

3. « Une génération qui n'aspirait qu'au rêve de l'université allemande. L'Angleterre était dépassée ; elle était considérée comme insuffisamment scientifique. La France était également négligée. L'érudition allemande nous servait de maître et de guide (...) On y allait avec un esprit sceptique concernant la possibilité de la vie théorique ; on en revenait idéaliste, tout empreint de l'idée de la connaissance à acquérir comme une fin en soi, brûlant d'espoir à l'idée de contribuer à construire l'université américaine ».

RÉSUMÉS

Depuis les années 1980, les universités européennes et nord-américaines ont accru leurs partenariats avec les entreprises privées afin de pallier la contraction des dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur. Dans le chef de certains responsables universitaires, un comportement « entrepreneurial » a accompagné ces changements d'ordre budgétaire, assimilant volontiers les universités à de nouvelles entreprises de la connaissance. Le phénomène, cependant, n'avait rien de nouveau. Dès 1918, Veblen faisait paraître un livre interpellant sur cette question : The Higher Learning in America. A Memorandum on the Conduct of Universities by Business Men (Les études supérieures aux Etats-Unis. Un rapport sur la gestion des universités par les hommes d'affaires). Cet article retrace la genèse de la critique des « entreprises académiques » au sein de la pensée veblénienne de la science et de la technologie en la confrontant à ses propres contradictions. Au final, il souligne la portée et l'actualité des observations sociologiques de Veblen au regard des pressions exercées aujourd'hui sur les universités et la recherche scientifique fondamentale dans le cadre de la « société de la connaissance ».

From the 1980s onwards, European and North-American universities have increased their partnerships with private enterprises in order to compensate for the cutback of public expenses for higher education. A peculiar form of “entrepreneurial” behaviour has derived from these financial transformations. Correspondingly, some university administrators were inclined to assimilate universities to knowledge-based enterprises. But this was nothing new. As soon as 1918, Veblen published a book opposing these emerging practices and which he unequivocally entitled The Higher Learning in America. A Memorandum on the Conduct of Universities by Business Men. This article seeks to face Veblen’s critique of the rising “academic enterprises” with his general thinking on the development of science and technology – a confrontation which is not bereft of contradictions. It eventually aims at recasting the relevancy of Veblen’s sociological observations on the pressures exerted at present on universities and centres for fundamental scientific research in an era dedicated to the unfolding of the “knowledge society”.

INDEX

Mots-clés : universités, enseignement supérieur, écoles de commerce, société de la connaissance, capitalisme cognitif
Keywords : universities, higher education, business schools, knowledge society, knowledge economy

AUTEUR

KENNETH BERTRAMS

Kenneth Bertrams est attaché au Fonds National de la recherche scientifique, Université Libre de Bruxelles.

Traductions inédites

Unpublished Translations

De l'évolution du point de vue scientifique

From the Evolution of the Scientific Point of View

Thorstein Veblen

Traduction : Dimitri della Faille

NOTE DE L'ÉDITEUR

Texte original anglais : Veblen, Thorstein B. "The Evolution of the Scientific Point of View". Read before the Kosmos Club, at the Univ. of California, May 4, 1908. The University of California Chronicle, vol. 10, No. 4, 1908.

1 Discuter du point de vue scientifique en empruntant ce même point de vue a nécessairement l'apparence d'une réflexion circulaire, et c'est justement ce que nous allons faire dans ce qui suit. Nous allons tâcher de réfléchir scientifiquement à propos de ce qui constitue la science. Notre examen de la science ne prétend pas étudier l'origine ni la légitimité des postulats de la science. Plutôt, nous allons examiner l'usage croissant qui en est fait. Nous nous intéresserons aux changements que les postulats secondaires de la science ont encourus. Ces changements s'entendent en grande partie comme la redistribution progressive de l'emphase mise sur l'une ou l'autre des préconceptions qui guident les générations successives de scientifiques dans leur travail.

2 Les sciences, dites modernes, postulent (d'une manière inavouée) le changement consécutif. Le travail scientifique porte toujours son attention sur un quelconque processus. Cette notion de processus, autour de laquelle les recherches scientifiques modernes se regroupent, implique l'idée d'une séquence, ou d'un complexe, de changements consécutifs dont le vecteur est la relation dite de cause à effet. La cause et l'effet se suivent, ils gardent leur quantité ou leur force. Dans la mesure où la science est un trait typiquement moderne – tant que l'on ne l'envisage pas comme un simple travail de taxinomie[1] – le travail de scientifique porte ainsi sur des problèmes de processus et ne s'arrête provisoirement que lorsque les faits ont été examiné en termes de processus.

Mais la science moderne ne s'arrête jamais que provisoirement car son premier postulat reste celui du changement consécutif. Ainsi, le changement consécutif permet de penser le repos, mais uniquement de manière provisoire. De par sa nature, le travail scientifique ne peut jamais arriver à terme. C'est d'une banalité que d'affirmer qu'une recherche scientifique sérieuse fait naître deux questions où il n'en existait qu'une seule auparavant. C'est nécessairement banal car le postulat du scientifique implique que les choses changent consécutivement. Ceci est un postulat non-démontré et qui ne peut être démontrable – à savoir que c'est donc une préconception métaphysique – mais il en résulte que le but d'une recherche est nécessairement un point de départ d'une autre recherche à venir ; toute séquence n'est que transitoire[2].

3 Il y a cent ans, ou encore cinquante, les scientifiques n'étaient pas habitués à envisager la science de ce point de vue. Du moins, il ne semblait pas alors dans l'ordre des choses, que le travail scientifique ne puisse jamais se conclure par un point final. Par contre, aujourd'hui, ce postulat est entendu et accepté sans discussion. En termes très généraux, ce postulat est le résultat d'un mouvement scientifique du dix-neuvième siècle, auquel le nom de Darwin a été naturellement associé.

4 L'usage du nom de Darwin ne signifie pas nécessairement que cette période de la science soit uniquement le fait du travail de celui-ci. Et nous ne remettons pas ici en question le mérite de Darwin. Il se peut que par son initiative créative, il ait, plus ou moins, transformé le cours des choses scientifiques. Autrement dit, sa voix peut être envisagée comme le crissement que font les roues de la civilisation lorsqu'elles avancent. Mais dans l'usage scientifique courant, nous en sommes venus à parler de science pré- et post-darwinienne. Nous en sommes également venus à considérer l'existence d'une différence considérable dans la science précédant et suivant cette période à laquelle le nom de Darwin est associé.

5 Avant cette période, le but qui animait la science était, à toutes fins pratiques, celui d'établir une taxinomie. L'objectif de la recherche scientifique était de définir et de classifier. Cet objectif se maintient dans plusieurs des champs de la science qui n'ont pas été touchés par la notion moderne de changement consécutif. Les scientifiques de cette période envisageaient à la fois la fin de leur travail et le début d'un autre en termes de choses achevées. Le questionnement de la science était orienté vers des problèmes de classification des choses dans leur équilibre primordial stable. La science cherchait ensuite à comprendre comment, à partir de cet état d'équilibre primordial, les choses en sont arrivées à un équilibre final après avoir été modifiées au contact de forces exercées entre l'équilibre primordial et final. Pour les taxinomistes pré-darwiniens, le centre de l'intérêt et de l'attention vers lequel tout travail de recherche devait converger était l'ensemble des lois naturelles gouvernant les phénomènes envisagés sous la règle de la causalité. Ces lois naturelles devenaient les règles du jeu de la causalité. Elles formulaient alors les relations immuables dans lesquelles les choses étaient "naturellement" en relation avant qu'un bouleversement ait pu causer de tels changements. Elles établissaient le développement ordonné de la suite des causes qui avaient impliqué une transition durant l'intervalle d'activité ainsi que les relations telles qu'elles s'établissaient au final après ce bouleversement, tout en mettant l'emphase sur les choses achevées.

6 Ce trait caractéristique de la science post-darwinienne contraste avec la science telle qu'elle était précédemment exercée. Cette nouvelle science s'explique par une redistribution de l'emphase où le processus causal – l'intervalle d'instabilité et de transition entre la cause initiale et l'effet final – devient le point le plus important de la

recherche alors que la science précédente ne s'intéressait qu'aux choses achevées. Ce changement de point de vue, n'a été, bien sûr, ni abrupt, ni catastrophique. Il a toutefois été si significatif que la science moderne est devenue substantiellement une théorie du processus de changement consécutif. La science considère ce changement consécutif comme une séquence changements cumulatifs auto-entretenus et qui se propage de lui-même dans un processus sans fin. Les recherches sur un début primordial et une finalité achevée ont été suspendues par les sciences modernes, elles n'ont plus d'intérêt aux yeux des scientifiques. La science moderne a cessé de s'intéresser aux lois naturelles – les règles codifiées du jeu de la causalité – pour se consacrer entièrement aux faits qui ont eu lieu ou qui se mettent actuellement en place.

7 D'un point de vue ultramoderne, il apparaît évident que cette science moderne et ce qu'elle permet d'envisager sont bien sûr un résultat de la situation culturelle actuelle, c'est-à-dire du processus de la vie tel qu'on peut l'observer aujourd'hui. Donc, d'un point de vue scientifique, il est logique que toute période culturellement distincte ait une attitude et des motifs envers les objets de connaissance qui lui soit caractéristique. Il est également attendu que durant cette période, certaines questions soient posées dans le cadre d'un éventail d'intérêts particuliers et que les réponses à ces questions concordent avec les habitudes de pensée en vigueur. En d'autres mots, la science et le point de vue scientifique varieront d'une manière caractéristique en réponse à ces mêmes transformations des habitudes contemporaines de pensée en vigueur. Ces habitudes de pensées sont inscrites dans la séquence contemporaine du développement culturel. La science actuelle et le point de vue scientifique contemporain, c'est-à-dire la connaissance recherchée et la manière de le faire sont des produits dérivés du développement culturel.

8 Le point de vue scientifique – soit une attitude et des motifs particuliers en matière de connaissance – est donc lié à la formation des habitudes de pensée. Ces mêmes habitudes de pensée sont la résultante des habitudes de vie. Le point de vue scientifique est un consensus d'habitudes de pensée actuellement en vigueur dans la communauté. Le scientifique est contraint de penser que ce consensus est formé en réponse à un ensemble plus ou moins cohérent d'habitudes disciplinaires auquel la communauté est assujettie. Ce consensus ne peut s'étendre et se maintenir que tant et aussi longtemps que l'ensemble cohérent d'habitudes disciplinaires exercé par les circonstances de la vie reste en vigueur et soit respecté. L'organisation de la vie, au sein de laquelle la connaissance est ordonnée, est un consensus général à propos des habitudes des individus qui constituent la communauté. L'individu assujetti à ces habitudes est un agent individuel. Dès lors qu'une partie de ses activités est altérée, le reste le sera également à divers degrés. L'organisation culturelle de toute communauté est un ensemble complexe d'habitudes de vie et de pensée qui prévaut au sein des membres de la communauté. Ces habitudes forment un ensemble plus ou moins harmonieux et équilibré. L'organisation culturelle véhicule également des attitudes plus ou moins cohérentes à l'égard de la connaissance. On peut dire qu'elles sont plus ou moins harmonieuses car elles ne sont pas nécessairement soutenues par l'ensemble de la population. On peut en venir à se questionner sur l'homogénéité et la cohérence de l'expérience et de la tradition de la communauté puisque celle-ci comporte plusieurs classes et membres.

9 Le changement qui a eu lieu dans le point de vue scientifique entre la période pré- et post-darwinienne peut donc être expliqué, du moins en partie, par une modification des circonstances de vie et donc des habitudes des peuples de la chrétienté durant l'histoire de la science moderne. Cependant, le développementdu point de vue scientifique

commence bien avant l'histoire de la chrétienté moderne. Si l'on devait refaire l'histoire du point de vue scientifique, il faudrait la relier à un effort de documentation du développement de la culture humaine dans son entièreté. La science moderne réclame une explication de la genèse des phénomènes qu'elle analyse et, donc, pour rendre compte de la genèse du point de vue scientifique, il faut d'abord commencer par dresser le portrait des premières phases du développement de la culture. Une histoire complète de la culture humaine est un sujet d'importance que nous ne pouvons aborder ici, même sommairement. Au mieux, nous pouvons tenter de passer rapidement en revue certaines questions et éléments essentiels de cette histoire.

10 De quelle manière la curiosité désintéressée de l'humanité a-t-elle commencé à apprivoiser les faits qui se sont retrouvés sur son passage, à l'aube de l'humanité, et à se construire ainsi un schéma convenu d'interprétation ? Quelles ont été les premières normes du savoir systématique qui ont servi la curiosité des premières générations de l'humanité de la même façon que la recherche scientifique a servi la curiosité des générations plus récentes ? Toutes ces questions sont des spéculations portant sur le très long terme que nous n'aborderons pas ici. Toutefois, tel qu'il a été systématiquement observé au sein des peuples des cultures inférieures, il existe des normes pour la connaissance et des schémas pour sa systématisation. Ces normes et systèmes de connaissance sont peut-être naïfs et grossiers, mais il existe suffisamment d'indices pour présumer que l'organisation de la connaissance des peuples de l'histoire et de leurs contemporains se sont développés à partir de ces normes et de ces systèmes.

11 Il n'est pas inhabituel de dire que les systèmes primitifs de connaissance ont été construits à partir de grands traits animistes. Cela est vrai si l'animisme est entendu dans un sens naïf et rudimentaire, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans son approche que Powell appelle la « sophiologie »[3], il décrit les peuples primitifs comme guidés par des normes animistes. Celles-ci constituent la base de leur organisation cosmologique ainsi que des activités personnelles. Powell présente l'animisme d'une manière spectaculaire. À travers les connaissances traditionnelles à propos de la cosmologie, il existe une énergie dramatique qui impute une certaine initiative et responsabilité aux phénomènes qui doivent être expliqués. Mais cette saisissante présentation, cette explication des phénomènes en termes spirituels ou quasi-spirituels ne constitue, en aucun cas, la base unique du système de connaissance des hommes primitifs. Bien que les généralisations puissent le laisser penser, leurs théories n'ont pas toutes la nature spectaculaire du légendaire, du mythique ou de l'animisme. Lorsque ces systèmes de connaissance sont présentés, il existe toujours, en trame de fond, un système obscur de généralisations pratiques (matter-of-fact)[4]. Ce système de généralisations pratiques, ou ces théories, sont encore plus obscures que les généralisations dramatiques puisque laissées en marge. Elles occupent l'arrière-scène du savoir non pas parce qu'elles sont moins familières, moins bien appréhendées ou moins solides, mais étant donné qu'elles sont moins pittoresque et donc d'un intérêt moins vital pour la collectivité. Les peuples des cultures inférieures « savent » que l'ordre des choses doit être expliqué en termes de création, peut-être même de procréation, de gestation, de naissance, de croissance, de vie et d'initiative. Ces questions soutiennent l'attention et stimulent la spéculation. Mais on sait également bien que l'eau descend de la colline ; que deux pierres sont plus lourdes qu'une seule ; qu'un outil tranchant coupe des matériaux plus délicats ; que deux choses peuvent être reliées par un ficelle ; qu'un bâton pointu s'enfonce dans la terre, etc. Il n'existe aucune connaissance qui ne soit admise aussi solidement par ces peuples que ces connaissances

pratiques. Ils tiennent cette connaissance de leur expérience. Ces généralisations sont certes, une connaissance théorique, mais elles sont également tenues pour évidentes. Cette connaissance pratique sous-tend les généralisations dramatiques de l'ordre général des choses et est employée dans les spéculations des faiseurs de mythes et des érudits.

12 Il se peut que l'efficacité exceptionnelle d'un outil tranchant soit évaluée en vertu de propriétés animistes ou de sa personnalité, mais c'est de son comportement extraordinaire dont il est question et non de son usage ordinaire. Si cet outil venait à ne plus remplir ses fonctions pratiques, l'échec pourrait être attribué à des explications extérieures à celles de la pratique. Ce qu'il importe de démontrer ici, c'est qu'un schéma de généralisations pratiques est amplement utilisé comme source suffisante et ultime de l'explication des phénomènes les plus familiers de l'expérience. Ces clichés à propos des généralisations pratiques ne remettent pas en question et n'invalident pas le grand dessein des choses.

13 Tout ceci peut paraître comme un arrachage de cheveux à propos d'évidences. Toutefois, les données de toute enquête scientifique apparaissent souvent comme triviales lorsqu'elles sont retirées hors de leur contexte.

14 Dans toutes les phases subséquentes de la culture – celles dont le développement suit la phase primitive que nous avons évoquée – il existe une division de la connaissance similaire ou analogue entre, d'un côté, un niveau élevé d'explications théoriques pour un phénomène et d'un autre, un niveau de généralisations pratiques tel que nous venons de l'exposer. Ainsi, l'évolution du point de vue scientifique est le résultat des hasards changeants qui ont, durant la croissance culturelle, pris le dessus sur l'une ou l'autre de ces méthodes d'appréhension et de systématisation des faits de l'expérience.

15 Les historiens de la culture humaine ont, sans doute avec justesse, traité des mutations qui ont eu lieu aux niveaux les plus élevés de l'entreprise intellectuelle, de même qu'aux niveaux les plus ambitieux et expressifs de la connaissance théorique. Par contre, le niveau le plus bas des généralisations, celui qui traite de l'expérience quotidienne a, en grande partie, été traité superficiellement, comme s'il était situé en dehors du courant des idées, ou qu'il appartenait aux choses qui existent au-delà même du noyau de l'attention. Il existe une bonne raison à cette relative négligence des choses du quotidien. Les impressionnantes mutations du développement de la pensée ont eu lieu à un niveau spéculatif élevé. C'est également à ce niveau élevé de spéculations que les écoles de pensée ont été engendrées, tant par les changements de point de vue que par les controverses, les débats et l'analyse des idées. Les généralisations pratiques ont été le théâtre d'un nombre limité d'aventures, d'initiatives intellectuelles et de profondes spéculations. À ces plus hauts niveaux, la spéculation s'exprime plus librement, l'esprit créatif n'est plus limité par l'espace ; ses divagations n'étant pas immédiatement remises en cause par les faits matériels.

16 Dans l'ordre des connaissances spéculatives, il est possible de former et de maintenir des habitudes de pensée qui soient cohérentes à la fois en elles mêmes et avec les habitudes de l'esprit et les traditions qui prévalent dans la communauté du moment, même si cela ne signifie pas nécessairement qu'elles soient en accord avec la vie matérielle telle que vécue dans la communauté. Toutefois, ces généralisations spéculatives constituant la plus haute érudition de la culture barbare sont aussi contrôlées, vérifiées, et guidées par les habitudes de vie et sont le résultat d'un usage que l'expérience met en vigueur. Ces généralisations spéculatives ne reposent toutefois pas directement sur les relations des hommes avec les phénomènes rudimentaires de la création, pas plus qu'elles ne sont

guidées, dissimulées ou pas, par les tâches matérielles dites « industrieuses ». Il existe en fait une sérieد'institutions qui interviennent entre les exigences de la vie et le schéma spéculatif des choses.

17 Dans la culture traditionnelle, la connaissance théorique la plus élevée – celle du corps des doctrines qui émerge dignement d'un système philosophique ou scientifique – est un ensemble complexe d'habitudes de pensée qui reflète les habitudes de vie telles qu'elles existent dans la structure institutionnelle de la société. Au niveau plus bas, les généralisations pratiques de l'efficacité du travail quotidien – l'éventail le plus trivial des choses – reflètent des habitudes artisanes issues des exigences matérielles les plus communes qui s'imposent aux hommes. Cette distinction est analogue et fortement reliée à la distinction entre les actifs « tangibles » et « intangibles ». De plus, les institutions sont plus flexibles ; elles impliquent ou acceptent une marge d'erreur ou une tolérance plus grande que les exigences matérielles. Ces dernières sont systématisées dans ce que les économistes ont appelé « l'état des arts industriels »[5], ce qui renvoie à une standardisation assez rigoureuse de tous les savoirs à sa portée. Le schéma institutionnel est une question de lois, de coutumes, de politiques et de religion, de goûts et de morales. Ce schéma concerne tout ce à propos de quoi les hommes émettent des opinions ou ont des convictions, à propos de tout ce sur quoi les hommes « ont droit à leur propre opinion ». Ce schéma des institutions n'est pas forcément représenté uniformément au travers de toutes les classes de la société. De plus, une même institution (par exemple, l'esclavage, la propriété ou la royauté) n'est pas jugée de la même manière par toutes les parties qu'elle implique. Par exemple, la discipline de chaque institution de la servitude n'est pas comprise de la même manière par les maîtres que par les serfs. S'il existe une différence considérable entre l'interprétation que font la classe des mieux nantis et les classes inférieures de l'institution, ces interprétations mènent à des habitudes, des intérêts ou des disciplines divergentes. Si, d'une part, par la force des schémas culturels, les institutions de la société sont principalement entretenues par une classe dont l'attention sera alors largement absorbée par le respect du schéma de la loi et de l'ordre, et si, d'autre part, les activités artisanes sont aux mains d'une autre classe, pour laquelle le respect de l'ordre public est, au mieux, une tribulation ennuyeuse, il est fort à parier qu'il existera de la même façon une divergence considérable entre le savoir spéculatif, cultivé principalement de la classe des mieux nantis, et la connaissance à propos du travail quotidien qui est à la charge de la classe inférieure. Tel sera le cas, en particulier, pour les communautés organisées autour d'un plan coercitif, avec une division marquée entre la classe au pouvoir et la classe assujettie. Les institutions importantes et intéressantes qui sont ici pertinentes, à savoir celles qui occupent une place importante aux yeux des hommes et font preuve d'une forte authenticité, sont des institutions de coercition, d'autorité différenciée et d'assujettissement, de dignité et d'importance personnelles. Les généralisations spéculatives, à savoir les institutions du domaine de la connaissance, ont ainsi été créées à l'image de ces institutions sociales de statut et de force personnelle qui sont sous le joug du code de l'honneur. Les généralisations pratiques du quotidien qui émergent chez les classes laborieuses au contact de la technologie en vigueur dans l'industrie, sombrent quant à elles dans une obscurité plus profonde, aussi profonde que l'indignation à laquelle l'efficacité artisane est confrontée dans un tel schéma culturel. Ces généralisations pratiques ne peuvent approcher ou vérifier les connaissances spéculatives actuelles que de manière éloignée ou par le fait du hasard. Dans un tel schéma culturel divisé en deux systèmes de connaissances dichotomiques, la « réalité », à savoir les réalités et vérités qui sont acceptées comme

authentiques et convaincantes sur le plan de la généralisation spéculative, devient vraisemblablement dissociée de manière généralisée des faits. La science, au sens moderne du terme impliquant un contact de proximité ou une coïncidence avec la réalité des faits, perd, quant à elle, son côté spectaculaire.

18 Si l'ensemble des institutions, entendu comme le schéma de vie de la communauté, change d'une telle manière qu'elle met de l'avant l'expérience quotidienne et centre les intérêts habituels des gens autour des relations matérielles et immédiates, alors, la différence entre le domaine de la connaissance spéculative et les généralisations pratiques va plus que probablement diminuer. Les deux gammes de connaissances vont probablement plus ou moins converger vers un terrain commun. Si le développement culturel adopte une telle tangente, ces deux méthodes et normes de formulation théoriques se développeront et se fortifieront l'une l'autre afin de donner la possibilité à « quelque chose » qui ressemble à la science d'émerger.

19 Dans cette perspective, il y a un degré d'interdépendance entre la situation culturelle et l'état de la recherche théorique. Afin d'illustrer cette interdépendance – soit la coïncidence entre le schéma culturel et la spéculation théorique – on évoquera certaines variations simultanées qui se produisent dans les cultures inférieures entre le schéma de la vie et le schéma de la connaissance. Il n'y a rien de nouveau dans cette tentative et cette présentation fragmentaire des preuves. Nous n'invoquons même pas ici un argument d'autorité.

20 Aux niveaux inférieurs de la culture, de façon plus prononcée qu'aux niveaux supérieurs, la systématisation de la connaissance spéculative est prompte à prendre la forme de la théologie – ou mythologie – et de la cosmologie. Ce savoir théologique et cosmologique sert de fondement théorique aux peuples sauvages et barbares. Ses traits caractéristiques changent en réponse aux variations des schémas institutionnels sous lesquels ces communautés vivent. Dans les communautés agricoles paisibles comme les très pacifiques indiens Pueblo[6] ou les Indiens du Midwest[7], il y a peu d'autorité coercitive de même qu'il existe peu de distinction de classe impliquant une supériorité et une infériorité. Il existe peu de droits de propriété ; ceux-ci sont au mieux instables. Les relations sociales sont plus que probablement matrilinéaires. Dans une telle culture, le savoir cosmologique va plus que probablement offrir des explications à l'organisation des choses en termes de génération, de germination et de croissance. Dans cette culture, la création par décret n'est pas ou peu représentée[8]. Les lois de la nature renvoient à un comportement habituel des choses bien plus qu'à un code d'ordonnance imposé par l'autorité de la providence. La théologie de cette culture est probablement polythéiste à un niveau élevé et dans un sens très large. Elle inclut peu de ce que l'on conçoit être le pouvoir de Dieu. La relation des divinités au genre humain est plus que probablement celle de la consanguinité. L'emphase est mise sur le caractère paisible et non-contraignant de l'ordre divin des choses, et les divinités sont principalement des femmes. Les choses d'intérêt qui sont traitées dans les théories cosmologiques sont, dans l'ordre : les moyens d'existence de la communauté, la croissance et le soin des récoltes, la promotion des voies du travail et de ses moyens.

21 Avec ces phénomènes de la culture paisible, on peut contraster l'ordre des choses que l'on retrouve auprès des peuples prédateurs-éleveurs. Ces peuples éleveurs tendent fortement à fonctionner sous un schéma culturel de prédation. De tels peuples adopteront des dieux masculins, ils leur attribueront principalement des attributs coercitifs, impérieux, arbitraires et belliqueux et un certain niveau de dignité princière. Ils auront aussi

fortement tendance à être monothéistes, à avoir un gouvernement divin patriarcal, à expliquer les choses en termes de création divine, et à croire que l'univers naturel est contrôlé par des règles imposées par l'ordonnance divine. Les points importants de cette théologie sont la relation de servilité entre l'homme et Dieu, plus que les détails de la quête de la vie. L'accent est mis sur la gloire de Dieu plutôt que le bien-être des hommes. Dans les saintes écritures en hébreu – en particulier les éléments concernant le culte de Jéhovah – un tel schéma de généralisations théoriques de la culture pastorale et prédatrice est particulièrement apparent.

22 Nous aurions pu approfondir la question de l'érudition des niveaux inférieurs de culture si nous en avions eu le temps, mais ce que nous avons exposé est suffisant, puisqu'il indique quelles sont les caractéristiques du savoir sauvage et barbare. Un résumé de la situation culturelle plus contemporaine devrait nous ramener à notre point de départ. Les textes érudits du Moyen-Âge chrétien montrent une parenté entre le schéma de connaissance et le schéma des institutions quelque peu similaire à celle de la situation barbare hébraïque. Le schéma institutionnel médiéval avait un caractère coercitif et autoritaire. Il se voulait essentiellement un schéma de maîtrises et de servitudes stratifiées à l'intérieur desquelles un code d'honneur et une règle de déférence différentielle occupaient une place des plus importantes. La théologie de cette période fonctionnait dans le même esprit. Elle était un système monothéiste, ou plutôt monarchique, teinté d'un certain despotisme. Le schéma cosmologique a été établi par décret, la nature étant liée dans ses meilleurs efforts aux corollaires du fait qu'elle se trouvait établie par décret divin. Lorsque la spéculation philosophique devait traiter des faits, elle orientait alors son interprétation en fonction de la cohérence de ceux-ci avec le système à la gloire de Dieu. Les réalités du savoir scolastique étaient spirituelles, presque intimes et intangibles. Elles tombaient sous la coupe des échelles de déférence différentielle et de hiérarchie du pouvoir. La connaissance pratique et les informations du quotidien n'étaient pas dignes d'être prises en compte. La distance, ou la différence entre la réalité et les faits était plutôt large. Durant cette période, la connaissance quotidienne a évidemment continué à progresser en volume et en cohérence. Or, on a acquis une capacité technologique et le contrôle des processus naturels s'est consolidé. Les théories pratiques (matter-of-fact) en lien avec l'expérience se sont accrues et on en a fait de plus en plus usage. Cet ensemble a été importé dans le domaine industriel. Les théories pratiques ont été acceptées comme étant substantiellement importantes et primordiales seulement pour les objectifs de l'industrie, sous forme de maximes technologiques, mais restaient en deçà de la dignité de la science.

23 Avec la transition vers l'industrie des temps modernes, le schéma de vie de l'Europe de l'Ouest s'est imposé. Les institutions de la civilisation européenne sont entrées en relation plus étroite avec les exigences de l'industrie et de la technologie. La gamme des habitudes technologiques a pris une importance croissante dans le schéma culturel. La distance entre la discipline technologique et celle de la loi et de l'ordre s'est progressivement amincie. Les institutions de la loi et de l'ordre ont graduellement pris un caractère moins personnel et moins coercitif. La déférence différentielle et les discriminations de droits entre les classes se sont également affaiblies.

24 L'industrie qui s'est développée et qui influe sur les institutions est particulière dans le sens que ses traits caractéristiques les plus évidents sont ceux de : l'initiative du travail, l'efficience de l'artisan, de même que la culture du travail de la petite entreprise. La technologie qui constitue la substance théorique de cette industrie est une technologie

artisane, et ses facteurs importants sont ceux de la compétence personnelle, de la force et de l'assiduité. Une telle technologie repose en grande partie sur les caractéristiques personnelles d'initiative, de capacité et d'assiduité. Cette technologie se rapproche davantage des traits ordinaires du tissu industriel que tout autre système technologique. Les effets disciplinaires vont se mélanger à la discipline institutionnelle. Pendant la grande période de l'artisanat et de la petite entreprise, ces deux dimensions sont même venues s'unir et se renforcer l'une l'autre comme on l'observe dans corporations de métiers des villes industrielles. La vie et l'usage industriels se sont immiscés de manière créative à l'intérieur du schéma culturel et dans le schéma de la connaissance authentique. Ainsi, dans les temps modernes, le corps de la connaissance pratique se voit de plus en plus porté vers la recherche théorique. Cette recherche théorique s'alimente aussi de plus en plus de la méthode et des objectifs de la généralisation technologique. Les éléments pratiques ont été ainsi envisagés en termes d'initiative et d'efficacité du travail artisan, tel que requis par les préconceptions technologiques de la période de l'artisanat.

25 Ainsi, on peut envisager que la science moderne en vienne à se réfugier dans la technologie et qu'elle empiète petit à petit sur le domaine de la théorie authentique telle qu'elle était envisagée, à savoir comme un système de connaissances et de conceptions plus différentes, élevées, nobles et profondes, plus spirituelles et intangibles. Dans cette phase précoce de la science moderne, la norme centrale et universelle devient donc le concept d'initiative et d'efficacité artisanes. Voilà le nouvel organon. Toute explication du réel doit s'y soumettre et réduire son explication en ces termes, sinon l'analyse reste inachevée. Ce n'est que lorsque les nécessités de cette explication en termes d'initiative et d'efficacité artisanes auront été adéquatement assurées que l'analyse sera considérée comme étant achevée.

26 Au début du dix-neuvième siècle, avec une certaine minutie, les autres bases de validité et d'interprétation des phénomènes, de même que les autres systèmes de vérité et de réalité, ont été éliminés de la quête de la connaissance authentique, mais aussi des termes dans lesquels les résultats théoriques ont été conçus et exprimés. Le nouvel organon a concrétisé ses prétentions. Suivant ce mouvement d'établissement de l'hégémonie de l'efficacité artisane dans le domaine de la connaissance, sous le style et le titre de « loi de causalité » ou de « cause efficiente », les communautés anglophones ont dominé les initiatives scientifiques après que les communautés du sud de l'Europe aient disparu dans les brumes de la guerre, de la politique et de la religion pendant la grande période de la construction des États[9]. L'origine de l'avancement britannique au niveau des sciences est apparemment la même que celle de l'avancement de la technologie développé par la Grande Bretagne durant la révolution industrielle. Ces deux épisodes de la civilisation européenne sont associés et peuvent être attribués à la vie relativement pacifique menée par les communautés anglophones, en opposition à la vie mouvementée des communautés du continent[10].

27 En plus des habitudes de pensée qui favorisent la technologie artisane, la science moderne a également pris le dessus et assimilé de nombreuses préconceptions de la période artisane et du petit commerce. Les « lois naturelles » auxquelles la phase précoce de cette science moderne est associée sont des lois d'« uniformité de séquences ». Elles formulent de manière ponctuelle la procédure adéquate des causes créatrices des effets donnés, un peu de la même façon que le font les artisans lorsqu'ils établissent la procédure de transformation d'un article de base en une marchandise vendable. Toutefois, ces « lois naturelles » de la science sont également ressenties comme ayant

quelque chose de l'intégrité et de la force morale prescriptive appartenant aux principes du système des lois naturelles, que la période artisane a contribué à institutionnaliser durant la période précédente. Les lois naturelles ne sont pas non plus envisagées comme étant fidèles aux faits, elles sont toutefois ressenties comme si elles établissaient le juste et le bon. Elles sont considérées comme ayant intrinsèquement du mérite et étant bénéfiques comme portant en elles-mêmes une force de sanction. Ces habitudes d'attribuer aveuglément mérite et équité aux « lois naturelles » de la science a continué à être en oeuvre à travers la majeure partie du dix-neuvième siècle. De la même façon, l'acceptation habituelle des principes des « droits naturels » s'est maintenue par la force de la tradition longtemps après que les exigences du contexte duquel ces « droits » ont émergé aient cessé de donner forme aux habitudes de vie des hommes[11]. Cette attitude traditionnelle de soumission et d'approbation à l'égard des « lois naturelles » de la science n'a pas encore été totalement perdue. Même au sein de la communauté scientifique de la génération précédente, nombreux s'étaient parés de ces « lois » avec une rectitude et une excellence prescriptive. Toutefois, ce type d'explication tend aujourd'hui vers la désuétude : il n'est plus désormais que matière à discourir pour les chaires, l'orifice officiel d'où peuvent s'écouler de l'organisme culturel les sujets de consistance douteuse.

28 Bien après que la technologie ait cessé d'être un élément déterminant de cette situation industrielle, les traditions de la technologie artisane ont perduré davantage que les habitudes communes de la pensée scientifique. Entre-temps, une nouvelle technologie – avec la mise en place de nouvelles habitudes de pensée et préconceptions – a graduellement fait son chemin au travers des vestiges de l'ancien système, d'abord en l'altérant, puis en le mélangeant, pour éventuellement le remplacer. Le nouveau départ technologique avec l'ascendance de la production machiniste, qui a fait la première grande époque de la dite révolution industrielle, a apporté une discipline nouvelle et caractéristique à la situation culturelle. Il ne fait aucun doute que les débuts de l'ère de la machine soient loin derrière. Toutefois, c'est uniquement à la fin du siècle dernier que la production machiniste a pris de l'importance au point de dominer la situation technologique. C'est plus tard encore que sa discipline a remodelé de façon signifiante les préconceptions actuelles à propos de la nature substantive de ce qui se produit dans les phénomènes actuels et dont les transformations excitent la curiosité scientifique. C'est aussi de manière relativement tardive que les hommes ont commencé à s'habituer à penser en terme de processus dans le travail technologique ou dans la recherche scientifique, plutôt qu'en termes d'efficacité artisane d'une cause donnée sur un effet donné.

29 Ces préconceptions de la science moderne liées à la production machiniste sont des habitudes de pensée induites par la technologie machiniste dans l'industrie et la vie quotidienne. Elles ont bien sûr, en majorité et de manière consistante, donné une interprétation très impersonnelle du phénomène en termes de changements consécutifs, laissant peu de place aux préconceptions anciennes d'une réalité différentielle ou d'une causalité créative. Des sciences comme la physique ou la chimie, se voient ainsi menacées par la disparition ou la dissipation de toutes substances stables et immuables. Leur existence a été sanctionnée ou leur phénomène a été théoriquement expliqué par l'attrait des processus ininterrompus de changements consécutifs très marqués. Dans les sciences qui sont plus étrangères au domaine technologique, et pour qui, le point de l'habituation est plus éloigné du centre de la perturbation, les effets de la discipline machiniste peuvent malgré tout être ressentis. Dans des traditions telle que l'éthique, la théorie

politique ou même l'économie, de nombreuses normes du régime artisan ont encore une valeur. De plus, les préconceptions institutionnelles des droits naturels, associés à la genèse, à la croissance et au contenu du régime artisan sont non seulement intactes dans ce domaine de recherche, on ne peut que très difficilement évoquer sa possible obsolescence future. En effet, des éléments plus anciens que les droits naturels de l'époque artisanale sont encore bien vivants dans ces domaines de recherches où les tests d'authenticité et de réalité sont réalisés par ceux qui développent des analyses étrangères à la discipline machiniste. Même le processus évolutionnaire de la causalité cumulative est conçu par les adeptes de ces sciences avec une tendance extranaturelle et bienfaisante. Ainsi, l'évolution est envisagée comme une amélioration ou un progrès. La métaphysique de cette machine technologique n'a pas encore totalement remplacé la métaphysique du code d'honneur dans les domaines de recherches portant sur l'initiative et l'aspiration humaines. Que le point de vue puisse un jour véritablement transformer ces sciences demeure toutefois une question ouverte. Dans ce domaine, il y a toujours des vérités spirituelles qui transcendent les vagues successives du changement. C'est-à-dire qu'il y a toujours des courants d'habitudes de pensée qui prédisposent de manière définitive leurs défenseurs à mener leurs recherches sur les bases d'une réalité différentielle et d'un mérite individuel.

NOTES

1. NdT. : Dans son œuvre, T.B. Veblen utilise le terme taxinomie de manière péjorative. Ainsi, par exemple dans article « Fisher's Capital and Income » publié également en 1908, il utilise taxinomie pour critiquer l'économie et la science politique qui ont, comme seule tâche, de classifier des éléments au sein de théories téléologiques puisque la finalité de l'explication est posée au départ.

2. NdT. : T.B. Veblen rajoute ici une très longue note qui a principalement de l'intérêt pour les historiens des sciences, ce qui n'est pas notre objectif quant à la traduction de ce texte dans le cadre de ce numéro spécial d'*Interventions économiques.* En résumé, Veblen traite de la négation de l'activité efficiente par les scientifiques. Il explique que c'est en particulier vrai pour ceux qui travaillent à partir de systèmes mathématiques théoriques et en physique théorique.

3. NdT. : Mise entre guillemets de T.B. Veblen. Tous les guillemets qui suivent sont également de Veblen. La sophiologie de John Wesley Powell (1834-1902), ancien directeur du Bureau américain d'ethnologie, renvoie à un effort de créer une science des opinions humaines à partir de la psychologie, de l'ethnologie, de la sociologie et de l'esthétique. Cette science devait permettre de penser l'humanité en termes de gradation de développement de la culture. Powell divisait, entre autres, l'humanité entre les sauvages, les barbares, les civilisés et les lumières.

4. NdT. : Dans ce texte, T.B. Veblen oppose ici les généralisations dramatiques aux généralisations pratiques. La première étant de l'ordre de la cosmologie et de la mythologie et la seconde, de l'ordre du quotidien et du savoir-faire des peuples animistes. C'est cette connaissance pratique que Veblen s'attache à défendre.

5. NdT. : Lorsque Veblen parle d'*Industrial Arts* nous traduirons par la suite par industrie ou technologie disponible. En effet, pour Veblen, ces arts industriels déterminent le caractère de la culture d'une société donnée, en particulier la société américaine du début du vingtième siècle.

6. NdT. : Ensemble de nations regroupées alors au Nouveau Mexique, au Texas et en Arizona. Les groupes les plus connus comme les Hopis et les Zuñis étaient effectivement, comme Veblen l'indique plus bas, organisés autour d'un principe de matrilinéarité. Toutefois, d'autres groupes étaient patrilinéaires.

7. NdT. : Contrairement à ce que suggère T.B. Veblen, les nations du Midwest n'étaient qu'en partie des agriculteurs. Les nations les plus puissantes comme les Sioux et Cheyennes étaient nomades. Seules quelques nations comme les Wichitas pratiquaient l'agriculture.

8. NdT. : T.B. Veblen utilise ici le terme latin *fiat* entendu ici comme création par décret d'un être supérieur, divin ou non.

9. NdT. : On retrouve ici une thèse que Veblen défendra dans le texte « Des conséquences de la guerre sur le savoir érudit publié » en 1918 et également disponible dans ce numéro spécial.

10. NdT. : T.B. Veblen ajoute ici une note qui a principalement de l'intérêt pour les historiens des sciences, ce qui n'est pas notre objectif en ce qui concerne la traduction de ce texte dans le cadre de ce numéro spécial d'*Interventions économiques.* En résumé, Veblen y traite de la science de l'Antiquité. Il traite de la croissance de la science durant l'Antiquité, qu'il semble attribuer en partie au caractère pacifique et industrieux des communautés grecques. Il explique également que les sciences qui y étaient cultivées étaient basées sur la mathématique.

11. Note originale : Les « lois naturelles », qui sont considérées être non seulement les formulations correctes de la séquence de causes et effets dans une situation donnée mais aussi les règles bonnes et méritantes qui gouverne le cours des événements, imputent nécessairement aux faits et événements en question une propension vers une finalité bonne et équitable, voire bénéfique. C'est nécessairement la finalité, à savoir l'effet considéré comme étant le résultat final, qui se verra bien souvent estimée bonne ou équitable. Ainsi, ces « lois naturelles », au sens traditionnel, sont les lois concernant la réalisation d'une finalité, à savoir des lois sur la manière qu'une séquence de causes à effets se stabilise dans une finalité.

Des conséquences de la guerre sur le savoir érudit

Consequences of the War on Scholarly Knowledge

Thorstein Veblen

Traduction : Dimitri della Faille

NOTE DE L'ÉDITEUR

Texte original anglais: Veblen, Thorstein B., « The War and Higher Learning ». The Dial, vol. LXV, July 18, 1918.

1 L'état actuel de la technologie disponible à la société[1], c'est-à-dire son industrie, doit son assise et sa croissance à la volonté de déconsidérer les démarcations nationales que représentent les frontières. Le savoir industriel constitue le fondement matériel de la civilisation moderne et tend vers l'internationalisation. Il est devenu commun à toutes les nations civilisées. Cependant, il faut garder à l'esprit que ces technologies modernes continueront nécessairement, ainsi qu'elles l'ont toujours fait, à employer les ressources mondiales lorsqu'elles auront besoin de facteurs de production ou de matières premières et ce, sans égard aux frontières nationales. C'est à ce point vrai que les politiciens ne mettent délibérément aucune entrave aux mouvements de ces facteurs de production et de ces matières premières. Du point de vue de l'industrie, les frontières nationales ne sont rien d'autre qu'un obstacle, plus ou moins réel, à l'efficacité du système industriel. Mais dans ce domaine, toujours, des hommes continuent d'affirmer - cela implique bien sûr que les hommes d'État peu visionnaires et les hommes d'affaires soient doués de la capacité de débattre - que c'est dans l'intérêt du secteur industriel d'une nation de s'assurer que l'industrie nationale profite pleinement de la liberté de mouvement que le système industriel moderne présuppose comme condition essentielle à son bon fonctionnement. Les hommes sont toujours enfermés dans ces anciens schémas que sont la jalousie internationale et les animosités patriotiques[2]. Par ailleurs, dans le champ connexe de la connaissance scientifique, il est reconnu, très largement, que les limitations

imposées par le politique n'ont pas lieu d'être, et qu'elles n'ont en fait aucun sens. Il est présupposé que la science et les activités qui en découlent devraient être libres de toutes les contraintes de ce type. L'enjeu ici est « l'augmentation et la diffusion de la connaissance auprès des hommes [3] » et non seulement auprès des citoyens ou des sujets d'une seule nation. C'est tellement vrai qu'aucun politicien ne défendrait un embargo sur la connaissance en contraignant celle-ci aux frontières nationales, ni même ne ferait la promotion d'une barrière douanière qui servirait de palissade érigée contre des tentatives de la part de *lumières étrangères* [4] de s'infiltrer de manière insidieuse sur un territoire national. Si l'homme d'État n'agit pas de la sorte c'est apparemment parce qu'il n'y a ici aucun enjeu commercial le portant à penser qu'une telle chose soit nécessaire. De plus, la diffusion internationale de la connaissance procède de manière subtile et imprévisible, de sorte que toute tentative de confinement rendrait perplexe. Il se peut pourtant, que certains hommes d'État nationalistes aient, d'une manière indirecte, contribué à créer des obstacles au déplacement de la connaissance par delà les frontières nationales. Ils ont par exemple pensé à imposer des barrières tarifaires sur les livres ou sur d'autres équipements utilisés à des fins scientifiques, savantes ou d'enseignement. Il nous faut constater qu'il existe encore des mesures restrictives empêchant les étrangers de communiquer quelque savoir que ce soit à la jeunesse de notre pays. Dans tous les cas de ces obstructions mesquines, on peut y déceler, si l'on s'y attarde, des intérêts commerciaux qui bénéficient dès lors de ces mesures contraignantes. Malgré tout, ces tentatives de retarder le développement de la connaissance sont bien insignifiantes et négligeables, si on les compare aux contraintes innombrables et complexes que subissent les échanges industriels sous la forme des frontières nationales. Heureusement, il n'est pas nécessaire entre hommes civilisés de débattre pour se mettre d'accord sur le fait que la diffusion de la connaissance devrait être commune et ouverte à toutes les nations civilisées. Celle-ci fonctionne en terrain neutre, peu importe les ambitions et les intrigues nationales. Ainsi, aucune nation ne perd quoi que ce soit à coopérer librement avec ses voisins. Toutes les nations ne peuvent que profiter de la mise en commun de leurs intérêts. Heureusement, cette entreprise commune de diffusion et de recherche de la connaissance est l'effort que tous les hommes et toutes les nations considèrent comme étant la seule tâche humaine qui mérite qu'on en prenne la peine pour elle-même. Il existe un état des choses bien particulier, celui-ci ne risque pas d'être remis en question ; la masse impondérable de connaissance n'est la propriété de personne, mais elle est en même temps un bien commun à tous les peuples civilisés de l'humanité ; elle est l'atout le plus précieux du monde civilisé. C'est également la seule possession qui permet à une communauté de prétendre appartenir au cercle des peuples civilisés. Toute perte ou défaite substantielle de cette nature qui s'appelle le savoir érudit serait universellement considérée comme un des reculs les plus honteux dont ces nations puissent souffrir. Dans ce cas, il serait aussi universellement considéré qu'une perte pour un seul de ces pays soit une perte pour tous.

2 Simultanément, bien que ce soit nécessaire, il est malheureux que cette quête de connaissance soit toujours de nature collective ou qu'elle résulte d'un effort conjoint. Cela a en effet pour conséquence qu'aucune classe ou groupe d'intérêt qui serait investi de pouvoirs au nom de ce savoir érudit ne puisse efficacement s'adresser aux politiciens, puisque les éléments de la négociation politique ont peu à faire dans ce cas. On doit aussi tenir compte du fait que le sentiment populaire et les pressions importantes qu'il exerce peuvent temporairement détourner l'homme d'État du chemin large et sinueux qu'est la

négociation politique. En ce moment, le fardeau de la tâche pressante et les exigences matérielles associées à la conduite de la grande guerre prennent le dessus sur tout le reste, et ceci est particulièrement vrai pour les affaires les moins tangibles. Malgré tout, il apparaît – et c'est d'autant plus évident lorsqu'on s'adonne à une critique dépourvue de passion, si une telle chose est possible – que cette quête commune de connaissance, qui trouve son expression et son centre dans le savoir érudit, soit la question la plus centrale associée aux conséquences de la guerre.

3 Les hommes qui sont encore sincèrement intéressés par la science et l'érudition, ceux dont le travail n'est pas contraint par leur volonté de faire la guerre ni celle de prendre part à - ou de mener - des intrigues politiques, devraient éclairer l'initiative et contribuer à une action concertée. La charge qui incombe à ces gardiens du savoir érudit est simple : il faut conserver bien en main les manières de faire et les moyens de la quête de connaissance pour qu'elle soit toujours présente au moment où des conseillers plus sensés seront de retour. Les périls de la guerre causent à ces Américains, gardiens de la flamme sacrée de la quête de connaissance, l'inconfort d'une situation des moins habituelles. Ils ont été choisis, sans mérite aucun, par un jeu particulier de circonstances, afin de prendre l'initiative et de donner forme aux plans menant à la réussite de la république du savoir érudit. Leurs partenaires européens sont tombés dans un état de désorganisation et d'épuisement, tant du point de vue du personnel que de l'équipement. Cet état est tellement important que cela peut les mener à un retard significatif. Il est peut-être un peu exagéré de parler de la mise en déroute du monde européen du savoir érudit, mais il faut garder à l'esprit que les problèmes qu'il connaît actuellement ne sont pas en voie de disparaître et que d'aucune manière, la fin formelle de cette grande guerre ne mettra abruptement fin à ces revers. La communauté européenne de la science et du savoir est maintenant divisée en deux rives par une brèche importante, si profonde qu'elles ne pourront être reliées directement après la guerre. En raison de la guerre, les Américains appartiennent à cette rive qui doit fonctionner comme une moitié décimée, tandis que dans l'autre moitié, les canaux de communication sont tombés dans la décrépitude, la coordination a échouée, les unités locales sont très réduites, les travailleurs sont épuisés et l'équipement se délabre. En résumé, il y a, au mieux, une grande dépréciation De plus, il est possible que cette situation persiste ou pis encore, qu'elle empire. Concrètement, les érudits allemands ont été et continueront d'être éprouvés – à défaut d'une expression plus forte. Ils sont dans un tel état de ruine morale que cela va, plus que probablement, les laisser dans l'incapacité de faire de la science et de continuer leur entreprise d'érudition pour une génération. Visiblement, les transformations vécues du point de vue de leur jugement et de leurs aspirations ont engendré auprès de leurs collègues d'autres nationalités une profonde méfiance quant à leurs capacités – ils ont du moins toute la méfiance qu'ils méritent. En même temps, puisque la guerre réquisitionne tous les hommes disponibles, les gens de savoir et de science, ne sont pas remplacés par une nouvelle génération et ils orientent toutes leurs énergies vers des tâches autres que celle du savoir érudit. On peut présumer que parce qu'il a été décimé, dévié ou qu'il a l'esprit d'érudition débauché – ainsi qu'à cause d'une méfiance obstinée de la part d'hommes de savoir d'autres pays – le monde du savoir érudit dans les pays germanophones est blessé, pratiquement laissé pour mort, tout espoir de reconstruction de ce monde du savoir érudit ayant disparu. Lorsque l'on évalue des évènements d'une telle ampleur, il faut faire des choix. Il est clair que dans la reconstruction à venir, il est actuellement impossible d'envisager l'aide d'hommes de savoir allemands. Dans l'avenir, leur nombre sera incertain et imprécis. On peut donc

affirmer que parmi tous ceux qui se sont égarés à cause de la guerre, la communauté germanophone reste simplement la plus grande perdante. La perte encourue par la communauté allemande du monde du savoir érudit est un préjudice évident pour l'ensemble de la république du savoir érudit.

4 Quant aux autres Européens, bien que leur situation soit moins déplorable que celle des Allemands, ils sont eux aussi victimes d'une réduction de leurs forces, d'un délabrement de leur esprit et d'un appauvrissement de leurs moyens matériels. Les Américains par contre, ont été moins exposés à la désorganisation provoquée par les conséquences de la guerre ; ils sont toujours en possession des moyens matériels indispensables à l'organisation et à l'exercice de recherches scientifiques et savantes sous le fonctionnement de la science moderne. Ainsi, les Américains se retrouvent dans une position privilégiée pour jouer un rôle particulier dans la conservation et la reconstruction d'une entreprise mondiale et conjointe de science et de savoir.

5 C'est parce qu'elle est nécessaire dans l'intérêt de la communauté internationale, qu'une telle initiative se retrouve entre les mains des hommes de savoir américains. C'est seulement par une action conjointe, désintéressée et impartiale sur le plan international que les Américains pourront assumer la tâche qui leur est confiée. Il devient pour eux, en ces temps d'évènements cruciaux touchant l'érudition, essentiel que dans un esprit de partenariat et d'effacement de soi, ils affectent sans réserve les moyens qu'ils possèdent déjà ou qu'ils sont en mesure d'obtenir. Ils ne pourront participer efficacement à une entreprise commune d'une telle envergure que s'ils sont motivés par un esprit de partenariat et d'effacement de soi. Il est raisonnable de penser que les premières initiatives à cette fin devraient avoir lieu auprès de toutes ces écoles américaines qui prétendent développer la connaissance dans l'esprit d'une « maison ouverte ». Librement et impartialement, ils devraient accorder sans condition, gratuitement et sans égard à la nationalité, des privilèges de protection et d'hospitalité à tous ceux qui viennent chercher une opportunité de travail comme enseignants ou étudiants et ce, s'ils font la preuve de leur aptitude à mener une telle activité. Il devrait être de rigueur, surtout parce qu'actuellement le jugement risque d'être biaisé et que différentes pressions prévalent, de donner cette réelle opportunité à tous ceux qui sont enclins à poursuivre les idéaux de la connaissance.

6 Une seconde étape est nécessaire, et elle a lieu à un niveau différent de la première ; il s'agit d'une coordination et d'une coalition entre ces écoles américaines. En effet, une coordination et une participation de tous à une telle tâche est aussi nécessaire sur d'autres plans, tel celui de l'économie – mis à part l'argument que ce secteur recherche un environnement ouvert pour se développer comme nous l'avons indiqué plus haut. Il est bien connu, bien que cela soit de temps en temps nié de manière plus ou moins ingénieuse, que les écoles américaines offrant des diplômes collégiaux ou universitaires se concurrencent entre elles sur le marché de l'érudition. En effet, il faut admettre franchement qu'elles semblent, avant tout, être concernées à la fois par le marché compétitif des inscriptions d'étudiants et de la création d'associations d'anciens, et par le marché de l'immobilier et des dons de fondations. Cette compétition mène à une multiplication importante du personnel et de l'équipement et, plus particulièrement, à la multiplication des enseignements offerts par des écoles rivales ainsi qu'aux efforts extérieurs à l'activité d'apprentissage réalisés dans le but de rendre attirante l'inscription d'une clientèle étrangère à l'activité de l'acquisition de connaissance. Il devient essentiel d'insister sur le fait que cette rivalité et cette démultiplication de personnel et de

ressources constituent une perte, en même temps qu'elles ont engendré une présence indue de l'esprit de commerce dans les lieux d'apprentissage. Tout cela peut être considéré comme de l'ordre des choses ou comme naturel en temps de paix et de prospérité, où tout a alors un prix. Toutefois, sous la pression des exigences de la guerre et de l'inflation des prix et des coûts, ces façons de gérer les établissements d'enseignement sont devenues flagrantes alors qu'elles commencent à ressentir la pression pour trouver des fonds pour leurs activités habituelles. Les événements actuels offrent un moment propice à davantage de coordination et à un certain degré de collaboration, tel que nous l'avons décrit plus haut. Avec un tel plan, il deviendra possible pour les écoles concurrentes de se retirer de cette logique de rivalités et d'intrigues, afin de se dévouer entièrement à ce qu'elles ont toujours prétendu être leur objectif, soit : le savoir érudit. La pression requise par cette entreprise de collaboration leur permettrait de se concentrer sur ce qu'elles sont naturellement enclines à faire. S'ils appliquent effectivement ces mesures d'urgence, ces établissements d'enseignement seront alors aptes à fournir ce qu'ils doivent à leurs hôtes à venir, qu'ils soient locaux ou étrangers. De plus, elles pourront continuer leurs activités quotidiennes, lesquelles semblent actuellement dépassées par les événements. Une telle quantité de problèmes liés à l'érudition devrait raisonnablement donner lieu à la création de quelque chose qui ressemblerait à un bureau central servant de point commun de soutien et de coordination, mais aussi de foyer d'échange et de centre de diffusion pour les activités liées au savoir et à la compréhension mutuelle , ainsi qu'un refuge intellectuel pour tous les invités, les vagabonds et les voyageurs de la république du savoir érudit. Ce serait alors un centre impersonnel, impartial et commun à la république du savoir érudit, une maison ouverte, un lieu de séjour et de récupération qui traverserait les périodes d'inquiétude et de paralysie auxquelles la communauté du savoir est confrontée. Le fait de placer leurs ressources et leur bonne volonté au service du monde entier n'impliquerait aucun degré de désintéressement de la part des Américains. Ils ne serviraient alors que leurs propres fins en tant que partenaires d'une communauté motivée par la quête de savoir ; en effet, ils ne peuvent accroître à la fois leurs positions et garder ce qu'ils considèrent acquis qu'en concevant un partenariat avec d'autres, qui connaissent hélas, désormais, des jours bien sombres.

7 Soyons plus précis. Afin de démarrer concrètement une entreprise d'un tel type, il faudrait placer cette réorganisation sous les auspices d'une ou de plusieurs organisations centrales. Dès lors, le rétablissement de la communication tombée en désuétude durant cette période de guerre, le maintien et la continuité du travail et des registres de nombreuses sociétés savantes suspendus durant cette même période, la continuation de l'activité de documentation , de la dissémination du matériel et de l'information bibliographique dépendraient des hommes de savoir de tous les pays. Les détails de ce travail volumineux et complexe, même s'il se peut qu'il soit uniquement considéré comme une mesure d'urgence due à la conjoncture de la période de reconstruction, demandent toutefois une attention adéquate. En effet, la réalisation de toute cette entreprise nécessite modération, discernement et bonne volonté, de même qu'une bonne dépense de moyens. Nous espérons que les hommes de savoir américains seront fortement habités par cette modération et ce discernement (autrement, rien ne pourra se faire). De plus, il est notoire qu'ils disposent de tout le soutien et de la volonté considérable d'hommes prévenants en provenance de tous les pays. Nous savons également que les Américains possèdent les moyens matériels nécessaires à une telle entreprise. Peu importe le degré de sagesse, il apparaît clairement qu'il n'existe aucun

intérêt pour la communauté américaine de s'appauvrir en continuant la guerre, bien au contraire.

NOTES

1. NdT. : Lorsque Veblen parle d'*Industrial Arts* nous le traduisons par industrie ou technologie disponible. En effet, pour Veblen, ces arts industriels déterminent le caractère de la culture d'une société donnée, en particulier la société américaine du début du vingtième siècle.

2. NdT. : Pour Veblen, un schéma est un ensemble de configuration qui associent un milieu matériel, des agents humains et des habitudes de pensée.

3. NdT. : Les guillemets sont ceux de T.B.Veblen. Tous les guillemets qui suivent sont de Veblen.

4. NdT. : Veblen utilise ici le terme *Enlightenment* qui se traduit par lumières, tel le Siècle des lumières, mais Veblen semble pourtant l'utiliser ici dans une acception plus générale ;celle de l'absence d'ignorance.

Comptes rendus

Reports

Ken McCormick, *Veblen in Plain English; A complete Introduction to Thorstein Veblen's Economics*

Cambria Press, Youngstown, NY, 2006, 144 p.

Marc-André Gagnon

RÉFÉRENCE

McCormick, Ken.*Veblen in Plain English; A complete Introduction to Thorstein Veblen's Economics*. Cambria Press, Youngstown, NY, 2006, 144 p.

1 Une difficulté récurrente à laquelle j'ai longtemps été confronté en enseignant l'économie de Veblen au premier cycle de l'université était de pouvoir proposer un ouvrage d'introduction simple et cohérent capable de synthétiser la pensée générale de Veblen sur l'économie. Bien que la littérature sur Veblen soit abondante, bien peu d'ouvrages en français ou en anglais réussissent à présenter de manière succincte et efficace la pensée économique de l'auteur dont les éléments centraux sont éparpillés dans ses travaux. Je me suis longtemps rabattu sur l'ouvrage de Gaétan Pirou datant de 1939, Les nouveaux courants de la théorie économique aux États-Unis, qui offrait à mon sens une des meilleures synthèses de l'œuvre économique de Veblen. Néanmoins, certaines faiblesses de l'ouvrage, particulièrement quant à la théorie véblénienne du capital, laissaient un certain sentiment d'insatisfaction et je me retrouvais souvent à recommander des textes plus spécialisés qui s'avèrent normalement inaccessibles pour ceux qui n'ont pas encore été initiés aux concepts, au vocabulaire et au style de Veblen.

2 Pendant longtemps, bien peu de choses ont été écrites sur l'économie de Veblen. A.W. Coats s'en plaignait en 1954 et, après avoir souligné l'absence d'une présentation générale de l'économie véblénienne, Donald Walker s'était attaqué à la tâche dans un article de 1977[1]. Le résultat fut plus ou moins heureux car une telle pensée ne peut se résumer en un seul article. L'ouvrage de 2003 par Adil Mouhammed, An Introduction to Thorstein

Veblen's Economic Theory, s'avère en fait le premier ouvrage cherchant à présenter de manière systématique la théorie économique de Veblen. Toutefois cet ouvrage de 342 pages s'adresse plutôt aux fins connaisseurs de Veblen et peut être critiqué pour tenter de chercher à « marxiser » Veblen plutôt que de mettre en perspective l'originalité de son oeuvre. Un ouvrage d'introduction à l'économie de Veblen restait donc à écrire.

3 L'ouvrage de Ken McCormick, Veblen in Plain English, est un ouvrage dont la seule prétention est d'être le plus accessible possible pour présenter la pensée de Veblen aux étudiants et aux non-initiés. Le sous-titre demeure ambitieux : A Complete Introduction to Thorstein Veblen's Economics. À nos yeux, McCormick comptait parmi les rares économistes à pouvoir réussir ce tour de force puisqu'il était le seul à avoir produit auparavant des articles[2] analysant de manière fine la théorie du capital de Veblen, pourtant centrale à l'ensemble de son oeuvre économique. Le résultat est d'autant plus probant que McCormick s'en tient à l'essentiel, dans un langage toujours clair, et cherche toujours à présenter fidèlement les idées de Veblen plutôt que de tenter de les interpréter comme dans l'ouvrage de Mouhammed. La seule entorse de McCormick aux idées originales de Veblen est de présenter quelques exemples contemporains ou de faire des liens avec des théories récentes afin de rendre le texte plus facilement intelligible.

4 L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première présente la théorie véblénienne des instincts et des institutions telle que présentée dans la Théorie de la classe de loisir et The Instinct of Workmanship : quels instincts poussent les individus à agir et comment les institutions implantent-elles des habitudes de comportement ? La seconde partie traite de la technologie et de l'évolution sociale. La conception véblénienne de la technologie est présentée en se basant surtout sur l'article On the Nature of Capital où la technologie est entendue comme étant l'équipement immatériel de la collectivité, à savoir les connaissances partagées formant le principal moyen de production de toute richesse. En distinguant le changement technologique et le changement institutionnel, McCormick montre comment Veblen percevait les rouages de l'évolution sociale à travers l'histoire. Toutefois, McCormick consacre seulement trois pages à la notion véblénienne de la pénalité institutionnelle de l'innovateur, notion pourtant tellement riche pour l'économie du développement et à laquelle Veblen avait consacré l'ouvrage Imperial Germany and the Industrial Revolution.

5 La troisième partie est consacrée à la théorie véblénienne du capital et de l'entreprise d'affaires. Cette section est sûrement la plus intéressante de l'ouvrage puisque, comme nous l'avons mentionné, McCormick possède une compréhension fine et rigoureuse de cet aspect de la théorie de Veblen et il réussit à en faire une présentation accessible sans être simpliste. En trente pages, cette section démolit la conception néoclassique du capital et met en perspective toute la force d'analyse de la pensée économique de Veblen. Finalement, la quatrième section reprend les thèmes mieux connus de la consommation ostentatoire et de la rivalité pécuniaire, développés dans la Théorie de la classe de loisir, et leurs conséquences pour l'analyse économique.

6 Le lecteur recherchant une analyse fine ou approfondie de l'oeuvre économique de Veblen sera rapidement déçu par ce livre qui ne cherche qu'à synthétiser de manière la plus accessible possible une pensée économique souvent éparse, au style alambiqué et parfois datée. Toutefois, cet ouvrage est tout à fait approprié comme point d'entrée à l'œuvre de Veblen pour les non-initiés. Il est certain que les spécialistes de Veblen trouveront à redire puisqu'avec ses 144 pages l'ouvrage passe trop rapidement sur telle ou telle dimension de sa pensée et qu'il n'arrive pas à mettre en évidence toute sa

richesse, mais cet ouvrage reste fidèle aux thèses générales de Veblen et permet (enfin !) de s'initier au fondateur de l'institutionnalisme en économie de manière plus complète et conviviale. Cela faisait longtemps que plusieurs attendaient un tel ouvrage et McCormick aura finalement comblé leurs attentes.

NOTES

1. L'article en question est Donald Walker, "Thorstein Veblen's Economic System", *Economic Inquiry*, XV, 1977, pp. 213-237.

2. Les articles en question de Ken McCormick sont "Veblen on the nature of capital", in *Rivista Internazionale di Scienze Economiche e Commerciali*, vol. 36 (#7), Juillet 1989, pp. 609-622 ; et "Veblen and the New Growth Theory: Community as the Source of Capital's Productivity", *Review of Social Economy*, vol. 60, #2, Juin 2002, pp. 263-279.

AUTEURS

MARC-ANDRÉ GAGNON

Marc-André Gagnon est professeur en économie, en science politique et en sociologie à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Il est chercheur au Collectif d'Analyse sur la Financialisation dans le Capitalisme Avancé (CAFCA-UQAM).

Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*

Seuil, Paris, 2007, 148 p.

Mathieu Charbonneau

RÉFÉRENCE

Kempf, Hervé, *Comment les riches détruisent la planète*. Seuil, Paris, 2007, 148 pp.

> « Sans doute ne connaissez-vous pas Thorstein Veblen. C'est normal. Ce qui ne l'est pas, c'est que beaucoup d'économistes le méconnaissent également. » - Hervé Kempf

1 Dans les sociétés capitalistes avancées, la fonction sociale du journaliste semble de plus en plus se résumer au maintien de l'ordre établi. Spécialiste du fait-divers, du *scoop* sensationnel, et de l'art d'éviter les débats fondamentaux, la communauté journalistique est souvent piégée dans l'engrenage de l'économie capitaliste, là où les jeux d'intérêts dictent les lignes éditoriales. Le journaliste français Hervé Kempf, qui s'intéresse à l'écologie depuis une vingtaine d'année déjà dans des publications comme *Le Courrier international*, *La recherche*, et maintenant le *Monde*, est toutefois un rare exemple d'un journaliste capable de prendre position contre les idées reçues. Avec son dernier ouvrage intitulé *Comment les riches détruisent la planète*, Kempf se démarque radicalement de la mouvance environnementaliste dominante en démontrant l'interdépendance des crises écologiques et sociales. S'il se réfère par moments à Saint Augustin, Alexis de Tocqueville et Hans Jonas, c'est toutefois chez Thorstein Veblen et sa *Théorie de la classe de loisir* (1899) que le journaliste français puise le cœur de son argumentaire. Voici donc comment, pour Hervé Kempf, l'oligarchie mondiale conduit la planète, et *a fortiori* l'humanité, vers la catastrophe.

2 Comme pour convaincre les derniers sceptiques, Kempf administre longuement la preuve grâce à de nombreux arguments empiriques. Il s'applique en effet, sur près de la moitié de son essai, à prouver et à illustrer la gravité des crises écologique et sociale. Kempf débute donc par la présentation d'une panoplie de faits et de données illustrant le caractère bien

réel du réchauffement climatique, de la crise de la biodiversité et de la pollution générale des écosystèmes ; il insiste sur le fait qu'il ne s'agit que de trois dimensions du même problème qu'est la crise écologique globale, et que la science isole pour mieux les saisir. Évitant les détours inutiles en affirmant que « la crise écologique est due à l'activité humaine, donc au système économique actuel » (page 28), Kempf présente même des scénarios potentiels en fonction de la croissance économique des puissances émergentes que sont la Chine et l'Inde (pic pétrolier, problème de l'eau, etc.). Par la suite, le journaliste français aborde la question de la crise sociale. On en apprend principalement sur la pauvreté mondiale et sur son « retour » dans les pays du centre. Mais c'est surtout l'inégalité et son accentuation qui intéressent Kempf. Comme il explique, « il n'y a pas de lien obligé entre pauvreté et inégalité. Mais de nos jours, poursuit-il, la pauvreté s'étend comme le reflet de l'augmentation des inégalités, tant à l'intérieur des sociétés qu'entre les groupes de nations » (page 48). Hervé Kempf introduit alors un concept original, celui de « conditions environnementales d'existence ». Étant relégués aux bidonvilles, aux quartiers insalubres et vulnérables (pensons à la Nouvelle-Orléans), aux abords des usines et des décharges, les pauvres seraient les premiers à subir les contrecoups de la crise écologique. Bref, il en vient à un constat clair : il faut « comprendre que crise écologique et crise sociale sont les deux facettes d'un même désastre. Et que ce désastre est mis en œuvre par un système de pouvoir qui n'a plus pour fin que le maintien des privilèges des classes dirigeantes » (page 37).

3 Kempf se propose ensuite de décrire cette oligarchie mondiale, dirigeant le nouveau capitalisme globalisé, et par lequel elle tire ses énormes salaires, ses *stock option* et ses « primes de départ ». On voit par exemple qu'à l'échelle de la planète, de 1985 à 2002, le nombre de milliardaires est passé de 140 à 476 selon *Forbes* (page 62). De plus, le Programme des Nations Unies pour le développement rappelle que « le revenu des 500 personnes les plus riches du monde est supérieur à celui des 416 millions les plus pauvres » (*idem.*). Qu'elles soient aux commandes des multinationales, des *hedge funds* les plus performants, ou dans les paradis fiscaux les plus laxistes, il s'agit de classes s'isolant progressivement de la société, dont les plus riches formeraient une aristocratie nouveau genre que Kempf qualifie d'« hyper-riches », et qui, selon le journaliste, veillent bien sûr efficacement à leur propre reproduction. « Naturellement », faire plusieurs millions voire plusieurs milliards de revenu annuel implique des habitudes de consommations plutôt éloignées de celles des classes moyennes et pauvres. Hervé Kempf dresse ainsi une liste d'exemples de styles de vie extravagants ; une voiture à 720 000 $, un bateau à 300 millions $, un *jet* privé « écologique », un voyage dans l'espace à 100 000$, un sous-marin de luxe privé, etc.

4 Mais c'est comme pivot de l'argumentation, lorsqu'il démontre précisément « comment l'oligarchie exacerbe la crise écologique » (chapitre IV), que la théorie veblenienne s'avère une arme redoutable pour Kempf. En fait, à l'inverse de la théorie économique classique, Veblen postule la finitude des besoins. Ainsi, la production pouvant être suffisante, il s'agit de se questionner sur les motivations et les normes de consommation. Comme nous le rappelle Kempf, pour Veblen, l'action économique dans les sociétés capitalistes est régie par la « tendance à l'émulation », chaque classe ayant comme modèle de consommation celle qui la précède immédiatement dans « l'échelle sociale ». Dans ce cadre, la distinction sociale passerait par « une consommation ostentatoire et [donc] un gaspillage généralisé » (page 77) dès lors que la possession matérielle vise précisément la différenciation entre statuts, plutôt qu'un quelconque « besoin ». Et c'est

justement cette « rivalité ostentatoire », dans sa logique de distinction, qui pousse simultanément le couple *production-consommation* au-delà du seuil de la nécessité. Kempf nous indique enfin que Veblen, il y a plus de 100 ans déjà, notait que la « classe de loisir », celle des plus riches, constituait la source des habitudes de consommation et du gaspillage puisque finissant par imposer ses normes en tant qu'idéal à pratiquement toutes les classes inférieures.

5 Au XXIe siècle, nous dit Kempf, au sommet de la structure de classe résiderait la « nomenklatura capitaliste », dont fait partie la « caste d'hyper-riches ». Celle-ci serait en réalité l'inspiration de celle-là et formerait l'oligarchie, c'est-à-dire le moteur de l'effet de compétition ostentatoire ; « la nomenklatura capitaliste adopte les canons de la consommation somptuaire des hyper-riches, et les diffuse vers les classes moyennes, qui les reproduisent à la mesure de leurs moyens, imitées elles-mêmes par les classes populaires et pauvres » (page 82). D'ailleurs, Kempf actualise encore davantage Veblen en ajoutant que l'on peut dorénavant étendre le processus d'imitation ostentatoire à l'échelle du globe en raison de la mondialisation de certaines normes culturelles, les oligarchies locales ayant tendance à reproduire les habitudes de vie des castes hyper-riches dominantes, soit actuellement celle des États-Unis.

6 En somme, Hervé Kempf développe un solide argumentaire discréditant l'idée de croissance, démarche qui le conduit à prescrire la décroissance matérielle. Critiquant les adeptes du « développement durable », il formule également quelques propositions normatives, comme la taxation des groupes agissant comme référant en matière de consommation (la nomenklatura capitaliste) et le RMA (« revenu maximal admissible »), le tout dans l'optique de « changer les standards culturels de la consommation ostentatoire » (page 91), c'est-à-dire d'éviter le gaspillage généralisé, et d'instaurer un véritable État social. De plus, visiblement anti-capitaliste, Kempf nous met en garde contre la dérive sécuritaire des sociétés occidentales et particulièrement nord-américaines ; une nouvelle forme d'autoritarisme, ou de totalitarisme, risque de voir le jour du fait qu'à ses yeux, le capitalisme ne requiert désormais plus la démocratie. Plus encore, celle-ci constituerait une opposition fondamentale aux objectifs et intérêts mêmes de l'oligarchie en raison de son caractère contestataire des pouvoirs établis. C'est donc dire que Kempf parvient malgré tout à laisser le lecteur sur une note d'espoir et d'optimisme. Grâce à une intéressante documentation et à un langage à la fois savant et courant, il s'agit en bout de piste d'un exercice réussi. Qu'il soit trop alarmiste pour certains – devrions-nous dire réaliste ? –, une chose demeure : à en croire Hervé Kempf, la pensée de Thorstein Veblen n'aura peut-être jamais été autant d'actualité.

AUTEURS

MATHIEU CHARBONNEAU

Sociologie, UQAM